

A

ablatif, -ive, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Matériaux-Thermique.

Définition : Propre à l'ablation.

Équivalent étranger : ablative.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

ablation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Matériaux-Thermique.

Définition : Action d'un flux de matière ou de rayonnement sur la surface d'un corps, entraînant une perte de substance de celui-ci par décomposition chimique, changement d'état ou érosion mécanique.

Note : L'ablation de matériaux appropriés déposés à la surface d'un corps permet d'en réduire l'échauffement pendant une durée limitée.

Voir aussi : cône d'ablation, photoablation.

Équivalent étranger : ablation.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

abonné itinérant

Domaine : Télécommunications.

Définition : Abonné d'un service mobile en déplacement dans une zone de rattachement autre que celle dans laquelle a été souscrit son abonnement.

Équivalent étranger : roaming subscriber.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

absorbeur-neutralisateur, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructure.

Définition : Appareil destiné à absorber et à neutraliser les vapeurs d'ergols toxiques ou corrosives.

Équivalent étranger : scrubber.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

absorption sur trajet au limbe

Domaine : Physique de l'atmosphère.

Définition : Absorption d'un rayonnement le long d'un trajet de sondage au limbe.

Voir aussi : chemin au limbe, trajet de sondage au limbe.

Équivalent étranger : limb path absorption.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

accès direct

Domaine : Informatique.

Définition : Mode d'écriture ou de lecture de données se faisant au moyen d'adresses qui repèrent l'emplacement de ces données.

Équivalent étranger : direct access, random access.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

accès séquentiel

Domaine : Informatique.

Définition : Mode d'écriture ou de lecture de données, effectuées en suivant un ordre préétabli de rangement.

Équivalent étranger : serial access.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

accord, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Réglage destiné à produire ou à capter des signaux électriques ou acoustiques de fréquences déterminées.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : On parle par exemple de l'accord d'un récepteur, d'un filtre, d'un instrument de musique ou d'une antenne sur une fréquence spécifiée.

Équivalent étranger : tuning.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

accord à taux différé

Abréviation : ATD.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Contrat par lequel les partenaires concluent qu'une opération sera réalisée sur la base du taux de marché constaté au moment du dénouement de celle-ci, à une date fixée dans le contrat.

Équivalent étranger : delayed rate settlement (DRS).

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

accord à taux futur

Abréviation : ATF.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Instrument financier de couverture matérialisé par un contrat à terme de gré à gré par lequel les parties se garantissent mutuellement un taux d'intérêt fixe pour un montant donné (emprunt ou dépôt), une période déterminée à venir et à une date future précisée.

Note : À cette date future, l'une des parties règle à l'autre la différence de rémunération de l'emprunt ou du dépôt correspondant à la différence entre le taux fixé et le taux du marché du moment.

Équivalent étranger : future rate agreement (FRA).

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

accostage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Opération de rapprochement coordonné et progressif de deux engins spatiaux jusqu'à leur contact.

Voir aussi : amarrage.

Équivalent étranger : soft docking.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

accroc, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Détérioration localisée d'un support d'enregistrement qui se traduit par une perte de l'information ou l'apparition d'un signal parasite.

Note : Selon la nature du défaut, on utilise divers termes imagés comme « clic », « crac », « tache », « éclair », « crachement » ou « cerne ».

Équivalent étranger : scratch.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

accroche, n.f.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Partie d'une annonce publicitaire, généralement le titre, attirant l'attention.

Équivalent étranger : catching.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

accroupissement, n.m.

Domaine : Transport/Transport maritime.

Définition : Changement de l'assiette du navire par enfoncement de l'arrière, dû à son déplacement dans l'eau.

Équivalent étranger : squat.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

achat groupé

Domaine : Audiovisuel.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Achat d'un ensemble de programmes à un même vendeur.

Équivalent étranger : package.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

acheminement par le chargeur

Domaine : Transport/Transport maritime.

Définition : Acheminement intérieur assuré en dehors du contrat de transport maritime.

Équivalent étranger : merchant haulage.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

acheminement par le transporteur maritime

Forme abrégée : acheminement par le transporteur.

Domaine : Transport/Transport maritime.

Définition : Acheminement intérieur assuré par le transporteur maritime en vertu du contrat de transport maritime.

Note : Le transporteur maritime exécute lui-même cet acheminement ou le sous-traite.

Équivalent étranger : carrier haulage.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

acide désoxyribonucléique

Abréviation : ADN.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Macromolécule formée de désoxyribonucléotides, qui constitue le matériel génétique de toutes les cellules eucaryotes, des cellules procaryotes et de certains virus.

Note : Cette macromolécule est le support essentiel de l'hérédité.

Équivalent étranger : desoxyribonucleic acid (DNA).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADNc, n.m.

Voir : ADN complémentaire.

ADN chimère

Définition : ADN recombiné formé de fragments d'origines diverses.

Équivalent étranger : chimeric DNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN circulaire

Définition : ADN formant une molécule circulaire.

Note : Dans le cas d'ADN circulaire double brin, on distingue les molécules ouvertes, dites relâchées (ou déroulées : un brin est coupé) et les molécules fermées (sans extrémités libres) qui souvent sont superenroulées.

Équivalent étranger : circular DNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN complémentaire

Abréviation : ADNc.

Définition : ADN simple brin, qui est une copie d'un ARN obtenu par une transcription inverse.

Note : L'ADNc double brin résulte de la copie du premier brin par une ADN polymérase.

Équivalent étranger : complementary DNA (cDNA).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN en zigzag

Abréviation : ADNz.

Définition : Duplex d'ADN dans lequel la double hélice est enroulée par la gauche au lieu de la droite.

Note :

1. L'ADN adopte une configuration en zigzag quand les purines et les pyrimidines alternent sur le même brin.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

2. L'ADN en zigzag existe dans les chromosomes d'eucaryotes, mais sa fonction n'est pas encore connue.

Équivalent étranger : zig-zag DNA (Z-DNA).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN espaceur

Voir : espaceur.

ADN hybride

Définition : Molécule d'ADN composée de deux brins d'origines distinctes.

Équivalent étranger : hybrid DNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN non répétitif

Définition : Séquences d'ADN présentes dans le génome en un petit nombre de copies.

Note : Cet ADN présente la cinétique de réassociation attendue pour des séquences uniques, et se caractérise par une valeur de Cot élevée.

Équivalent étranger : non repetitive DNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN polymérase

Définition : Enzyme catalysant la polymérisation (5' vers 3') des monocléotides triphosphates qui constituent l'ADN.

Équivalent étranger : DNA polymerase.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN recombiné

Définition : Molécule d'ADN dans laquelle des séquences qui ne sont pas naturellement contiguës sont juxtaposées par manipulation in vitro.

Équivalent étranger : recombinant DNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN répétitif

Définition : Séquences d'ADN identiques ou quasi identiques, qui se répètent un très grand nombre de fois dans le génome.

Équivalent étranger : repetitive DNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN satellite

Définition : Fragment d'ADN contenant des séquences répétées en tandem, et dont la composition en bases est différente de la moyenne de l'ADN génomique de l'organisme considéré.

Note : L'ADN satellite peut être séparé du reste de l'ADN génomique par centrifugation en gradient de densité.

Équivalent étranger : satellite DNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN superenroulé

Synonyme : ADN superhélicoïdal, ADN surenroulé.

Définition : ADN ayant une configuration en superhélice.

Équivalent étranger : supercoiled DNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ADN superhélicoïdal

Voir : ADN superenroulé.

ADN surenroulé

Voir : ADN superenroulé.

ADN-z

Voir : ADN en zigzag.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

acide ribonucléique

Abréviation : ARN.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Macromolécule formée de ribonucléotides résultant de la transcription de l'ADN, présente dans les cellules eucaryotes, les cellules procaryotes, ainsi que dans certains virus.

Voir aussi : acide désoxyribonucléique.

Équivalent étranger : ribonucleic acid (RNA).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARN antisens

Définition : ARN complémentaire d'une portion d'un autre ARN et inhibant sa fonction.

Note : Les ARN antisens peuvent être des éléments naturels de régulation (exemple : les ARN MIC). Ils peuvent être également obtenus par génie génétique.

Voir aussi : ARN MIC.

Équivalent étranger : antisense RNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARN messenger

Abréviation : ARNm.

Définition : Produit de la transcription des gènes de structure des protéines.

Équivalent étranger : messenger RNA, mRNA.

ARN MIC

Définition : Classe particulière d'ARN antisens, complémentaire de l'extrémité 5 d'un ARNm.

Équivalent étranger : MIC RNA (messenger interfering complementary RNA).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARN monocistronique

Définition : ARN ne comportant qu'une seule information génétique.

Équivalent étranger : monocistronic RNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARNm polycistronique

Définition : ARN messenger contenant plusieurs cistrons, et donc codant pour plusieurs chaînes polypeptidiques distinctes.

Équivalent étranger : polycistronic mRNA, polycistronic messenger.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARN nucléaire de grande taille

Synonyme : ARN nucléaire hétérogène.

Définition : ARN nucléaire résultant d'une transcription par la polymérase II.

Note : Ces ARN sont hétérogènes en taille et peu stables.

Équivalent étranger : heterogenous nuclear RNA, hn RNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARN nucléaire hétérogène

Voir : ARN nucléaire de grande taille.

ARN polycistronique

Définition : ARN comportant plusieurs informations génétiques.

Équivalent étranger : polycistronic RNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARN polymérase

Définition : Enzyme catalysant la synthèse d'ARN à partir d'ADN ou d'ARN.

Équivalent étranger : RNA polymerase.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARN précurseur

Définition : ARN représentant le produit de transcription primaire d'un gène.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : Les ARN précurseurs transcrits à partir de la plupart des gènes eucaryotes et de certaines archéobactéries contiennent des introns qui seront éliminés lors de la maturation.

Équivalent étranger : precursor RNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARN prémessager

Définition : ARN précurseur des ARNm.

Note : On trouve aussi les termes « pré-ARN messenger » et « messenger pré-ARN ».

Équivalent étranger : premessenger RNA, pre-mRNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARN recombinant

Définition : Molécule d'ARN composée de fragments d'origines distinctes réunis in vitro par une ARN ligase.

Équivalent étranger : recombinant RNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ARN satellite

Définition : ARN qui peut accompagner certains virus.

Note : L'ARN satellite, encapsidé, est spécifique de chaque virus, et ne peut se répliquer sans lui.

Équivalent étranger : satellite RNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

acquisition, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Télécommunications.

Définition : Réception d'un signal identifiable provenant d'un émetteur artificiel ou naturel.

Note : L'acquisition marque le terme de la phase de recherche et permet d'amorcer le fonctionnement correct d'une liaison radio-électrique ou d'entamer un processus d'identification ou de poursuite.

Équivalent étranger : acquisition.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

action éclair

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Opération financière ou bancaire menée rapidement et visant à saisir une bonne occasion.

Équivalent étranger : hit-and-run.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

activité nucléaire

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Nombre de transitions nucléaires spontanées d'une quantité de nucléides radioactifs par unité de temps.

Note :

1. L'unité d'activité est le becquerel, activité d'une quantité de nucléides radioactifs pour laquelle le nombre de transitions nucléaires par seconde est égal à un.

2. Dans la pratique, on utilise le curie et ses sous-multiples, 1 curie = $3,7 \times 10^{10}$ Bq.

Équivalent étranger : nuclear activity.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

adaptateur, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Courte séquence nucléotidique capable de réaliser le pontage entre deux fragments d'ADN terminés par des séquences non complémentaires.

Équivalent étranger : adaptor.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

adaptateur de phase

Domaine : Défense-électronique.

Définition : Dispositif couplant les phases de deux courants alternatifs.

Équivalent étranger : phase adapter.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

adaptateur-rédacteur publicitaire ; adaptatrice-rédactrice publicitaire

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Concepteur ou rédacteur chargé d'adapter les messages publicitaires originaux à des environnements culturels, linguistiques et sociaux différents.

Équivalent étranger : copy adapter, adapter, copy adaptor, adaptor.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

adaptation aérodynamique

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Pour des conditions de vol déterminées, le fait d'améliorer au maximum le fonctionnement, le rendement, etc., d'une entrée d'air ou de tout autre élément influant sur les caractéristiques aérodynamiques.

Équivalent étranger : aerodynamic matching.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

adaptation à l'utilisateur

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : adaptation au client.

Définition : Adaptation d'un matériel fabriqué en série aux exigences particulières d'un usager.

Équivalent étranger : customization.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

adaptation au client

Domaine : Tous domaines.

Voir : adaptation à l'utilisateur.

ADN

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : acide désoxyribonucléique.

adobe, n.m.

Domaine : Bâtiment.

Définition :

1. Brique durcie au soleil, fabriquée à partir de terre essentiellement argileuse, délayée et mélangée à de la paille ou de l'herbe sèche hachée.

2. Par extension, matériau constitué par assemblage de briques de ce type.

Note : En Afrique, on utilise plutôt le terme « banco ».

Voir aussi : pisé.

Équivalent étranger : adobe brick, adobe.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

adresse informatique

Forme abrégée : adresse n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Caractère ou groupe de caractères ayant pour fonction de localiser une information dans une mémoire ou d'indiquer le destinataire d'un message.

Équivalent étranger : address.

(Source : arrêté du 27 août 1992)

aérodistorsion, n.f.

Domaine : Défense-Aérodynamique.

Définition : Déformation d'une structure sous l'influence des efforts aérodynamiques.

Équivalent étranger : aeroelastic distorsion.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

aéroélasticité, n.f.

Domaine : Défense-Aérodynamique.

Définition : Propriété qu'ont certains corps de reprendre, au moins partiellement, leur forme et leur volume primitifs quand la contrainte aérodynamique qui s'exerçait sur eux cesse d'agir.

Équivalent étranger : aero-elasticity.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

aérospatial, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition :

1. Qui a trait aux domaines aéronautique et spatial.

2. Qui est capable d'évoluer tant dans l'atmosphère terrestre que dans l'espace extra-atmosphérique.

Équivalent étranger : aerospace.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

affacturage, n.m.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Opération ou technique de gestion financière par laquelle, dans le cadre d'une convention, une entreprise gère les comptes clients d'entreprises en acquérant leurs créances, en assurant le recouvrement pour son propre compte et en supportant les pertes éventuelles sur des débiteurs insolvable.

Note : Une variante en est l'affacturage à forfait (appelé en anglais : forfeiting).

Équivalent étranger : factoring.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

affacturage à forfait

Domaine : Économie et finances.

Voir : affacturage.

affacturer, v.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Pratiquer l'affacturage.

Équivalent étranger : factor (to).

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

affactureur, n.m.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Entreprise pratiquant l'affacturage.

Équivalent étranger : factor.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

affaiblissement, n.m.

Domaine : Télécommunications.

Définition :

1. Diminution d'une puissance électrique, acoustique ou électromagnétique entre deux points.

2. Expression quantitative de cette diminution par le rapport, généralement en décibels, de la valeur en deux points d'une puissance ou d'une grandeur qui est liée à la puissance par une relation bien définie.

Note :

1. Par extension, le terme « affaiblissement » peut désigner le rapport des puissances dans une situation donnée et dans une situation de référence. Exemple : affaiblissement d'insertion.

2. Dans certains cas, l'affaiblissement est l'inverse du gain.

3. Le terme « affaiblissement » est conseillé, mais dans certaines techniques on utilise aussi le terme « atténuation ». En revanche, le terme « perte » est déconseillé dans ce sens, de même

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

que « perte d'insertion » au sens d'« affaiblissement d'insertion ». En anglais, le terme « loss » peut avoir le sens d'« affaiblissement » ou celui de « perte ».

Équivalent étranger : atténuation, loss.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

affichage, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Représentation d'un ensemble de données sur un écran.

Équivalent étranger : display.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

afficher, v.tr.

Domaine : Informatique.

Définition : Représenter des données sur un écran.

Note :

1. Exemple : afficher sur un écran, une console de visualisation.

2. On trouve aussi, dans une acception voisine, « visualiser ».

Équivalent étranger : display (to).

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

agence d'architecture

Domaine : Architecture.

Définition : Organisme dans lequel des architectes, ingénieurs, dessinateurs et représentants d'autres disciplines élaborent des projets architecturaux pour le compte de l'État, d'une collectivité territoriale ou du secteur privé.

Équivalent étranger : architectural studio office.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

agenouillement, n.m.

Domaine : Transport-Automobile.

Voir : baraquage.

agent intercalant

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Molécule capable de s'insérer entre les plateaux formés par les bases appariées d'un acide nucléique.

Équivalent étranger : intercalating agent.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

agroéquipement, n.m.

Domaine : Agriculture/Économie agricole.

Définition : Bien durable (essentiellement bâtiments et matériels) utilisé pour la production agricole et, éventuellement, la transformation de produits agricoles.

Équivalent étranger : agricultural equipment.

(Source : arrêté du 20 septembre 1993)

agro-industrie, n.f.

Domaine : Agriculture/Économie agricole.

Définition : Ensemble des activités industrielles visant à transformer des produits agricoles.

Équivalent étranger : agro-industry, agro-processing industry, agricultural industry, agro-food industry, factory farming.

(Source : arrêté du 20 septembre 1993)

aguichage, n.m.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Procédé publicitaire qui utilise l'aguiche.

Équivalent étranger : teasing.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

aguiche, n.f.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Phase initiale d'une campagne publicitaire se présentant sous forme d'énigme destinée à inciter et à maintenir l'attention du public.

Équivalent étranger : teaser.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

aide mutuelle

Domaine : Défense.

Synonyme : soutien logistique mutuel.

Définition : Fournitures de matériels ou prestations de services effectuées par un élément d'une armée ou d'une nation à une autre armée ou à une autre nation, éventuellement à titre onéreux.

Équivalent étranger : cross-servicing.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

aileron, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.

Définition : Dérive verticale d'un aéronef, située en bout d'aile.

Équivalent étranger : winglet.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

algorithmique, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Étude de la résolution de problèmes par la mise en œuvre de suites d'opérations élémentaires selon un processus défini aboutissant à une solution.

Équivalent étranger : algorithmics.

(Source : arrêté du 27 juin 1989)

alignement des pales

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Sur un hélicoptère, contrôle et réglage au sol des pales du ou des rotors de manière qu'elles soient toutes contenues dans le plan de rotation.

Équivalent étranger : tracking.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

allègement de régime

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : détarage n.m. (langage professionnel).

Définition : Choix des conditions de fonctionnement d'un matériel, largement en deçà des conditions limites, de façon à réduire les contraintes et augmenter ainsi la fiabilité et la durée de vie.

Note : On parle aussi de « réduction de charge ».

Équivalent étranger : derating.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

allocation conditionnelle

Domaine : Économie/Marché du travail.

Définition : Désigne, dans ce domaine, une aide publique fournie sous la condition, d'une part, que le bénéficiaire ait un comportement actif de recherche d'emploi ou, à défaut, suive une formation, et, d'autre part, qu'il ne refuse pas les propositions d'embauche qui lui sont faites.

Équivalent étranger : workfare.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

allotissement, n.m.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Opération qui consiste à entreposer des marchandises, par exemple à leur arrivée sur un aéroport, dans un ordre qui facilite leur reconnaissance par leur propriétaire et leur enlèvement une fois faites les formalités douanières.

Équivalent étranger : allotment.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

amarrage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Opération réalisée dans l'espace et destinée à rendre mécaniquement solidaires des engins spatiaux.

Note : L'antonyme d' « amarrage » est « désamarrage ».

Voir aussi : accostage.

Équivalent étranger : hard docking.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

amorçage aléatoire

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Déclenchement d'une synthèse d'acides nucléiques à l'aide d'amorces constituées d'un mélange d'oligonucléotides de séquences différentes.

Équivalent étranger : random priming.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

amorçage d'une tuyère

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Aérodynamique.

Définition : Établissement d'une vitesse d'écoulement sonique au col d'une tuyère, correspondant à un régime de fonctionnement stable couramment utilisé.

Voir aussi : blocage sonique.

Équivalent étranger : nozzle priming, priming.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

amorce, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Oligonucléotide qui, hybridé avec une matrice d'acide nucléique, permet à une polymérase de déclencher la synthèse du brin complémentaire.

Équivalent étranger : primer.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

amortisseur, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Dispositif mécanique, électrique, hydraulique ou pneumatique destiné à atténuer des chocs, des vibrations, un bruit, etc.

Voir aussi : amortisseur à fluide.

Équivalent étranger : damper.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

amortisseur à fluide

Domaine : Tous domaines.

Définition : Amortisseur fonctionnant par laminage d'un fluide à travers un piston.

Équivalent étranger : dash-pot.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

amortisseur de lacet

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Dispositif de stabilisation automatique atténuant les oscillations d'un aéronef autour de son axe vertical (axe de lacet).

Équivalent étranger : yaw damper.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

amortisseur de tangage

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Dispositif de stabilisation automatique atténuant les oscillations d'un aéronef autour

de l'axe de tangage.

Équivalent étranger : pitch damper.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

ampli-syntoniseur, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Élément de chaîne électro-acoustique intégrant simultanément la fonction de syntoniseur et celle d'amplificateur dans la gamme des fréquences audibles (audiofréquences).

Note : Le terme « ampli-tuner » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : receiver.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

amplificateur, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Séquence d'ADN amplifiant très fortement la transcription d'un ou plusieurs gènes situés en cis.

Note : L'amplificateur peut agir à de longues distances du gène et dans les deux orientations.

Équivalent étranger : enhancer.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

amplificateur de sonorisation

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Amplificateur de puissance destiné à la sonorisation d'un local ou d'un espace important.

Note : Le terme « amplificateur de public address » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : public address amplifier.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

amplification de gène

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Production in vivo de copies supplémentaires d'une séquence d'ADN ou d'une séquence extrachromosomique.

Équivalent étranger : gene amplification.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

amplification en chaîne par polymérase

Abréviation : ACP.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Procédé d'amplification exponentielle in vitro d'une séquence définie d'ADN, faisant intervenir des cycles successifs d'appariements d'oligonucléotides spécifiques et d'élongation à l'aide d'une polymérase.

Équivalent étranger : polymerase chain reaction (PCR).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

analyse d'image numérique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Technique faisant appel à des méthodes mathématico-statistiques qui permettent de révéler quantitativement des caractères utiles dans une image numérique.

Voir aussi : classification dirigée, classification non dirigée, classification semi-dirigée, partition d'image, segmentation d'image.

Équivalent étranger : digital image analysis.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

analyse d'objectif

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Étude simultanée des caractéristiques et des possibilités des systèmes d'armes disponibles, menée en vue d'estimer les dommages pouvant être causés par ces armes à tel ou tel objectif.

Équivalent étranger : target analysis.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

angle de dépression

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Angle défini par l'axe principal du faisceau radar et le plan horizontal de la plate-forme.

Note : Cet angle est complémentaire de l'angle d'irradiation.

Voir aussi : angle de dépression à l'horizon, angle d'inclinaison angle d'irradiation.

Équivalent étranger : angle of depression, depression angle.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

angle de dépression à l'horizon

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Angle que fait la direction de la visée sur l'horizon avec le plan horizontal de la station d'observation.

Équivalent étranger : dip angle.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

angle de prise de vue

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales

Définition : Angle entre la direction géocentrique et la direction du centre de champ dans l'espace-objet d'un capteur.

Équivalent étranger : viewing angle.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

angle d'inclinaison

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Angle défini par la verticale de la plate-forme et l'axe principal du capteur.

Note : Dans le cas du radar, cet axe principal est celui du faisceau radar et le terme « angle d'inclinaison » est synonyme du terme « angle d'irradiation ».

Voir aussi : angle de dépression.

Équivalent étranger : angle of tilt, tilt angle.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

angle d'irradiation

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Angle défini par la verticale de la plate-forme et l'axe principal du faisceau radar.

Note :

1. Cet angle est complémentaire de l'angle de dépression.

2. Les termes « angle d'éclairage » et « angle de visée », parfois utilisés, sont moins rigoureux.

Voir aussi : angle de dépression, angle d'inclinaison.

Équivalent étranger : illumination angle.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

animateur, -trice, n.

Domaine : Audiovisuel/Radio-Télévision.

Définition :

1. Personne chargée de préparer, de présenter, d'expliquer et de coordonner les divers éléments constitutifs d'une émission.

2. Personne qui passe de la musique, notamment de variétés, dans une réunion publique ou privée.

Note :

1. On parle d'animateur à propos des émissions de programmes, et de présentateur lorsqu'il s'agit d'informations.

2. Bien que le terme « disc-jockey », et son abréviation D.J., soient fréquemment utilisés, leur

emploi est déconseillé.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

annonceur, -euse, n.

Domaine : Sport.

Définition : Personne qui fait les annonces au cours d'une rencontre sportive.

Note : Il convient d'éviter les mots « speaker » et « speakerine ».

Équivalent étranger : announcer.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

annuaire électronique

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Définition : Service télématique permettant de consulter le fichier de l'annuaire téléphonique ou d'un répertoire analogue.

Équivalent étranger : electronic directory.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

antémémoire, n.f.

Domaine : Informatique.

Voir : mémoire d'accès rapide.

anticodon, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Triplet de nucléotides de l'ARNt lui permettant de former des liaisons avec le codon correspondant d'une molécule d'ARNm.

Équivalent étranger : anticodon.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

anticorps monoclonal

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Anticorps homogène produit par un clone de lymphocytes B descendant d'une seule et unique cellule mère et ne détectant généralement qu'un seul déterminant antigénique.

Note : On produit les anticorps monoclonaux en grand nombre grâce aux hybridomes.

Équivalent étranger : monoclonal antibody.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

antiripage, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Synonyme : compensation de force centripète.

Définition : Procédé destiné à compenser la tendance d'un bras de lecture à se rapprocher du centre du disque.

Note : Ce procédé n'est nécessaire que pour les bras de lecture phonographique non tangentiels.

Équivalent étranger : antiskating.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

antivortex, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Mécanique des fluides.

Définition : Dispositif utilisé pour éviter l'apparition de vortex ou en limiter les effets dans les réservoirs de liquide.

Équivalent étranger : antivortex.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

aperçu, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Défense/Transmissions.

Définition : Réaction de l'autorité destinataire signifiant qu'elle a bien reçu et compris un message.

Équivalent étranger : acknowledgment, ACK.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

aphélie, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Voir : apoastre.

apoapside, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Voir : apoastre.

apoastre, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Synonyme : apoapside n.f. ; apside supérieure.

Définition : Point de l'orbite d'un objet céleste gravitant autour d'un astre, pour lequel la distance des deux corps est maximale.

Note :

1. L'antonyme d'apoastre est « périastre ».

2. Dans le cas de la Terre, le terme spécifique est « apogée » ; dans le cas du Soleil, le terme spécifique est « aphélie ».

Voir aussi : périastre.

Équivalent étranger : apastron, apoapsis.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

apogée, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Voir : apoastre.

appareil de forage

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Ensemble des installations de forage.

Équivalent étranger : rig.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

appariement de formes

Domaine : Informatique.

Synonyme : filtrage n.m.

Définition : Mise en correspondance de formes selon un ensemble prédéfini de règles ou de critères.

Équivalent étranger : pattern matching.

(Source : arrêté du 27 juin 1989)

appui gravitationnel

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Effet du champ gravitationnel d'un corps céleste sur le vecteur vitesse d'un engin spatial ou d'un autre corps céleste passant à proximité.

Voir aussi : assistance gravitationnelle.

Équivalent étranger : swing-by.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

apside inférieure

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Voir : périastre.

apside supérieure

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Voir : apoastre.

aquaplanage, n.m.

Domaine : Défense-Transport.

Définition : Perte d'adhérence des roues d'un véhicule sur une surface mouillée due à la formation d'une pellicule d'eau entre les pneus et cette surface.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : Ce terme ne doit pas être confondu avec « hydroplanage » ou « navigation sur le redan d'un hydravion ».

Équivalent étranger : hydroplaning, aquaplaning.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

aquifère

Domaine : Hydrologie.

1. adj.

Définition : Qui contient de l'eau en partie mobilisable par gravité.

Note : Ce terme ne doit pas être employé dans le sens impropre de « relatif à l'eau ».

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

Équivalent étranger : aquifer.

2. n.m.

Définition : Couche ou massif solide, perméable, poreux, comportant une zone saturée, suffisamment conducteur d'eau souterraine pour permettre l'écoulement significatif d'une nappe souterraine et le captage de quantités d'eau appréciables.

Note : Ce terme ne doit pas être employé dans le sens impropre d'« eau souterraine ».

Équivalent étranger : water-bearing layer.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

architecture paysagère

Domaine : Architecture.

Définition : Composition architecturale donnée à un ensemble naturel.

Équivalent étranger : landscape architecture.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

ardoise électronique

Domaine : Informatique.

Définition : Ordinateur portatif sans clavier dans lequel on fait entrer les données par saisie directe sur l'écran.

Équivalent étranger : notepad computer.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

arme à implosion

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Arme nucléaire dans laquelle un élément de matière fissile à l'état sous-critique diminue brusquement de volume à la suite d'une compression qui l'amène à l'état surcritique, rendant ainsi possible une explosion.

Équivalent étranger : implosion weapon.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

armement, n.m.

Domaine : Transport/Transport aérien.

Voir : ravitaillement.

ARN, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : acide ribonucléique.

arrangeur, n.m.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Chef de file d'une facilité d'émission garantie ou d'un échange financier mettant en jeu un syndicat de banques ou d'organismes financiers.

Équivalent étranger : arrangeur.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

arrêt de jeu

Domaine : Sport.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Interruption du jeu, décidée ou constatée par l'arbitre, et dont la durée est reportée à la fin du temps réglementaire de la partie.

Note : Ce terme s'emploie souvent au pluriel, dans un sens métonymique. Exemple : jouer les arrêts de jeu.

Équivalent étranger : time-out.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

arrêt de poussée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Arrêt effectif, naturel ou provoqué, de la poussée d'un propulseur.

Équivalent étranger : thrust cut-off.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

arrêt d'urgence

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sûreté.

Définition : Action d'arrêter rapidement la réaction nucléaire dans un réacteur pour éviter une situation dangereuse ou en réduire les conséquences.

Équivalent étranger : emergency shutdown, scram.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

arrêt par épuisement

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Arrêt de la combustion dans un propulseur, dû à l'épuisement d'un ergol.

Équivalent étranger : burn-out.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

arrière-pays portuaire

Domaine : Transport/Transport maritime.

Définition : Zone d'influence et d'attraction économique d'un port.

Note : Dans l'usage, l'emploi du terme « arrière-pays » est fréquent.

Équivalent étranger : Hinterland (All).

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

arrière-plan (d'), loc. adj.

Domaine : Informatique.

Définition : Qualifie un traitement informatique non prioritaire qui est exécuté lorsque les ressources ne sont pas affectées à un programme en temps réel ou à des programmes prioritaires.

Équivalent étranger : background.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

arrondi, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Manœuvre de redressement d'un aéronef précédant généralement l'atterrissage.

Équivalent étranger : flare-out, flare.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

as, n.m.

Domaine : Sport/Tennis.

Définition : Balle de service réussie, l'adversaire n'ayant pu la toucher.

Note : On parle de service gagnant dans le cas où l'adversaire a touché la balle.

Équivalent admis : ace.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

assainissement agricole

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Évacuation des eaux, regroupées naturellement ou à la suite du drainage, jusqu'au réseau hydrographique naturel.

Note : Ce terme n'est pas synonyme de « drainage ».

Équivalent étranger : arterial drainage.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

assèchement, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

Définition : Disparition, par vaporisation, du film liquide, au contact d'une paroi chauffante refroidie par ce liquide.

Note : Cette notion de thermique s'applique aux réacteurs nucléaires à fluide caloporteur liquide.

Voir aussi : caléfaction, caloporteur.

Équivalent étranger : dryout.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

assemblage d'images

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : mosaïque d'images.

assiette, n.f.

Domaine : Marine.

Définition : Angle que fait l'axe longitudinal d'un bâtiment avec le plan horizontal.

Équivalent étranger : trim.

2. Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Angle que fait avec l'horizontale une ligne de référence longitudinale ou transversale liée à l'aéronef.

Voir aussi : compensation, équilibrage.

Équivalent étranger : trim.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

assiette nulle (en)

Domaine : Transport/Transport maritime.

Voir : sans différence.

assistance en escale

Domaine : Transport/Transport aérien.

Voir : service d'escale.

assistance gravitationnelle

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Utilisation de l'effet du champ gravitationnel d'un corps céleste sur le vecteur vitesse d'un engin spatial, lorsque la trajectoire a été prévue pour en tirer profit.

Voir aussi : appui gravitationnel.

Équivalent étranger : gravity assistance.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

astromobile, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Véhicule conçu pour se déplacer à la surface d'astres autres que la Terre.

Équivalent étranger : rover.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

astronaute, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : spatonaute n.m.

Définition : Membre de l'équipage d'un vaisseau spatial.

Note : On a tendance aujourd'hui à employer plus particulièrement « astronaute » pour désigner une personne qui voyage vers un astre, et « spatonaute » ou « cosmonaute » pour désigner une personne qui voyage, travaille dans l'espace.

Équivalent étranger : astronaut, cosmonaut.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

astronautique, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : spationautique n.f.

Définition : Science de la navigation dans l'espace.

Note : Le terme « astronautique » a été introduit en 1927 par Robert Esnault-Pelterie.

Équivalent étranger : astronautics, space navigation.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

astronef, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Appareil conçu pour évoluer dans l'espace.

Équivalent étranger : spacecraft.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

athermane, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Thermique.

Définition : Qualifie soit un matériau ou une structure qui ne transmet pas la chaleur dans certaines conditions, soit l'absence de transfert thermique entre un corps et un écoulement lorsqu'il n'y a pas d'échange de chaleur à travers la surface de séparation.

Équivalent étranger : athermanous.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

attaquant, n.m.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Personne physique ou morale qui prend l'initiative d'une offre publique sur les titres d'une société, conduite dans une logique exclusivement financière.

Équivalent étranger : raider.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

attaque à dose totale

Domaine : Défense.

Définition : Opérations chimiques n'impliquant pas une limitation de temps pour la mise en œuvre de la quantité de toxique requise.

Équivalent étranger : total dose attack.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

attelage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition :

1. Amarrage d'engins spatiaux dont l'un au moins est un véhicule destiné à remorquer les autres.

2. Dispositif servant à cette opération.

Note : L'emploi du terme « arrimage » est incorrect dans ce sens.

Équivalent étranger : docking unit, docking.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

attente (en), loc.

Domaine : Transport/Transport aérien.

1. Définition : Placé sur une liste d'attente.

Note : Exemple : un passager en attente. L'expression « en stand-by » ne doit pas être utilisée.

Équivalent étranger : standby.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

2. Définition : À qui on n'a pas donné l'autorisation d'entreprendre ou de poursuivre sa manœuvre.

Note : Exemple : un aéronef en attente. Le terme « holding » ne doit pas être utilisé en français.

Équivalent étranger : holding.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

atténuateur, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Bactériologie.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Séquence de l'ADN sur laquelle porte l'atténuation.

Équivalent étranger : attenuator.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

atténuation, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Bactériologie.

Définition : Système de contrôle de l'expression génique consistant en une interruption prématurée de la transcription d'un opéron de biosynthèse.

Note : L'atténuation a lieu en un site appelé atténuateur et aboutit à la formation d'ARN messagers incomplets.

Équivalent étranger : attenuation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

atterrir trop long (langage professionnel)

Domaine : Défense-Aéronautique.

Voir : déborder.

atterrissage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Action de poser un engin aérospatial sur le sol d'un astre.

Équivalent étranger : landing.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

atterrissage sur le ventre

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Atterrissage d'un aéronef, à caractère accidentel ou exceptionnel, le plus souvent dû à une défektivité du système de sortie du train.

Équivalent étranger : belly landing.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

aubette, n.f.

Domaine : Transport.

Définition : Abri aménagé aux points de départ ou d'arrêt d'un moyen de transport en commun.

Équivalent étranger : bus shelter.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

audioconférence, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Téléconférence dans laquelle les participants sont reliés par des circuits téléphoniques qui permettent la transmission de la parole et éventuellement d'autres signaux tels que ceux de télécopie ou de télécriture.

Équivalent étranger : audioconference.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

audiofréquence, n.f.

Abréviation : AF.

Domaine : Télécommunications.

Synonyme : fréquence audio.

Définition : Fréquence appartenant à la partie de la bande des fréquences audibles utilisée pour la transmission ou la reproduction des sons.

Note :

1. Les limites de la bande des audiofréquences dépendent du système de transmission ou de reproduction considéré, par exemple 300-3 400 Hz pour la téléphonie usuelle, jusqu'à 40-15 000 Hz pour des transmissions sonores de haute qualité.
2. Le terme « audiofréquence » ou « audio » qualifie également un organe électrique dont la bande passante est la bande des audiofréquences du système considéré.
3. Le terme « basse fréquence » et l'abréviation « BF » sont déconseillés dans ce sens.

Équivalent étranger : audiofrequency.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

audition publique

Domaine : Tous domaines.

Définition : Réunion de concertation de l'ensemble des personnes concernées par la réalisation d'un projet, afin d'en définir toutes les contraintes et de proposer des solutions pour en réduire les inconvénients et les nuisances.

Équivalent étranger : hearing.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

authentification, n.f.

Domaine : Défense/Transmissions.

Définition : Le fait de s'assurer, par une procédure conventionnelle, de la qualité de son correspondant.

Équivalent étranger : authentication.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

autocabrage, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Cabrage spontané d'un avion.

Équivalent étranger : pitch-up.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

autocaravane, n.f.

Domaine : Tourisme-Automobile.

Définition : Caravane autotractée ou véhicule automobile dont l'intérieur est équipé pour le séjour.

Note : Le terme « camping-car » ne doit pas être employé.

Voir aussi : caravane.

Équivalent étranger : motor-home, camping-car.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

autocaravane à cellule

Domaine : Tourisme-Automobile.

Définition : Autocaravane fabriquée sur la base d'un ensemble châssis-cabine par adjonction d'une cellule habitable.

Équivalent étranger : detachable motor caravan.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

autocaravane intégrale

Domaine : Tourisme-Automobile.

Définition : Autocaravane fabriquée sur la base d'un châssis nu entièrement carrossé.

Équivalent étranger : motor caravan.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

autocaravanier, -ère, n.

Domaine : Tourisme.

Définition :

1. Utilisateur d'une autocaravane.
2. Personne pratiquant le tourisme en autocaravane.

Note : On peut admettre l'usage adjectival du nom « autocaravanier ».

Équivalent étranger : caravaner, caravanner, trailerist.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

autocariste, n.

Domaine : Transport/Transport routier.

Définition : Entrepreneur ou entreprise de transport par autocar.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Équivalent étranger : motorcoach operator, bus operator.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

autoconsommation, n.f.

Domaine : Agriculture-Économie

Définition : Consommation de biens ou de services par celui qui les produit.

Équivalent étranger : self-consuming, home consumption.

(Source : arrêté du 20 septembre 1993)

autodirecteur, adj.

Domaine : Défense.

Définition : Se dit d'un dispositif de bord électromagnétique, optique ou acoustique, servant à guider automatiquement un missile ou une torpille vers l'objectif.

Note : Terme en usage dans les armées.

Équivalent étranger : homing head, seeker head.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

autofourniture, n.f.

Domaine : Agriculture/Économie agricole.

Définition : Utilisation dans une exploitation de certains de ses produits comme moyens de production.

(Source : arrêté du 20 septembre 1993)

autonome, adj.

Domaine : Informatique.

Définition : Se dit d'un matériel lorsqu'il fonctionne indépendamment de tout autre.

Équivalent étranger : off line, offline, off-line.

(Source : arrêté du 22 décembre 1983)

autoprotection, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Protection des régions internes d'un corps résultant de l'absorption des rayonnements dans les régions externes.

Équivalent étranger : self-shielding.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

autorégulation, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : régulation autogène.

Définition : Système de régulation où le produit d'un gène contrôle sa propre expression.

Équivalent étranger : autogeneous regulation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

autorisation, n.f.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Accord donné par le contrôle de la circulation aérienne à un pilote pour exécuter un vol, une phase de vol ou une manœuvre au sol dans des conditions déterminées.

Équivalent étranger : clearance.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

autorisation de mouvement

Domaine : Transport/Transport maritime-Transport aérien.

Voir : clairance.

autorité des transports maritimes

Domaine : Défense-Transport.

Définition : Agence civile de l'OTAN, activée en temps de guerre ou de crise, dont le rôle est de répartir le plus efficacement possible les navires marchands affectés à la flotte alliée de transport maritime dans le but d'assurer le soutien optimal de l'effort commun.

Équivalent étranger : defence shipping authority.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

avance rapide

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Défilement rapide d'un support d'enregistrement dans le sens de la lecture.

Voir aussi : retour rapide.

Équivalent étranger : fast forward.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

avers de pente en radar

Forme elliptique : avers de pente radar.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Partie du terrain faisant face au front d'onde.

Voir aussi : ombre de radar, revers de pente sous radar.

Équivalent étranger : radar foreslope.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

avion à flèche variable

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Avion dont la voilure peut pivoter en vol de façon à en faire varier la flèche dans certaines limites.

Équivalent étranger : variable-geometry aircraft, swing-wing aircraft.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

avion de transport régional

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Avion de transport destiné à des liaisons de courte distance.

Équivalent étranger : commuter.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

avion spatial

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Véhicule spatial réutilisable, généralement habité, pouvant regagner la Terre par ses propres moyens dans les conditions d'un aérodyne.

Voir aussi : véhicule transatmosphérique.

Équivalent étranger : aerospace plane.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

axénique, adj.

Domaine : Santé-Médecine.

Définition : Se dit d'un animal de laboratoire exempt de tous germes saprophytes ou pathogènes.

Équivalent étranger : germ-free.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

B

bactérie lysogène

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Bactérie portant un phage tempéré.

Note :

1. L'induction du phage tempéré peut conduire à la lyse de la bactérie lysogène.

2. Une bactérie lysogène peut produire des phages en dehors de toute nouvelle infection phagique.

Équivalent étranger : lysogenic bacteria, lysogen.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

bactériophage, n.m.

Forme abrégée : phage n.m.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Virus capable d'infecter une bactérie, de s'y multiplier et généralement de la lyser.

Note : Le terme « phage » est l'abréviation usuelle de « bactériophage ».

Équivalent étranger : defective phage, lysogenic phage.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

bail à cheptel

Domaine : Agriculture/Économie agricole.

Définition : Mode de faire-valoir dans lequel un agriculteur s'associe à une personne qui possède des animaux pour les élever.

Note : Les produits en résultant sont partagés selon les modalités d'un contrat.

Équivalent étranger : livestock lease.

(Source : arrêté du 20 septembre 1993)

bail à effet de levier

Domaine : Économie et finances-Transport.

Définition : Bail financier dont le rapport entre le traitement fiscal de l'amortissement du bien loué et son financement constitue l'effet de levier.

Voir aussi : bail financier.

Équivalent étranger : leverage lease.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

bail d'exploitation

Domaine : Économie et finances-Transport.

Définition : Bail permettant au preneur de disposer, pour son exploitation, de l'objet du bail pendant une période prédéterminée ; le loyer ne couvre pas entièrement l'amortissement et les intérêts financiers, le bien retournant au bailleur à l'issue du bail.

Note : Contrairement au bail financier, le bail d'exploitation ne comporte pas de clause de rachat.

Équivalent étranger : operating lease.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

bail financier

Domaine : Économie et finances-Transport.

Définition : Bail à usage professionnel de durée prédéterminée permettant au bailleur de recouvrer au moyen de loyers le coût de l'objet du bail, ainsi qu'un revenu pour son investissement, et donnant au preneur la possibilité de lever une option d'achat stipulée à son profit, mais dont la valeur n'est pas obligatoirement prévue à l'origine du bail.

Note : Le bail financier est une forme de crédit-bail tel que défini dans la législation française.

Équivalent étranger : financial lease.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

baladeur, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Appareil portatif de reproduction sonore et éventuellement d'enregistrement, muni d'un casque à écouteurs, que l'on peut utiliser en se déplaçant.

Note : Le terme « Walkman », qui est une marque déposée, ne doit pas être utilisé.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

baladeur radio

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Récepteur radio portatif muni d'un casque à écouteurs, que l'on peut utiliser en se déplaçant.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

balance, n.f.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Dispositif permettant d'ajuster les niveaux acoustiques de sortie des deux voies d'un ensemble stéréophonique.

Équivalent étranger : balance.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

balayage, n.m.

Domaine : Défense.

Définition : En technologie radar, exploration d'une zone à l'aide d'un faisceau électromagnétique.

Équivalent étranger : scanning.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

balayage en ligne

Domaine : Défense.

Définition : En technologie radar, exploration linéaire par un faisceau électromagnétique.

Équivalent étranger : line scanning.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

balise, n.f.

1. Domaine : Tous domaines.

Définition : Tout moyen de marquage d'un point de la surface terrestre.

Équivalent étranger : marker.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

2. Domaine : Transport/Transport routier.

Définition : Dispositif radioélectrique placé au sol permettant d'échanger avec des véhicules situés à courte distance des informations relatives au trafic routier.

Équivalent étranger : beacon.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

balise de ralliement

Domaine : Défense.

Définition : Radiophare de faible puissance servant à faciliter l'approche au radiocompas.

Équivalent étranger : locator.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

ballon-sonde, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ballon libre non habité, utilisé pour faire des mesures locales dans l'atmosphère.

Équivalent étranger : sounding balloon.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

bande d'atterrissage

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Portion de terrain rectangulaire aménagée pour le décollage et l'atterrissage des aéronefs et comprenant parfois une piste en dur.

Équivalent étranger : runway strip, air strip.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

bande de fréquences banalisée

Domaine : Télécommunications.

Synonyme : bande de fréquences publique.

Définition : Bande de fréquences mise à la disposition du public dans des conditions déterminées pour assurer, à titre privé et avec des émetteurs de faible puissance, des communications personnelles.

Note : Une telle bande ne doit pas être confondue avec celles qui sont utilisées par les radioamateurs.

Équivalent étranger : citizen's band (CB).

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

bande de fréquences publique

Domaine : Télécommunications.

Voir : bande de fréquences banalisée.

bande mère

Domaine : Audiovisuel/Vidéo.

Définition : Bande originale de montage.

Équivalent étranger : master.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

bande photographique

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : En aviation de reconnaissance, photographie aérienne d'une portion étroite de terrain.

Équivalent étranger : strip.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

bande transporteuse

Domaine : Bâtiment-Génie civil.

Définition : Bande mobile pour le transport des solides sur un chantier.

Équivalent étranger : belt conveyor.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

bande vidéo

Domaine : Audiovisuel/Télévision-Vidéo.

Définition : Bande magnétique servant à l'enregistrement des images et du son.

Équivalent étranger : video-tape.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

banque à domicile

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Ensemble des services bancaires accessibles immédiatement de chez soi sans qu'il soit besoin de se rendre dans une agence bancaire.

Équivalent étranger : home banking.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

banque de détail

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Ensemble des opérations bancaires de faible montant unitaire faites essentiellement avec les particuliers, les professions libérales et les petites entreprises.

Équivalent étranger : retail banking.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

banque de données

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble de données relatif à un domaine défini de connaissances et organisé pour être offert aux consultations d'utilisateurs.

Équivalent étranger : data bank.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

banque de gènes

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : banque génomique, gènes en batterie, génothèque.

Définition :

1. Banque de génotypes conservés le plus souvent sous forme de gamètes ou d'embryons.

2. Ensemble de fragments d'ADN clonés représentant le génome entier d'une cellule (banque génomique) ou les ADNc double brin correspondant à ses ARNm (banque d'ADNc).

Note :

1. Une banque peut être constituée de plasmides ou de phages recombinants.

2. Le terme « librairie de gènes », calqué sur l'anglais et formant faux sens, ne doit pas être utilisé en français.

Équivalent étranger : gene library, gene bank.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

banque d'entreprise

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Voir : service bancaire pour entreprises.

banque génomique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : banque de gènes.

banque universelle

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition :

1. Établissement de crédit qui offre tous les services bancaires à l'ensemble de sa clientèle.

2. Activité de l'établissement.

Équivalent étranger : 1. universal bank, universal banking. 2. global banking.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

baraquage, n.m.

Domaine : Transport-Automobile.

Synonyme : agenouillement n.m.

Définition : Dispositif permettant de modifier l'assiette d'un véhicule afin d'en faciliter l'accès.

Note : Le terme « baraquage » dérive du verbe « baraquer », qui désigne notamment la façon dont les dromadaires et les chameaux s'accroupissent pour faciliter la montée ou la descente des personnes et le chargement ou le déchargement des marchandises.

Équivalent étranger : kneeling.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

barbe, n.f.

Domaine : Défense-Métallurgie.

Synonyme : trichite n.f.

Définition : Filament monocristallin qui se développe à partir d'une surface métallique et dont la résistance à la rupture est très élevée.

Équivalent étranger : whisker.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

bardage, n.m.

Domaine : Bâtiment.

Définition : Partie d'ouvrage sensiblement verticale constituant à elle seule soit la séparation, soit un des éléments de cette séparation, des ambiances extérieure et intérieure.

Note : On distingue les bardages rapportés, qui sont des écrans disposés devant une paroi continue et les bardages-murs, qui constituent à eux seuls la séparation entre les ambiances extérieure et intérieure.

Équivalent étranger : siding.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

barre de commande

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Barre ou ensemble de tiges solidaires mobiles contenant une matière absorbant les neutrons et qui, suivant sa position dans le cœur d'un réacteur nucléaire, influe sur sa réactivité.

Note :

1. Elle est ainsi utilisée pour la commande de ce réacteur.

2. Dans le cas d'un ensemble de tiges solidaires, l'expression « grappe de commande » est aussi utilisée.

3. Le terme « barre de contrôle » est déconseillé.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Voir aussi : barre de pilotage.

Équivalent étranger : control rod.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

barre de dopage

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Barre de combustible insérée temporairement dans le cœur d'un réacteur nucléaire pour surmonter la baisse de réactivité due à la formation de poisons nucléaires dans le cœur.

Voir aussi : combustible nucléaire.

Équivalent étranger : booster rod.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

barre de pilotage

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Barre de commande utilisée pour les ajustements faibles et précis de la réactivité d'un réacteur nucléaire, ainsi que, parfois, pour agir sur la répartition du flux neutronique dans le cœur de ce réacteur.

Voir aussi : barre de commande.

Équivalent étranger : fine control rod, regulating rod.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

basculement, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Inclinaison progressive d'un véhicule spatial autour d'un axe quelconque.

Note :

1. Le basculement peut être utilisé pour modifier la direction du vecteur de poussée.

2. Dans le domaine économique, l'équivalent français de turn-over est « rotation ».

Équivalent étranger : turnover, turn-over.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

base de campagne

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Ensemble de réflexions qui permet de passer à la réalisation d'une campagne publicitaire.

Équivalent étranger : copy platform.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

base de connaissances

Domaine : Informatique.

Définition : Partie d'un système expert contenant l'ensemble des informations, en particulier des règles et des faits, qui constituent le domaine de compétence du système.

Équivalent étranger : knowledge base.

(Source : arrêté du 27 juin 1989)

base de lancement

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructure.

Définition : Lieu où sont réunis un ou plusieurs ensembles de lancement, des moyens logistiques et des installations permettant le suivi des premières phases de vol d'un véhicule aérospatial et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde.

Voir aussi : ensemble de lancement.

Équivalent étranger : range, launch base.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

bases (de l'économie)

Domaine : Économie.

Définition : Conditions générales de la santé d'une économie, définies notamment par référence à l'état de ses grands équilibres macroéconomiques et macrofinanciers.

Note : Il convient d'éviter le terme « fondamentaux » ou « fondamentaux ».

Équivalent étranger : fundamentals.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

batardeau, n.m.

Domaine : Génie civil.

Définition : Construction formant une retenue d'eau, afin d'assécher un terrain où l'on doit effectuer des travaux.

Équivalent étranger : cofferdam.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

bathymètre à lidar

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales/Métopologie.

Définition : Instrument destiné au mesurage de profondeurs sous-marines à l'aide d'un laser.

Équivalent étranger : lidar bathymeter.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

bâtiment industriel monovalent

Domaine : Architecture-Bâtiment.

Définition : Bâtiment conçu pour une destination précise, et non susceptible d'une utilisation différente.

Note : Exemples : centrale nucléaire, raffinerie de pétrole.

Équivalent étranger : single function industrial building.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

bâtiment industriel polyvalent

Domaine : Architecture-Bâtiment.

Définition : Bâtiment adaptable à plusieurs utilisations.

Équivalent étranger : multifunctional industrial building.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

batterie de gènes

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Groupe de gènes situés sur un même chromosome et codant pour des protéines ayant des structures voisines.

Équivalent étranger : gene cluster.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

bec à fente

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Système hypersustentateur de bord d'attaque de voilure qui, en position sortie, agit par un double effet de cambrure et de fente.

Équivalent étranger : slot.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

bec basculant

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Système hypersustentateur, implanté au bord d'attaque d'une voilure et qui, par le basculement de la partie avant du profil, permet de créer un effet de cambrure approprié.

Équivalent étranger : drooping leading edge, drooped nose.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

bêche d'ancrage

Domaine : Défense-Transport.

Définition : Dispositif permettant, par appui sur le sol, d'augmenter l'adhérence et la stabilité à l'arrêt des véhicules et engins.

Équivalent étranger : recoil-checking spade.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

bénéfice publicitaire

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Contribution évaluable de la publicité à l'amélioration de l'image de marque d'une société ou d'un produit.

Équivalent étranger : brand benefit acceptance.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

bibliothèque de cellules

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Collection de fonctions électroniques prédéfinies, sous forme de base de données informatisées, contenant des données relatives à la représentation graphique, aux résultats de simulation et à la topologie d'un circuit.

Note : Une bibliothèque de cellules se rapporte à une technologie donnée.

Équivalent étranger : cell library.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

bicylindre à plat (langage professionnel)

Domaine : Défense-Moteur thermique.

Définition : Moteur à explosion à deux cylindres opposés et à axes parallèles.

Note : De même : quadricylindre à plat (en anglais : flat-four), etc.

Équivalent étranger : flat-twin.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

biergol, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Voir : diergol.

billet à ordre

Domaine : Économie et finances/Banque-Monnaie.

Définition : Écrit par lequel un débiteur s'engage à payer, à une date déterminée, une certaine somme au bénéficiaire ou à son ordre.

Note : Le billet à ordre est négociable.

Équivalent étranger : promissory note.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

billet de trésorerie

Domaine : Économie et finances/Banque-Monnaie.

Définition : Billet au porteur négociable, émis par une entreprise autre qu'un établissement de crédit pour se procurer des capitaux à court terme.

Note :

1. Un établissement de crédit émet des certificats de dépôt (en anglais : « certificates of deposit » ou CD'S) dont la définition est identique.

2. Le terme « billet de trésorerie » ne doit pas être traduit en anglais par « treasury bill » (TB).

Équivalent étranger : commercial paper.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

billet ouvert

Domaine : Transport.

Définition : Billet permettant à un voyageur de fixer librement la date de son voyage.

Équivalent étranger : open ticket.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

bit, n.m.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Voir : élément binaire.

blanc, n.m.

Domaine : Défense.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Interruption périodique et très brève d'une émission de brouillage afin de contrôler l'émission de l'adversaire pour suivre ses variations de fréquence ou interrompre le brouillage en temps voulu.

Équivalent étranger : look-through.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

blindage, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Dispositif de protection interposé entre une source de rayonnement et une région déterminée.

Note : Pour les dispositifs simples, on utilise également le mot « écran ». Pour les dispositifs assurant la protection biologique ou thermique autour du cœur d'un réacteur nucléaire, on utilise le mot « bouclier ».

Voir aussi : bouclier, écran de protection.

Équivalent étranger : shield, shielding.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

blocage sonique

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Aérodynamique.

Définition : Régime de fonctionnement stable d'une tuyère, caractérisé par une vitesse d'écoulement au col égale à la vitesse du son.

Voir aussi : amorçage d'une tuyère.

Équivalent étranger : nozzling.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

bloc de départ

Domaine : Sport/Athlétisme.

Synonyme : cale de départ.

Définition : Instrument fixé au sol sur lequel le coureur cale ses pieds au départ, et destiné à lui assurer une meilleure propulsion lors de l'élan initial.

Équivalent étranger : starting block.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

bloc de poudre

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Bloc de propergol solide, coulé dans une enveloppe ou préformé, dont la forme est adaptée à une évolution déterminée de la surface de combustion.

Voir aussi : chargement.

Équivalent étranger : grain.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

bloc de poudre préformé

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pyrotechnie.

Définition : Bloc de poudre moulé préalablement au chargement.

Équivalent étranger : formed grain, pressed grain.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

bloc d'obturation de puits

Abréviation : BOP.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Ensemble de vannes placées sur la tête d'un puits en forage, destiné à maîtriser les éruptions.

Équivalent étranger : blowout preventer (BOP).

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

bobine de démarrage

Domaine : Défense-Moteur thermique.

Synonyme : survolteur n.m.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Bobine d'induction excitée par la batterie et destinée à fournir un courant de rupture permettant le démarrage d'un moteur à explosion.

Équivalent étranger : booster coil.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

bogue, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Défaut de conception ou de réalisation se manifestant par des anomalies de fonctionnement.

Voir aussi : déboguer.

Équivalent étranger : bug.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

bois, n.m.

Domaine : Sport/Golf.

Définition : Canne à tête arrondie.

Équivalent étranger : wood.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

boîte aux lettres

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Dans une messagerie électronique, espace de mémoire réservé à un abonné, dans lequel sont conservés les messages qui lui sont destinés et éventuellement les messages qu'il envoie.

Équivalent étranger : mail box.

(Source : arrêté du 27 août 1992)

bombe guidée

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Projectile largué d'un avion, non propulsé mais guidé.

Équivalent étranger : smart bomb, guided bomb.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

bombe orbitale

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Projectile contenant une charge explosive, chimique, etc., qui est satellisé avant d'être dirigé, par l'action de rétrofusées, vers l'objectif qui lui est assigné.

Équivalent étranger : fractional orbit bombardment system (FOBS).

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

bôme double

Domaine : Sport/Planche à voile.

Définition : Partie mobile du gréement, à double arceau, qui permet de manœuvrer la voile.

Équivalent étranger : wish, wishbone.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

bon à moyen terme négociable

Abréviation : BMTN.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Catégorie de titre de créance négociable d'une durée initiale supérieure à un an pouvant être émis sur le marché, sous réserve de certaines conditions réglementaires, par les établissements de crédit, les entreprises, les institutions de la CEE et les organisations internationales.

Équivalent étranger : medium term note (MTN).

(Source : arrêté du 11 février 1993)

bon d'échange

Forme abrégée : bon n.m.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Domaine : Tourisme.

Synonyme : coupon n.m.

Définition : Titre permettant d'obtenir des prestations ou des services payés d'avance ou non, notamment dans les hôtels et les restaurants (nuitées, hébergement, repas), ainsi que la location d'automobiles.

Équivalent étranger : voucher.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

bord (à), loc.

Domaine : Économie/Commerce international.

Définition : Se dit d'une marchandise prise en charge à bord du navire au port de déchargement.

Note : Le reste de la phrase précise le lieu de la prise en charge. Exemple : à bord Marseille.

Équivalent étranger : ex ship.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

bord à bord, loc.

Abréviation : BAB.

Domaine : Économie/Commerce international.

Définition : Se dit du prix entendu pour une marchandise mise à bord du navire et également reprise à bord, aux frais et aux risques des chargeurs ou des réceptionnaires.

Note : Une cotation donnée pour une ligne maritime sur la base BAB indique que toutes les manutentions sont à payer et à assurer en plus.

Équivalent étranger : free in and out (FIO).

(Source : arrêté du 18 février 1987)

bouchon de vapeur

Domaine : Défense-Moteur thermique.

Définition : Vapeur de carburant dont la présence dans une canalisation d'alimentation d'un moteur provoque l'arrêt ou la diminution du débit.

Équivalent étranger : vapor lock, air lock.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

boucle, n.f.

1. Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Figure de voltige aérienne dans laquelle l'avion décrit une boucle fermée dans un plan vertical.

Note : On dit aussi « looping ».

Équivalent étranger : loop.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

2. Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Dispositif permettant de faire circuler un fluide suivant un trajet fermé.

Voir aussi : boucle en pile, réacteur à n boucles.

Équivalent étranger : loop.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

3. Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition :

1. Séquence simple brin, repliée en épingle à cheveu, à l'extrémité d'un acide nucléique, par exemple dans un ARNt.

2. Lors de l'hybridation de deux brins issus de deux molécules différentes, séquence simple brin correspondant à une séquence non homologue.

Équivalent étranger : loop.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

boucle D

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Boucle d'ADN simple brin au sein d'une chaîne d'ADN en double brin.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : D est l'initiale de « désoxyribonucléique ».

Équivalent étranger : D loop.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

boucle en épingle à cheveux

Forme abrégée : épingle à cheveux.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : structure en épingle à cheveux.

Définition : Structure formée par l'appariement de deux régions complémentaires d'un même brin d'acide nucléique séparées par une courte boucle simple brin.

Équivalent étranger : hairpin loop.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

boucle en pile

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Boucle expérimentale dont la section d'essai est placée dans un réacteur nucléaire.

Voir aussi : boucle.

Équivalent étranger : in-pile loop.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

boucle R

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Boucle d'ADN simple brin formée d'une hybridation avec un ARN.

Note : R est l'initiale de « ribonucléique ».

Équivalent étranger : R loop.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

bouclier, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Blindage entourant le cœur d'un réacteur nucléaire.

Voir aussi : blindage, bouclier biologique, bouclier thermique.

Équivalent étranger : shield, shielding.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

bouclier biologique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Bouclier dont l'objet principal est de réduire les rayonnements ionisants à un niveau admissible du point de vue biologique.

Voir aussi : bouclier.

Équivalent étranger : biological shield, biological shielding.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

bouclier thermique

1. Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Bouclier destiné à assurer la protection thermique des régions externes au cœur par réduction du flux de rayonnements ionisants et du transfert de chaleur vers ces régions.

Voir aussi : bouclier.

Équivalent étranger : thermal shield, thermal shielding.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

2. Domaine : Sciences et techniques spatiales/Thermique.

Définition : Dispositif destiné à protéger une partie d'un engin spatial contre l'échauffement cinétique.

Note : Un bouclier thermique est constitué par un matériau isolant, un matériau ablatif ou la combinaison des deux.

Voir aussi : écran thermique, protection thermique, cône d'ablation.

Équivalent étranger : heat shield.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

bouffée de neutrons

Domaine : Ingénierie nucléaire/Neutronique.

Définition : En cinétique des réacteurs, émission intense et brève de neutrons due, le plus souvent, à la divergence rapide d'un milieu multiplicateur de neutrons.

Note : On trouve aussi, dans une acception voisine, « salve de neutrons ».

Équivalent étranger : neutron burst.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

boule de commande

Domaine : Informatique.

Définition : Boule qui, par rotation dans son logement, permet de déplacer sur un écran et d'en relever à volonté les coordonnées.

Équivalent étranger : trackball, rolling ball.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

bourdonnement, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Vibrations aéroélastiques de faible amplitude affectant la cellule d'un avion.

Équivalent étranger : buzz.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

bourse professionnelle

Domaine : Tourisme.

Synonyme : rencontre interprofessionnelle.

Définition : Manifestation permettant un échange d'informations ou des négociations entre professionnels d'un ou de plusieurs secteurs d'activité sur les problèmes les concernant.

Équivalent étranger : workshop.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

boutique hors taxes

Domaine : Transport-Économie.

Définition : Boutique où sont proposées à la vente des marchandises qui ne sont pas soumises au paiement de taxes.

Équivalent étranger : duty free shop.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

braquage de tuyère

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Opération consistant à orienter une tuyère de moteur-fusée afin d'agir sur la direction du vecteur poussée.

Voir aussi : tuyère orientable.

Équivalent étranger : nozzle gimbaling.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

bras tangentiel

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Bras de lecture d'un tourne-disque qui se déplace sans pivotement, de façon à maintenir le plan symétrique du lecteur tangent à l'axe du sillon.

Équivalent étranger : tangential arm.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

brèche, n.f.

1. Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : espace vide.

Définition : Absence d'un ou plusieurs nucléotides dans un des deux brins de l'ADN.

Équivalent étranger : gap.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

2. Domaine : Sport/Tennis.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Écart de deux jeux d'avance.

Note : Les expressions « faire la brèche » ou « créer la rupture » sont proposées en équivalent de « faire le break ». On peut aussi parler d'une balle de brèche, ou d'une balle de rupture.

Équivalent admis : break.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

brillant universel

Abréviation : BU.

Domaine : Économie et finances/Monnaie.

Définition : Monnaie de collection frappée dans les mêmes conditions que les pièces de monnaie courantes mais avec des matrices neuves.

Note : N'ayant pas circulé, elle conserve le brillant d'une pièce neuve.

Équivalent étranger : brilliant uncirculated.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

brin antisens

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Brin d'acide nucléique qui sert de matrice à une ARN polymérase pour la synthèse d'un ARN dont la séquence est complémentaire de celle de l'ARN portant l'information génétique.

Note : Il est préférable d'éviter l'emploi du terme « brin non codant » qui peut prêter à confusion.

Équivalent étranger : antisense strand, non coding strand.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

brin sens

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Brin d'acide nucléique dont la séquence est semblable à celle de l'ARN formé lors de la transcription, l'uracile de l'ARN correspondant à la thymine de l'ADN.

Note : Il est préférable d'éviter l'emploi du terme « brin codant » qui peut prêter à confusion.

Équivalent étranger : sense strand, coding strand.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

brissance, n.f.

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Aptitude d'un explosif à briser, sans bourrage préalable, tout corps solide mis à son contact.

Équivalent étranger : brissance.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

brouillage, n.m.

1. Domaine : Télécommunications.

Définition : Trouble apporté à la réception d'un signal utile par des phénomènes indésirables dus à la présence d'autres signaux ou de bruits se superposant à ce signal.

Note :

1. Le terme « interférence » ne doit pas être utilisé dans le sens de « brouillage ».

2. Un brouillage est dû à une perturbation électromagnétique ou à un signal brouilleur.

Équivalent étranger : interference.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

2. Domaine : Défense.

Définition : Émission, réémission ou réflexion de signaux électromagnétiques perturbant le fonctionnement de moyens de détection ou de radiocommunication.

Note : Le brouillage peut être délibéré ou accidentel.

Équivalent étranger : jam, jamming.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

brouilleur, n.m.

Domaine : Défense.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Émetteur radioélectrique destiné à produire un brouillage.

Voir aussi : brouillage.

Équivalent étranger : jammer.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

brûleur à double débit

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Brûleur de turbomachine possédant deux orifices d'admission de carburant et un seul orifice de sortie.

Note : Le terme « brûleur duplex » est déconseillé.

Équivalent étranger : duplex burner.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

bureau, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Délégation décentralisée d'une agence de presse, d'un journal ou d'un organisme de radiodiffusion ou de télévision.

Note : Le terme « desk » ne doit pas être employé en français.

Équivalent étranger : desk

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

bureau d'études techniques

Domaine : Architecture-Bâtiment.

Définition : Organisme dans lequel des ingénieurs et autres techniciens traitent les problèmes généraux ou spéciaux liés à une réalisation architecturale ou à une réalisation de génie civil.

Équivalent étranger : engineering and design department.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

bureau des dépêches

Domaine : Audiovisuel.

Synonyme : salle des dépêches.

Définition : Salle des téléscripteurs, du classement des dépêches et parfois de la documentation.

Note : Le terme « desk » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : desk.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

bureautique, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble des techniques et des moyens tendant à automatiser les activités de bureau et principalement le traitement et la communication de la parole, de l'écrit et de l'image.

Équivalent étranger : bureautics, office automation.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

bus, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Dispositif non bouclé destiné à assurer simultanément les transferts d'information entre différents sous-ensembles d'un système informatique selon des spécifications physiques et logiques communes.

Équivalent étranger : bus-bar, bus bar, bus.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

but, n.m.

Domaine : Sport/Ballon.

Définition :

1. Espace délimité par deux poteaux et une barre transversale dans lequel doit pénétrer le ballon.
2. Point marqué quand le ballon a pénétré dans le but.

Équivalent étranger : goal.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

C

cabestan, n.m.

Domaine : Sport/Voile.

Définition : Treuil destiné à étarquer les drisses ou à border les écoutes de voile.

Équivalent étranger : winch.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

cabine individuelle

Domaine : Transport/Transport maritime.

Voir : compartiment individuel.

câble coaxial

Domaine : Défense-Électricité.

Définition : Câble formé de deux conducteurs concentriques isolés, utilisé notamment pour l'alimentation électrique de certains types d'antennes.

Note : On dit aussi, substantivement, « un coaxial » (langage professionnel).

Équivalent étranger : feeder.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

câbliste, n.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Personne chargée de manipuler les câbles d'une caméra lors de ses déplacements dans une prise de vues.

Équivalent étranger : cableperson.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

cabrade, n.f.

Domaine : Santé-Médecine/Anesthésiologie.

Définition : Mouvement de redressement qu'esquisse le corps d'un sujet au début d'une anesthésie générale.

Équivalent étranger : bucking.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

cadeau publicitaire

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Objet de faible valeur distribué gratuitement pour promouvoir un produit ou une entreprise.

Équivalent étranger : giveaway.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

cadre, n.m.

Domaine : Informatique.

Synonyme : schéma n.m.

Définition : Structure de données permettant de décrire les connaissances relatives à une entité, sous forme d'un ensemble d'attributs et de procédures liées à ces attributs.

Équivalent étranger : frame.

(Source : arrêté du 27 juin 1989)

cadre de lecture

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Ordonnement des nucléotides en codon.

Note : Le cadre de lecture définit quel ensemble de trois nucléotides est lu comme codon. Il est déterminé par le codon d'initiation AUG et par le codon de terminaison.

Équivalent étranger : reading frame.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cadre ouvert de lecture

Domaine : Génétique moléculaire.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Séquence contenant une série de triplets codant pour les acides aminés, non interrompue par un codon de terminaison.

Note : Cette séquence est potentiellement traduisible en protéines.

Équivalent étranger : open reading frame (ORF).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cadreur, -euse, n.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma.

Synonyme : opérateur, -trice de prises de vues.

Définition : Responsable de la caméra et du cadrage des images, sous l'autorité du directeur de la photographie.

Équivalent étranger : camera person, camera operator.

(Source : arrêté du 18 février 1983)

cafétéria, n.f.

Domaine : Tourisme.

Définition : Lieu où l'on peut boire du café et diverses boissons ou prendre un repas léger.

Équivalent étranger : cafeteria.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

caisse mobile

Domaine : Transport/Transport terrestre.

Définition : Superstructure amovible d'un véhicule de transport routier ou ferroviaire dont les dimensions et certains dispositifs sont issus des normes routières.

Équivalent étranger : swap body.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

caisse profonde (langage professionnel)

Domaine : Marine/Construction navale.

Définition : Cale spécialement prévue pour le lest d'eau mais pouvant éventuellement recevoir des cargaisons liquides.

Équivalent étranger : deep tank.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

calculette, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Calculatrice électronique de petite dimension.

Équivalent étranger : pocket calculator.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

cale de départ

Domaine : Sport/Athlétisme.

Voir : bloc de départ.

caléfaction, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

Définition : Processus thermique caractérisé par un mauvais transfert de chaleur entre une paroi et un fluide, et qui résulte de la présence de vapeur.

Équivalent étranger : film boiling.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

calibrage, n.m.

Domaine : Physique-Métrologie.

Définition : Détermination de l'appartenance d'une mesure à une classe d'intensité comprise entre deux valeurs limites prédéterminées.

Note : Le terme « calibration » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : calibration.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

caloporteur

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

1. adj.

Définition : Se dit d'un fluide transportant de l'énergie thermique d'un système à un autre et notamment du fluide circulant dans le cœur d'un réacteur nucléaire pour en évacuer la chaleur.

Équivalent étranger : coolant.

2. n.m.

Définition : Fluide circulant dans le cœur d'un réacteur nucléaire pour en évacuer la chaleur.

Note : Dans cette acception, on dit aussi « réfrigérant ».

Équivalent étranger : coolant.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

caméscope, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Appareil portatif qui intègre dans le même boîtier une caméra électronique et un magnétoscope.

Note : Les termes « Camscope » et « Betacam », qui sont des marques déposées, ne doivent pas être employés.

Équivalent étranger : camrecorder, camcorder.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

campagne de combustion en réacteur

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Période de temps qui commence avec l'établissement de la criticité et se termine avec l'arrêt du réacteur.

Note : Le terme « campagne de combustible en réacteur » est utilisé dans le même sens.

Voir aussi : combustible nucléaire, combustion nucléaire.

Équivalent étranger : operating fuel cycle.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

campagne d'évaluation

Domaine : Marine/Pêches maritimes.

Définition : Opération d'évaluation de l'abondance des ressources, mettant en œuvre des navires de recherche, et faisant appel à des méthodes d'échantillonnage.

Équivalent étranger : survey.

(Source : arrêté du 28 novembre 1985)

canal, n.m.

Domaine : Défense-Télécommunications.

Définition : Bande de fréquences assignée à une émission radioélectrique à plusieurs voies associées.

Équivalent étranger : channel.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

canal banalisé

Abréviation : CB.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Partie de la bande de fréquences publique utilisée pour une radiocommunication particulière.

Équivalent étranger : citizens' band radio (CB).

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

canal de fréquences

Domaine : Télécommunications.

Définition : Partie du spectre des fréquences comprise entre deux fréquences spécifiées et destinée à être utilisée pour une transmission.

Note :

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

1. Un canal peut aussi être caractérisé par sa fréquence centrale et la largeur de bande associée, ou par toute indication équivalente.
2. Le mot « canal » peut être employé seul quand le contexte est tel qu'aucune confusion ne peut en résulter.

Équivalent étranger : frequency channel, channel.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

canal de radiofréquences

Domaine : Télécommunications.

Voir : canal radioélectrique.

canal radioélectrique

Forme abrégée : canal RF.

Domaine : Télécommunications.

Synonyme : radiocanal, canal de radiofréquences.

Définition : Canal de fréquences destiné à être occupé par une émission radioélectrique.

Note : Le terme « canal » peut être employé seul quand le contexte est tel qu'aucune confusion ne peut en résulter.

Équivalent étranger : radiofrequency channel, RF channel, channel.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

cantonement, n.m.

Domaine : Marine/Pêches maritimes.

Définition : Zone délimitée dans laquelle la capture d'espèces marines est soit interdite, soit limitée dans le temps ou réservée à certains engins, en vue d'une meilleure gestion des ressources halieutiques.

Note : Ce terme ne doit pas être confondu avec « réserve », qui désigne une zone constamment interdite.

Équivalent étranger : box.

(Source : arrêté du 28 novembre 1985)

capacité d'emport

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Masse maximale de charge utile qu'un lanceur peut placer sur une orbite déterminée.

Voir aussi : volume sous coiffe.

Équivalent étranger : throw weight.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

capital-risque, n.m.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Investissement à risques assorti de gains potentiels élevés, consistant en prises de participations dans des entreprises œuvrant en principe dans les techniques de pointe, les idées nouvelles et sur les marchés risqués et réalisé notamment par des sociétés spécialisées, dites sociétés de capital-risque.

Équivalent étranger : venture capital.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

capitaux flottants

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Capitaux en quête de placements permettant la meilleure rentabilité à court terme quels que soient la place financière, la monnaie et le placement.

Note : On dit aussi, en période de crise, « capitaux fébriles ».

Équivalent étranger : hot money.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

captage, n.m.

Domaine : Hydrologie.

Définition : Toute action et tout ouvrage destinés à intercepter et éliminer l'excès d'eau externe

provoquant des engorgements localisés.

Note :

1. Cet objectif peut se conjuguer avec l'extraction d'eau souterraine à des fins d'utilisation (usage domestique, irrigation).

2. « Captation », terme vieilli, est à éviter dans ce sens.

Équivalent étranger : catch system, diversion system.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

capteur, n.m.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Instrument qui recueille de l'énergie radiative provenant de la scène visée et délivre un signal électrique correspondant et mesurable.

Note :

1. Par assimilation et bien qu'elle ne délivre pas de signal électrique, on considère la chambre photographique comme un capteur.

2. Le terme « capteur » est parfois utilisé à tort pour désigner le détecteur.

Voir aussi : détecteur.

Équivalent étranger : sensor, transducer.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

capteur actif

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Capteur auquel est incorporé ou associé un émetteur qui irradie la scène dans la bande spectrale du récepteur.

Note : Le radar et le lidar sont des exemples de capteurs actifs.

Équivalent étranger : active sensor.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

capteur de luminescence

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Capteur actif dans lequel la réception a lieu dans une bande spectrale distincte de celle de l'émission.

Équivalent étranger : luminescence sensor.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

capteur d'orientation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage-Stabilisation.

Définition : Appareil qui mesure des angles ou des vitesses angulaires de déplacement entre les axes d'un engin spatial et des axes de référence.

Note :

1. Selon la nature des grandeurs mesurées, on distingue notamment : les capteurs gyroscopiques, les capteurs optiques tels que les capteurs d'horizon, les capteurs solaires, les capteurs stellaires.

2. On trouve aussi « capteur d'attitude », qui n'est pas recommandé.

Équivalent étranger : attitude sensor.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

capteur en peigne

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Capteur dont le détecteur est constitué par de nombreuses cellules détectrices alignées qui reçoivent simultanément l'énergie radiative en provenance de la scène.

Note : Le balayage selon une direction orthogonale à l'alignement des cellules détectrices peut être réalisé par le déplacement du vecteur ou, par exemple, dans le cas d'une plate-forme d'observation géostationnaire, être fourni par un séquenceur incorporé au capteur.

Voir aussi : scène.

Équivalent étranger : push broom sensor.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

capteur passif

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Capteur qui reçoit une énergie émise sans que lui-même irradie la scène.

Note : Un appareil photographique sans flash est un capteur passif.

Voir aussi : scène.

Équivalent étranger : passive sensor.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

capteur solaire

Domaine : Bâtiment.

Définition : Dispositif qui reçoit le rayonnement solaire et en transforme l'énergie en chaleur qu'il transmet par l'intermédiaire d'un fluide caloporteur.

Équivalent étranger : solar collector.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

capture, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Processus par lequel un corps céleste qui passe au voisinage d'un astre est retenu dans la gravisphère de ce dernier.

Note : La capture se traduit par la satellisation ou la chute de l'objet céleste sur l'astre.

Équivalent étranger : capture.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

caractérisation, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Vérification de la conformité d'un produit à ses spécifications au moyen d'un ensemble de tests physiques ou électriques.

Équivalent étranger : characterization.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

caravane, n.f.

Domaine : Tourisme-Transport

Définition : Véhicule ou élément de véhicule qui, équipé pour le séjour ou l'exercice d'une activité, conserve en permanence les moyens de mobilité lui permettant d'être déplacé par simple traction.

Équivalent étranger : caravan (GB), trailer (EU).

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

caravanier, -ère, n.

Domaine : Tourisme.

Définition :

1. Utilisateur d'une caravane.

2. Personne pratiquant le tourisme en caravane.

Note : On peut admettre l'usage adjectival du terme caravanier.

Équivalent étranger : caravaner (GB), camper (EU).

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

carburéacteur, n.m.

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Combustible pour moteur à réaction.

Équivalent étranger : jet fuel.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

cardaner, v.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Construction mécanique.

Définition : Inclure un cardan dans un dispositif mécanique.

Équivalent étranger : gimbal (to).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

cardial, adj.

Domaine : Santé-Médecine.

Définition : Qui se rapporte au cardia.

Équivalent étranger : cardiac.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

carneau, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructure.

Définition : Tranchée servant, sur un banc d'essai ou une aire de lancement, à canaliser le jet des gaz brûlés.

Équivalent étranger : flame exhaust, flame trench, flue.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

carte de restriction

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : carte physique.

Définition : Représentation graphique de la localisation des sites de restriction sur une molécule d'ADN.

Équivalent étranger : restriction map, physical map.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

carte génétique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Représentation graphique de la position des gènes les uns par rapport aux autres sur un génome.

Équivalent étranger : genetic map.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

carte photographique

Forme elliptique : photcarte n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Iconocarte dont le fond est constitué par une photographie, un assemblage ou une mosaïque de photographies du terrain, aériennes ou spatiales.

Voir aussi : photoplan.

Équivalent étranger : photomap.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

carte physique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : carte de restriction.

carte satellite

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Carte obtenue à partir de données recueillies par les satellites d'observation de la Terre, combinées éventuellement avec des éléments tirés de cartes au trait existantes.

Note : Ce terme peut s'appliquer à des cartes d'autres planètes et satellites naturels, obtenues dans les mêmes conditions.

Équivalent étranger : satellite image map, space map.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

carte spectrale

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Carte établie à partir de radiométries, qui représente, en vue d'une exploitation thématique, des propriétés de la scène.

Équivalent étranger : spectral map.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

cartographie de gènes

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Établissement d'une carte génétique.

Équivalent étranger : gene mapping.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cartographie de restriction

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Établissement d'une carte de restriction.

Équivalent étranger : restriction mapping.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cartographie S 1

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Cartographie d'un brin d'acide nucléique par hybridation avec un brin complémentaire suivie d'une digestion par la nucléase S 1.

Note :

1. Le terme « S 1 mapping » ne doit pas être utilisé en français.

2. La nucléase S 1 ne coupe que les régions d'acide nucléique monocaténaire.

Équivalent étranger : S 1 mapping.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

carton publicitaire

Forme abrégée : carton, n.m.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Matériel publicitaire destiné à la vitrine ou à l'étalage.

Équivalent étranger : display.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

cartouche de référence

Domaine : Défense/Cartographie.

Définition : Cadre d'identification d'une carte placé dans la marge et contenant la désignation de série, le numéro de la feuille et le numéro d'édition sous une forme convenue.

Équivalent étranger : reference box.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

cassure d'un brin

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : césure, coupure simple brin.

Définition : Coupure d'une liaison phosphodiester entre deux nucléotides adjacents sur un des deux brins d'acide nucléique.

Équivalent étranger : nick.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

catergol, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Monergol dont la réaction exothermique exige la présence d'un catalyseur.

Équivalent étranger : catergol.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

cavalier de jonction

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Structures.

Définition : Élément mécanique en forme de U, qui sert à l'assemblage permanent de deux ensembles ou sous-ensembles d'un engin spatial.

Équivalent étranger : staple.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

cébiste, n.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Utilisateur de canaux banalisés dans une bande de fréquences publique.

Note :

1. Il ne faut pas confondre « cébiste » et « radioamateur ».

2. Le terme « cibiste » est déconseillé.

Équivalent étranger : CB user.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

céderom, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Disque optique numérique à usage principalement informatique.

Équivalent étranger : CD-ROM (Compact Disk-Read Only Memory).

(Source : arrêté du 27 juin 1989)

cellule assistante

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Cellule nécessaire au développement ou à l'expression d'une autre cellule ou d'un virus.

Équivalent étranger : helper cell.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cellule détectrice

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales

Définition : Cellule destinée à mesurer ou détecter l'énergie venant d'un objet.

Note : À cette cellule est associée la notion de champ de visée instantanée de l'instrument qui la contient.

Équivalent étranger : detector cell.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

cellule hôte

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Cellule hébergeant un matériel génétique étranger apporté par un virus, un plasmide, un ADN recombiné in vitro, ou une cellule entière.

Équivalent étranger : host cell.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

centrale aérodynamique

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Calculateur de bord qui centralise les données brutes fournies par des capteurs aérodynamiques, par exemple sur les pressions, les températures, et les transforme en informations utilisables directement dans le système de pilotage et de navigation de l'aéronef.

Équivalent étranger : air data computer.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

centrale à inertie

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Guidage.

Voir : centrale inertielle.

centrale d'orientation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Guidage.

Définition : Ensemble regroupant les appareils qui servent à déterminer l'orientation d'un engin spatial en vue de la corriger.

Note : On trouve aussi « centrale d'attitude », qui n'est pas recommandé.

Équivalent étranger : attitude control system.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

centrale inertielle

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Guidage.

Synonyme : centrale à inertie.

Définition : Ensemble de précision comportant des capteurs d'accélération et de vitesse angulaire et calculant en temps réel, à partir des composantes de l'accélération, l'évolution du vecteur vitesse et de la position du véhicule à bord duquel il est installé.

Équivalent étranger : inertial unit, inertial platform, inertial measurement unit (IMU).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

centre automobile

Forme abrégée : centre auto.

Domaine : Économie.

Définition : Magasin qui offre à la vente tout ce qui a rapport à l'automobile.

Note : Le pluriel de « centre auto » est « centres auto ».

Équivalent étranger : autocenter.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

centre d'affaires international

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Lieu qui regroupe des prestations de services destinées à faciliter les échanges internationaux.

Équivalent étranger : world trade center.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

centre de conception

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Service équipé en matériels et logiciels spécialisés dans la conception de composants.

Note : Un centre de conception peut proposer une assistance et des conseils à ses utilisateurs, et parfois la formation aux différentes techniques de conception de circuits.

Équivalent étranger : design centre.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

centre de diffusion

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : unité de fabrication initiale.

centre de lancement

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructure.

Définition : Proche de l'aire de lancement, installation en général protégée contre les effets d'une explosion ou d'un impact d'où sont dirigées les opérations propres à un véhicules aérospatial jusqu'à son lancement.

Voir aussi : ensemble de lancement.

Équivalent étranger : firing room, blockhouse.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

centre de ligne

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Pixel central sur une ligne de l'image.

Note : Sur une image brute obtenue en visée oblique, le pixel central ne correspond pas au milieu de la ligne observée au sol, notamment à cause de l'effet panoramique et de la courbure de la Terre.

Voir aussi : pixel, visée oblique.

Équivalent étranger : line center.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

centre de magasins d'usine

Abréviation : CMU.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Lieu où sont regroupés plusieurs magasins d'usine.

Équivalent étranger : factory outlet center.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

centre de scène

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Tache élémentaire correspondant au centre de la ligne centrale d'une image brute.

Équivalent étranger : scene center.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

cercle roulant

Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : cercle tournant.

Définition : Modèle proposé pour le mécanisme de réplication de certains acides nucléiques.

Note : Ce mécanisme implique la formation d'une matrice circulaire de réplication.

Équivalent étranger : rolling circle.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cercle tournant

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : cercle roulant.

cession-bail

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Technique de financement par laquelle un établissement de crédit spécialisé achète à un utilisateur un bien et le lui remet aussitôt à disposition en vertu d'un contrat de crédit-bail à l'issue duquel l'utilisateur locataire peut, en levant l'option d'achat stipulée à son profit, redevenir propriétaire du bien.

Note :

1. Dans certains domaines particuliers, notamment celui des transports, les contrats de cession-bail peuvent ne pas comporter d'option d'achat.

2. Pluriel : cessions-bail.

Voir aussi : location avec option d'achat.

Équivalent étranger : lease back.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

césure

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : cassure d'un brin.

chaîne de pilotage

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Ensemble d'équipements qui assure les opérations de pilotage d'un engin aérospatial en vue de lui imposer la trajectoire et l'altitude voulues.

Équivalent étranger : flight control system.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

chaîne pyrotechnique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pyrotechnie.

Définition :

1. Ensemble d'éléments pyrotechniques se commandant les uns les autres.

2 Par extension, chaîne comportant un ou plusieurs éléments pyrotechniques.

Équivalent étranger : pyrotechnic chain.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

chalandage de firmes d'audit (langage professionnel)

Domaine : Économie et finances/Comptabilité.

Définition :

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

1. Recherche systématique de la firme d'audit susceptible d'être d'accord avec les options comptables souhaitées par la direction d'une société.

2. Mise en concurrence des firmes sur des critères de ce type.

Équivalent étranger : opinion shopping.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

chalandage fiscal (langage professionnel)

Domaine : Économie et finances/Fiscalité.

Définition : Recherche systématique des conventions fiscales internationales offrant les meilleures possibilités de réduire la charge globale d'impôt.

Note : Cette pratique conduit les groupes à adopter des implantations et des structures juridiques en fonction de cet objectif.

Équivalent étranger : treaty shopping.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

challenger, n.m.

Domaine : Sport.

Synonyme : défi n.m.

Définition :

1. Épreuve sportive au cours de laquelle le détenteur d'un titre est l'objet d'un défi.

2. Par extension, trophée récompensant le vainqueur ou les vainqueurs de certaines épreuves.

Note :

1. Ce terme ne doit pas se prononcer à l'anglaise.

2. L'orthographe de l'ancien français « challenger » est recommandée en place de celle de l'anglais « challenge ».

Équivalent étranger : challenge.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

challengeur, -euse, n.

Domaine : Sport.

Synonyme : défieur, -euse n.

Définition : Personne qui lance un défi au tenant d'un titre.

Note : Ce terme ne doit pas se prononcer à l'anglaise.

Équivalent étranger : challenger.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

chambre de combustion

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Enceinte dans laquelle se produit une combustion entre ergols.

Note : Dans un moteur à propergol solide, la chambre est constituée par le propulseur lui-même.

Voir aussi : foyer.

Équivalent étranger : combustion chamber.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

chambre de compensation

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Organisme chargé d'assurer la compensation des soldes créditeurs entre banques.

Note :

1. Dans la plupart des pays, y compris la France, seuls y participent directement les principaux établissements, les autres établissements s'y faisant représenter par l'un d'eux.

2. Pour les marchés à terme d'instruments financiers et de marchandises, les organismes de compensation sont chargés d'assurer la correspondance entre les positions débitrices et créditrices des différents intervenants, de compenser les soldes et de s'assurer du versement des appels de dépôts de garantie et de marges.

Équivalent étranger : clearing house.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

chambre multibande

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Chambre photographique qui permet d'enregistrer simultanément l'image d'une scène dans différentes bandes spectrales.

Équivalent étranger : multiband camera, multispectral band.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

chandelle, n.f.

Domaine : Sport/Rugby.

Définition : Coup de pied botté à suivre par-dessus la défense adverse.

Équivalent étranger : up-and-under.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

chapeau, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : coiffe.

charge hydraulique

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Quantité d'énergie d'un liquide.

Note : Ce terme ne doit pas être confondu avec « hauteur piézométrique ».

Voir aussi : gradient hydraulique.

Équivalent étranger : hydraulic head, total head.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

charge offerte

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Charge maximale qu'un avion peut transporter sur une distance déterminée.

Équivalent étranger : allowable load.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

charge sous élingue

Domaine : Défense/Logistique-Opérations.

Définition : En hélicoptage, toute charge suspendue sous le fuselage d'un hélicoptère.

Équivalent étranger : underslung load.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

charge utile

1. Domaine : Défense-Transport.

Définition : Masse pour le transport de laquelle a été spécialement conçu un véhicule.

Équivalent étranger : payload.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

2. Domaine : Sciences et techniques spatiales/Équipements-Véhicules spatiaux.

Définition : Élément ou ensemble d'éléments que transporte un véhicule aérospatial ou spatial tel qu'un lanceur ou un satellite, et qui est destiné à remplir une mission déterminée.

Équivalent étranger : payload.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

chargement, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pyrotechnie.

Définition :

1. Opération qui consiste à remplir de propergol une enveloppe de propulseur à poudre.

2. Propergol contenu dans l'enveloppe d'un propulseur à poudre.

Voir aussi : bloc de poudre.

Équivalent étranger : loading, filling.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

chargement par coulée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pyrotechnie.

Définition : Moulage d'un propergol solide dans l'enveloppe d'un propulseur.

Équivalent étranger : casting.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

chargeuse, n.f.

Domaine : Bâtiment-Génie civil/Engins.

Définition : Engin automoteur équipé à l'avant d'un godet relevable et servant à soulever, à déplacer des matériaux.

Équivalent étranger : loader.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

chargeuse-pelleteuse, n.f.

Domaine : Bâtiment-Génie civil/Engins.

Définition : Engin automoteur comportant à l'avant un équipement de chargeuse, et à l'arrière un équipement de pelle.

Note : Le terme « back-hoe » ne doit pas être utilisé en français.

Équivalent étranger : back-hoe loader.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

chariot, n.m.

Domaine : Sport/Golf.

Définition : Support mobile destiné à transporter le sac d'un joueur.

Équivalent étranger : trolley.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

châssis-support, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Bâti destiné à recevoir un matériel, de transmission par exemple.

Équivalent étranger : mounting.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

chatoiement, n.m.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Ensemble de petites taches rapidement fluctuantes qui apparaissent dans la texturation instantanée d'une image, dû soit à l'observation à l'aide d'un faisceau cohérent d'une cible présentant des irrégularités à l'échelle de la longueur d'onde, soit à la propagation d'un faisceau cohérent dans une atmosphère caractérisée par des variations aléatoires d'indice de réfraction.

Note : Pour les sources ponctuelles (par exemple des étoiles), le terme « tavelure » est acceptable pour décrire l'aspect des images obtenues en instantané.

Voir aussi : fouillis de mer.

Équivalent étranger : speckle.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

chaud, adj.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Se dit d'un local ou d'une installation contenant ou pouvant contenir des matières fortement radioactives.

Équivalent étranger : hot.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

chaudière nucléaire

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Chaudière dans laquelle la source de chaleur est un réacteur nucléaire.

Note : L'ensemble des systèmes compris dans la chaudière est à préciser cas par cas, en tant que de besoin.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Voir aussi : chaufferie nucléaire embarquée.

Équivalent étranger : nuclear steam supply system (NSSS).

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

chaufferie nucléaire embarquée

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Nom donné aux chaudières nucléaires montées sur des bâtiments de la marine.

Voir aussi : chaudière nucléaire.

Équivalent étranger : nuclear steam supply system (NSSS).

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

chaussette, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Tube étanche fermé à une extrémité permettant d'introduire un objet dans un milieu, sans contact direct.

Voir aussi : doigt de gant.

Équivalent étranger : thimble.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

chemin au limbe

Domaine : Physique de l'atmosphère-Optique.

Définition : Chemin optique associé à un trajet de sondage au limbe.

Voir aussi : méthode des pelures d'oignon, sondeur au limbe, trajet de sondage au limbe.

Équivalent anglais : limb path.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

chromosome minuscule double

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Fragment d'ADN extrachromosomique instable dépourvu de centromère.

Note :

1. Les chromosomes minuscules doubles n'ont été décrits que chez les eucaryotes.

2. Les termes « double minute chromosome » et « chromosome double minute » ne doivent pas être utilisés en français.

Équivalent étranger : double minute chromosome.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

chronologie de lancement

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Succession minutée des opérations et événements d'un lancement.

Note : La chronologie de lancement comprend le compte à rebours et le compte positif.

Équivalent étranger : launch timetable.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

ciné-parc, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma.

Définition : Cinéma de plein air où le spectateur assiste à la projection assis dans sa voiture.

Équivalent étranger : drive-in cinema.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

circuit d'alimentation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Ensemble des tuyauteries, vannes et dispositifs de sécurité assurant l'alimentation d'un moteur.

Voir aussi : gaz de chasse.

Équivalent étranger : feed system, fuel system.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

circuit de télécommunication

Domaine : Télécommunications.

Définition : Ensemble de deux voies de transmission associées pour assurer, entre deux points, une transmission dans les deux sens.

Note :

1. Un circuit de télécommunication peut être qualifié en fonction de la nature ou des caractéristiques des signaux échangés. Exemples : circuit téléphonique, circuit télégraphique, circuit de données, circuit numérique.
2. Si la nature de la télécommunication est unilatérale, par exemple pour la transmission de la télévision à grande distance, on utilise parfois le terme « circuit » pour désigner la voie de transmission unique employée, mais cet usage est déconseillé.
3. En téléphonie, le terme « circuit téléphonique » désigne en général d'une façon restrictive un circuit de télécommunication reliant deux centres de commutation sans commutation intermédiaire.
4. Le terme « circuit » peut être employé seul quand le contexte est tel qu'aucune confusion ne peut en résulter, par exemple avec le terme circuit électrique.

Équivalent étranger : telecommunication circuit, circuit.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

circuit intégré à application spécifique

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : circuit intégré spécifique.

circuit intégré à la demande

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : circuit intégré sur mesure.

circuit intégré précaractérisé

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Circuit intégré dont la conception est fondée sur l'utilisation d'une bibliothèque de cellules dont les éléments ont été préalablement caractérisés.

Note : Les termes « circuit précaractérisé » ou « caractérisé » sont, dans l'usage, les formes abrégées de « circuit intégré précaractérisé ».

Équivalent étranger : cell based circuit, cell based, standard cell.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

circuit intégré prédiffusé

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Circuit intégré dont la conception est fondée sur l'utilisation de réseaux de cellules dont les éléments ont été préalablement diffusés et dont seule l'interconnexion reste à réaliser.

Note :

1. Le terme « circuit prédiffusé » ou « prédiffusé » sont, dans l'usage, les formes abrégées de « circuit intégré prédiffusé ».
2. En anglais, le terme « gate array » désigne les seuls circuits prédiffusés numériques.

Équivalent étranger : diffusion cell array, gate array.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

circuit intégré prédiffusé programmable

Forme abrégée : prédiffusé programmable.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Réseau logique programmable électriquement chez le client final.

Équivalent étranger : field programmable gate array (FPGA).

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

circuit intégré semi-personnalisé

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Circuit intégré dont la conception est fondée sur l'utilisation de blocs prédéfinis ou

préconstruits.

Note :

1. La notion de « circuit semi-personnalisé » peut s'appliquer à un circuit précaractérisé ou à un circuit prédiffusé.
2. Les termes « circuit semi-personnalisé » ou « semi-personnalisé » sont, dans l'usage, les formes abrégées de « circuit intégré semi-personnalisé ».
3. Le terme « circuit semi-custom » est à éviter en français.

Équivalent étranger : semi-custom circuit.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

circuit intégré spécifique

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Circuit intégré conçu et réalisé pour exécuter les fonctions contenues dans un cahier des charges défini pour une application donnée.

Note :

1. Le terme « circuit intégré spécifique » est une forme abrégée de « circuit intégré à application spécifique ».
2. On peut parler dans l'usage de « circuit spécifique ».

Équivalent étranger : application specific integrated circuit (ASIC).

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

circuit intégré spécifique à un client

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Circuit intégré spécifique conçu et réalisé pour un client.

Note : Dans l'usage, on trouve aussi les formes elliptiques « circuit intégré client » ou « circuit client ».

Équivalent étranger : user specific integrated circuit (USIC), customer specific IC.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

circuit intégré sur mesure

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Synonyme : circuit intégré à la demande.

Définition : Circuit intégré dont l'ensemble des caractéristiques est conçu pour répondre à une demande déterminée.

Note :

1. Dans l'usage, on parle souvent de « circuit à la demande ».
2. Le terme « circuit full custom » est à éviter en français.

Équivalent étranger : full custom circuit.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

circuit semi-personnalisé

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : circuit intégré semi-personnalisé.

circuit tampon

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Circuit intermédiaire réalisant une adaptation d'impédance.

Équivalent étranger : buffer circuit.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

circuit virtuel

Domaine : Télécommunications.

Définition : Dans un réseau de données exploité en commutation de paquets, se dit des moyens fournis par le réseau, qui assurent un transfert de données entre stations de données équivalant à celui qui serait assuré par commutation de circuits.

Équivalent étranger : virtual circuit.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

circuit virtuel commuté

Domaine : Télécommunications.

Définition : Circuit virtuel établi et libéré à l'initiative d'un des correspondants.

Équivalent étranger : switched virtual circuit.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

circuit virtuel permanent

Domaine : Télécommunications.

Définition : Circuit virtuel établi d'une manière fixe entre deux terminaux et assurant donc un service analogue à une liaison spécialisée.

Voir aussi : liaison spécialisée.

Équivalent étranger : permanent virtual circuit.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

cistron, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Région du génome qui ne porte qu'une seule information génétique transcrite en ARN.

Note :

1. Il existe des ARN mono- ou polycistroniques.

2. Ce terme vient de l'emploi du test cis-trans utilisé, en génétique classique, pour mettre les cistrons en évidence chez les bactéries.

3. Pour un ARNm, un cistron correspond à un seul polypeptide.

Équivalent étranger : cistron.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

clair de Terre

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Géophysique.

Définition : Éclairement de la lune ou d'un objet dans l'espace par la lumière solaire renvoyée par la Terre.

Note : Par analogie avec « clair de lune », on écrit aussi « clair de terre ».

Équivalent étranger : earthshine, earthlight.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

clairance, n.f.

1. Domaine : Santé-Médecine.

Définition : Coefficient d'épuration plasmatique brute d'un corps, par voie extra-rénale aussi bien que rénale.

Équivalent étranger : clearance.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

2. Domaine : Transport/Transport maritime-Transport aérien.

Synonyme : autorisation de mouvement.

Définition : Autorisation donnée à un navire ou un aéronef de faire mouvement.

Note : En ce qui concerne la circulation aérienne, cette autorisation est délivrée par les autorités chargées du contrôle.

Équivalent étranger : clearance.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

clameau, n.m.

Domaine : Défense-Bâtiment.

Définition : Pièce servant à réunir rapidement de grosses pièces de bois.

Équivalent étranger : cramp (iron), dog (timber).

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

claquade, n.f.

Domaine : Santé-Médecine.

Définition : Technique de massage comportant la percussion répétée de masses musculaires avec le plat de la main.

Équivalent étranger : clapping.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

classification dirigée

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement de données.

Définition : Méthode déterministe destinée à obtenir des classes de pixels ou des catégories thématiques par un traitement interactif des données en fonction de la réalité de terrain.

Note : L'emploi du calque lexical « classification supervisée » pour désigner une classification dirigée est déconseillé.

Voir aussi : classification non dirigée, classification semi-dirigée, réalité de terrain.

Équivalent étranger : supervised classification.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

classification non dirigée

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement de données.

Définition : Méthode probabiliste d'analyse d'un fichier de données, destinée à créer des classes de pixels, par des traitements mathématiques.

Note : L'emploi du calque lexical « classification non supervisée » pour désigner une classification non dirigée est déconseillé.

Voir aussi : classification dirigée, classification semi-dirigée.

Équivalent étranger : unsupervised classification.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

classification semi-dirigée

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement de données.

Définition : Méthode partiellement probabiliste destinée à obtenir des classes de pixels par un traitement des données fondé sur des propriétés physiques connues a priori.

Note : L'emploi du calque lexical « classification semi-supervisée » pour désigner une classification semi-dirigée est déconseillé.

Voir aussi : classification dirigée, classification non dirigée.

Équivalent étranger : semi-supervised classification.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

cliché radar

Domaine : Télédétection spatiale.

Voir : radargraphie.

clicher, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Recopier le contenu, à un instant déterminé, de tout ou partie d'une mémoire sur un autre support.

Note : Par extension, le nom correspondant pourrait être « cliché » ou « cliché-mémoire ».

Équivalent étranger : dump (to).

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

cloison de décrochage

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Lame parallèle à l'axe d'un avion guidant l'écoulement de l'air sur sa voilure.

Note : Peut être abrégé en « cloison » s'il n'y a pas ambiguïté.

Équivalent étranger : fence, stall fence, wing fence.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

clonage, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Méthode de multiplication cellulaire in vitro par reproduction asexuée aboutissant à la formation de clones.

Note : Cette notion est souvent étendue à l'isolement et à l'amplification de fragments d'ADN dans un clone cellulaire. Par extension, on parle alors de clonage de gènes ou de clonage moléculaire.

Équivalent étranger : cloning.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

clonage à l'aveugle

Forme elliptique : clonage aveugle.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Clonage de fragments d'ADN générés de manière aléatoire.

Équivalent étranger : shotgun cloning.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

coche de plaisance

Forme abrégée : coche n.m.

Domaine : Transport/Transport fluvial.

Définition : Petit bateau habitable de tourisme fluvial.

Note :

1. Dans la réglementation française, le coche de plaisance a pour dimensions minimales et maximales cinq et quinze mètres, et ne peut accueillir plus de quatorze personnes.

2. Le terme « coche de plaisance » a été formé à l'image des anciennes expressions « coche d'eau » et « coche de rivière ».

Équivalent étranger : house-boat.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

cocuisson, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération de cuisson permettant de réaliser un substrat comprenant plusieurs couches par fusion d'un liant.

Équivalent étranger : cofiring.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cocuit, adj.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Qualifie un produit obtenu par cocuisson.

Équivalent étranger : cofired.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

code temporel

Domaine : Audiovisuel/Télévision-Vidéo.

Définition : Code électronique permettant de fournir ou d'obtenir des indications de temps sur une bande vidéo.

Équivalent étranger : time-code.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

codet, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Groupe d'éléments représentant, selon un code, une donnée élémentaire.

Note : Le terme « codet » est destiné à remplacer des expressions telles que « combinaison de code » ou « mot de code ». Le terme « code » désigne en effet l'ensemble des règles de représentation des données élémentaires par des codets. Par exemple, selon le code Morse, les caractères et différentes fonctions sont représentés par des codets qui sont des groupes de points et de traits.

Équivalent étranger : code element.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

codon d'arrêt

Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : codon de terminaison, codon non sens.

Définition : Triplet qui signale la fin d'un message génétique sur un ARNm.

Note :

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

1. Les codons d'arrêt ne correspondent à aucun acide aminé, la traduction de l'ARNm en protéine cesse donc à partir du codon d'arrêt.

2. Les codons d'arrêt sont le plus souvent UAA, UAG, UGA.

Équivalent étranger : stop codon, nonsense codon, nonsense triplet.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

codon de terminaison

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : codon d'arrêt.

codon d'initiation

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Triplet qui signale le début du message génétique sur un ARNm.

Note :

1. La traduction de l'ARNm en protéine commence au codon d'initiation.

2. Le codon d'initiation est le plus souvent AUG, qui code pour une méthionine.

Équivalent étranger : start codon, initiation codon.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

codon non sens

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : codon d'arrêt.

coefficient de capitalisation des résultats

Abréviation : CCR.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Coefficient par lequel il convient de multiplier le bénéfice net par action pour retrouver le cours coté.

Équivalent étranger : price-earning ratio, PER.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

coefficients d'égalisation entre détecteurs

Forme abrégée : coefficient d'égalisation.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Pour une bande spectrale déterminée, ensemble de rapports utilisés pour normaliser les réponses des détecteurs.

Note : On trouve aussi « coefficients d'égalisation interdétecteurs ».

Équivalent étranger : normalization coefficients.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

coefficient d'infiltration efficace

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Fraction du volume des précipitations alimentant une nappe.

Note : En drainage, il convient de bien distinguer le coefficient de restitution et le coefficient d'infiltration efficace.

Voir aussi : infiltration efficace.

Équivalent étranger : effective infiltration coefficient.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

coefficient de production

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Voir : taux de charge.

coefficient de restitution

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Rapport du volume d'eau évacué par les drains, pendant un épisode de drainage, au volume des précipitations générant cet épisode.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Équivalent étranger : outflow yield, drainage efficiency.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

coentreprise, n.f.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Projet économique élaboré par une association d'entreprises constituée selon des modalités diverses et permettant en général de bénéficier des synergies des entreprises associées.

Équivalent étranger : joint venture.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

cofrittage, n.m.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération de cuisson permettant de réaliser un substrat comprenant plusieurs couches par agglomération des matériaux utilisés.

Équivalent étranger : cofiring.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cofritté, -e, adj.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Se dit d'un produit obtenu par cofrittage.

Équivalent étranger : cofired.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

coiffe, n.f.

1. Domaine : Sciences et techniques spatiales/Structures.

Définition : Extrémité antérieure, à profil aérodynamique, d'un lanceur ou d'une fusée-sonde destinée à assurer la protection de la charge utile, au début de la séquence de vol.

Équivalent étranger : nose fairing, shroud, nosecone.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

2. Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : chapeau n.m.

Définition : Courte séquence nucléotidique ajoutée, par modification post-transcriptionnelle, à l'extrémité 5' de l'ARN messager chez les eucaryotes.

Note : Le terme « cap » ne doit pas être utilisé en français.

Équivalent étranger : cap.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cointégrat, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Molécule résultant de la fusion de deux réplicons en un seul.

Équivalent étranger : cointegrate.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cointégration, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Fusion de deux réplicons, par exemple deux plasmides, en une seule structure appelée cointégrat.

Note :

1. Cette fusion peut être due à la présence d'un transposon sur l'un des réplicons.

2. Si l'un des plasmides est un facteur de conjugaison, elle aboutit au transfert du cointégrat ou des deux plasmides.

Équivalent étranger : cointegration.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

col d'une tuyère

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Partie rétrécie d'une tuyère, raccordant le convergent et le divergent.

Équivalent étranger : throat.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

collecteur, n.m.

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Conduite ou fossé destiné à recevoir les écoulements captés dans les parcelles par plusieurs types d'ouvrages et à les acheminer jusqu'à l'exutoire.

Note : On utilise souvent le terme « collecteur » pour « collecteur enterré ».

Équivalent étranger : main drain, carrier drain.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

collimateur de pilotage

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Dispositif de visualisation présentant les indications d'un groupe d'instruments de vol dans le champ de vision normal du pilote.

Équivalent étranger : head-up display.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

colonie cellulaire

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Amas de cellules issues d'une seule ou d'un petit nombre de cellules.

Note : Une colonie issue d'une seule cellule constitue un clone.

Équivalent étranger : cell colony.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

colonne de production

Domaine : Pétrole/Production.

Définition : Colonne d'acier utilisée pour l'équipement d'un puits producteur et servant à acheminer les fluides exploités.

Équivalent étranger : tubing.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

colonne en charge

Domaine : Bâtiment.

Synonyme : colonne humide.

Définition : Tuyauterie verticale installée à demeure dans une construction, alimentée en eau sous pression et à l'usage des sapeurs-pompiers.

Équivalent étranger : wet standpipe.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

colonne humide

Domaine : Bâtiment.

Voir : colonne en charge.

combiné, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Giravion possédant une voilure tournante d'hélicoptère pour le vol vertical ou stationnaire en plus d'une voilure fixe et d'un propulseur d'avion pour le vol en translation.

Équivalent étranger : compound helicopter, compound.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

combustible mox

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Combustible nucléaire à base d'un mélange d'oxyde d'uranium et d'oxyde de plutonium.

Note :

1. Ce terme est utilisé essentiellement pour des combustibles de réacteurs à neutrons thermiques.
2. « Mox » est l'acronyme de « mélange d'oxydes » (en anglais : mixed oxide).

3. Les variantes « combustible MOX » et « Mox » sont également utilisées.

Voir aussi : combustible nucléaire.

Équivalent étranger : mixed oxide fuel (MOX).

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

combustible nucléaire

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Cycle du combustible.

Définition : Matière contenant des nucléides dont la consommation par fission dans un réacteur nucléaire permet d'y entretenir une réaction en chaîne.

Équivalent étranger : nuclear fuel.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

combustion, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Thermique.

Définition : Réaction chimique exothermique entre un corps réducteur et l'oxygène ou un autre corps oxydant.

Équivalent étranger : burning, combustion.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

combustion en cigarette

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Voir : combustion longitudinale.

combustion érosive

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Combustion d'un bloc de propergol dans le cas où l'écoulement des gaz de combustion provoque une érosion du bloc.

Équivalent étranger : erosive burning.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

combustion longitudinale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Synonyme : combustion en cigarette.

Définition : Combustion d'un bloc de propergol, caractérisée par une surface plane de combustion progressant dans la direction longitudinale, vers l'avant ou vers l'arrière.

Équivalent étranger : cigarette burning, end burning.

(Source : Arrêté du 20 février 1995).

combustion massique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Voir : épuisement spécifique.

combustion nucléaire

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Transformation d'atomes provoquée par le fonctionnement d'un réacteur.

Note :

1. Ce terme peut être appliqué au combustible ou à d'autres matières susceptibles de se transformer par réactions nucléaires.

2. La combustion nucléaire est un phénomène physique que l'on caractérise par deux grandeurs mesurables qui sont l'épuisement spécifique et le taux de combustion.

Voir aussi : combustible nucléaire, épuisement spécifique, taux de combustion.

Équivalent étranger : burn-up.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

combustion transversale extérieure

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Combustion d'un bloc de propergol caractérisée par une surface de combustion s'étendant longitudinalement et progressant de l'extérieur vers l'intérieur.

Équivalent étranger : external burning.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

combustion transversale intérieure

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Combustion d'un bloc de propergol qui s'effectue de l'intérieur vers l'extérieur à partir d'un canal central.

Équivalent étranger : internal burning.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

comité de restructuration

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Dans le cadre particulier de la restructuration de la dette de certains pays, comité réunissant les banques chefs de file des crédits à ces pays pour organiser, administrer le financement additionnel et négocier la procédure de rééchelonnement de la dette.

Équivalent étranger : steering committee, advisory committee.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

commande automatique généralisée

Abréviation : CAG.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Système de commande d'un aéronef, basé sur l'emploi de gouvernes commandées par ordinateur, afin d'assurer notamment l'autostabilisation, l'atténuation des effets de la turbulence, la limitation des charges de manœuvre et l'élimination du flottement.

Équivalent étranger : control configured vehicle (CCV).

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

commande de déviation de poussée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pilotage.

Définition :

1. Action de modifier la direction de la poussée d'un moteur.

2. Dispositif permettant cette action.

Équivalent étranger : thrust deviation control.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

commande de poussée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pilotage.

Définition :

1. Action de modifier l'intensité de la poussée d'un moteur.

2. Dispositif permettant cette action.

Équivalent étranger : thrust control.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

commande de vol électrique

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Système de pilotage dans lequel la timonerie mécanique entre pilote et vérins de commande est remplacée intégralement, sans commande de secours mécanique, par une transmission électrique avec interposition d'un ordinateur analogique ou numérique.

Équivalent étranger : fly-by-wire.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

commande directe de portance

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Sur un aéronef à commande automatique généralisée, chaîne de commande agissant directement sur des gouvernes spéciales comme les volets, les plans canard, les déporteurs, en conjugaison avec des gouvernes classiques, pour accroître ou diminuer rapidement la portance et modifier ainsi la trajectoire de vol dans le plan de symétrie, sans créer de moment aérodynamique.

Équivalent étranger : direct lift control.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

commande d'orientation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition :

1. Action d'imposer l'orientation voulue à un engin spatial.

2. Dispositif permettant cette action.

Note : On trouve aussi « commande d'attitude », qui n'est pas recommandé.

Équivalent étranger : attitude control.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

commande du vecteur de poussée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pilotage.

Définition :

1. Action de modifier la poussée d'un moteur en direction ou en intensité.

2. Dispositif permettant cette action.

Équivalent étranger : thrust vector control (TVC).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

commande latérale directe

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Sur un aéronef à commande automatique généralisée, chaîne de commande agissant directement sur une ou des gouvernes spéciales comme les plans canard, en conjugaison avec les gouvernes classiques, pour modifier la trajectoire de vol perpendiculairement au plan de symétrie sans créer de moment aérodynamique.

Équivalent étranger : direct sideforce control.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

commandement de zone

Domaine : Défense.

Définition : Commandement qui comprend des éléments organisés appartenant à une ou plusieurs forces ou armées destinées à opérer dans une zone géographique déterminée, et qui sont aux ordres d'un même chef.

Équivalent étranger : area command.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

commission de garantie

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Commission payée par un emprunteur à un syndicat d'établissements de crédit ou d'institutions financières en rémunération de la garantie de bonne fin de l'opération.

Équivalent étranger : underwriting fee.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

commission de gestion

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Commission perçue en rémunération de la gestion de titres ou de capitaux confiée par un tiers.

Équivalent étranger : agency fee.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

commission d'engagement

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Commission perçue par un syndicat bancaire rémunérant la partie non utilisée d'un crédit que le syndicat s'est engagé à mettre à la disposition d'un emprunteur.

Équivalent étranger : commitment fee.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

commission de placement

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Commission payée par un émetteur à un syndicat d'établissements de crédit ou d'institutions financières en rémunération de la diffusion et du placement de ses titres.

Équivalent étranger : underwriting fee.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

commission immédiate

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Commission payée en totalité lors de la signature du contrat de crédit ou d'emprunt par l'emprunteur aux établissements de crédit participant au tour de table.

Équivalent étranger : flat fee.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

commodités, n.f.pl.

Domaine : Urbanisme.

Définition : Équipements qui apportent à une habitation, un immeuble, un quartier, le confort en rapport avec les modes de vie convenant à notre époque.

Note : Exemples : voirie, eau potable, électricité, évacuation des eaux usées, gaz notamment.

Équivalent étranger : utilities.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

commutation analogique

Domaine : Télécommunications.

Définition : Commutation appliquée à des signaux analogiques.

Équivalent étranger : analogue switching.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

commutation de circuits

Domaine : Télécommunications.

Définition : Mise en relation, à la demande, de terminaux, voies de transmission ou circuits de télécommunication, de façon à constituer une chaîne de connexion à usage exclusif pendant toute la durée d'une communication.

Équivalent étranger : circuit switching.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

commutation de messages

Domaine : Télécommunications.

Définition : Mode d'acheminement de messages complets dans un réseau de télécommunication comprenant dans certains nœuds du réseau une réception, une mise en mémoire et une retransmission des messages vers la ou les destinations voulues.

Équivalent étranger : message switching, store-and-forward switching.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

commutation de paquets

Domaine : Télécommunications.

Définition : Mode d'acheminement de messages dans un réseau de télécommunication, où les messages sont préalablement découpés en paquets munis d'une adresse ; dans les nœuds du réseau, ces paquets sont reçus, mis en mémoire et retransmis sur la ou les voies de transmission appropriées ; à l'arrivée, le message est reconstitué à partir des paquets reçus.

Note : Un paquet n'occupe une voie que pendant sa durée de transmission, la voie étant ensuite disponible pour la transmission d'autres paquets appartenant soit au même message, soit à d'autres messages.

Équivalent étranger : packet switching.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

commutation numérique

Domaine : Télécommunications.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Commutation appliquée à des signaux numériques.

Équivalent étranger : digital switching.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

commutation spatiale

Domaine : Télécommunications.

Définition : Commutation permettant de mettre en relation des terminaux, voies de transmission ou circuits de télécommunication, à l'aide de supports matériels distincts, affectés à cet usage exclusif pendant toute la durée d'une communication.

Note :

1. La commutation spatiale peut s'appliquer à des signaux analogiques ou à des signaux numériques.
2. Lorsque les signaux commutés sont multiplexés dans le temps, des étages de commutation spatiale peuvent être constitués par des portes électroniques multiplexées dans le temps. Un tel étage utilisant la commutation spatiale multiplexée est un élément d'un autocommutateur temporel et est appelé étage S.
3. Le terme « commutation spatiale » ne doit pas être utilisé pour désigner une commutation quelconque à bord d'un satellite de télécommunication.

Équivalent étranger : space-division switching.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

commutation spatiale multiplexée

Domaine : Télécommunications.

Définition : Commutation entre voies de multiplex temporels distincts, utilisant la commutation spatiale exclusivement, sans permutation ni démultiplexage des créneaux temporels de voie.

Équivalent étranger : time-multiplex switching.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

commutation temporelle

Domaine : Télécommunications.

Définition : Commutation permettant de mettre en relation des terminaux, voies de transmissions ou circuits de télécommunication en opérant sur des signaux multiplexés dans le temps, soit exclusivement au sein d'un même multiplex, soit en association avec la commutation spatiale multiplexée s'il s'agit de multiplex distincts.

Note :

1. La communication temporelle peut s'appliquer à des signaux numériques ou à d'autres signaux discrets dans le temps, par exemple des signaux à modulation d'impulsions en amplitude.
2. Un autocommutateur temporel comprend au moins un étage de commutation purement temporel, en abrégé étage T, qui permute les créneaux temporels de voie au sein d'un même multiplex et peut comprendre aussi des étages de commutation spatiale multiplexée

Équivalent étranger : time-division switching.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

compartiment coupe-feu

Forme abrégée : compartiment n.m.

Domaine : Bâtiment.

Définition : Volume protégé par des parois coupe-feu.

Équivalent étranger : box.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

compartiment individuel

Domaine : Transport/Transport ferroviaire.

Définition : Compartiment de voitures-lits aménagé pour une seule personne.

Note :

1. En transport maritime, on utilise le terme « cabine individuelle ».
2. Le terme « single » ne doit pas être utilisé en français.

Équivalent étranger : single.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

compatibilité, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Capacité de deux plasmides à coexister de façon stable à l'intérieur d'un hôte commun.

Équivalent étranger : compatibility.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

compatibilité électromagnétique

Domaine : Défense/Matériels.

Définition : Propriété d'un système, d'un équipement ou d'un dispositif, qui lui permet de fonctionner à plein rendement en présence d'un rayonnement électromagnétique donné, avec une marge de sécurité donnée, sans qu'il y ait perte de performance imputable au rayonnement reçu, ou perte inacceptable de performance d'un matériel attribuable au rayonnement émis.

Équivalent étranger : electromagnetic compatibility.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

compensateur, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Volet auxiliaire monté au bord de fuite d'une gouverne en vue de réaliser une compensation aérodynamique.

Note : Il peut être fixe, commandé ou automatique.

Voir aussi : compensation.

Équivalent étranger : tab, flettner.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

compensateur à ressort

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Volet compensateur d'une gouverne muni d'un ressort.

Équivalent étranger : spring tab.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

compensation, n.f.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Correction de l'effet des réactions aérodynamiques sur les gouvernes d'un avion en vue de réduire les efforts sur les commandes de vol généralement obtenue à l'aide de surfaces auxiliaires appelées compensateurs.

Voir aussi : équilibrage, assiette, compensateur.

Équivalent étranger : trim.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

compensation de force centripète

Domaine : Audiovisuel.

Voir : antiripage.

compensation monétaire de groupe

Abréviation : CMG.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Technique d'optimisation de la trésorerie d'un groupe, principalement à l'égard du risque de change, et consistant à compenser les dettes et créances, par devises, à l'intérieur du groupe.

Équivalent étranger : netting.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

compétence génétique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : État d'une cellule qui permet la pénétration d'un acide nucléique étranger.

Note : Cet état peut exister naturellement ou être obtenu expérimentalement.

Équivalent étranger : genetic competence.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

complexe majeur d'histocompatibilité

Abréviation : CMH.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Région du génome des animaux supérieurs, qui regroupe l'essentiel de l'information génétique codant pour des protéines cellulaires de surfaces spécifiques de chaque individu.

Équivalent étranger : major histocompatibility complex (MHC).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

composant, n.m.

Domaine : Bâtiment.

Définition : Produit fabriqué comme unité distincte pour une ou plusieurs fonctions spécifiques, destiné à être intégré dans une construction.

Équivalent étranger : component.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

composante au sol

Forme elliptique : composante sol.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructure.

Définition : Ensemble des installations sur Terre participant au fonctionnement d'un système spatial, telles que station terrienne, réseau de télécommunication, centre de traitement de l'information, centre de contrôle, centre de mission.

Note :

1. Le terme « composante au sol » utilisé seul désigne toujours des installations sur Terre mais il peut être qualifié pour désigner aussi des installations de la composante spatiale situées sur le sol d'un autre astre ; on dira alors composante au sol lunaire, composante au sol martienne.

2. On dit aussi, dans la même acception, « composante terrestre ».

3. En radiocommunication, on utilise le terme « secteur terrien » (en angloaméricain : « earth segment »).

4. L'expression « secteur sol » est déconseillée dans ce sens ; l'emploi du terme « segment » à la place du terme « composante » est à éviter.

Voir aussi : composante spatiale.

Équivalent étranger : ground segment.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

composante spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Ensemble des engins spatiaux et des installations situées dans l'espace et participant au fonctionnement d'un système spatial.

Note :

1. Par exemple, une composante spatiale martienne peut comprendre, à la fois, une composante au sol sur Mars et une composante en orbite martienne.

2. En radiocommunication on utilise le terme « secteur spatial ».

3. L'emploi du terme « segment » à la place du terme « composante » est à éviter.

Voir aussi : composante au sol.

Équivalent étranger : space segment.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

composante terrestre

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructure.

Voir : composante au sol.

composition colorée

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image dont l'interprétation est facilitée par une ou plusieurs combinaisons de couleurs significatives.

Note : Une image en équidensité colorée est un exemple de composition colorée.

Équivalent étranger : colour composite, color composite.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

comptant, adj.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Se dit d'un paiement immédiat quel que soit le moyen de paiement utilisé dès lors que ce moyen de paiement ne prévoit pas de délai.

Note :

1. Ne s'emploie qu'au masculin, mais l'accord en nombre est possible.

2. S'emploie aussi comme adverbe. Exemple : payer comptant (en anglais : « pay in cash » [to]).

Voir aussi : espèces.

Équivalent étranger : cash.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

compte positif

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Partie de la chronologie de lancement qui suit un ordre de mise à feu déterminé ou le décollage et qui s'étend à toute la séquence de vol.

Équivalent étranger : count-up.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

concatémère, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Longue molécule d'ADN constituée d'un même monomère répété et formant un multimère linéaire.

Note :

1. Une telle structure se rencontre au cours du cycle de réplication d'un phage tel que le phage lambda.

2. Des concatémères se forment également lorsque des séquences d'ADN sont introduites artificiellement dans une cellule hôte.

Équivalent étranger : concatemer.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

conception, n.f.

1. Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Ensemble des études préliminaires à la fabrication d'un produit.

Équivalent étranger : design.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

2. Domaine : Communication/Publicité.

Voir : stylisme.

conditionnement, n.m.

Domaine : Économie-Communication.

Définition :

1. Action de conditionner.

2. Emballage destiné à assurer la protection, la conservation et le transport d'un produit, ou encore servant à le mettre en valeur.

Équivalent étranger : packaging, package.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

conditionnement d'un puits

Domaine : Pétrole/Production.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Ensemble des opérations qui permettent de mettre un puits en production.

Équivalent étranger : completion.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

conditions internationales de vente

Abréviation : CIV.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Règles internationales d'interprétation résumées en sigles, acronymes et abréviations, des expressions commerciales concernant les modalités de la répartition entre l'acheteur et le vendeur des responsabilités liées à un contrat international de vente.

Note :

1. En 1990, la Chambre de commerce internationale a défini en anglais et en français treize conditions internationales de vente, mais avec leur seul sigle anglais.

2. Les conditions internationales de vente doivent être assorties en français de leurs sigles, acronymes ou abréviations français. Exemple : franco à bord (FAB) et non franco à bord (FOB).

Équivalent étranger : International Commercial Terms (INCOTERMS).

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

conditions privilégiées

Domaine : Économie et finances/Banque.

Définition : Conditions financières avantageuses par rapport à celles considérées comme normales.

Note : Il convient d'éviter le terme « concessionnel ».

Équivalent étranger : concessional terms.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

conducteur, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Télévision-Vidéo.

Définition : Liste écrite ou informatisée donnant l'ordre chronologique des séquences d'un programme audiovisuel.

Équivalent étranger : cue sheet.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

conductivité hydraulique

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Paramètre quantifiant l'intensité d'un écoulement dans un milieu poreux sous l'influence d'un gradient hydraulique.

Note :

1. En milieu poreux saturé, la loi de Darcy exprime la proportionnalité de la vitesse de filtration et du gradient hydraulique : cette constante de proportionnalité est la conductivité hydraulique.

Une conductivité hydraulique en milieu poreux non saturé peut également être définie, par généralisation de la loi de Darcy. Sa valeur dépend alors, notamment, de la teneur en eau.

2. La conductivité hydraulique saturée d'un fluide en mouvement isotherme dans un milieu poreux saturé est proportionnelle au rapport du poids volumique du fluide à la viscosité dynamique de ce fluide. Le facteur de proportionnalité est la perméabilité intrinsèque, appelée souvent perméabilité, du milieu poreux.

Voir aussi : vitesse de filtration.

Équivalent étranger : hydraulic conductivity, permeability.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

conduit collecteur

Domaine : Bâtiment.

Définition : Gaine d'évacuation des fumées ou de ventilation constituant un tronçon commun sur lequel viennent se brancher les raccordements individuels de hauteur d'étage.

Voir aussi : conduit collectif.

Équivalent étranger : shunt.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

conduit collectif

Domaine : Bâtiment.

Définition : Gaine d'évacuation des fumées ou de ventilation, constituée d'un conduit collecteur sur toute la hauteur du bâtiment et de raccords à chaque étage, cheminant parallèlement au collecteur et débouchant dans celui-ci.

Voir aussi : conduit collecteur.

Équivalent étranger : shunt.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

conduite d'un réacteur

Forme abrégée : conduite n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Synonyme : pilotage d'un réacteur.

Définition : Ensemble des opérations de commande et de contrôle d'un réacteur nucléaire.

Voir aussi : contrôle d'un réacteur.

Équivalent étranger : reactor operation.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

cône d'ablation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Thermique.

Définition : Bouclier thermique en forme de cône, dont l'ablation participe à la protection d'un engin spatial contre l'échauffement cinétique.

Note :

1. Le synonyme « cône érodable » est désuet.

2. Le terme « pointe érodable » est déconseillé.

Équivalent étranger : ablating cone, ablating nosecone.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

conférence à distance

Domaine : Télécommunications.

Voir : téléconférence.

conférence vidéo

Domaine : Télécommunications.

Voir : visioconférence.

confinement, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sûreté.

Définition :

1. Maintien de matières radioactives à l'intérieur d'un espace déterminé grâce à un ensemble de dispositions visant à empêcher leur dispersion en quantités inacceptables au-delà de cet espace.

2. Par extension, ensemble des dispositions prises pour assurer ce maintien.

Équivalent étranger : containment.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

conjugaison, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Transfert naturel d'ADN plasmidique ou chromosomique d'une cellule bactérienne à une autre par l'intermédiaire d'un pont cytoplasmique.

Équivalent étranger : conjugation, mating.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

connaissance abrégé

Domaine : Marine/Transport maritime.

Définition : Version simplifiée de connaissance qui ne comporte que les conditions particulières

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

et renvoie aux conditions générales du transporteur maritime.

Équivalent étranger : short form.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

connaissance complet

Domaine : Marine/Transport maritime.

Définition : Connaissance sur lequel figure, outre les conditions particulières du transport considéré, la totalité des conditions générales de transport de la compagnie.

Équivalent étranger : long form.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

conservation internationale

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Activité de conservation, pour le compte de clients (banques, sociétés de bourse, maisons de titres, sociétés de gestion...), de l'ensemble de leurs valeurs étrangères détenues sur les places étrangères.

Note : Cette activité de conservation s'accompagne notamment du suivi et de l'exécution de toutes les opérations sur titres, dites OST.

Équivalent étranger : global custody.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

conservation nationale

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Activité de conservation sur une place donnée, pour le compte de clients étrangers et nationaux (banques, maisons de titres, sociétés de gestion...), de l'ensemble des valeurs de la nationalité de cette place qu'ils détiennent.

Note : Cette activité de conservation s'accompagne notamment du suivi et de l'exécution de toutes les opérations sur titres, dites OST.

Équivalent étranger : local custody, subcustody.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

constriction, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Dans un générateur de vapeur, phénomène d'étranglement des tubes au niveau des orifices de passage dans les plaques entretoises, résultant d'une corrosion accélérée du métal de ces plaques.

Équivalent étranger : denting.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

contingent, n.m.

Domaine : Tourisme.

Définition : Capacité d'hébergement ou de transport attribuée par un prestataire à un tiers.

Note : Le terme « allotement » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : allotment.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

contrat à terme d'instrument financier

Abréviation : CATIF.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Engagement ferme moyennant dépôt de garantie d'acheter ou de vendre à une date fixée, à un prix convenu, une certaine quantité d'un instrument financier.

Note : Le terme « contrat » désigne l'unité de transaction. Les contrats sont normalisés afin d'assurer la fongibilité, permettant ainsi l'établissement d'un véritable marché.

Équivalent étranger : financial futures.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

contrat d'assurance vie universelle

Forme elliptique : vie universelle.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Domaine : Économie et finances/Assurance.

Définition : Contrat d'assurance vie dans lequel le souscripteur peut, dans certaines limites, modifier à sa guise l'importance relative de l'épargne et des garanties en cas de décès.

Équivalent étranger : universal futures.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

contregyrer v. (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Mettre un dispositif en rotation dans le sens inverse de celui du corps qui le supporte, et autour du même axe, de façon à assurer à ce dispositif une orientation donnée.

Voir aussi : dégyrer, gyrer, surgyrer.

Équivalent étranger : despin (to).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

contrôle d'un réacteur

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Ensemble des opérations ayant pour but de connaître l'état de fonctionnement d'un réacteur et d'en permettre la commande.

Voir aussi : conduite d'un réacteur.

Équivalent étranger : control.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

contrôle en cis

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Régulation de l'expression génétique par les séquences d'ADN au voisinage d'un gène situé sur le même chromosome.

Équivalent étranger : cis control.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

contrôle en trans

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Régulation de l'expression génétique qui s'exerce par l'intermédiaire d'un facteur diffusible.

Équivalent étranger : trans control.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

convergent, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Partie amont d'une tuyère destinée à augmenter la vitesse du gaz.

Note : Dans le convergent d'une tuyère à blocage sonique, la vitesse croît jusqu'à atteindre, au col, la valeur de la vitesse du son.

Équivalent étranger : convergent.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

conversion de dettes en actifs

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Voir : échange de créances contre actifs.

convertisseur, n.m.

Domaine : Défense-Électricité.

Définition : Machine électrique destinée à changer les caractéristiques d'un courant électrique.

Voir aussi : onduleur.

Équivalent étranger : converter, inverter.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

convertisseur analogique-numérique

Abréviation : CAN.

Forme abrégée : convertisseur A/N.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Dispositif électronique qui permet de convertir un signal analogique en un signal numérique.

Équivalent étranger : analogue-to-digital converter (ADC).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

convivialité, n.f.

Domaine : Communication.

Définition : Qualité d'un système de traitement de l'information qui comporte des éléments destinés à rendre aisé et vivant le dialogue avec l'utilisateur.

Équivalent étranger : user-friendliness.

(Source : arrêté du 27 août 1992)

copie d'antenne (langage professionnel)

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Synonyme : copie pour antenne.

Définition : Copie d'un enregistrement sur film ou sur bande magnétique, spécifiquement destinée à la diffusion par un émetteur de radiodiffusion sonore ou de télévision.

Équivalent étranger : air print, release print.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

copie de diffusion

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Copie d'un enregistrement sur film ou sur bande magnétique, spécifiquement destinée à la diffusion quel qu'en soit moyen.

Équivalent étranger : dose rate, dosage rate.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

copie pour antenne

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Voir : copie d'antenne.

corbeillage, n.m.

Domaine : Santé-Médecine.

Définition : Aspect des vaisseaux d'un viscère qui, écartés par le développement d'une tumeur, se disposent en corbeille.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

corépresseur, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Molécule qui déclenche la répression de la transcription de gènes spécifiques en se fixant au répresseur.

Équivalent étranger : corepressor.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

corps de propulseur

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Enveloppe d'un propulseur à poudre.

Note : Le corps de propulseur est dit « nu », avant la préparation pour le chargement de poudre ; « chargé », quand la poudre y a été introduite sous forme de bloc.

Équivalent étranger : engine body, motor body, jet body.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

corps de rentrée

Domaine : Défense/Techniques aérospatiales.

Définition : Partie d'un missile balistique ou d'un spationef qui effectue une rentrée dans l'atmosphère, constituée du bouclier thermique, de la charge utile, et du dispositif de stabilisation.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Équivalent étranger : reentry vehicle.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

correction physiologique

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Sur un amplificateur de haute fidélité, dispositif permettant de relever le niveau sonore d'une bande de fréquences, des graves aux aiguës.

Note :

1. La correction physiologique se fonde sur un spectre préétabli adapté à la physiologie de l'oreille humaine.

2. Le synonyme « contour » est aujourd'hui désuet.

Équivalent étranger : loudness.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

correspondant en valeurs du Trésor

Abréviation : CVT.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Établissement ayant obtenu un statut particulier relatif à l'émission, au placement et au marché secondaire des valeurs du Trésor.

Note :

1. Les correspondants en valeurs du Trésor sont sélectionnés par l'État pour l'importance de leurs souscriptions aux émissions de titres de la dette publique, pour leur capacité à les placer en France et à l'étranger.

2. Ils s'engagent à soumissionner régulièrement aux adjudications, à contribuer en permanence à la liquidité du marché secondaire et à effectuer progressivement la tenue du marché des titres de la dette publique.

3. Les correspondants en valeurs du Trésor ont naturellement vocation à obtenir le statut de spécialistes en valeurs du Trésor.

Équivalent étranger : reporting dealer.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

cosmide, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Plasmide possédant le site COS du bactériophage lambda nécessaire à l'encapsidation.

Note : Un cosmide ne permet de cloner que des fragments d'ADN de grande taille.

Voir aussi : site COS.

Équivalent étranger : cosmid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

cosmonaute, n.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Voir : astronaute.

couche de demi-atténuation

Abréviation : CDA.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique nucléaire.

Synonyme : épaisseur de demi-atténuation.

Définition : Épaisseur d'une substance déterminée qui, interposée sur le trajet d'un faisceau de rayonnement donné, provoque, dans des conditions de bonne géométrie, une atténuation réduisant l'effet du faisceau à 50 % de sa valeur.

Note : Elle est parfois exprimée en termes de masse par unité de surface.

Équivalent étranger : half-value layer (HVL), half-value thickness (HVT).

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

couche imperméable

Domaine : Hydraulique.

Définition : Niveau imperméable ou relativement imperméable dans le profil d'un sol, au-dessus

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

duquel se produit une accumulation de l'eau.

Équivalent étranger : impervious layer, impervious floor.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

couloir exploré

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : fauchée.

coup de pied de coin

Domaine : Sport/Football.

Définition : Remise en jeu effectuée au bénéfice de l'équipe attaquante, à partir d'un des angles de la surface du terrain.

Note :

1. Le terme « coup de pied de coin » est notamment utilisé dans les règles de la Fédération française de football.

2. Les abréviations « coup de pied » et « coup » sont également employées lorsque le contexte ne permet aucune ambiguïté.

Équivalent admis : corner.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

couper sec (langage professionnel)

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Faire une coupure brusque et nette du plan sonore ou visuel.

Équivalent étranger : cut.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

couplage, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Liaison univoque entre deux ou plusieurs entrées d'un même système.

Note : Pour les commandes en vol d'un avion, il y a par exemple couplage entre les braquages de deux ou plusieurs gouvernes.

Équivalent étranger : coupling.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

coupon, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Tourisme.

Voir : bon d'échange.

couponnage, n.m. (langage professionnel)

1. Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Opération qui consiste à promouvoir un produit ou un service à l'aide d'un coupon-réponse.

Équivalent étranger : couponing.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

2. Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Distribution de coupons permettant d'obtenir un avantage sur l'achat d'un produit.

Équivalent étranger : couponing.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

coup sûr

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Opération consistant à lancer une production en étant assuré de son succès.

Équivalent étranger : one-shot.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

coup unique

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Opération à caractère exceptionnel éventuellement assortie d'un certain risque.

Équivalent étranger : one-shot.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

coupure simple brin

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : cassure d'un brin.

courant d'altitude

Domaine : Défense-Aérodynamique.

Définition : Courant atmosphérique horizontal rapide, de forme tubulaire aplatie, qui existe dans ou au-dessus de la tropopause.

Équivalent étranger : jet stream.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

courbe de Cot

Forme abrégée : Cot.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Courbe obtenue lors d'une réassociation de plusieurs ADN monocaténaire complémentaires.

Note : Les points de la courbe représentent la concentration en ADN double brin en fonction du produit de la concentration totale en ADN (C_0) par le temps d'incubation (t) dans des conditions déterminées.

Équivalent étranger : Cot curve, Cot.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

courbe équipotentielle

Domaine : Hydraulique.

Voir : ligne de charge constante.

courbe isodébit

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Ligne reliant des points situés à un mètre au-dessus du sol et ayant le même débit de dose à un instant donné, généralement une heure après une explosion nucléaire.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

cours (dans le), loc.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Dans le cadre des options négociables, qualifie une option dont la valeur intrinsèque est positive, son prix d'exercice étant inférieur au cours du titre support pour une option d'achat, et supérieur pour une option de vente.

Équivalent étranger : in the money.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

coussin de sécurité

Domaine : Transport-Automobile.

Voir : sac gonflable.

coussin gonflable

Domaine : Transport-Automobile.

Voir : sac gonflable.

coûts salariaux indirects

Domaine : Économie.

Définition : Charges annexes au salaire brut, obligatoires ou non, constituées essentiellement des cotisations sociales versées par les employeurs.

Note : Il convient d'éviter de parler dans ce cas des coûts de main-d'œuvre non salariaux.

Équivalent étranger : non-wage labour costs.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

couverture, n.f.

1. Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Matériau à irradier placé à la périphérie du cœur d'un réacteur à fission.

Équivalent étranger : blanket.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

2. Domaine : Télédétection spatiale/Photogrammétrie.

Définition :

1. Prise de données sur une zone déterminée afin d'en obtenir une représentation.

2. L'ensemble des données obtenues, ou leur représentation sous forme d'images brutes ou prétraitées.

Équivalent étranger : 1. surveying. 2. coverage.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

3. Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Opération ou suite d'opérations de marché ayant pour but de couvrir, ou de compenser, totalement ou partiellement, un risque de variation d'un élément d'actif ou de passif, ce risque provenant d'une fluctuation des cours des titres, des devises ou des taux d'intérêt (ou des prix des matières premières pour les marchandises).

Note : Les opérations de couverture s'effectuent sur des marchés à terme organisés (marché à terme d'instruments financiers - MATIF, marché des options négociables de Paris - MONEP, marché à terme des marchandises), ou sur des marchés de gré à gré.

Équivalent étranger : hedging.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

couverture fertile

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Couverture constituée d'un matériau fertile.

Note :

1. Par extension, l'ensemble des régions fertiles éventuellement réparties dans le cœur a pu être appelé couverture interne. Cette extension est déconseillée.

2. L'emploi du terme « couverture interne » est déconseillé.

Voir aussi : fertile.

Équivalent étranger : blanket.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

covoiturage, n.m.

Domaine : Transport/Transport routier.

Définition : Utilisation en commun d'une voiture particulière.

Équivalent étranger : car pool.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

crantage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais.

Définition : Dans les essais en vibration, atténuation d'une excitation au voisinage d'une fréquence donnée.

Équivalent étranger : notching.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

craquage, n.m.

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Procédé thermique ou catalytique visant à accroître la proportion relative des composants légers d'une huile par modification de la structure chimique de ses constituants.

Équivalent étranger : cracking.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

craquage catalytique

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Opération de craquage durant laquelle la réaction se réalise en présence d'un catalyseur.

Équivalent étranger : catalytic cracking, cat cracking.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

crédit additionnel

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Crédit nouveau consenti par un syndicat de banques ou organismes financiers dans le cadre d'accords de restructuration de la dette de certains pays.

Note : Le crédit additionnel ne doit pas être confondu avec le crédit de restructuration (en anglais : « new money »).

Équivalent étranger : fresh money.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

crédit à taux révisable

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Crédit généralement à moyen terme pour lequel les échéances d'intérêt sont effectuées à taux renouvelable à des intervalles déterminés (en général trois ou six mois).

Note : Le crédit à taux révisable ne doit pas être confondu avec le crédit permanent (en anglais : revolving credit).

Équivalent étranger : rollover credit.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

crédit-bail, n.m.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Technique de crédit dans laquelle le prêteur offre à l'emprunteur la location d'un bien, assortie d'une promesse unilatérale de vente, qui peut se dénouer par le transfert de la propriété à l'emprunteur.

Note :

1. Cette technique fait, en France, l'objet d'une réglementation législative explicite.

2. Pluriel : crédits-bail.

Voir aussi : cession-bail, location avec option d'achat.

Équivalent étranger : leasing.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

crédit croisé

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Échange temporaire entre banques centrales d'un certain montant de leurs monnaies respectives afin de soutenir le cours de change de l'une d'elles.

Note : Le crédit croisé correspond à une catégorie d'échange financier.

Équivalent étranger : cross currency swap.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

crédit de restructuration

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Dans le cadre particulier de la restructuration de la dette de certains pays, financement additionnel à moyen terme réparti entre les banques au prorata de leurs encours sur le pays considéré et associé à un rééchelonnement.

Note : Le crédit de restructuration se fait dans le cadre d'une procédure administrée par les banques elles-mêmes.

Équivalent étranger : new money (ne pas confondre avec « fresh money »).

(Source : arrêté du 18 février 1987)

crédit de sécurité

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Dans le cadre des facilités de crédit internationales, ligne de crédit relais adossée à une émission de billets à court terme, permettant à l'émetteur des tirages de très courte durée

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

(rarement plus de dix jours) entre le remboursement d'une émission arrivée à échéance et son renouvellement, dans le cas de conditions du marché moins favorables à une nouvelle émission.

Équivalent étranger : swing line.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

crédit permanent

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Technique selon laquelle un établissement prêteur ouvre à un client un crédit dans la limite d'un montant maximal qui, pendant la durée du contrat, peut être utilisé en totalité ou en partie aux dates et au choix du client ; les remboursements librement effectués dans le cadre du contrat reconstituent le crédit à concurrence du capital remboursé, permettant ainsi au client de nouvelles utilisations.

Équivalent étranger : revolving credit.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

crédit ponctuel

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Crédit à court terme dont le montant et les conditions sont négociés au coup par coup.

Note : Le taux est déterminé en fonction du marché du moment.

Équivalent étranger : spot credit.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

crémaillère (parité à)

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Régime dans lequel les parités de change sont susceptibles d'être révisées par une succession de modifications de faible amplitude.

Équivalent étranger : crawling peg, crawling peg system.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

créneau de lancement

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Période comprenant une ou plusieurs fenêtres de lancement, pendant laquelle le lancement peut être effectué pour réaliser une mission déterminée.

Équivalent étranger : firing window, launching window.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

créneau temporel

Domaine : Télécommunications/Techniques de télécommunication.

Définition : Tout intervalle de temps à occurrence cyclique, qu'il est possible de reconnaître et de définir sans ambiguïté.

Note :

1. Un créneau temporel doit être qualifié par sa nature ou sa fonction, par exemple : créneau élémentaire, contenant un élément de signal numérique ; créneau de voie ; créneau de signalisation ; créneau de verrouillage de trame.

2. L'expression « intervalle de temps » est à éviter dans ce sens car elle prête à confusion, dans un même contexte, avec le sens usuel de cette expression (en anglais : « time interval »).

Équivalent étranger : time-slot.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

criblage, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Opération d'identification et de tri de clones.

Note : Les termes « screening », « screener », « screenage » ne doivent pas être utilisés en français.

Équivalent étranger : screening.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

criticité, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Neutronique.

Définition : État d'un milieu dans lequel s'entretient à niveau constant une réaction nucléaire en chaîne.

Note : Le terme « criticalité » ne doit pas être utilisé.

Équivalent étranger : criticality.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

crosse d'arrêt

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Bras escamotable muni d'un croc de forme appropriée, situé à la partie inférieure d'un avion, et qui, en position sortie, permet, lors d'un atterrissage ou d'un appontage, d'accrocher les brins d'arrêt disposés en travers d'une piste ou d'un pont de porte-avions.

Équivalent étranger : arrester hook.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

cuisinette, n.f.

Domaine : Bâtiment.

Définition : Petite partie d'une pièce aménagée à usage de cuisine.

Note :

1. Les dispositions adoptées sont très diverses, notamment alcôve, placard, renforcement le long d'une cloison.

2. Le terme « kitchenette » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : kitchenette.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

culbutage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Mouvement désordonné d'un véhicule spatial autour de son centre de gravité.

Note : Il convient de ne pas confondre « culbutage » et « basculement ».

Voir aussi : basculement.

Équivalent étranger : tumbling.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

culot d'ergol

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Masse d'ergol encore utilisable pour la propulsion au moment d'une extinction programmée d'un moteur-fusée.

Note :

1. Le culot d'ergol peut être soit perdu, soit utilisé, par exemple en cas de réallumage.

2. Le culot d'ergol fait parties des imbrûlés.

Voir aussi : ergols imbrûlés.

Équivalent étranger : bottom, base.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

culture vivrière

Domaine : Agriculture/Économie agricole.

Définition : Dans le tiers monde, culture pratiquée principalement en vue de la consommation alimentaire dans le pays même.

Note : On donne parfois à ce terme le sens de culture pratiquée pour la consommation sur place, sans commercialisation. Il vaut mieux employer alors le terme « culture de case ».

Équivalent étranger : subsistence crop.

(Source : arrêté du 20 septembre 1993)

cuvelage, n.m.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Tube ou ensemble de tubes d'acier que l'on descend dans les puits de pétrole pour en

consolider les parois.

Équivalent étranger : casing.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

cybride, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Hybride cytoplasmique obtenu par fusion de protoplastes.

Note : Un cybride contient l'information génétique cytoplasmique et nucléaire des deux cellules parentales.

Équivalent étranger : cybrid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

[cycle du combustible](#)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble des opérations industrielles auquel est soumis le combustible nucléaire.

Note : Ces opérations comprennent notamment : l'extraction et le traitement du minerai, la conversion, l'enrichissement, la fabrication du combustible, le retraitement, le recyclage des matières fissiles récupérées et la gestion des déchets.

Voir aussi : combustible nucléaire, retraitement.

Équivalent étranger : fuel cycle.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

D

date butoir

Domaine : Économie et finances/Banque.

Définition : Date avant laquelle un crédit doit avoir été accordé pour que les échéances de remboursement correspondantes puissent être consolidées dans les accords de restructuration.

Équivalent étranger : cut-off date.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

débit caractéristique

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Débit pour lequel est conçu ou projeté un aménagement hydraulique.

Équivalent étranger : drainage design rate.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

débit de dose

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Quantité de rayonnements ionisants qui, à irradiation d'intensité constante, est absorbée dans un élément de matière par unité>

1 Transfert interrompu !

e débit de dose s'exprime en rad par heure (rd/h).

Équivalent étranger : dose rate.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

débit de pointe

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Débit élevé observable à la sortie d'un réseau de drainage pendant et juste après une pluie.

Équivalent étranger : peak flow.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

débit de tarissement

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Débit du réseau de drainage au cours du rabattement de la nappe dans la masse du sol, en l'absence de réalimentation par infiltration.

Équivalent étranger : recession discharge.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

débit d'une nappe

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Volume d'eau traversant, par unité de temps, une section définie d'un aquifère, sous l'effet d'un gradient hydraulique donné.

Équivalent étranger : seepage flow.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

débit spécifique

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole

Définition : Débit rapporté à l'unité de superficie du bassin versant.

Équivalent étranger : specific discharge.

(Source : arrêté du du 7 avril 1987)

débit unitaire

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Flux d'eau à travers un milieu aquifère saturé, par unité de surface perpendiculaire à la direction de l'écoulement.

Équivalent étranger : unit discharge.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

débogage, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Action d'éliminer les bogues.

Voir aussi : déboguer.

Équivalent étranger : debugging.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

déboguer, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Éliminer les bogues.

Voir aussi : débogage.

Équivalent étranger : debug (to).

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

débogueur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Programme d'aide à l'élimination des bogues.

Équivalent étranger : debugger.

(Source : arrêté du 19 décembre 1983)

débordement, n.m.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Partie de la diffusion publicitaire dont la zone de couverture déborde du territoire prévu par le plan de campagne.

Équivalent étranger : overlap.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

déborder, v.tr.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Synonyme : dépasser v.tr., atterrir trop long (langage professionnel).

Définition : Effectuer un débordement par rapport à un point ou à un axe de référence au cours des évolutions d'un aéronef.

Note : Le terme « overshoot » ne doit pas être employé en français.

Équivalent étranger : overshoot (to).

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

débris spatial

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Objet résiduaire d'une mission spatiale, se trouvant sur orbite.

Équivalent étranger : space debris.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

débrumage, n.m.

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement de données.

Définition : Traitement destiné à éliminer ou à sélectionner un effet de diffusion volumique, dans les données d'une image.

Note : Cet effet de diffusion volumique provient d'aérosols ou de particules solides dispersés dans l'atmosphère.

Voir aussi : prétraitement d'image.

Équivalent étranger : de-hazing.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

décalage du cadre de lecture

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : mutation du cadre de lecture.

Définition : Mutation provoquée par des délétions ou des insertions qui ne sont pas des multiples de trois paires de bases, ce qui change le cadre de lecture.

Équivalent étranger : reading frameshift, frameshift mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

déchéance du terme (de la créance)

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Exigence anticipée d'une créance, quand, par exemple, le débiteur n'a pas respecté ses obligations contractuelles.

Équivalent étranger : event of default.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

déclaration des ordres

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Déclaration, par un établissement, des transactions qu'il a réalisées sur les marchés réglementés ou non réglementés.

Note : Cette déclaration est adressée, d'une part, aux autorités de contrôle et de tutelle de marché, d'autre part, aux instances de contrôle de l'établissement.

Équivalent étranger : reporting.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

décodeur, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Dispositif destiné à extraire et à reconstituer un ou plusieurs signaux utiles à partir d'un signal codé.

Équivalent étranger : decoder.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

décodeur stéréophonique

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Circuit permettant de séparer les signaux des voies gauche et droite, transmis sous forme d'une émission stéréophonique.

Équivalent étranger : stereophonic decoder.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

décollage, n.m.

Domaine : Économie.

Définition : Phase de développement d'une économie au cours de laquelle l'évolution des mentalités, des événements politiques, des progrès techniques et des qualifications provoque

l'apparition d'une croissance auto-entretenu.

Équivalent étranger : take-off.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

déconnexion, n.f.

Domaine : Santé-Médecine/Anesthésiologie.

Définition : Rupture provoquée des liaisons entre les différentes fonctions du système nerveux végétatif.

Équivalent étranger : deconnection.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

décontamination, n.f.

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Réduction ou élimination des matières radioactives ou chimiques déposées sur une installation, un espace découvert, un matériel ou du personnel.

Équivalent étranger : decontamination.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

décoration urbaine

Domaine : Urbanisme.

Définition : Art de la conception et de l'aménagement du mobilier urbain et de la signalétique des espaces collectifs.

Note : Le terme « design urbain » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : urban design.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

défaillance, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Cessation de l'aptitude d'une unité fonctionnelle à accomplir une fonction requise.

Note :

1. Une défaillance est un passage d'un état à un autre, par opposition à une panne qui est un état.

2. On entend par « unité fonctionnelle » soit un système complet, soit l'un quelconque de ses éléments (logiciel ou matériel).

Équivalent étranger : failure.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

défaillant, -e, adj.

Domaine : Transport/Transport aérien-Transport ferroviaire.

Définition : Se dit d'un voyageur qui n'utilise pas la réservation effectuée en sa faveur.

Équivalent étranger : no show.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

défaut croisé

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Clause établissant une relation entre un crédit et toute autre obligation de l'emprunteur concernant d'autres crédits ou emprunts, de telle manière qu'une défaillance de sa part, dans l'une quelconque de ses obligations, entraîne la déchéance du terme et donc l'exigibilité anticipée dudit crédit.

Équivalent étranger : cross default.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

défectif, -ve, adj.

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Se dit d'un bactériophage ou d'un virus qui, par suite d'une ou plusieurs mutations, est incapable d'accomplir seul son cycle infectieux.

Équivalent étranger : defective.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990.)

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

défense aérienne active

Domaine : Défense.

Définition : Action défensive visant à supprimer ou réduire l'efficacité d'une action aérienne ennemie.

Note : Elle inclut l'emploi d'aéronefs, de systèmes d'armes antiaériens, d'armes dont la capacité première n'est pas la défense aérienne, et l'usage de la guerre électronique.

Équivalent étranger : active air defence.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

défense aérienne passive

Domaine : Défense.

Définition : Ensemble des mesures autres que celles de défense aérienne active, prises pour réduire le plus possible l'efficacité de l'action aérienne ennemie.

Note : Elle comporte notamment la détection, la dispersion et l'utilisation d'abris.

Équivalent étranger : passive air defence.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

défense biologique

Domaine : Défense.

Définition : Méthodes, plans, procédures et moyens destinés à la lutte contre les attaques par agents infectieux et toxines.

Note : Elle comporte notamment la détection, la dispersion et l'utilisation d'abris.

Équivalent étranger : biological defense, biological defence.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

défi, n.m.

Domaine : Sport.

Voir : challenge.

défiEUR, -euse, n.

Domaine : Sport.

Voir : challengeur, challengeuse.

définition, n.f.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Nombre fixé de lignes, formées de pixels, qui constituent l'image sur un écran.

Note : En télévision, les définitions normalisées sont de 625 et de 819 lignes ; la télévision à haute définition (TVHD) commence à 1125 lignes.

Équivalent étranger : scrolling.

(Source : arrêté du 27 août 1992)

déflEUR, n.m.

Domaine : Transport.

Définition : Dispositif aérodynamique modifiant l'écoulement de l'air autour d'un véhicule.

Note : « DéflEUR » est un terme générique qui désigne, selon les cas, un becquet, une jupe, une bavette, un aileron, un volet, etc.

Équivalent étranger : spoiler

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

déflEUR de volet

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Élément profilé fixé en avant du bord d'attaque d'un volet de courbure et permettant, grâce à un effet de fente supplémentaire, d'assurer un meilleur guidage de l'écoulement entre l'intrados et l'extrados, lorsque le volet est braqué.

Équivalent étranger : vane.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

dégagement, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Manœuvre soudaine effectuée par un aéronef pour modifier sa ligne de vol, par exemple avant l'atterrissage ou en combat.

Équivalent étranger : break.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

dégazement, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Libération spontanée de gaz d'un matériau, résultant d'une modification des conditions d'environnement (par exemple : affaiblissement de la pression, élévation de la température, etc) ou de vieillissement naturel.

Note : L'emploi du terme « dégazage » (extraction du gaz contenu dans un solide, un liquide, ou répandu dans un espace) est à éviter dans cette acception.

Équivalent étranger : offgassing, outgassing.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

dégyration, n.f. (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Action de réduire ou d'annuler la vitesse de rotation d'un corps.

Voir aussi : surgyration.

Équivalent étranger : spin-down.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

dégyrer, v. (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Réduire ou annuler la vitesse de rotation d'un corps.

Voir aussi : contregyrer, gyrer, surgyrer.

Équivalent étranger : spin down (to).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

dehors, adv.

Domaine : Sport.

Définition : Hors des limites.

Équivalent étranger : out.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

délai d'allumage

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pyrotechnie.

Définition : Intervalle de temps entre l'apparition d'un signal délivré par la mise à feu et le moment où la pression devient supérieure à une valeur définie de manière conventionnelle.

Note : Il convient de ne pas confondre « délai d'allumage » et « délai d'inflammation ».

Équivalent étranger : ignition delay.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

délai d'inflammation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pyrotechnie.

Définition : Temps qui s'écoule entre l'apparition d'ergols dans la chambre de combustion et leur inflammation.

Note :

1. Cet intervalle est déterminé dans la pratique par la mesure photométrique.

2. Il convient de ne pas confondre « délai d'allumage » et « délai d'inflammation ».

Équivalent étranger : ignition delay.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

délestage, n.m.

Domaine : Transport.

Définition :

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

1. En transport aérien, suspension momentanée d'un ou plusieurs vols réguliers.
2. En transport routier, déviation sélective d'un flux de circulation, destinée à résorber des encombrements.

Équivalent étranger : 1. jettisoning. 2. diversion.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

délétion, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Perte d'une partie du matériel génétique pouvant aller d'un seul nucléotide à plusieurs gènes.

Équivalent étranger : deletion.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

délignage, n.m.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Prétraitement d'image qui consiste à éliminer les défauts en stries dus au mode d'acquisition des données par un capteur à balayage ou à détecteurs multiples.

Note :

1. Lorsque les caractéristiques du capteur sont connues, ce type de traitement est généralement automatisable.
2. Lorsque ces défauts en stries proviennent, pour des raisons diverses, d'une mauvaise restitution, ce prétraitement relève d'un délignage esthétique (en anglais : « cosmetic removal of scan line noise ») et met en œuvre une correction de type statistique.

Voir aussi : égalisation, ligne de l'image, retouchage, retouche.

Équivalent étranger : destripping.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

délignage esthétique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : délignage.

démarchage téléphonique

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Technique de prospection, de vente et d'enquêtes commerciales fondée sur des appels téléphoniques en nombre et ciblés.

Équivalent étranger : phoning.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

démarrreur, n.m.

Domaine : Transport.

Définition : Appareil servant à mettre en marche un propulseur ou un moteur.

Équivalent étranger : starter.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

démembrement, n.m.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Technique consistant à scinder un titre en plusieurs titres.

Note :

1. Par exemple : démembrement d'une action ; démembrement d'une obligation.
2. Chaque titre ainsi créé par démembrement peut être cédé et coté séparément. Actuellement dans la pratique, en ce qui concerne les actions, seuls sont cédés et cotés séparément les certificats d'investissement.

Équivalent étranger : stripping.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

dénaturation d'acide nucléique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Conversion d'un acide nucléique de l'état double brin à l'état simple brin.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : La séparation des brins est obtenue très fréquemment par la chaleur ou par alcalinisation.

Équivalent étranger : nucleic acid denaturation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

densité de flux thermique critique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

Définition : Valeur de la densité du flux thermique à travers une paroi chauffante mouillée, correspondant soit à la caléfaction, soit à l'assèchement de cette paroi.

Note :

1. L'apparition du flux critique peut provoquer la crise d'ébullition.

2. L'abréviation « flux critique » est la dénomination courante, utilisée lorsqu'il ne peut y avoir de doute sur la nature du flux considéré.

Voir aussi : assèchement, caléfaction.

Équivalent étranger : stripping.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

dépanneuse lourde

Domaine : Défense-Transport.

Définition : Engin mécanique automoteur destiné à la récupération sur le terrain des véhicules accidentés.

Équivalent étranger : wrecker.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

départ arrière

Domaine : Sport/Golf.

Définition : Zone de départ la plus éloignée du trou, utilisée par les meilleurs joueurs.

Équivalent étranger : back tree.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

dépasser, v.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Voir : déborder.

déplétion, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Hétérogénéité d'un astre, qui se traduit par une diminution locale de son champ de gravitation.

Note : L'antonyme de « déplétion » est « réplétion ».

Équivalent étranger : negative mascon.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

dépôt de garantie

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Fraction du prix d'une marchandise, d'un service ou d'un actif financier achetés à terme, versée au moment de la conclusion du contrat.

Note : L'achat à terme dans une bourse de commerce donne lieu au dépôt, à titre de garantie, auprès de la chambre de compensation, d'une somme comprise le plus souvent entre 5 et 25 % de la valeur de la marchandise.

Équivalent étranger : deposit (GB), initial margin (EU).

(Source : arrêté du 18 février 1987)

dépotage, n.m.

Domaine : Transport.

Définition :

1. Déchargement de marchandises pulvérulentes, liquides ou gazeuses, d'un véhicule de transport.

2. Déchargement des marchandises d'un conteneur ou d'une caisse mobile.

Équivalent étranger : stripping.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

dépoter, v.tr.

Domaine : Transport.

Définition :

1. Décharger des marchandises pulvérulentes, liquides ou gazeuses, d'un véhicule de transport.
2. Décharger des marchandises d'un conteneur ou d'une caisse mobile.

Équivalent étranger : strip (to).

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

dérapeur, n.m.

Domaine : Transport-Automobile.

Définition : Dispositif fixé sous un véhicule d'essai afin de provoquer artificiellement un dérapage.

Équivalent étranger : skid-car.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

dérépression, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Phénomène de levée des mécanismes qui répriment la transcription d'un gène ou d'un groupe de gènes.

Équivalent étranger : derepression.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

dérive salariale

Domaine : Économie/Marché du travail.

Définition : Évolution des salaires jugée excessive par rapport aux performances de l'économie ou de l'entreprise.

Note : La dérive peut également s'observer par rapport aux accords salariaux de l'entreprise.

Équivalent étranger : wage drift.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

dernier entré, premier sorti

Abréviation : DEPS.

Domaine : Économie et finances/Comptabilité.

Définition : Système dans lequel la comptabilisation d'un élément de stock se fait sur la base du prix du dernier élément entré en stock.

Équivalent étranger : last in, first out (LIFO).

(Source : arrêté du 18 février 1987)

descripteur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Mot ou locution destiné à caractériser les informations contenues dans un document pour faciliter les recherches documentaires.

Note : Les descripteurs renvoient le plus souvent à des références et des codifications.

Équivalent étranger : descriptor.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

désorbitation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Manœuvre consistant à faire quitter à tout ou partie d'un engin spatial l'orbite qu'il décrit autour d'un astre, en vue de le diriger vers un point donné de la surface de celui-ci, ou de provoquer sa chute.

Équivalent étranger : de-orbiting.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

désorbiter, v.tr.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Faire quitter à tout ou partie d'un engin spatial l'orbite qu'il décrit autour d'un astre en vue de le diriger vers un point donné de la surface de celui-ci ou de provoquer sa chute.

Équivalent étranger : de-orbite (to).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

desservable, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Qualifie une station orbitale ou un engin spatial conçu pour être relié périodiquement à la Terre par un véhicule de desserte.

Équivalent étranger : serviceable.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

dessin de façade

Domaine : Architecture.

Voir : élévation.

désynchronisation ponctuelle

Domaine : Audiovisuel/Vidéo

Définition : Décalage du son par rapport à l'image en un point de montage.

Équivalent étranger : audio-video-split.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

détachage, n.m.

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement d'image.

Définition : Prétraitement d'image utilisé pour corriger un défaut de capacité de réponse des dispositifs à transfert de charge (DTC) qui se manifeste lorsqu'une cible est soumise à un éclairage excessif, et qui se traduit par une tache sur un ensemble de pixels correspondant à cette cible.

Voir aussi : délignage, détecteur, effet de traîne, pixel, prétraitement d'image, retouchage.

Équivalent étranger : smearing correction.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

détail d'exécution

Domaine : Architecture.

Définition : Document graphique représentant, généralement en vraie ou demi-grandeur, une fraction d'un ouvrage complexe.

Équivalent étranger : execution detail.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

détarage, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Voir : allègement de régime.

détecteur, n.m.

1. Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Dispositif destiné à déceler la présence d'un phénomène et éventuellement à le caractériser.

Équivalent étranger : sensor, detector.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

2. Domaine : Sciences et techniques spatiales/Radiocommunication.

Définition : Dispositif effectuant une transformation non linéaire d'un signal électrique en vue d'extraire une information portée par ce signal.

Équivalent étranger : detector.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

détection et télémétrie par la lumière

Domaine : Télédétection spatiale-Optique.

Voir : lidar.

développement durable

Domaine : Économie.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Situation où les perspectives de développement n'appellent pas de mesures correctives à court terme.

Note : L'antonyme est « développement non durable ».

Équivalent étranger : sustainable development.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

développement non durable

Domaine : Économie.

Définition : Situation où les perspectives de développement sont bloquées par suite de déséquilibres fondamentaux provoqués par l'endettement excessif des agents économiques concernés, État, entreprises ou collectivités locales.

Note : L'antonyme est « développement durable ».

Équivalent étranger : unsustainable development.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

déverminage, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Séquences de contraintes thermiques, ou climatiques, ou électriques, ou mécaniques ayant pour but d'éliminer les défauts de jeunesse dans une production donnée de composants électroniques.

Équivalent étranger : burn-in.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

dévideur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Dérouleur de bande magnétique destiné à la sauvegarde des informations contenues dans un disque.

Équivalent étranger : streamer.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

diagnostic génétique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Détection de gènes d'un organisme par hybridation de son génome avec des sondes moléculaires spécifiques.

Note : Cette méthode est utilisée par exemple pour le diagnostic prénatal de certaines maladies héréditaires ou pour la détermination parentale.

Équivalent étranger : genetic diagnosis.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

diergol, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Synonyme : biergol n.m.

Définition : Propergol composé de deux ergols liquides stockés séparément.

Équivalent étranger : bipropellant, dual-fuel.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

diffusion, n.f.

1. Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Processus dans lequel un changement de direction et d'énergie d'une particule incidente ou d'un rayonnement incident est provoqué par une collision avec une autre particule ou un système de particules.

Note : Ce processus joue un rôle très important dans le fonctionnement des réacteurs nucléaires et est, en particulier, volontairement utilisé pour le ralentissement des neutrons dans les réacteurs dits « à neutrons lents ».

Voir aussi : ralentissement des neutrons.

Équivalent étranger : scattering.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

2. Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération qui consiste à doper un semi-conducteur positivement ou négativement par exposition des tranches du semi-conducteur à des gaz dopants à température élevée.

Équivalent étranger : diffusion.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

dimensionnement, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sûreté.

Définition : Détermination des caractéristiques d'une installation lors de sa conception pour satisfaire à des critères préétablis et à la pratique règlementaire.

Équivalent étranger : design basis, basis.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

diode électroluminescente

Abréviation : DEL.

Domaine : Audiovisuel/Radio.

Définition : Diode semi-conductrice à jonction qui émet une lumière colorée lorsqu'elle est traversée par un courant électrique.

Note : L'emploi en français de l'abréviation anglaise « LED » ou de l'expression « diode LED » est déconseillé.

Équivalent étranger : light-emitting diode (LED).

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

direction de visée

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Direction de la droite qui joint le capteur à un élément quelconque de la ligne de balayage en cours d'exploration.

Équivalent étranger : look direction.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

discompte, n.m.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Système de commercialisation permettant d'offrir au client des produits à prix réduit.

Note : « Discompte » est un synonyme ancien d'« escompte ».

Équivalent étranger : discount.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

discompter, v.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Pratiquer le discompte.

Équivalent étranger : discount (to).

(Source : arrêté du 11 février 1993)

discompteur, n.m.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Spécialiste du discompte.

Équivalent étranger : discount.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

disque optique

Domaine : Informatique.

Définition : Disque sur lequel sont enregistrées des données lisibles par un procédé optique.

Équivalent étranger : optical disk.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

dissuasion, n.f.

Domaine : Défense.

Définition : Action visant à empêcher un adversaire ou un ennemi potentiel d'accomplir une action

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

hostile, par crainte des conséquences, en particulier de représailles par arme nucléaire.

Équivalent étranger : deterrence.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

distance de sécurité (à)

Domaine : Défense.

Définition : Se dit d'une arme dont le lancement peut être effectué par un moyen de combat qui se trouve hors de portée des moyens de défense adverse.

Équivalent étranger : safe distance, stand-off distance, standoff range.

(Source : arrêté du 9 novembre 1976)

distance franchissable

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Distance que peut parcourir un avion pour une configuration de décollage et dans des conditions atmosphériques données.

Équivalent étranger : range.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

distance génétique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Évaluation du degré de dissemblance génétique entre deux génomes.

Équivalent étranger : genetic distance.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

distance proximale au sol

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Distance instantanée qui sépare le point nadiral de l'émetteur du point de portée proximale, déduite des distances-temps entre ces deux points.

Voir aussi : distance-temps, portée distale, portée proximale.

Équivalent étranger : delay ground distance, delay ground range.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

distance-temps, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale/Technologie des hyperfréquences.

Définition : Distance parcourue par l'onde électromagnétique entre le capteur actif et la cible, et obtenue par la mesure du temps de parcours.

Voir aussi : distance-temps au sol.

Équivalent étranger : slant range.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

distance-temps au sol

Domaine : Télédétection spatiale/Technologie des hyperfréquences.

Définition : Distance entre la projection de la verticale du capteur actif et l'intersection du front d'onde, sur la surface de référence au sol.

Voir aussi : distance-temps.

Équivalent étranger : ground range.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

distillation atmosphérique

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition :

1. Distillation du pétrole brut, effectuée à la pression atmosphérique, en vue d'obtenir l'essence, le kérosène, le gazole et les produits les plus lourds.

2. Installation dans laquelle se réalise la distillation atmosphérique.

Équivalent étranger : 1. crude distillation, 2. crude distillation unit.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

distribution, n.f.

Domaine : Audiovisuel-Communication.

Définition :

1. Recherche des artistes et attribution des rôles.
2. Ensemble des interprètes d'une œuvre.

Équivalent étranger : 1. casting, 2. cast.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

distribution à programme variable

Domaine : Transport-Automobile.

Définition : Mode de distribution des gaz permettant de faire varier l'instant d'ouverture et de fermeture des différentes soupapes.

Équivalent étranger : variable valve timing.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

distribution automatique

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Vente utilisant des distributeurs automatiques.

Équivalent étranger : vending.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

divers en vrac

Domaine : Transport.

Définition : Cargaison composée de colis divers non constitués en unités de charge.

Note : On trouve aussi, elliptiquement, « divers-vm » (langage professionnel).

Équivalent étranger : break bulk.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

division, n.f.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Fractionnement d'une action par division de son nominal.

Note : Cette procédure a également pour conséquence le fractionnement de son cours de bourse dans les mêmes proportions. Elle permet ainsi une diffusion plus large du titre.

Équivalent étranger : splitting.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

divot, n.m.

Domaine : Sport/Golf.

Définition : 1. Motte de terre enlevée par la tête de la canne au moment de l'impact.

Note :

1. Le « t » ne se fait pas entendre.
2. On dit aussi, familièrement, « escalope ».

Équivalent étranger : divot.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

document, n.m.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Réalisation définitive avant reproduction.

Équivalent étranger : artwork.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

doigt de gant

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Tube de petit diamètre fermé à une extrémité et permettant d'effectuer certains échanges entre des milieux physiques séparés.

Voir aussi : chaussette.

Équivalent étranger : thimble.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

donnée, n.f.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Représentation d'une information sous une forme conventionnelle destinée à faciliter son traitement.

Équivalent étranger : data.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

donnée contrapolaire

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : donnée en polarisations croisées.

Définition : Donnée obtenue à partir d'un signal dont le plan de polarisation est orthogonal au plan de polarisation du signal émis.

Voir aussi : donnée copolaire.

Équivalent étranger : cross polarization data.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

donnée copolaire

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : donnée en polarisations parallèles.

Définition : Donnée obtenue à partir d'un signal dont le plan de polarisation est le même que celui du signal émis.

Voir aussi : donnée contrapolaire.

Équivalent étranger : like polarization data.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

donnée d'apprentissage

Domaine : Télédétection spatiale.

Définition : Donnée de terrain recueillie sur zone-témoin, dont on se sert comme référence pour instruire un algorithme de traitement dirigé ou interactif.

Note : Les données d'initialisation sont utilisées pour mettre en œuvre un apprentissage sur zone.

Voir aussi : classification dirigée, réalité de terrain.

Équivalent étranger : training data.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

donnée de trame

Domaine : Télédétection spatiale.

Définition : L'une des données d'une image matricielle.

Équivalent étranger : raster data.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

donnée en hyperspace spectral

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Données issues d'un ou de plusieurs capteurs dont le nombre de bandes spectrales est supérieur à trois : ces données ne sont donc représentables que dans un hyperspace.

Note : En vue de leur représentation en deux ou trois dimensions, ces données sont traitées par différentes méthodes de réduction de données telles que l'analyse en composantes principales, l'analyse de Fourier, le recours à des néocanaux.

Voir aussi : capteur, néocanal.

Équivalent étranger : hyperspectral data.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

donnée géocodée

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Donnée restituée par application d'un géocodage.

Voir aussi : image géocodée.

Équivalent étranger : geocoded data.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

donnée en polarisations croisées

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : donnée contrapolaire.

donnée en polarisations parallèles

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : donnée copolaire.

donnée par satellite

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : donnée satellitaire.

donnée satellitaire

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : donnée par satellite, donnée satellite.

Définition : Donnée obtenue à partir des instruments faisant partie de la charge utile d'un satellite.

Voir aussi : image satellitaire.

Équivalent étranger : satellite data, satellite based-data.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

donnée satellite

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : donnée satellitaire.

données de terrain

Domaine : Télédétection spatiale.

Définition : Ensemble des données disponibles se rapportant à une scène et obtenu au sol par des moyens appropriés.

Voir aussi : réalité de terrain.

Équivalent étranger : ground data.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

données par visées multiples

Forme elliptique : données multivisées.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Ensemble des données obtenues par des visées d'une scène sous différents angles.

Voir aussi : angle d'irradiation, scène.

Équivalent étranger : multi-angle data, multi-look data.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

dose létale

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Dose nucléaire ou chimique mortelle.

Équivalent étranger : lethal dose.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

dose létale moyenne

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition :

1. Quantité d'irradiation nucléaire absorbée par l'ensemble du corps et qui, après un temps d'examen, provoque la mort pour 50 % des personnes exposées.

2. Dose d'un agent chimique toxique qui provoque la mort pour 50 % des personnes exposées.

Équivalent étranger : mean lethal dose.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

dose limite

Domaine : Défense/Nucléaire.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Dose maximale fixée par le commandement pour une mission donnée.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

dose maximale admissible

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Dose extrême pouvant être absorbée pendant une durée déterminée.

Équivalent étranger : maximum permissible dose.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

drainage-taupe (langage professionnel)

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Technique associée au drainage, consistant en la création de galeries moulées dans un sol plastique suffisamment stable et débouchant dans un fossé ou une tranchée drainante très perméable.

Équivalent étranger : mole drainage.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

droit d'antenne

Domaine : Audiovisuel/Radio-Télévision.

Synonyme : droit de diffusion.

Définition : Droit protégeant la transmission d'une émission.

Équivalent étranger : broadcasting right.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

droit de diffusion

Domaine : Audiovisuel/Radio-Télévision.

Voir : droit d'antenne.

droit de jeu

Domaine : Sport/Golf.

Définition : Somme que le joueur doit acquitter pour utiliser un parcours dans un club dont il n'est pas membre.

Équivalent admis : green fee.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

drone, n.m.

Domaine : Défense/Techniques aérospatiales.

Définition : Aérodyne sans équipage, télépiloté ou programmé, utilisé pour des missions diverses.

Équivalent étranger : drone.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

duc-d'Albe, n.m.

Domaine : Génie civil.

Définition : Pieu ou faisceau de pieux émergeant et destiné à l'amarrage ou à l'évitement des bateaux.

Équivalent étranger : dolphin.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

duplex, n.m.

1. Domaine : Bâtiment.

Définition : Logement s'étendant sur deux niveaux à l'intérieur d'un bâtiment collectif.

Équivalent étranger : maisonnette.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

2. Domaine : Audiovisuel.

Définition : Liaison ou transmission qui fonctionne entre deux points.

Équivalent étranger : duplex, two-way.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

duplex (en mode)

Forme elliptique : duplex (en), loc.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Se dit d'une liaison ou d'une transmission qui fonctionne entre deux points.

Note : Exemple : une communication en mode duplex ; une communication en duplex.

Équivalent étranger : link-up.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

E

eau capillaire

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Eau maintenue dans un milieu poreux, généralement au-dessus d'une surface libre, sous l'effet des forces capillaires, et soumise à une pression inférieure à la pression atmosphérique.

Équivalent étranger : capillary moisture, capillary water.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

eau de rétention

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Toute eau maintenue par des liaisons physiques dans les vides du milieu poreux, saturé ou non, et non mobilisable par les seules forces de gravité.

Équivalent étranger : bound water.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

eau libre

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Eau du sol sur laquelle l'action de la gravité est prépondérante et qui est mobilisable par gravité.

Note : Le terme « eau gravitaire » est à éviter.

Équivalent étranger : free water.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

ébullition franche

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

Définition : Ébullition nucléée qui se produit lorsque le fluide caloporteur se trouve aux conditions de saturation.

Voir aussi : caloporteur, ébullition nucléée.

Équivalent étranger : saturated boiling.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

ébullition nucléée

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

Définition : Ébullition caractérisée par la formation de minuscules gouttes de vapeur.

Équivalent étranger : nucleate boiling.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

écart, n.m.

1. Domaine : Économie.

Définition : Se dit, dans divers contextes, d'une différence, d'un retard, d'un intervalle, etc.

Note :

1. Le terme « différentiel » ne doit pas être utilisé.

2. Le terme anglais « gap » ne peut pas toujours être traduit par « écart ». Exemple : déficit commercial (trade gap) ; pénurie de dollars (dollar gap).

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

2. Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Sur un marché d'instruments financiers, écart mesuré en taux d'intérêt entre les conditions qu'obtiendraient pour des opérations similaires des émetteurs différents.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Équivalent étranger : spread.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

écart d'inflation

Domaine : Économie et finances.

Définition : Différence entre le taux de hausse des prix d'un pays et celui d'un de ses partenaires économiques, ou de l'ensemble, ou d'un sous-ensemble de ceux-ci.

Note : Le terme « différentiel d'inflation », parfois employé, doit être écarté au bénéfice d'« écart d'inflation ».

Équivalent étranger : inflation rate differential, inflation differential.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

échange à terme

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Engagement pris entre deux parties de réaliser un échange d'intérêts, de monnaies ou d'instruments financiers à une date ultérieure et à des conditions fixées au moment de la conclusion de l'engagement.

Équivalent étranger : forward swap.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

échange cambiste

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Échange, entre banques ou organismes financiers, de créances à court terme libellées en monnaies différentes.

Équivalent étranger : treasury swap.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

échange décisif

Domaine : Sport/Volley-ball.

Définition : Échange qui conclut une manche, destiné en cas d'égalité à seize points partout à départager les équipes.

Note : Le synonyme « bris d'égalité » (utilisé au Canada) est également conseillé.

Équivalent étranger : tie-break.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

échange de créances

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Échange, entre deux banques ou organismes financiers, de créances privées ou publiques, essentiellement sur des pays différents, pour rééquilibrer géographiquement leurs portefeuilles de créances.

Équivalent étranger : debt swap.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

échange de créances contre des actifs

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Cession de créances bancaires détenues sur des agents d'un pays, qui se fait en monnaie nationale et dont le produit sert obligatoirement à l'achat d'actifs dans ce même pays.

Note : L'expression « échange de créances contre des actifs » est à employer de préférence à « conversion de dettes en actifs ».

Équivalent étranger : debt equity swap.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

échange de devises dues

Forme abrégée : échange de devises.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Échange du service de dette en monnaies différentes entre deux entités selon un cours de change initialement défini.

Note : L'échange de devises dues implique obligatoirement l'échange du taux d'intérêt spécifique à

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

chacune des monnaies, mais pas forcément l'échange du principal.

Voir aussi : crédit croisé.

Équivalent étranger : currency swap.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

échange de taux d'intérêt

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Opération par laquelle deux entités ayant contracté des emprunts selon des modalités de taux d'intérêt différentes (par exemple taux fixe et taux variable) s'échangent les services de leur dette en compensant périodiquement le montant des intérêts dont elles deviennent ainsi mutuellement redevables.

Note : Ces modalités s'appliquent en général à des durées et des montants identiques.

Équivalent étranger : interest swap, interest rate swap.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

échange financier,

Forme abrégée : échange n.m.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Opération par laquelle deux ou plusieurs entités échangent des éléments de leurs créances ou de leurs dettes, celles-ci pouvant être libellées dans la même monnaie ou dans des monnaies différentes.

Note :

1. Il convient par ailleurs de proscrire formellement le terme « swaper ».

2. Au Québec, on emploie le terme « troc ».

Équivalent étranger : swap.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

échange renouvelable

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Échange, entre banques ou organismes financiers, d'intérêts, de monnaies, d'instruments financiers, renouvelable de période contractuelle en période contractuelle, en principe, selon les mêmes caractéristiques et les mêmes modalités.

Équivalent étranger : roller swap.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

échange syndiqué

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Échange, entre banques ou organismes financiers, d'intérêts, de monnaies, ou d'instruments financiers, pris en charge, en terme d'engagement, par plusieurs établissements bancaires.

Équivalent étranger : syndicated swap.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

échangeur thermique intermédiaire

Abréviation : ETI.

Domaine : Transport-Automobile.

Synonyme : refroidisseur n.m.

Définition : Radiateur situé entre le système de suralimentation et le moteur, destiné à diminuer la température de l'air qui entre dans le moteur.

Équivalent étranger : intercooler.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

écho fantôme

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Écho supplémentaire provoqué par une réflexion parasite sur une cible, qui fait percevoir l'image virtuelle (ou image fantôme) d'une autre cible.

Équivalent étranger : ghost echo.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

écho mirage

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Écho d'objets non visibles ou non identifiés, provoqué par certaines conditions atmosphériques.

Voir aussi : trajet multiple, écho fantôme.

Équivalent étranger : angel echo.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

écorage, n.m.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Technique d'évaluation qualitative d'un client emprunteur - particulier ou entreprise - principalement sous l'angle de sa solvabilité.

Note : Le terme « scorage », que l'on rencontre aussi, est moins bon.

Équivalent étranger : scorage.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

écorer, v.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : évaluer par écorage.

Note : Le terme « scorer », que l'on rencontre aussi, est moins bon.

Équivalent étranger : score (to).

(Source : arrêté du 18 février 1987)

écoulement de type fluvial

Forme elliptique : écoulement fluvial.

Domaine : Hydraulique.

Définition : Écoulement à surface libre dont le tirant d'eau est supérieur au tirant d'eau critique.

Voir aussi : écoulement torrentiel.

Équivalent étranger : sub-critical flow.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

écoulement en régime d'équilibre

Domaine : Hydraulique.

Voir : écoulement permanent.

écoulement laminaire

Domaine : Hydraulique.

Définition : Mouvement d'un fluide dont la vitesse réelle est suffisamment faible pour que le phénomène de turbulence soit négligeable.

Note :

1. La perte de charge hydraulique est directement proportionnelle au débit.

2. « Écoulement laminaire » est l'antonyme d'« écoulement turbulent ».

Équivalent étranger : laminar flow.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

écoulement non uniforme

Domaine : Hydraulique.

Voir : écoulement varié.

écoulement permanent

Domaine : Hydraulique.

Synonyme : écoulement en régime d'équilibre, écoulement stationnaire.

Définition : Écoulement à flux constant sous des conditions de potentiel invariable dans le temps.

Équivalent étranger : steady flow.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

écoulement stationnaire

Domaine : Hydraulique.

Voir : écoulement permanent.

écoulement torrentiel

Domaine : Hydraulique.

Définition : Écoulement à surface libre dont le tirant d'eau est inférieur au tirant d'eau critique.

Note : Le terme « écoulement turbulent » ne doit pas être utilisé dans ce sens.

Équivalent étranger : super critical flow.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

écoulement transitoire

Domaine : Hydraulique.

Synonyme : écoulement variable.

Définition : Écoulement dont les caractéristiques hydrauliques sont sujettes à une variation dans le temps.

Équivalent étranger : transient flow.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

écoulement turbulent

Domaine : Hydraulique.

Définition : Mouvement d'un fluide dont la vitesse réelle est supérieure à la vitesse limite pour des conditions déterminées.

Note :

1. La perte de charge hydraulique n'est pas directement proportionnelle au débit.

2. « Écoulement turbulent » est l'antonyme d'« écoulement laminaire ».

Équivalent étranger : turbulent flow.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

écoulement uniforme

Domaine : Hydraulique.

Définition : Écoulement permanent à section mouillée constante, tel qu'il serait réalisé dans un canal de section droite, de pente et de rugosité uniformes, et de longueur infinie.

Voir aussi : écoulement varié.

Équivalent étranger : uniform flow.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

écoulement variable

Domaine : Hydraulique.

Voir : écoulement transitoire.

écoulement varié

Domaine : Hydraulique.

Synonyme : écoulement non uniforme.

Définition : Écoulement permanent de type non uniforme, c'est-à-dire dont les caractéristiques varient d'une section à l'autre.

Voir aussi : écoulement uniforme.

Équivalent étranger : non uniform flow, varied flow.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

écran acoustique

Domaine : Audiovisuel-Acoustique.

Définition : Surface destinée à limiter la propagation d'une onde acoustique.

Équivalent étranger : baffle.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

écran antibruit

Domaine : Transport.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Dispositif de protection contre les nuisances sonores, destiné à diminuer la gêne des riverains.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

écran antiéblouissement

Domaine : Transport/Transport routier.

Définition : Dispositif placé au sol et destiné à éviter l'éblouissement dû aux projecteurs des véhicules circulant en sens inverse.

Note : Pour désigner un dispositif modifiant la lumière émise par des projecteurs, on emploie comme substantif, le terme « antiéblouissant ».

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

écran de contrôle

Domaine : Audiovisuel-Informatique.

Voir : moniteur.

écran de protection

Forme abrégée : écran n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Dispositif simple de protection interposé entre une source de rayonnement et une région déterminée.

Voir aussi : blindage.

Équivalent étranger : shield, shielding.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

écran tactile

Domaine : Informatique.

Définition : Écran muni d'un dispositif qui permet de sélectionner certaines de ses zones par contact.

Équivalent étranger : touch screen.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

écran témoin

Domaine : Audiovisuel-Informatique.

Voir : moniteur.

écran thermique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Thermique.

Définition : Dispositif destiné à isoler thermiquement une partie d'un engin spatial.

Voir aussi : bouclier thermique.

Équivalent étranger : thermal screen, heat screen.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

écrasement, n.m.

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Le fait de s'écraser.

Voir aussi : écraser (s').

Équivalent étranger : crash.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

écraser (s'), v.

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Pour un aéronef, entrer en contact brutalement avec le sol lors d'un atterrissage, d'un amerrissage non maîtrisé ou d'un décollage interrompu.

Note :

1. S'écraser au sol ; s'écraser en mer. Exemple : À la suite d'une collision, les deux avions se sont écrasés en mer.

2. L'expression « se crasher » ne doit pas être utilisé en français.

Équivalent étranger : crash (to).

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

écriture directe

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération qui consiste, à partir des données fournies par les outils de conception, à tracer directement le dessin du circuit sur une tranche de matériau semi-conducteur avec, par exemple, un faisceau d'électrons ou un laser.

Équivalent étranger : direct writing.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

éditeur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Programme qui permet, à partir d'un écran, d'introduire des données textuelles ou graphiques ou d'en modifier la disposition.

Équivalent étranger : editor.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

effaceur total

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Dispositif destiné à effacer le contenu d'une bande magnétique sans procéder à son déroulement.

Équivalent étranger : bulk eraser.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

effet de position

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Effet que peut avoir sur l'expression d'un gène son changement de position dans le génome.

Équivalent étranger : position effect.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

effet de rapprochement

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Pour un radar à visée latérale, déplacement apparent de certaines parties de la cible écartées du plan horizontal de référence au sol.

Note : Cet effet de rapprochement résulte de l'inclinaison du front d'onde sur ces parties de cible.

Voir aussi : angle de dépression.

Équivalent étranger : radar foreshortening.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

effet de traîne

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition :

1. Artefact dû à la réponse imparfaite des détecteurs, qui se manifeste par une traînée sur l'image dans la direction du balayage.

2. Éblouissement momentané d'un capteur dû à la présence de cibles particulières rencontrées lors d'un balayage en ligne.

Équivalent étranger : banding effect.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

efflorescence, n.f.

Domaine : Marine/Pêches maritimes.

Définition : Prolifération dans le milieu marin de microorganismes végétaux dans des conditions hydroclimatiques favorables.

Équivalent étranger : bloom.

(Source : arrêté du 28 novembre 1988)

égalisation, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement de données.

Définition : Type de prétraitement destiné à supprimer les défauts en stries dans le sens de la trace du satellite, résultant de légères variations des propriétés individuelles des détecteurs.

Voir aussi : délignage.

Équivalent étranger : equalization.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

égaliseur, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Ensemble électronique possédant un grand nombre de réglages de tonalité permettant de modeler, au gré de l'utilisateur, la courbe de réponse d'un amplificateur.

Équivalent étranger : equalizer.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

égalité, n.f.

Domaine : Sport/Tennis.

Définition : Le fait, pour deux joueurs ou deux équipes, d'être à égalité à quarante dans un jeu.

Équivalent étranger : deuce.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

électroporation, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Technique permettant de faire pénétrer l'ADN dans des cellules, fondée sur l'utilisation d'impulsions électriques qui augmentent la perméabilité membranaire.

Équivalent étranger : electroporation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

élément binaire

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Synonyme : bit n.m.

Définition : Information représentée par un symbole à deux valeurs, généralement notées 0 et 1, associées aux deux états d'un dispositif.

Note :

1. Le terme « bit » résulte de la contraction de « binary digit ».

2. Le terme « digit » est à proscrire.

Équivalent étranger : binary digit, binary character, bit.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

élément instable

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Fragment d'ADN susceptible de se déplacer d'un endroit du génome dans un autre.

Note :

1. Les éléments instables sont composés de deux courtes séquences répétées inverses encadrant les gènes codant pour leurs fonctions de mobilité.

2. Les éléments instables bactériens portent souvent des gènes codant pour des protéines qui confèrent une résistance à un agent toxique.

3. On dit aussi « élément transposable », « élément mobile », « transposon ».

Équivalent étranger : transposon, mobile element, jumping gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

élément mobile

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : élément instable.

élément transposable

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : élément instable.

élévation, n.f.

Domaine : Architecture.

Synonyme : dessin de façade.

Définition : Projection orthogonale sur un plan vertical parallèle à une face des parties extérieures d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage.

Équivalent étranger : elevation.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

élevon, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Gouverne d'avion utilisée soit comme gouverne de profondeur (débattement symétrique), soit comme gouverne de roulis (débattement antisymétrique).

Équivalent étranger : elevon (contraction d'elevator-aileron).

(Source : arrêté du 12 août 1976)

élingue de retenue

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Éprouvette tarée qui relie, par l'intermédiaire d'un câble, un point d'accrochage situé à la partie inférieure arrière d'un avion embarqué à un point d'ancrage situé sur le pont d'un porte-avions, et qui permet de maintenir l'appareil à l'arrêt avant le catapultage, tant que la poussée des réacteurs ne dépasse pas une valeur bien définie.

Équivalent étranger : hold back.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

emballage (de matières radioactives)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Transport de matières radioactives.

Définition : Ensemble des composants nécessaires pour confiner et permettre de transporter de façon sûre une matière radioactive.

Équivalent étranger : packaging.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

emballage extérieur (de matières radioactives)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Transport de matières radioactives.

Définition : Dispositif placé à l'extérieur d'un emballage et comportant des matériaux assurant une protection supplémentaire pendant le transport.

Note : Le terme anciennement utilisé, « coque de transport », est à éviter dans ce sens.

Voir aussi : emballage (de matières radioactives), suremballage.

Équivalent étranger : outer packaging.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

embargo, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Le fait d'imposer un délai avant de diffuser une information ou un programme.

Équivalent étranger : release, embargo.

(Source : arrêté du 24 janvier 1985)

émission à bande latérale unique

Forme abrégée : émission BLU.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Production d'une onde électromagnétique modulée en amplitude dans laquelle on ne conserve qu'une seule bande latérale, en vue de réduire la largeur de bande occupée.

Équivalent étranger : single-sideband transmission, SSB transmission.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

empilage, n.m.

Domaine : Transport/Transport ferroviaire.

Voir : gerbage.

empiler, v.

Domaine : Transport/Transport ferroviaire.

Voir : gerber.

empotage, n.m.

Domaine : Transport.

Définition :

1. Chargement de marchandises pulvérulentes, liquides ou gazeuses, dans un véhicule de transport.
2. Chargement de marchandises dans un conteneur, une caisse mobile ou une citerne.

Équivalent étranger : strip.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

empoter, v.tr.

Domaine : Transport.

Définition :

1. Charger des marchandises pulvérulentes, liquides ou gazeuses, dans un véhicule de transport.
2. Charger des marchandises dans un conteneur, une caisse mobile ou une citerne.

Équivalent étranger : strip (to).

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

empreinte à la nucléase

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Visualisation d'une région de l'ADN spécifiquement liée à une protéine qui la protège contre l'action d'une nucléase.

Équivalent étranger : nuclease footprinting.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

empreinte génétique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : trace génétique.

Définition : Caractéristique structurale fine d'une région spécifique de l'ADN permettant d'identifier une cellule et sa filiation.

Équivalent étranger : genetic footprint.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

encapsidation, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Empaquetage de matériel génétique à l'intérieur d'une capsid virale.

Équivalent étranger : packaging.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

encapsulation, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : mise en boîtier.

enceinte acoustique, n.f.

Forme abrégée : enceinte n.f.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Coffret qui renferme un ou plusieurs haut-parleurs montés sur un écran acoustique.

Note : Le terme « baffle » ne doit pas être employé en français.

Équivalent étranger : speaker system.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

enceinte de confinement

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sûreté.

Définition :

1. Bâtiment spécifique, dans lequel est enfermé un réacteur ou une installation nucléaire, destiné

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

à assurer le confinement des matières radioactives, notamment en cas d'accident ou de situations accidentelles.

2. Partie d'un emballage de transport de matières radioactives visant à assurer le confinement de ces matières.

Voir aussi : confinement, emballage (de matières radioactives).

Équivalent étranger : 1. containment building. 2. containment system.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

engorgement d'un sol

Forme abrégée : engorgement n.m.

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Saturation temporaire ou permanente d'un sol par l'eau, du fait d'un drainage naturel déficient.

Note : Ce terme ne doit pas être confondu avec le terme « hydromorphie ».

Équivalent étranger : waterlogging.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

enjambement, n.m.

Domaine : Biologie-Génétique.

Définition : Entrecroisement des chromosomes avec échange de segments, et recombinaison des gènes portés par ces segments.

Équivalent étranger : crossing over.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

enregistrement fractionné

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Procédé de prise de son dans lequel les différentes parties de l'enregistrement sont effectuées séparément sur des pistes distinctes.

Équivalent étranger : multiplay.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

enregistreur d'accident

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Appareil enregistreur destiné à déterminer après coup l'origine et les circonstances d'un accident aérien.

Voir aussi : enregistreur de vol.

Équivalent étranger : crash recorder.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

enregistreur de maintenance

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Dispositif qui, en vol, enregistre et compare automatiquement les paramètres de fonctionnement de l'aéronef, des moteurs et des principaux équipements de façon à déterminer les opérations de maintenance à effectuer au sol.

Équivalent étranger : aircraft integrated data system (AIDS).

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

enregistreur de vol

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Appareil enregistrant automatiquement certains paramètres du vol d'un aéronef.

Voir aussi : enregistreur d'accident.

Équivalent étranger : flight recorder.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

ensemble de lancement

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructure.

Définition : Partie d'une base de lancement comprenant les installations spécifiques destinées à la préparation, aux essais et au lancement d'un véhicule aérospatial.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : Un ensemble de lancement comporte généralement : une aire de lancement, une aire de stockage, un centre de lancement ; une halle d'assemblage.

Voir aussi : base de lancement.

Équivalent étranger : launching complex, launch site.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

entaille (de bord d'attaque)

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Saignée pratiquée dans le bord d'attaque d'une voilure, en vue d'en améliorer les caractéristiques aérodynamiques par une modification locale de l'écoulement.

Équivalent étranger : notch.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

entrée d'air variable

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Prise d'air utilisée sur les avions supersoniques et possédant des parois internes ou externes mobiles de manière à adapter le fonctionnement du réacteur aux différentes vitesses de vol de l'avion.

Note : L'emploi du terme « entrée d'air à géométrie variable » est déconseillé.

Voir aussi : prise d'air variable.

Équivalent étranger : variable geometry inlet, variable geometry intake.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

épaisseur de demi-atténuation

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique nucléaire.

Voir : couche de demi-atténuation.

épaisseur réduite de la totalité de l'ozone

Domaine : Géophysique-Physique de l'atmosphère.

Définition : Épaisseur qu'occuperait tout l'ozone contenu dans une colonne d'atmosphère verticale, cylindrique, de hauteur infinie, si on le ramenait idéalement à l'état pur, au niveau du sol et dans les conditions dites normales de température et de pression.

Note : L'épaisseur réduite de la totalité de l'ozone s'exprime, le plus souvent, en unités « Dobson » équivalentes à un centième de millimètre.

Équivalent étranger : total ozone.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

épandeuse, n.f.

Domaine : Génie civil/Engins.

Définition : Engin automoteur ou dispositif adaptable qui, en se déplaçant, répand et répartit régulièrement des matériaux solides, liquides ou pâteux.

Équivalent étranger : spreader.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

épisode de drainage

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Période pendant laquelle s'effectue la réponse complète d'un réseau à une pluie ou une série de pluies.

Note : Un épisode de drainage comporte deux phases successives, le régime influencé et le régime non influencé par les pluies.

Équivalent étranger : drainage hydrograph.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

épisode, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Molécule circulaire d'ADN qui peut soit se répliquer de façon autonome (forme libre), soit être intégrée dans un chromosome cellulaire (forme intégrée).

Équivalent étranger : episome.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

épisome F

Domaine : Génétique moléculaire/Bactériologie

Voir : facteur de fertilité.

épissage, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Processus englobant l'excision des introns et la réunion des exons dans l'ARN.

Équivalent étranger : splicing.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

épitaxie, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération qui consiste à faire croître une couche de matériau semi-conducteur sur un substrat, cette couche ayant la même orientation cristalline que le substrat.

Équivalent étranger : epitaxy.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

épreuve, n.f.

1. Domaine : Économie et finances/Monnaie.

Définition : Monnaie de collection frappée sur un flan qui a subi un polissage poussé au moyen de matrices dont les parties les plus hautes sont polies.

Note :

1. Les reliefs de la pièce sont rendus mats par le sablage des creux de la matrice.

2. Ces pièces sont soumises unité par unité à un contrôle visuel.

Équivalent étranger : proof.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

2. Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Film brut après développement et avant montage.

Équivalent étranger : rush.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

épreuve minute

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement d'image.

Définition : Épreuve rapidement produite de tout ou partie d'une scène, qui ne restitue pas nécessairement toutes les qualités de l'enregistrement.

Note : Avant de classer l'enregistrement d'une scène ou d'acquérir les documents correspondants, on examine des épreuves minutes afin d'apprécier quelques caractéristiques essentielles telles que, par exemple, la localisation et les limites de la scène, la présence de nuages, des indications sur le contraste et sur le potentiel d'information radiométrique de l'enregistrement.

Voir aussi : sous-image repérée.

Équivalent étranger : quick look.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

épreuve de tirs au but

Domaine : Sport/Ballon.

Voir : tirs au but.

épuisement spécifique

Forme abrégée : épuisement n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Synonyme : combustion massique.

Définition : Énergie totale libérée par unité de masse d'un combustible nucléaire, qui est communément exprimée en mégawatts-jours par tonne (MWj/t ou MWd/t).

Voir aussi : combustible nucléaire.

Équivalent étranger : specific burn-up, burn-up.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

équilibre, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Réglage de l'assiette d'un avion en vol rectiligne horizontal de façon qu'il atteigne une position d'équilibre convenable.

Note : L'équilibre est généralement obtenu par une action sur les compensateurs.

Voir aussi : compensation, assiette.

Équivalent étranger : trim.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

équilibre radiométrique

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement d'image.

Définition : Ensemble d'opérations qui tend à améliorer les radiométries d'une image.

Note : L'équilibre radiométrique peut, par exemple, consister en une compensation, un ajustement, une égalisation pratiquée vers le signal ou les données brutes.

Voir aussi : mosaïquage, prétraitement d'image.

Équivalent étranger : radiometric balancing.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

équilibreur avant-arrière

Forme abrégée : équilibreur n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Dans un système de reproduction sonore, par exemple un autoradio, dispositif de réglage permettant de doser le niveau acoustique entre les haut-parleurs avant et arrière.

Note : Un équilibreur (en anglais : « balance ») est aussi utilisé en stéréophonie.

Équivalent étranger : fader.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

équipe mobile de réparation

Domaine : Défense.

Définition : Détachement du service du matériel, envoyé à la demande ou sur ordre, dans un corps ou une unité pour procéder à des réparations dans un domaine déterminé (auto, armement, optique, etc).

Équivalent étranger : contact party.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

équipement de survie

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Matériel de secours destiné à permettre à un spationaute de rester en vie en cas d'accident.

Équivalent étranger : survival kit.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

équipement de vie

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Matériel permettant d'assurer dans l'espace des conditions acceptables de vie.

Équivalent étranger : life support equipment, life support system.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

équipements intégrés

Domaine : Architecture-Urbanisme.

Définition : Regroupement spatial d'équipements divers avec une gestion coordonnée, une recherche de polyvalence des locaux, et une tentative d'intégration fonctionnelle et architecturale.

Équivalent étranger : integrated services, integrated systems.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

ergol, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Énergétique.

Définition : Substance homogène employée, seule ou en association avec d'autres substances et destinée à fournir de l'énergie.

Voir aussi : propergol.

Équivalent étranger : propellant, fuel.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

ergolier, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.

Définition : Technicien chargé de la manutention et de la surveillance des ergols.

Équivalent étranger : fuel man.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

ergols imbrûlés

Forme abrégée : imbrûlés n.m.pl.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Synonyme : ergols résiduels.

Définition : Résidus d'ergols subsistant après extinction d'un moteur-fusée.

Voir aussi : culot d'ergol.

Équivalent étranger : residual propellant.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

ergols résiduels

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Voir : ergols imbrûlés.

erreur de piste

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Écart angulaire entre le plan de symétrie d'un lecteur de disque et l'axe du sillon.

Note : Pour ne pas subir de distorsions, il convient de supprimer l'erreur de piste d'un bras tangentiel ou de la réduire par un bras pivotant convenablement allongé et un phonolecteur correctement orienté.

Équivalent étranger : track error, tracking error.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

éruption, n.f.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Jaillissement soudain et violent d'un puits en cours de forage.

Équivalent étranger : blowout.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

escalateur, n.m.

Domaine : Bâtiment-Génie civil.

Voir : escalier mécanique.

escalier mécanique

Domaine : Bâtiment-Génie civil.

Synonyme : escalier roulant, escalateur n.m.

Définition : Installation comprenant une chaîne de marches entraînée mécaniquement, destinée au transport des personnes dans une direction ascendante ou descendante.

Équivalent étranger : escalator.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

escalier roulant

Domaine : Bâtiment-Génie civil.

Voir : escalier mécanique.

espace des indices

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement de données.

Voir : espace indiciel.

espace indiciel

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement de données.

Synonyme : espace des indices.

Définition : Espace normé dont les coordonnées suivant les axes sont des indices.

Note :

1. L'espace de Kauth-Thomas par exemple est un espace indiciel orthonormé à quatre indices : l'indice de verdure (en angloaméricain : « Greenness Vegetation Index » (GVI), « Greenness Index »), l'indice de luminance du sol (en angloaméricain : « Soil Brightness Index », SBI), l'indice de jaunissement (en angloaméricain : « Yellowness Vegetation Index », YVI), et l'indice inaffecté.
2. Cet espace permet de rendre compte d'un modèle de couvert végétal dit modèle de canopée (en anglais : tasseled cap model) au point que les deux expressions sont parfois prises comme synonymes.

Équivalent étranger : n-space indices.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

espaceur, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : ADN espaceur.

Définition : Séquence d'ADN non transcrite, séparant les gènes à l'intérieur des unités répétées.

Équivalent étranger : spacer, spacer DNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

espace vide

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : brèche.

espèces, n.f.pl.

Domaine. : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Se dit d'un moyen de paiement en monnaie fiduciaire ou divisionnaire (billet de banque et monnaie métallique).

Note :

1. Exemple : payer en espèces (en anglais : « pay in cash (to) »).
2. L'expression « payer cash » est déconseillée.

Voir aussi : comptant.

Équivalent étranger : cash.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

esquichage, n.m.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Action consistant à pratiquer l'esquiche.

Équivalent étranger : squeeze job.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

esquiche, n.f.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Injection forcée de liquides ou de laitiers de ciment dans un sondage.

Équivalent étranger : squeeze.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

esquicher, v.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Pratiquer l'esquiche.

Équivalent étranger : squeeze (to).

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

essai de choc

Domaine : Transport-Automobile.

Définition : Essai consistant à réaliser, dans une configuration donnée, un choc de véhicule(s) pour en apprécier le comportement global ou partiel, notamment du point de vue de la sécurité.

Équivalent étranger : crash test.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

essai de pompage

Domaine : Hydraulique.

Voir : pompage d'essai.

essai par pompage

Domaine : Hydraulique.

Voir : pompage d'essai.

essaimage, n.m.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Pratique par laquelle une entreprise incite ses salariés à créer leur propre entreprise.

Équivalent étranger : spin-off.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

étage vernier

Domaine : Défense/Techniques aérospatiales.

Définition : Étage additionnel, ne faisant pas partie du lanceur, d'un missile balistique multicharge destiné à faire d'infimes corrections de trajectoire ou à injecter les différents corps de rentrée sur des trajectoires aboutissant aux objectifs qui leur sont assignés.

Équivalent étranger : post boost vehicle (PBV).

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

étagiste, n.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Firme industrielle chargée de l'intégration d'un étage de lanceur.

Équivalent étranger : stage integrator.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

étanchement, n.m.

Domaine : Défense/Matériels.

Définition : Ensemble d'opérations visant à réaliser l'étanchéité d'un matériel, par exemple avant un franchissement en submersion.

Équivalent étranger : sealing up.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

étiquetage génétique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Insertion d'un marqueur génétique dans ou au voisinage d'un gène.

Équivalent étranger : gene tagging.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

éveinage, n.m.

Domaine : Santé-Médecine.

Définition : Opération chirurgicale comportant l'ablation de segments plus ou moins importants d'une ou plusieurs veines.

Équivalent étranger : stripping.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

excédent de pertes (en)

Domaine : Économie et finances/Assurance.

Définition : Se dit d'un traité de réassurance aux termes duquel le réassureur prend en charge l'excédent éventuel, par rapport à une franchise, de la charge annuelle des sinistres d'un assureur.

Équivalent étranger : stop loss.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

excédent de sinistre (en)

Domaine : Économie et finances/Assurance.

Définition : Se dit d'un traité de réassurance aux termes duquel le réassureur prend en charge la partie de chaque sinistre qui dépasse une franchise dont le montant est appelé priorité.

Équivalent étranger : excess of loss.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

exclusivité, n.f.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Information importante ou à sensation donnée en exclusivité.

Équivalent étranger : scoop.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

exploitant, n.m.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Voir : opérateur de télécommunication.

expomarché, n.m.

Domaine : Économie/Commerce international.

Définition : Bâtiment d'exposition permanente destiné aux acheteurs professionnels où des fabricants, importateurs, grossistes et distributeurs de certains produits peuvent louer pour plusieurs années une aire de présentation.

Équivalent étranger : trade mart.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

expression transitoire

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Expression d'un gène nouvellement introduit dans une cellule et non intégré dans le génome.

Équivalent étranger : transient expression.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

extension homopolymérique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Addition d'un petit nombre de nucléotides identiques sur l'un des brins d'un fragment d'ADN.

Équivalent étranger : tailing.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

extensomètre, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Appareil permettant de mesurer les déformations d'une pièce soumise à des contraintes au moyen des variations de résistance électrique d'un fil fixé à sa surface.

Équivalent étranger : strain gauge, strain gage.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

extraterritorial, adj.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Qualifie les activités bancaires et financières domiciliées dans les places étrangères.

Note : Dans le domaine du pétrole, les équivalents français utilisés sont « en mer » ou « hauturier ».

Équivalent étranger : offshore, off-shore.

extrémités cohésives

Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : extrémités collantes.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Extrémités simple brin complémentaires appartenant à un acide nucléique double brin.

Note : Les extrémités cohésives peuvent s'apparier et être ressoudées par une ligase.

Équivalent étranger : cohesive ends, sticky ends.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

extrémités collantes

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : extrémités cohésives.

extrémités franches

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Extrémités de fragments d'acides nucléiques en double brin ne portant pas de prolongements simple brin.

Équivalent étranger : blunt ends.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

exutoire, n.m.

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition :

1. Toute issue par laquelle l'eau d'un cours d'eau, d'un lac, d'une nappe, s'écoule par gravité.

2. En drainage particulièrement, ouvrage recevant l'eau du collecteur.

Équivalent étranger : outlet.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

F

facilité d'émission garantie

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Engagement bancaire qui garantit à un émetteur des ressources à long terme provenant d'émissions successives de titres à court terme.

Note :

1. La garantie se matérialise par une ligne d'engagement, également à long terme, venant, le cas échéant, se substituer à l'émission des titres.

2. Cette opération porte différents noms selon les banques chefs de file (arrangeurs).

Voir aussi : arrangeur.

Équivalent étranger : issuance facility.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

facteur antitrappe

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique nucléaire.

Définition : Probabilité pour qu'un neutron traverse, dans un processus donné de ralentissement sans fuite, toute la gamme des énergies de résonance, ou une partie spécifiée de celle-ci, sans être absorbé.

Note : Cette appellation est motivée par le fait que la probabilité de capture d'un neutron par un noyau donné augmente considérablement lorsque l'énergie cinétique du neutron passe, au cours de son ralentissement, par certaines valeurs, appelées énergies de résonance, qui constituent de ce fait des pièges ou trappes d'absorption.

Équivalent étranger : resonance escape probability.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

facteur d'antiterminaison

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Signal moléculaire spécifique qui permet à l'ARN polymérase de poursuivre la transcription au-delà des sites normaux de terminaison.

Équivalent étranger : antitermination factor.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

facteur d'atténuation

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Rapport de la quantité de rayonnements ionisants incidents à la quantité de rayonnements ionisants ayant traversé un écran protecteur.

Note : L'inverse du facteur d'atténuation est le facteur de transmission de dose.

Voir aussi : facteur de transmission de dose.

Équivalent étranger : attenuation factor.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

facteur de charge

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Voir : taux de charge.

facteur de fertilité

Domaine : Génétique moléculaire/Bactériologie.

Synonyme : épisome F, facteur F.

Définition : Épisome capable d'effectuer son propre transfert par conjugaison vers une bactérie receveuse.

Note :

1. Intégré au chromosome bactérien, le facteur de fertilité est capable d'en promouvoir le transfert.

2. Découvert chez le colibacille, le facteur de fertilité est fonctionnel chez d'autres entérobactéries.

Équivalent étranger : F factor, F plasmid, F episome, F agent, F element, fertility factor.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

facteur de résistance

Domaine : Génétique moléculaire/Bactériologie.

Synonyme : facteur R, plasmide de résistance, plasmide R.

Définition : Plasmide qui code, pour un ou des enzymes inactivants, un ou plusieurs antibiotiques ou agents toxiques.

Équivalent étranger : R factor, resistance plasmid, R plasmid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

facteur de terminaison

Domaine : Génétique moléculaire/Bactériologie.

Définition : Séquence d'ADN favorisant l'arrêt de la transcription.

Équivalent étranger : terminator.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

facteur de transmission de dose

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Rapport de la quantité de rayonnements ionisants ayant traversé un écran protecteur à la quantité de rayonnements ionisants incidents.

Note : L'inverse du facteur de transmission de dose est le facteur d'atténuation.

Voir aussi : facteur d'atténuation.

Équivalent étranger : dose transmission factor.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

facteur F

Domaine : Génétique moléculaire/Bactériologie.

Voir : facteur de fertilité.

facteur R

Domaine : Génétique moléculaire/Bactériologie.

Voir : facteur de résistance.

facteur sigma

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Sous-unité de l'ARN polymérase bactérienne nécessaire à l'initiation de la transcription et jouant un rôle déterminant dans la sélection des sites de fixation de l'enzyme.

Équivalent étranger : sigma factor, sigma subunit.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

faisceau (en), loc.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Se dit de la disposition de divers matériels en groupe ou assemblage allongé.

Équivalent étranger : cluster.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

faisceau inverse

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Faisceau électromagnétique reçu par un aéronef s'éloignant de la station émettrice.

Équivalent étranger : back beam.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

famille de gènes

Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : famille multigénique.

Définition : Ensemble de gènes ayant de grandes ressemblances fonctionnelles et structurales.

Équivalent étranger : gene family, multiple genes.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

famille multigénique

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : famille de gènes.

fauchée, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : couloir exploré.

Définition : Bande de terrain observée dont l'axe est parallèle à la trace du véhicule spatial ou aérien.

Voir aussi : largeur de fauchée.

Équivalent étranger : scan swath.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

fausse couleur

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement d'image.

Définition : Couleur volontairement modifiée pour donner à l'observateur humain une perception colorée d'une scène, différente de celle qu'il en aurait naturellement.

Note :

1. Ce terme a été introduit par l'invention de l'émulsion couleur incluant une couche sensible au proche infrarouge (appelé IRC ou infrarouge couleur) qui est l'exemple le plus répandu de fausse couleur. « Fausse couleur » reste généralement employé pour dénommer les émulsions photographiques qui réalisent un déplacement spectral.

2. Par extension, désigne aussi toute association de bandes spectrales colorées.

Équivalent étranger : false color, false colour.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

fax, n.m.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Voir : télécopie.

fenêtre de lancement

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Intervalle de temps pendant lequel un lancement permettant de réaliser une mission donnée peut être effectué à tout instant.

Voir aussi : créneau de lancement.

Équivalent étranger : launch window.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

fermeture en fondu

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Voir : fondu fermé.

fertile, adj.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Se dit d'un nucléide susceptible d'être transformé, directement ou indirectement, en un nucléide fissile par capture de neutrons.

Voir aussi : fissile.

Équivalent étranger : fertile.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

festonnement, n.m.

Domaine : Santé-Médecine.

Définition : Aspect radiologique de certains viscères, caractérisé par des contours onduleux en forme de festons.

Équivalent étranger : scalloping.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

fiabilisation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Qualité.

Définition : Action de fiabiliser.

Équivalent étranger : reliabilization.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

fiabiliser, v.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Qualité.

Définition : Accroître la fiabilité ou prendre des dispositions permettant d'atteindre un objectif de fiabilité.

Équivalent étranger : reliabilize (to).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

fiduciaire, n.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Personne physique ou morale à laquelle est temporairement transférée la propriété de biens ou droits, qui constituent une masse séparée dans son patrimoine, à charge pour elle d'agir dans l'intérêt du constituant ou d'autres bénéficiaires ou dans un but déterminé.

Équivalent étranger : trustee.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

fiducie, n.f.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Contrat par lequel un constituant transfère temporairement la propriété de biens ou de droits à un fiduciaire, à charge pour ce dernier d'agir dans l'intérêt du constituant ou d'autres bénéficiaires ou dans un but déterminé.

Équivalent étranger : trust.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

filet !, interj.

Domaine : Sport/Tennis.

Définition : Annonce qui indique qu'une balle d'engagement, tombée dans la surface réglementaire après avoir touché le filet, est à rejouer.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : On ne doit employer ni l'interjection « let ! » ni, par confusion, « net ! ».

Équivalent étranger : let.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

filiforage, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Forage exécuté en petit diamètre.

Équivalent étranger : slim hole.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

filtrage, n.m.

Domaine : Informatique.

Voir : appariement de formes.

filtrage numérique (d'image)

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Mise en œuvre d'un algorithme de convolution appliqué aux données d'une image matérielle dans une ou plusieurs bandes spectrales, en vue d'améliorer la qualité visuelle de cette image.

Note : Parmi les algorithmes les plus utilisés, on peut citer, par exemple, les filtres de Sobel, de Kirsch, de Wallis qui servent à mettre en évidence des aspects structurels (linéaires, punctiformes, circulaires, par exemple) et l'appariement de formes.

Voir aussi : image filtrée.

Équivalent étranger : digital filtering.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

filtration, n.f.

1. Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Mouvement d'un fluide, notamment de l'eau, dans un milieu poreux saturé.

Équivalent étranger : seepage.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

2. Domaine : Hydrologie.

Définition : Action de passage d'un fluide, notamment de l'eau, à travers un filtre, corps poreux à la traversée duquel le fluide est débarrassé des particules solides qui s'y trouvent en suspension.

Équivalent étranger : filtration.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

filtre de déchatoisement

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Filtre destiné à éliminer le chatoisement d'une image.

Voir aussi : chatoisement, prétraitement d'image.

Équivalent étranger : despeckling filter, speckle filter.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

filtre d'enrobage

Forme abrégée : enrobage n.m.

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Matériau filtrant disposé autour du drain en vue de prévenir certains types de colmatage et d'améliorer les conditions d'accès de l'eau au drain.

Équivalent étranger : enveloppe.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

fines, n.f.pl.

Domaine : Bâtiment-Génie civil/Matériaux de construction.

Définition : Granulat composé d'éléments de très petites dimensions utilisé soit comme charge de remplissage pour augmenter la compacité notamment d'un béton, d'un sol, soit comme constituant de certains liants hydrauliques.

Note : Dans le second cas, le terme « fillers » est également utilisé.

Équivalent étranger : filler.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

finisseur, n.m.

Domaine : Bâtiment-Génie civil/Engins.

Définition : Engin routier qui, recevant les matériaux prêts à l'emploi, les répand, les nivelle, les dame et les lisse, livrant après son passage un revêtement fini.

Équivalent étranger : finisher.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

fioul, n.m.

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Distillat lourd, résidu ou mélange utilisé comme combustible pour la production de chaleur.

Note : On trouve aussi, dans certains cas, la forme « fuel ».

Équivalent étranger : fuel-oil.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

fissile, adj.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Se dit d'un nucléide dont les noyaux sont susceptibles de subir une fission sous l'effet de neutrons de toutes énergies, aussi faibles soient-elles.

Note :

1. Exemples, l'uranium 233, l'uranium 235, le plutonium 239.

2. L'adjectif « fissile » n'est pas applicable aux nucléides qui se prêtent à la fission pour des neutrons dont l'énergie est supérieure à une certaine valeur appelée « seuil de fission » (ex. : thorium 232, uranium 238, plutonium 240).

Voir aussi : fertile.

Équivalent étranger : fissile.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

fixage, n.m.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Procédure de cotation par laquelle est fixé le cours d'une valeur telle que valeur mobilière, or ou devise.

Note :

1. Cette procédure consiste à fixer périodiquement le cours d'une valeur à partir de la confrontation, à un moment donné, des offres et des demandes de telle manière que le maximum d'offres et de demandes puisse être satisfait à ce cours. D'autres procédures de cotation sont : la cotation continue ; la cotation par prix offert, prix demandé.

2. Par extension, ce terme recouvre parfois également le cours lui-même résultant de la procédure. Dans ce sens, il est préférable d'employer le terme « cours ».

Équivalent étranger : fixing.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

fixage de puce

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération de soudage ou de collage de puces sur un substrat.

Note : Dans cette acception, on dit aussi « report de puce ».

Équivalent étranger : die bond, die bonding.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

fixeur de prix

Domaine : Économie.

Définition : Agent économique (entreprise ou groupe d'entreprises) qui détient une position suffisamment dominante pour être en mesure de fixer les prix dans son secteur.

Équivalent étranger : price maker.
(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

flottant, adj.

1. Domaine : Économie et finances/Banque.

Définition : Se dit d'une quantité de titres de sociétés cotées considérée comme susceptible d'être présentée à tout moment à la vente sur le marché.

Équivalent étranger : floating.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

2. Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Se dit du montant des chèques ou des effets déjà débités d'un compte et non encore crédités sur un autre compte.

Équivalent étranger : floating.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

flottement, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Vibrations aéroélastiques de haute fréquence, entretenues et parfois divergentes, affectant la cellule d'un avion.

Équivalent étranger : flutter.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

fluctuations de vitesse

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Variations de la vitesse relative entre un support d'enregistrement et la tête d'enregistrement ou de lecture, se traduisant par une modulation de fréquence parasite du signal enregistré.

Voir aussi : pleurage, scintillement.

Équivalent étranger : wow and flutter.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

fluence, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Neutronique.

Définition :

1. Intégrale d'une densité de flux de particules sur un intervalle de temps donné.

2. Quotient, en un point donné, du nombre de particules qui pénètrent, en un intervalle de temps donné, dans une petite sphère centrée en ce point, par l'aire du grand cercle de cette sphère.

Équivalent étranger : fluence.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

fluide caloporteur

Domaine : Bâtiment.

Définition : Fluide en mouvement qui reçoit de la chaleur en un point de son circuit et en cède en un autre point.

Équivalent étranger : coolant, heat transfer fluid.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

fluorescence excitée par laser

Domaine : Télédétection spatiale.

Voir : fluorodétecteur à laser.

fluorodétecteur à laser

Domaine : Télédétection spatiale.

Définition : Capteur actif destiné à détecter et, au besoin, localiser certaines cibles d'après leur fluorescence excitée par un faisceau laser.

Note : Le terme « fluorescence excitée par laser » (en anglais : « laser-induced fluorescence », LID) désigne le phénomène physique détecté.

Équivalent étranger : laser fluorosensor.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

fluorodétecteur en raies de Fraunhofer

Domaine : Télédétection spatiale.

Définition : Capteur passif destiné à détecter dans les raies de Fraunhofer la fluorescence de certaines cibles, excitée par le rayonnement solaire.

Équivalent étranger : Fraunhofer line discriminator (FLD).

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

flûte marine

Forme abrégée : flûte n.f.

Domaine : Pétrole-Géophysique.

Définition : En sismique marine, câble à géophones à pression incorporés, destiné à l'enregistrement continu.

Équivalent étranger : streamer.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

flux critique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

Voir : densité de flux thermique critique.

fonderie de silicium

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Entreprise qui fabrique des circuits intégrés généralement à base de silicium, à partir de masques établis par des concepteurs.

Équivalent étranger : silicon foundry.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

fondeur de silicium

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Fabricant de circuits intégrés généralement à base de silicium, qui met ses lignes de production à la disposition des utilisateurs.

Équivalent étranger : silicon founder.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

fonds commercial

Domaine : Économie et finances/Comptabilité.

Définition : Éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise.

Note : Le fonds commercial ne doit pas être confondu avec le fonds de commerce.

Voir aussi : survaleur.

Équivalent étranger : goodwill.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

fondu, n.m.

1. Domaine : Audiovisuel.

Définition : Abaissement volontaire et progressif du niveau du signal son jusqu'à l'annulation.

Équivalent étranger : shunt.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

2. Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Apparition ou disparition progressive de l'image obtenue par une variation de l'exposition.

Équivalent étranger : fade.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

fondu au noir

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Voir : fondu fermé.

fondu enchaîné

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Combinaison simultanée d'un fondu et d'une ouverture en fondu.

Équivalent étranger : cross fading.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

fondu fermé

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Synonyme : fondu au noir, fermeture en fondu.

Définition : Disparition progressive de l'image qui s'évanouit dans le noir complet.

Équivalent étranger : dissolve.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

fondu ouvert

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Synonyme : ouverture en fondu.

Définition : Apparition progressive de l'image qui semble émerger du noir complet.

Équivalent étranger : fade in.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

forage d'exploration

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Forage de reconnaissance sur une structure ou dans une région non encore forée.

Équivalent étranger : wildcat.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

force centripète

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Couple de rappel du bras vers le centre du disque, consécutif à la correction de l'erreur de piste d'un bras pivotant.

Équivalent étranger : stylus drag, drag, side thrust.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

forfait, n.m.

Domaine : Sport.

Définition : Élimination de la compétition pour cause d'absence ou de retard.

Note : On dit, par exemple, « être forfait », « battu par forfait ».

Équivalent étranger : walk-over.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

format, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition :

1. Agencement structuré d'un support de données.

2. Disposition des données elles-mêmes.

Équivalent étranger : format

(Source : Arrêté du 30 décembre 1983).

formatage

(d'une disquette)

Domaine : Informatique.

Définition : Action de formater une disquette.

Équivalent étranger : diskette formatting.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

formater, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Structurer un support de données ou des données selon un format.

Équivalent étranger : format (to).

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

forme, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble de caractéristiques retenues pour représenter une entité en fonction du problème à résoudre.

Note : Cette entité peut être une figure géométrique, une image, un son, un signal, un texte, etc.

Équivalent étranger : pattern.

(Source : arrêté du 27 juin 1989)

fouillis d'échos (langage professionnel)

Forme abrégée : fouillis n.m.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Grand nombre d'échos parasites d'origine scénique qui apparaissent simultanément sur un écran radar ou une image radar.

Équivalent étranger : clutter.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

fouillis de mer (langage professionnel)

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Ensemble de phénomènes de rétrodiffusion liés à l'état de surface de la mer, de périodicités différentes, qui se manifeste par une multitude de luminances sur l'image obtenue.

Note : Un effet semblable peut apparaître également sur les grandes étendues continentales d'eau.

Équivalent étranger : sea clutter.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

fourche de réplication

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Région où les deux brins de l'ADN parental se séparent pour former une fourche, permettant ainsi leur réplication.

Équivalent étranger : replication fork.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

foyer, n.m.

1. Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : À l'intérieur de la chambre de combustion, zone où les ergols entrent en réaction.

Équivalent étranger : combustion area.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

2. Domaine : Sport.

Définition : Bâtiment destiné à recevoir les membres d'un club sportif ou leurs invités.

Équivalent admis : club house.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

fragment de restriction

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Polynucléotide produit par digestion d'un ADN à l'aide d'une enzyme de restriction.

Équivalent étranger : restriction fragment.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

franchisage, n.m.

Domaine : Économie/Commerce international.

Définition : Le fait pour une entreprise de concéder à des entreprises indépendantes, en contrepartie d'une redevance, le droit de se présenter sous sa raison sociale et sa marque pour

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

vendre des produits ou services.

Note : Ce contrat s'accompagne généralement d'une assistance technique.

Équivalent étranger : franchising.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

franco camion, loc.

Domaine : Économie/Commerce international.

Définition : Condition internationale de vente signifiant que le prix est entendu pour une marchandise chargée sur camion, tous frais et risques étant, à partir de ce moment, supportés par l'acheteur.

Note : Cette condition internationale de vente est suivie du nom du point de départ de la marchandise : si le point de prise en charge convenu est, par exemple Garonor, l'expression devient : « franco camion Garonor ».

Équivalent étranger : free on truck (FOT).

(Source : arrêté du 18 février 1987)

franco wagon, loc.

Domaine : Économie/Commerce international.

Définition : Condition internationale de vente signifiant que le prix est entendu pour une marchandise chargée sur wagon ou remise aux chemins de fer s'il s'agit d'un chargement inférieur à un wagon complet ou au poids nécessaire pour bénéficier des tarifs applicables aux charges par wagon, tous frais et risques étant, à partir de ce moment, supportés par l'acheteur.

Note : Cette condition internationale de vente est suivie du nom du point de départ de la marchandise : si le point de prise en charge convenu est par exemple la gare du Nord, l'expression devient « franco wagon gare du Nord ».

Équivalent étranger : free on rail (FOR).

(Source : arrêté du 18 février 1987)

frange capillaire

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Synonyme : zone d'ascension capillaire.

Définition : Zone saturée ou quasi saturée au-dessus de la surface libre d'une nappe d'un milieu poreux et en équilibre de potentiel hydrique total avec elle, dans laquelle la pression de l'eau est inférieure à la pression atmosphérique.

Équivalent étranger : capillary fringe.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

fréquence audio

Domaine : Télécommunications.

Voir : audiofréquence.

fréquence vidéo

Domaine : Télécommunications.

Voir : vidéofréquence.

frontal, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Surface visible, face au client, utilisée sur un rayonnage pour la présentation d'un produit.

Note : La forme féminine « frontale » est également admise.

Équivalent étranger : facing.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

furet, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Ensemble comprenant un tube convoyeur reliant un laboratoire à une source d'irradiation, dans lequel est propulsée une navette contenant des échantillons à irradier à des fins expérimentales.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : Le furet permet des irradiations de courte durée et surtout des temps de transit réduits entre la source d'irradiation et le laboratoire.

Équivalent étranger : rabbit, shuttle.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

furtivité, n.f.

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Qualité d'un aéronef dont la signature est faible ou qui est difficile à détecter.

Équivalent étranger : stealth.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

fuseau, n.m.

1. Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Élément fuselé généralement placé à l'extérieur d'un avion et pouvant loger un moteur (fuseau-moteur), un réacteur (fuseau-réacteur), des équipements, etc.

Note : On trouve aussi, dans une acception voisine, « nacelle ».

Équivalent étranger : pod.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

2. Domaine : Défense/Armement.

Définition : Découpage du terrain autour des pénétrantes.

Note : Exemples : fuseaux d'itinéraires ou fuseaux d'obstacles.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

fusée de signalisation

Domaine : Défense.

Définition : Artifice lumineux lancé d'un navire ou d'un aéronef en vue de repérer ou d'identifier une position, signaler une opération, etc.

Voir aussi : fusée éclairante.

Équivalent étranger : flare.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

fusée éclairante

Domaine : Défense.

Définition : Artifice lumineux lancé du sol, d'un navire ou d'un aéronef en vue d'illuminer une zone.

Voir aussi : fusée de signalisation.

Équivalent étranger : flare.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

fusée-sonde, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Fusée non habitée décrivant une trajectoire suborbitale permettant d'effectuer des mesures et des expériences.

Équivalent étranger : sounding rocket.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

fuséologie, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Science et technique des fusées.

Équivalent étranger : rocketry.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

fusion de gènes

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Association de fragments de gènes conduisant à la formation d'un gène chimère.

Équivalent étranger : gene fusion.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

fusion traductionnelle

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Fusion de gènes effectuée dans leur partie codante et respectant les cadres de lecture.

Note : Le produit du gène est alors une protéine chimère.

Équivalent étranger : translational fusion.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

fusion transcriptionnelle

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Fusion de gènes intervenant dans la région transcrite mais non traduite.

Équivalent étranger : transcriptional fusion.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

[fusionner](#), v.

Domaine : Informatique.

Définition : Réunir en un seul ensemble les éléments de plusieurs ensembles rangés suivant les mêmes critères.

Équivalent étranger : merge (to).

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

G

gaine, n.f.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Emballage souple ou rigide servant au parachutage du matériel.

Équivalent étranger : container.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

gaine de jambe

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Sac fixé à la jambe du parachutiste et qui contient divers équipements.

Note : Après l'ouverture du parachute, ce sac est libéré et reste suspendu à une corde qui lui permet de prendre contact avec le sol avant le parachutiste.

Équivalent étranger : leg bag.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

gaz de chasse (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Gaz utilisé pour expulser des solides ou des liquides à l'extérieur d'une enceinte.

Équivalent étranger : exhaust gas.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

gaz de pressurisation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Gaz utilisé dans les réservoirs pour refouler les ergols dans les canalisations d'alimentation.

Voir aussi : ergol.

Équivalent étranger : pressuring gas.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

gazole, n.m.

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Carburant pour moteur Diesel.

Équivalent étranger : gas oil.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

gène artificiel

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Synonyme : gène de synthèse, gène synthétique.

Définition : Gène créé par assemblage d'oligonucléotides, résultant d'une synthèse chimique in vitro.

Équivalent étranger : synthetic gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène chimère

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : gène hybride.

Définition : Gène formé de fragments d'ADN d'origines diverses.

Équivalent étranger : chimaera gene, chimeric gene, hybrid gene, gene construct.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène constitutif

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Gène exprimé sans régulation particulière.

Équivalent étranger : constitutive gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène continu

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Gène dépourvu d'introns.

Équivalent étranger : continuous gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène de contrôle

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : gène de régulation.

gène de régulation

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : gène de contrôle.

Définition : Gène dont la fonction essentielle est de contrôler le taux d'expression d'un ou de plusieurs autres gènes.

Équivalent étranger : regulatory gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène de structure

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Gène dont le produit est, selon les cas, un ARN, un ARNm ou une protéine.

Équivalent étranger : structural gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène de synthèse

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : gène artificiel.

gène domestique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Gène qui assure les fonctions indispensables à la vie de tous les types de cellules.

Équivalent étranger : housekeeping gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène extrachromosomique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Gène qui n'est pas localisé dans un chromosome, mais sur un réplicon indépendant.

Note : Chez les eucaryotes, les gènes extrachromosomiques peuvent être nucléaires ou cytoplasmiques (dans les chloroplastes ou les mitochondries).

Équivalent étranger : extrachromosomal gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène fragmenté

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Gène pourvu d'un ou plusieurs introns.

Note : Les introns de l'ARN sont éliminés au cours de l'épissage.

Équivalent étranger : discontinuous gene, split gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène hybride

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : gène chimère.

gène précoce

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Gène viral transcrit au début de l'infection cellulaire.

Équivalent étranger : early gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène régulateur

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : gène de régulation.

gène silencieux

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : pseudogène.

Définition : Gène dont la séquence est voisine des gènes de structure fonctionnels, mais qui ne s'exprime pas.

Équivalent étranger : pseudogene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène suppresseur

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Gène dont l'expression peut supprimer l'effet phénotypique d'un certain nombre de mutations présentes dans d'autres gènes.

Équivalent étranger : suppressor gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

gène synthétique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : gène artificiel.

gène tardif

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Gène viral transcrit à la fin de l'infection cellulaire.

Équivalent étranger : late gene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

générateur auxiliaire de bord

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Installation autonome fournissant des énergies de servitude utilisée en particulier pour le démarrage et le conditionnement d'air avant le décollage d'un avion.

Équivalent étranger : auxiliary power unit (APU).

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

générateur de dessin de masques

Abréviation : GDM.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Équipement qui permet d'exposer une résine photosensible sur une plaque de verre

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

afin de réaliser des masques.

Équivalent étranger : mask pattern generator.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

générateur de tourbillons

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Obstacle placé à la surface d'une voilure pour créer des tourbillons aérodynamiques.

Équivalent étranger : vortex generator.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

génération de séquences de test

Abréviation : GST.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération automatisée qui consiste à créer les séquences de tests permettant de vérifier le bon fonctionnement d'un circuit.

Note : En général, les générateurs de séquences de test vérifient que chacun des nœuds du circuit sera observable en vue de mettre au point une séquence de tests dont le cheminement à travers le circuit active tous ses nœuds et permet de propager les fautes jusqu'aux broches de sortie du composant.

Voir aussi : séquence de test, vecteur.

Équivalent étranger : test pattern generation (TPG).

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

gènes en batterie

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : batterie de gènes.

génie informatique

Domaine : Informatique.

Définition : Conception, réalisation et validation des systèmes informatiques.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

génie logiciel

Domaine : Informatique.

Définition : Application systématique des connaissances, des méthodes et des acquis scientifiques et techniques pour la conception, le développement, le test et la documentation de logiciels, afin d'en rationaliser la production, le suivi et la qualité.

Équivalent étranger : software engineering.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

genouillère, n.f.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Joint articulé.

Équivalent étranger : knuckle joint.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

génométhèque, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : banque de gènes.

géomatique, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Ensemble de techniques de traitement informatique des données géographiques dont certaines peuvent provenir de la télédétection aérospatiale.

Note :

1. Ces techniques incluent celles d'acquisition et de restitution sous forme de cartes, d'images ou de fichiers de données dont certaines proviennent éventuellement de la télédétection aérospatiale.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

2. L'angloaméricain « geomatics » est la traduction du terme « géomatique » employé pour la première fois dans une circulaire du ministère français de l'équipement et du logement en date du 1er juin 1971, qui créait une commission permanente de la géomatique au sein du Comité central des travaux géographiques.

Voir aussi : iconomatique, iconométrie, télédétection spatiale.

Équivalent étranger : geomatics.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

gerbage, n.m.

1. Domaine : Transport/Transport ferroviaire.

Synonyme : empilage n.m.

Définition :

1. Opération consistant à superposer des conteneurs sur des wagons construits à cet effet en vue de leur transport sur des lignes où le gabarit en hauteur est suffisamment dégagé.

2. Résultat de cette opération.

Note :

1. Les termes « double empilage » et « double gerbage » sont à éviter.

2. Dans l'usage, on parlera plutôt de « gerbage de palettes » et d'« empilage de conteneurs ».

Équivalent étranger : racking.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

2. Domaine : Pétrole/Forage.

Définition :

1. Stockage des tiges dans une tour de forage.

2. Mise en gerbe des tiges.

Équivalent étranger : racking, stacking.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

gerber, v.tr.

Domaine : Transport/Transport ferroviaire.

Synonyme : empiler v.

Définition : Superposer des conteneurs sur des wagons construits à cet effet en vue de leur transport sur des lignes où le gabarit en hauteur est suffisamment dégagé.

Équivalent étranger : stack (to).

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

gestion de risques

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition :

1. Action de détection et d'évaluation visant à mesurer précisément l'étendue du risque de crédit ou de marché.

2. En techniques commerciales, action de détection et d'évaluation visant à apprécier au mieux les risques à prendre.

Équivalent étranger : risk management.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

gestion de taux

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Opération tendant à structurer les engagements et les actifs inscrits au bilan et hors bilan, de façon optimale au regard de la situation et des perspectives de taux d'intérêt.

Équivalent étranger : yield management.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

gestion de trésorerie

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Ensemble de techniques permettant d'obtenir du trésorier d'un groupe d'entreprises la meilleure gestion possible des flux monétaires et financiers.

Équivalent étranger : cash management.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

gestionnaire de risques

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition :

1. Spécialiste de la détection et de l'évaluation de l'étendue du risque de crédit ou de marché.
2. En techniques commerciales, spécialiste de la détection et de l'évaluation visant à apprécier au mieux les risques à prendre.

Équivalent étranger : risk manager.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

gicleur d'incendie

Forme abrégée : gicleur n.m.

Domaine : Bâtiment.

Définition : Dispositif fixe, généralement sensible à la chaleur, conçu pour réagir à une température prédéterminée en libérant un flux d'eau réparti uniformément au niveau du sol.

Note : D'autres facteurs de détection, tels que la teneur en CO₂, sont aussi utilisés.

Équivalent étranger : sprinkler head, sprinkler.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

gouverner à un cap

Domaine : Marine.

Définition : Action d'orienter une embarcation ou un navire dans une direction donnée selon les indications d'un compas.

Équivalent étranger : steer (to).

(Source : arrêté du 12 août 1976)

gradient de charge

Domaine : Hydraulique.

Voir : gradient hydraulique.

gradient de potentiel

Domaine : Hydraulique.

Voir : gradient hydraulique.

gradient hydraulique

Domaine : Hydraulique.

Synonyme : gradient de charge, gradient de potentiel, gradient hydrodynamique.

Définition : Quotient de la différence de charge hydraulique entre deux points d'un milieu poreux saturé, sur une même ligne de courant, par la distance les séparant sur cette ligne de courant.

Voir aussi : charge hydraulique.

Équivalent étranger : hydraulic gradient.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

gradient hydrodynamique

Domaine : Hydraulique.

Voir : gradient hydraulique.

grapheur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Logiciel qui permet de représenter des données sous forme de graphiques.

Voir aussi : tableur.

Équivalent étranger : graphics software.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

gravillonneuse, n.f.

Domaine : Génie civil/Engins.

Définition : Épandeuse destinée à distribuer les gravillons sur les chantiers.

Équivalent étranger : grit spreader.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

gravure, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération qui consiste à enlever, selon un dessin donné, une couche de matériau sur un substrat.

Note : La gravure peut être faite par voie chimique (gravure humide, en anglais : « wet etching »), électronique (gravure sèche, en anglais : « dry etching »), ou électrochimique.

Équivalent étranger : etching.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

gravure directe sur métal

Abréviation : GDM.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Procédé de gravure analogique directe sur support métallique.

Note : Le terme anglais est une marque déposée.

Équivalent étranger : direct metal mastering (DMM).

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

grenailage, n.m.

Domaine : Défense-Métallurgie.

Définition : Technique de nettoyage ou d'écrouissage d'une surface métallique consistant en une projection de grenaille à grande vitesse sur cette surface.

Équivalent étranger : shot peening.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

gros plan

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition :

1. Plan isolant un détail du corps.
2. Par extension, toute prise de vue rapprochée d'un objet.

Note :

1. Lorsque le plan cadre une partie du visage (œil, bouche), on parle de très gros plan (en anglais : « extreme close-up »).
2. Lorsque le gros plan cadre un détail d'objet, on parle d'un plan de détail.

Voir aussi : plan rapproché.

Équivalent étranger : close-up.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

gros-porteur, n.m.

Domaine : Aéronautique-Transport.

Définition : Avion de grande capacité.

Équivalent étranger : jumbo jet, heavy jet, wide body aircraft.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

groupage, n.m.

Domaine : Transport.

Définition : Action consistant à réunir les envois de marchandises en provenance de plusieurs expéditeurs ou à l'adresse de plusieurs destinataires, et à organiser et faire exécuter l'acheminement du lot ainsi constitué par un transporteur.

Équivalent étranger : consolidation.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

groupe de liaison

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Ensemble de gènes dont les locus sont situés sur un même chromosome.

Équivalent étranger : linkage group.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

groupe de saut

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Équipe de parachutistes devant sauter par la même porte d'un aéronef au cours d'un même passage sur la zone de saut.

Équivalent étranger : stick.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

groupiste, n.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Personne responsable du fonctionnement d'un groupe électrogène.

Note : Le terme « groupman » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : generating set operator, power generator electrician.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

[gyrer](#), v. (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Mettre un corps en rotation.

Voir aussi : contregyrer, dégyrer, surgyrer.

Équivalent étranger : spin (to).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

H

habitacle, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Synonyme : poste de pilotage.

Définition : Compartiment d'un avion logeant l'équipage et tous les équipements de pilotage et de contrôle du vol.

Note : On dit aussi, dans le langage courant, « cockpit ».

(Source : arrêté du 12 août 1976)

hacheur, n.m.

Domaine : Physique.

Définition : Obturateur à fréquence de récurrence déterminée, mécanique ou optoélectronique destiné à échantillonner périodiquement un faisceau ou un signal analogique.

Note :

1. On réserve en général le terme « hacheur » aux obturateurs mécaniques découpant en impulsions un faisceau lumineux et le terme « modulateur » aux obturateurs optoélectroniques.

2. Ce type d'obturateur est en général couplé à une détection synchrone.

Équivalent étranger : chopper.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

hall d'assemblage

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Voir : halle d'assemblage.

halle d'assemblage

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : hall d'assemblage.

Définition : Bâtiment destiné à la préparation, à l'assemblage et à certaines vérifications des différents étages d'un lanceur, ou d'une fusée-sonde, avant leur transport sur l'aire de lancement.

Équivalent étranger : assembly building.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

haut-parleur d'aigus

Domaine : Audiovisuel.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

- Définition :** Haut-parleur spécialement conçu pour assurer la reproduction des fréquences élevées du spectre audible.
Équivalent étranger : tweeter.
(Source : arrêté du 10 octobre 1985)
- haut-parleur de graves**
Domaine : Audiovisuel.
Définition : Haut-parleur spécialement conçu pour assurer la reproduction des fréquences basses du spectre audible.
Équivalent étranger : woofer, boomer.
(Source : arrêté du 10 octobre 1985)
- hauteur angulaire du satellite**
Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.
Définition : Angle complémentaire de l'angle d'incidence relatif au centre de scène.
Équivalent étranger : satellite angular elevation.
(Source : arrêté du 10 janvier 1986)
- hauteur piézométrique**
Domaine : Hydraulique.
Définition : Hauteur mesurée à partir d'un plan de référence, de la colonne liquide statique qui s'établit dans un tube installé en sol saturé, dont la partie inférieure est en communication avec un point de ce sol.
Équivalent étranger : piezometric head.
(Source : arrêté du 7 avril 1987)
- hélice carénée**
Domaine : Défense-Marine.
Définition : Hélice de navire ou d'aéroglysseur placée à l'intérieur d'un carénage annulaire destiné à en améliorer le rendement.
Équivalent étranger : ducted propeller, shrouded propeller.
(Source : arrêté du 12 août 1976)
- héligare, n.f.**
Domaine : Transport/Transport aérien.
Définition : Gare destinée aux passagers d'hélicoptères.
Équivalent étranger : helicopter station, heliport.
(Source : arrêté du 18 juillet 1989)
- hélisurface, n.f.**
Domaine : Transport/Transport aérien.
Définition : Emplacement utilisé par des hélicoptères à titre temporaire pour atterrir et décoller.
Équivalent étranger : helicopter airstrip.
(Source : arrêté du 18 juillet 1989)
- hétéroduplex, n.m.**
Domaine : Génétique moléculaire.
Définition : Acide nucléique bicaténaire dans lequel les deux brins ne possèdent pas uniquement des séquences rigoureusement complémentaires.
Voir aussi : homoduplex.
Équivalent étranger : heteroduplex.
(Source : arrêté du 14 septembre 1990)
- heuristique, n.f.**
Domaine : Informatique.
Définition : Méthode de résolution de problèmes non fondée sur un modèle formel et qui n'aboutit pas nécessairement à une solution.

Équivalent étranger : heuristics.

(Source : arrêté du 27 juin 1989)

histone, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Protéine basique, constituant majeur du nucléosome.

Équivalent étranger : histone.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

hiver nucléaire

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Refroidissement considérable de l'atmosphère, dû aux nuages de poussière et de fumées consécutifs à une guerre thermonucléaire.

Équivalent étranger : nuclear winter.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

homoduplex, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Acide nucléique bicaténaire dont toutes les bases sont appariées.

Voir aussi : hétéroduplex.

Équivalent étranger : homoduplex.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

hors cotes, loc. adj.

Domaine : Transport.

Voir : hors normes.

hors du cours, loc.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Dans le cadre des options négociables, qualifie une option dont la valeur intrinsèque est nulle car son prix d'exercice est supérieur au cours du titre support pour une option d'achat, et inférieur pour une option de vente.

Équivalent étranger : out of the money.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

hors faute, loc.

Domaine : Économie et finances/Assurance.

Définition : Qualifie un régime juridique de réparation de dommages où la responsabilité peut être mise en cause en l'absence de faute.

Note : On peut également parler de « responsabilité sans faute », expression à laquelle fait référence la directive européenne du 25 juillet 1985 relative au rapprochement des réglementations en matière de responsabilité du fait des produits défectueux.

Équivalent étranger : no fault.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

hors normes, loc. adj.

Domaine : Transport.

Définition : Se dit d'un conteneur dont les dimensions extérieures dépassent les normes internationales.

Note : On dit aussi « hors cotes ».

Équivalent étranger : high cube

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

huile de schiste

Domaine : Pétrole.

Définition : Huile tirée du schiste.

Équivalent étranger : shale oil.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

hybridation in situ

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Hybridation d'une sonde d'ADN ou d'ARN spécifique marquée avec l'ADN ou l'ARN cellulaire, sur une coupe de tissu ou des cellules fixées.

Équivalent étranger : in situ hybridization.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

hybridation moléculaire

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Association de chaînes d'acides nucléiques simple brin pour former des doubles brins.

Note : La formation de régions doubles brins est l'indication d'une complémentarité de séquences.

Équivalent étranger : nucleic acid hybridization.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

hybridation sur colonie

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Hybridation in situ permettant d'identifier les bactéries possédant une séquence d'ADN particulière.

Note : Cette hybridation se fait à l'aide d'une sonde d'acide nucléique complémentaire.

Équivalent étranger : colony hybridization, Grunstein-Hogness procedure.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

hybridation sur filtre

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Hybridation d'une préparation d'acide nucléique dénaturée et immobilisée sur un filtre avec une solution d'ADN ou d'ARN dénaturé et marqué.

Note : Cette hybridation est réalisée par incubation dans des conditions renaturantes.

Équivalent étranger : filter hybridization.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

hybridation sur plages

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Hybridation in situ permettant d'identifier les phages porteurs d'un ADN particulier.

Voir aussi : transfert de plages.

Équivalent étranger : plaque hybridization.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

hybride ADN-ARN

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Molécule double brin formée par une chaîne d'ADN et une chaîne d'ARN complémentaires.

Équivalent étranger : DNA RNA hybrid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

hybridome, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Cellule qui provient de l'hybridation entre des cellules lymphoïdes normales de mammifères et des cellules myélomateuses de tumeurs malignes du système immunitaire.

Note : Les hybridomes donnent des lignées immortalisées stables productrices d'anticorps.

Équivalent étranger : hybridoma.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

hydrocraquage, n.m.

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Craquage en présence d'hydrogène.

Équivalent étranger : hydrocracking.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

hydrocraqueur, n.m.

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Installation où se réalise l'hydrocraquage.

Équivalent étranger : hydrocracker.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

hydrodynamique

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

1. n.f.

Définition : Discipline constituant une partie de l'hydraulique souterraine, qui étudie les mouvements de l'eau dans le sol.

Équivalent étranger : hydrodynamics.

2. adj.

Définition : Qualifie des concepts utilisés en hydraulique souterraine.

Équivalent étranger : hydrodynamic.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

hydrogramme, n.m.

Domaine : Hydraulique.

Définition : Courbe représentant un débit en fonction du temps.

Équivalent étranger : hydrograph.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

hydrojet, n.m.

Domaine : Défense-Hydraulique.

Définition : Dispositif de propulsion fonctionnant par jet d'eau vers l'arrière.

Équivalent étranger : hydrojet.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

hydromorphie, n.f.

Domaine : Pédologie.

Définition :

1. Résultat visible de l'engorgement antérieur d'un sol.

2. Processus de formation ou d'évolution d'une classe de sols en présence d'un excès d'eau prolongé.

Note : Ce terme ne doit pas être confondu avec le terme « engorgement d'un sol ».

Équivalent étranger : hydromorphy.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

hydroptère, n.m.

Domaine : Transport/Transport maritime.

Définition : Navire rapide dont la coque est munie d'ailerons à surface portante hydrodynamique lui permettant de se soulever au-dessus de l'eau, au-delà d'une certaine vitesse.

Équivalent étranger : hydrofoil.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

hydrorésistant, adj.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Caractérise un composant ou un élément dont les propriétés en présence d'eau ne s'altèrent que progressivement et selon des conditions déterminées.

Équivalent étranger : water resistant.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

hyperfréquence, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Radiofréquence suffisamment élevée pour permettre l'emploi de techniques telles que celles des guides d'ondes et des cavités ; les fréquences les plus basses correspondantes sont de l'ordre du gigahertz.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : Les ondes radioélectriques correspondant aux hyperfréquences sont parfois appelées micro-ondes.

Équivalent étranger : microwave frequency.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

hypersustentateur, adj.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Qualifie les dispositifs, généralement implantés au bord d'attaque et au bord de fuite d'une voilure qui, par combinaison de différents effets, permettent à une incidence donnée d'augmenter le coefficient de portance de l'avion.

Équivalent étranger : high lift device.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

I

iconocarte, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Carte dont le fond est constitué soit par une image, soit par un assemblage ou une mosaïque d'images du terrain, aériennes ou spatiales, numériques ou analogiques.

Note : On citera, par exemple, la carte sur fond d'images multibandes de satellite ou la carte sur fond d'image radar.

Voir aussi : carte photographique, mosaïque photographique.

Équivalent étranger : image map.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

iconomatique

Domaine : Télédétection spatiale-Informatique.

1. n.f.

Définition : Ensemble des techniques de traitements d'image par l'informatique.

2. adj.

Définition : Qualifie une image issue de cette technique.

Voir aussi : géomatique, iconocarte, iconométrie, traitement d'image numérique.

Équivalent étranger : iconomatics.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

iconométrie, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Informatique.

Définition : Ensemble des techniques de mesurage sur des images.

Note : Ce terme a été créé par Aimé Laussedat en 1850. Par la suite, il a été délaissé au profit du terme « photogrammétrie », calqué sur l'allemand « photogrammetrie » proposé par A. Meydenbauer en 1893. La multiplication des types d'images rend nécessaire aujourd'hui la reprise du terme « iconométrie », plus générique que « photogrammétrie ».

Voir aussi : géomatique, iconomatique, traitement d'image numérique.

Équivalent étranger : iconometry.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

image binaire

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image traitée de telle sorte qu'elle ne comporte que deux niveaux de radiométrie.

Équivalent étranger : binary image.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

image chronoséquentielle

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image résultant d'un traitement de données télédétectées saisies sur la même scène à plusieurs moments du cycle nyctéméral avec le même ou les mêmes capteurs.

Voir aussi : scène.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

image de basse fréquence

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiale.

Synonyme : image filtrée passe-bas (langage professionnel).

Définition : Image dont on ne conserve que les termes de basse fréquence d'une transformée de Fourier bidimensionnelle.

Voir aussi : image de haute fréquence.

Équivalent étranger : low frequency image.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

image d'écran

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image temporaire qui ne peut être séparée de l'écran de visualisation.

Note :

1. Une donnée affichée sur un écran de visualisation constitue un exemple d'image d'écran.

2. Familièrement, image vidéo.

Équivalent étranger : soft copy.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

image de haute fréquence

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : image filtrée passe-haut (langage professionnel).

Définition : Image dont on ne conserve que les termes de haute fréquence d'une transformée de Fourier bidimensionnelle.

Voir aussi : image de basse fréquence.

Équivalent étranger : high frequency image.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

image diachronique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : image multirate.

image en couleur composée

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image en couleur qui résulte de la combinaison d'images monochromes d'une même scène.

Note : Le terme « image composite couleurs », parfois employé pour le terme « image en couleur composée », est déconseillé pour désigner la notion d'image en couleur.

Équivalent étranger : composite color image.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

image en équidensité colorée

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image dont le codage se fait à l'aide de couleurs conventionnellement choisies et appliquées sur des plages de même densité photographique.

Équivalent étranger : color composite, color density slicing.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

image filtrée

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image qui résulte d'une convolution entre la fonction signal représentée par les données de l'image matricielle et une fonction de filtrage.

Note : Cette opération est généralement effectuée en vue de faciliter l'analyse visuelle d'une image.

Équivalent étranger : filtered image.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

image filtrée passe-bas (langage professionnel)

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : image de basse fréquence.

image filtrée passe-haut (langage professionnel)

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : image de haute fréquence.

image géocodée

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image d'une scène reconstituée à l'aide d'une grille de référence ou d'une représentation plane de la Terre différente de celle de la prise de vue initiale.

Équivalent étranger : geocoded image.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

image-gradient, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image obtenue lorsqu'un opérateur de dérivée spatiale est appliqué à un signal ou à des données d'image.

Note : Ce prétraitement permet en général d'améliorer les contours de l'image.

Équivalent étranger : gradient image.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

image matricielle

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Matrice de pixels carrés traités pour l'obtention d'un format d'image.

Équivalent étranger : raster image.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

image multicapteur (langage professionnel)

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image obtenue à partir de données d'une même scène provenant de plusieurs capteurs.

Voir aussi : image multidate, image multisatellite.

Équivalent étranger : multisensor image.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

image multidate

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : image diachronique.

Définition : Image résultant du traitement des données d'image d'une même scène, à des dates différentes.

Note :

1. Les acquisitions ne sont pas obligatoirement effectuées avec les mêmes capteurs.

2. L'emploi du terme « image multitemporelle » est déconseillé.

Équivalent étranger : multidate image, multitemporal image.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

image multisatellite

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image synthétique obtenue à partir de données d'une même zone, provenant de plusieurs satellites.

Note : Une image multisatellite est presque toujours une image diachronique.

Voir aussi : image multicapteur, image diachronique.

Équivalent étranger : multisatellite image.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

image par satellite

Forme elliptique : image satellite.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : image satellitaire.

image potentielle

Domaine : Physique-Optique.

Définition : Enregistrement de données, analogique ou structuré, qui permet d'obtenir des images.

Équivalent étranger : latent image.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

image radar

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : radargraphie.

image radar en multivisée

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : image radar multi-écho.

image radar multi-écho (langage professionnel)

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : image radar en multivisée.

Définition : Image radar d'une cible résultant du traitement simultané des signaux en provenance de plusieurs impulsions successives d'un même radar.

Voir aussi : radargraphie.

Équivalent étranger : radar multi-look image, radar multiple-look image.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

imagerie, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Ensemble des images potentielles ou réelles.

Équivalent étranger : imagery.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

image satellitaire

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : image par satellite ou, ellipt., image satellite.

Définition : Image issue des données enregistrées par un capteur non photographique à bord d'un satellite.

Équivalent étranger : satellite picture.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

images d'archives

Forme abrégée : archives n.f.pl.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Images d'actualité de cinéma ou de télévision empruntées à des documents d'archives et insérées dans une œuvre postérieure de reportage ou de fiction.

Équivalent étranger : stock-shot.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

image simple par radar

Forme elliptique : image radar simple.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image radar d'une cible obtenue à partir d'une seule impulsion.

Note : Dans le cas du radar à synthèse d'ouverture, une telle image peut être obtenue par la composition de signaux cohérents reçus par l'antenne synthétique.

Équivalent étranger : radar single-look image.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

image spectrale

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Chacune des images réalisée en mode spectral multibande.

Équivalent étranger : spectral image.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

image topographique ambiguë

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Image obtenue au moyen d'un radar à visée latérale et dans laquelle les distances temps sont restituées comme des distances temps horizontales, introduisant de ce fait une ambiguïté sur la topographie.

Voir aussi : distance-temps au sol, radar à visée latérale.

Équivalent étranger : slant range image.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

imageur

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

1. n.m.

Définition : Générateur d'images.

2. adj.

Définition : Qualifie un instrument ou un appareillage qui permet d'obtenir une image.

Note : On citera, par exemple : radar imageur (en angloaméricain : « imaging radar »), radiomètre imageur (en angloaméricain : « imaging radiometer »).

Équivalent étranger : 1. imaging device, imaging system. 2. imaging.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

impesanteur, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : État d'un corps tel que l'ensemble des forces gravitationnelles et inertielles auxquelles il est soumis possède une résultante et un moment résultant nuls.

Note : Le terme « apesanteur » est déconseillé pour éviter, dans le langage parlé, une confusion entre l'apesanteur et la pesanteur.

Voir aussi : micropesanteur.

Équivalent étranger : weightlessness, zero gravity, zero-g.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

implanter, v.tr.

Domaine : Informatique.

Définition : Installer un logiciel ou un sous-système donné en réalisant les adaptations nécessaires à leur fonctionnement dans un environnement défini.

Équivalent étranger : implement (to).

(Source : arrêté du 27 juin 1989)

impulsion spécifique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Quotient de deux grandeurs dont l'une est la poussée d'un propulseur et l'autre le produit du débit massique de propergol par la valeur normale de l'accélération de la pesanteur.

Note : L'impulsion spécifique, homogène à un temps, s'exprime en secondes.

Équivalent étranger : specific impulse.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

impulsion totale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Produit de la poussée moyenne d'un propulseur pendant un intervalle de temps par la durée de cet intervalle.

Note : L'intervalle de temps retenu correspond en général à la période utile de fonctionnement du propulseur.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Équivalent étranger : total impulse.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

incompatibilité plasmidique

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Impossibilité pour deux plasmides de coexister dans la même cellule hôte.

Note : Les plasmides bactériens sont classés en groupes d'incompatibilité : IncA, IncF, IncP, etc.

Équivalent étranger : plasmid incompatibility.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

indicatif, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Radio-Télévision.

Définition : Signal sonore ou visuel qui permet l'identification d'une société de programme ou d'une émission régulière.

Note : Le terme « indicatif » est souvent confondu avec « générique ».

Équivalent étranger : jingle.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

indice de minéralisation

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Terme générique qui désigne les indices utilisables pour l'étude thématique de la minéralisation naturelle ou artificielle du terrain.

Note :

1. En zone urbanisée, les indices de minéralisation rendent compte de la densité et de l'organisation du domaine bâti, ainsi que de la nature des matériaux.

2. En milieu naturel, des indices de minéralisation spécifiques sont aussi créés (indice de cuirasse latéritique, par exemple).

Voir aussi : filtrage numérique (d'image), indice de turbidité, indice de végétation, réponse spectrale.

Équivalent étranger : mineralization index.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

indice de turbidité

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Terme générique qui désigne les indices utilisables pour l'étude thématique de la turbidité de l'eau.

Note : Selon l'origine de la turbidité, minérale ou organique, les indices de turbidité utilisés font appel aux bandes spectrales significatives pour les éléments en suspension, en tenant compte éventuellement de la nature du fond aquatique.

Voir aussi : filtrage numérique (d'image), indice de minéralisation.

Équivalent étranger : turbidity index, turbid index.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

indice de végétation

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Valeur caractérisant un type de végétation, déterminée empiriquement à partir des réflectances obtenues dans différentes bandes spectrales.

Note : L'indice de végétation peut être normalisé, brut ou intégré temporellement. Il existe plusieurs indices utilisables pour l'étude thématique de la végétation ; les plus fréquents sont l'indice de végétation normalisé, l'indice d'activité végétale appelé aussi indice de Tucker (en angloaméricain : « Normalized Difference Vegetation Index », NDVI), l'indice de végétation brut, l'indice différentiel de végétation (en angloaméricain : « Difference Vegetation Index », DVI).

Voir aussi : espace indiciel, réponse spectrale.

Équivalent étranger : vegetation index.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

inducteur, adj.

Domaine : Santé-Médecine/Anesthésiologie.

Définition : Se dit de certains produits chimiques, ou de leurs associations, utilisés pour déclencher une anesthésie générale.

Équivalent étranger : starter.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

induction, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Ensemble des mécanismes cellulaires et moléculaires, conduisant au déclenchement de l'expression d'un gène spécifique.

Note : Cette régulation porte le plus souvent sur la transcription.

Équivalent étranger : induction.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

infiltration efficace

Domaine : Hydraulique.

Définition : Fraction de la quantité d'eau infiltrée depuis la surface du sol, qui traverse la zone non saturée et parvient à la zone saturée.

Équivalent étranger : effective infiltration.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

insert, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Séquence d'ADN étranger introduite dans une molécule d'ADN donnée.

Équivalent étranger : insert.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

insertion, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Addition d'une séquence d'ADN étranger dans une molécule d'ADN donnée.

Équivalent étranger : insertion.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

instrumentier, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Entreprise chargée de la réalisation d'un instrument.

Équivalent étranger : instrument manufacturer.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

intégration, n.f.

1. Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Processus de recombinaison qui insère une molécule d'ADN dans une autre.

Équivalent étranger : integration.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

2. Domaine : Défense/Transmissions.

Définition : Opération qui consiste à relier temporairement une voie radio à une voie filaire pour permettre l'échange de communications, généralement en alternat, entre un poste radio mobile et un poste radio filaire.

Équivalent étranger : integration.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

intendant, -e, de terrain

Forme abrégée : intendant, -e, n.

Domaine : Sport/Golf.

Définition : Responsable de l'entretien du parcours.

Équivalent admis : greenskeeper, greenkeeper.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

interactif, adj.

Domaine : Informatique.

Définition : Qualifie les matériels, les programmes ou les conditions d'exploitation qui permettent des actions réciproques avec des utilisateurs ou avec des appareils.

Équivalent étranger : interactive.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

interfaçage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Action d'interfacer.

Équivalent étranger : interfacing.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

interfacer, v.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Prendre les dispositions appropriées pour réaliser l'interface entre deux parties d'un système.

Équivalent étranger : interface (to).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

interfaceur, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Dispositif complétant un appareil pour réaliser sa liaison à un autre appareil conformément à une interface prédéterminée.

Équivalent étranger : interface device.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

interférence, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Phénomène résultant de la superposition d'au moins deux oscillations ou ondes cohérentes de même nature et de fréquences égales ou voisines ; ce phénomène se manifeste par une variation dans l'espace ou dans le temps de l'amplitude de la résultante des ondes ou oscillations superposées.

Note :

1. Le phénomène d'interférence se manifeste dans l'espace par des franges et dans le temps par des battements.

2. Le terme « interférence » ne doit pas être utilisé dans le sens de « brouillage ».

Équivalent étranger : wave interference.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

intermodulation, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Perturbation qui apparaît sur une image, résultant d'un couplage parasite entre les détecteurs d'un capteur en peigne.

Équivalent étranger : cross-talk.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

intervalle éclair-son

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : En un point, temps qui s'écoule entre la perception de l'éclair et l'arrivée du bruit d'une explosion nucléaire.

Équivalent étranger : flash-to-bang time.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

intron, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Partie du gène située entre deux exons.

Note : L'ARN correspondant aux introns est excisé par épissage de l'ARN précurseur lors de sa

maturation.

Voir aussi : épissage.

Équivalent étranger : intervening sequence, intervening DNA sequence, intervening nucleotide sequence, intron.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

inverseur de poussée

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Dispositif permettant, par interposition d'un obstacle dans le jet de sortie d'un réacteur, de dévier ce jet vers l'avant afin de freiner l'avion au sol.

Voir aussi : inversion de poussée.

Équivalent étranger : thrust reverser, reverser.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

inversion, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Processus conduisant à un changement d'orientation d'un fragment d'ADN par rapport à son orientation de référence.

Note : Les inversions peuvent bloquer l'appariement entre chromosomes homologues.

Équivalent étranger : inversion.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

inversion de pas

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Passage d'une hélice au pas négatif (pas inverse) afin de freiner l'aéronef au sol.

Voir aussi : inversion de poussée.

Équivalent étranger : pitch reverse, pitch reversing.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

inversion de poussée

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Déviation vers l'avant du jet d'un réacteur, obtenue à l'aide d'un inverseur de poussée.

Voir aussi : inverseur de poussée, inversion de pas.

Équivalent étranger : thrust reverse, thrust reversing.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

invitation à émettre

Domaine : Télécommunications.

Définition : Consultation, généralement séquentielle et éventuellement cyclique, des stations d'un réseau de télécommunication par une station centrale, afin que celles qui ont des messages à émettre le fassent immédiatement.

Équivalent étranger : polling.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

invitation à recevoir

Domaine : Télécommunications.

Définition : Envoi d'ordres, généralement séquentiel et éventuellement cyclique, par une station centrale à des stations d'un réseau de télécommunication, afin que chacune se prépare à recevoir le message qui lui est destiné.

Équivalent étranger : selecting.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

invite, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Message visuel ou sonore sollicitant, conformément à une disposition programmée, l'avis ou l'action de l'opérateur.

Équivalent étranger : prompt.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

[isoschizomère](#), n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Enzyme de restriction reconnaissant la même séquence cible qu'une autre enzyme de restriction.

Équivalent étranger : isoschizomere.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

J

jardinerie, n.f.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Établissement commercial, souvent de dimension importante, offrant tout ce qui concerne le jardin.

Équivalent étranger : garden-center.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

jerricane, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Voir : nourrice.

[jeu décisif](#)

Domaine : Sport/Tennis.

Définition : Jeu de conclusion d'une manche destiné, en cas d'égalité à six jeux partout, à départager les joueurs par un décompte de points particulier.

Voir aussi : manche décisive.

Équivalent étranger : tie-break.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

K

kilobase, n.f.

Abréviation : kb.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition :

1. Unité correspondant à 1 000 bases d'un acide nucléique monocaténaire.

2. Par extension, unité correspondant à 1 000 paires de bases d'ADN bicaténaire.

Note : Dans la seconde acception, « kilobase » est un synonyme de « kilopaires de bases » (kbp).

Équivalent étranger : kilobase (kb).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

[kiosque](#), n.m.

Domaine : Tourisme.

Définition : Présentoir, à l'origine circulaire, destiné à la restauration en libre-service.

Équivalent étranger : scramble.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

L

laboratoire chaud

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Laboratoire équipé pour la manipulation ou le traitement de substances fortement radioactives.

Équivalent étranger : hot laboratory.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

langage à objets

Domaine : Informatique.

Définition : Langage adapté à la programmation par objets.

Note :

1. On entend par « objet » une entité constituée d'un ensemble d'informations et de lois de

comportement.

2. Le terme « langage orienté objets » est déconseillé.

Voir aussi : programmation par objets.

Équivalent étranger : object-oriented language.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

largage, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Parachutage de personnel ou de matériel.

Équivalent étranger : dispatching, dropping.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

largeur de couloir

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : largeur de fauchée.

largeur de fauchée

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : largeur de couloir.

Définition : Largeur de la bande de terrain observée dont l'axe est parallèle à la trace du véhicule spatial ou aérien.

Équivalent étranger : swath width.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

largueur, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Spécialiste chargé, à bord d'un aéronef, du parachutage de personnel ou de matériel.

Équivalent étranger : dispatcher.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

laser d'absorption différentielle

Abréviation : lad.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales/Physique-Optique.

Définition : Laser utilisé pour procéder au sondage par télédétection par absorption différentielle.

Voir aussi : sondage par télédétection, absorption sur trajet au limbe.

Équivalent étranger : differential absorption laser (DIAL).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

lasso, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Structure intermédiaire formée lors de l'épissage de certains introns.

Équivalent étranger : lariat.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

liaison spécialisée

Abréviation : LS.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Liaison de télécommunication entre deux points d'un réseau public, réservée à un usage déterminé.

Note :

1. Le terme « liaison spécialisée » (LS) désignait antérieurement une liaison louée (LL) qui a aujourd'hui une acception différente.

2. Les termes « liaison dédiée » et « ligne dédiée » ne doivent pas être utilisés.

Équivalent étranger : dedicated line.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

lidar, n.m.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Capteur actif utilisant comme source émettrice un laser.

Note :

1. Le terme « lidar » est l'acronyme de l'expression angloaméricaine « light detection and ranging », qui se traduit en français par « détection et télémétrie par la lumière ».
2. Le lidar est utilisé pour la mesure des distances, la détection et, éventuellement, la localisation de constituants des milieux rencontrés.

Équivalent étranger : lidar.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

lidar atmosphérique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Lidar destiné à la détection et, au besoin, à la localisation de polluants et de certains constituants de l'environnement atmosphérique.

Équivalent étranger : atmospheric lidar.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

lidar à effet Doppler

Forme elliptique : lidar Doppler.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Lidar atmosphérique qui mesure l'effet Doppler sur le faisceau rétrodiffusé par des particules (diffusion de Mie) ou des molécules (diffusion de Rayleigh) du milieu, et permet de déduire la vitesse relative (celle du vent en altitude, par exemple).

Voir aussi : lidar, lidar atmosphérique, lidar à diffusion de Mie, lidar à diffusion de Raman, lidar à diffusion de Rayleigh.

Équivalent étranger : Doppler-lidar.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

lidar à diffusion de Mie

Forme elliptique : lidar Mie.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Lidar atmosphérique qui utilise la diffusion Mie de son faisceau par les particules en suspension dans le milieu étudié.

Note : Aussi bien dans la troposphère que dans la stratosphère, les lidars à diffusion de Mie permettent d'étudier les aérosols et les poussières, les nuages dans leur constitution et leur géométrie, et d'établir leur répartition spatio-temporelle.

Voir aussi : lidar, lidar atmosphérique, lidar à diffusion de Raman, lidar à diffusion de Rayleigh, lidar à effet Doppler.

Équivalent étranger : Mie-lidar.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

lidar à diffusion de Raman

Forme elliptique : lidar Raman.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Lidar atmosphérique utilisant la diffusion de Raman de son faisceau par certaines molécules du milieu étudié.

Note :

1. Le lidar à diffusion de Raman est utilisé pour effectuer notamment des mesurages de la teneur en vapeur d'eau ou en méthane dans la troposphère, de la teneur en ozone dans la stratosphère.
2. La faible efficacité du processus de Raman impose d'effectuer des corrections du signal de rétrodiffusion de Rayleigh et de Mie.

Voir aussi : lidar, lidar atmosphérique, lidar à effet Doppler, lidar à diffusion de Mie, lidar à diffusion de Rayleigh.

Équivalent étranger : Raman-lidar.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

lidar à diffusion de Rayleigh

Forme elliptique : lidar Rayleigh.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Lidar atmosphérique utilisant la diffusion de Rayleigh de son faisceau par les molécules du milieu étudié, pour déterminer les variations de leur densité et de leur température.

Note :

1. En l'absence de diffusion de Mie, la méthode du lidar à diffusion de Rayleigh est aussi applicable depuis le sol pour effectuer des mesurages entre trente et cent kilomètres d'altitude environ.

2. Le premier instrument de ce type a été développé à l'observatoire de Haute-Provence dès 1978, par le CNRS. Une version opérationnelle y fonctionne en routine depuis 1981.

Voir aussi : lidar, lidar atmosphérique, lidar à diffusion de Mie, lidar à diffusion de Raman, lidar à effet Doppler.

Équivalent étranger : Rayleigh-lidar.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

lidar imageur

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Capteur actif imageur utilisant comme source émettrice un laser.

Note : Le terme « radar à laser », parfois employé comme équivalent de l'expression anglo-américaine « laser radar », est à proscrire en raison du caractère contradictoire de ces deux notions.

Équivalent étranger : imaging lidar.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

ligature, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Formation d'une ligature phosphodiester entre deux polynucléotides.

Note : Cette réaction est catalysée par une ligase.

Équivalent étranger : ligation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ligaturer, v.tr.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Action de former une liaison phosphodiester entre deux polynucléotides.

Note : Le terme « liguier » ne doit pas être utilisé dans ce sens.

Équivalent étranger : ligate (to).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

ligne (en)

Domaine : Informatique.

Définition :

1. Se dit d'un matériel lorsqu'il fonctionne en relation directe avec un autre.

2. Se dit d'un service accessible par l'intermédiaire d'un réseau.

Équivalent étranger : on-line, online.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

ligne d'alimentation

Domaine : Défense-Électricité.

Définition : Ligne de transport d'énergie électrique reliant directement un générateur au réseau de distribution ou un émetteur-récepteur à l'antenne.

Voir aussi : câble coaxial.

Équivalent étranger : feeder.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

ligne de balayage

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Zone du sol observée lors de la mise en œuvre successive des détecteurs d'une rangée particulière.

Voir aussi : période de ligne.

Équivalent étranger : scan line.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

ligne de charge constante

Domaine : Hydraulique.

Définition : Ligne de points d'égal potentiel ou d'égale charge hydraulique dans un milieu bidimensionnel ou tridimensionnel.

Note : On trouve, dans une acception voisine, « ligne équipotentielle » et « courbe équipotentielle ».

Équivalent étranger : equipotential line.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

ligne de courant

Domaine : Hydraulique.

Définition : Ligne idéale qui représente la trajectoire théorique d'une particule d'eau en mouvement dans un aquifère lorsque l'écoulement est permanent.

Équivalent étranger : stream line.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

ligne de l'image

Forme elliptique : ligne-image.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Rangée de pixels en ordre successif présentés sous forme numérique ou leur représentation sous forme analogique.

Voir aussi : pixel.

Équivalent étranger : image line.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

ligne de substitution

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés

Définition : Engagement, ne constituant pas une caution, accordé par un ou plusieurs établissements de crédit à un émetteur de billets de trésorerie et garantissant à ce dernier qu'un concours lui sera consenti si la situation du marché ne permet pas de procéder au renouvellement de ces billets.

Équivalent étranger : back-up line.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

ligne équipotentielle

Domaine : Hydraulique.

Voir : ligne de charge constante.

limite de manœuvre

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Valeur maximale du facteur de charge normal acceptable pour le pilotage d'un avion en évolution.

Note : Cette limite peut être déterminée par l'apparition de phénomènes incontrôlables, échappée de roulis, autocabrage, ou par des vibrations trop intenses.

Équivalent étranger : manœuvre limit.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

limite de résolution

1. Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales/Physique.

Définition : La plus petite variation perceptible par un système de mesure de la grandeur étudiée.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Voir aussi : résolution, pouvoir de résolution.

Équivalent étranger : resolving limit.

2. Domaine : Physique-Optique.

Définition : La plus petite distance linéaire ou angulaire mesurée dans l'espace objet, séparant deux points dont le système donne des images distinctement séparables.

Équivalent étranger : resolving limit.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

limite de résolution au sol

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Plus petite distance au sol entre deux points objets de la scène apparaissant distincts sur l'image.

Voir aussi : résolution.

Équivalent étranger : ground resolution.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

limite de résolution radiométrique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Plus petite différence d'intensité entre deux niveaux du signal radiométrique détectée par le capteur utilisé.

Voir aussi : résolution.

Équivalent étranger : radiometric resolution.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

limite de résolution spectrale

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Plus petit écart entre deux longueurs d'onde séparées que permet de distinguer le capteur utilisé.

Voir aussi : résolution.

Équivalent étranger : spectral resolution.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

liquidation de sinistres

Domaine : Économie et finances/Assurance.

Définition : Déroulement des règlements, des recours et des provisionnements concernant un ensemble de sinistres déterminés.

Note :

1. On parlera d'un accord de liquidation de sinistres dans le cas où une entreprise d'assurance, qui désire interrompre certaines de ses activités, confie à une autre la gestion jusqu'à leur terme des dettes qu'elle a contractées envers des victimes d'accident.

2. En assurance ou en réassurance, on parlera de cadence de liquidation pour analyser le rythme de consommation des provisions de sinistres.

Équivalent étranger : run-off.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

lissage, n.m.

Domaine : Santé-Médecine.

Définition : Technique chirurgicale destinée à supprimer les rides du visage.

Équivalent admis : lifting.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

listage, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition :

1. Action de lister.

2. Document produit en continu par une imprimante d'ordinateur (dans cette acception, on dira plus simplement « liste »).

Équivalent étranger : listing.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

liste d'interconnexions

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Énumération des connexions entre les différents composants ou blocs fonctionnels d'un circuit.

Équivalent étranger : netlist.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

liste de vérification

Domaine : Tous domaines.

Définition : Document écrit servant d'aide-mémoire, indiquant dans l'ordre les différentes opérations ou vérifications à effectuer avant, pendant ou après la mise en œuvre d'un matériel.

Équivalent étranger : check list.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

lister, v. tr.

Domaine : Informatique.

Définition :

1. Produire un document en continu à l'aide d'une imprimante d'ordinateur.

2. Présenter sous forme de liste des données ou des instructions.

Équivalent étranger : list (to).

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

lithergol, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Synonyme : propergol hybride.

Définition : propergol composé d'un ergol solide et d'un ergol liquide.

Équivalent étranger : lithergol.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

location avec option d'achat

Abréviation : LOA.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Technique par laquelle un établissement de crédit donne en location à un preneur (pour un usage non professionnel) un bien acheté à cet effet, en vertu d'un contrat à l'issue duquel celui-ci, peut pour un prix convenu, devenir propriétaire de ce bien, en levant l'option d'achat initialement stipulée à son profit.

Note :

1. Le preneur peut, dans certains cas, devenir propriétaire au cours du contrat en versant la totalité des loyers non échus, plus une pénalité éventuelle.

2. L'expression « location avec option d'achat » (LOA) s'est progressivement substituée à l'expression « location avec promesse de vente » (LPV) qui figure encore dans les textes législatifs et réglementaires originels.

3. Le terme anglais « leasing » recouvre de nombreuses autres techniques regroupées sous le terme générique de « crédit-bail ».

Voir aussi : crédit-bail, cession-bail.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

logiciel, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble des programmes, procédés et règles, et éventuellement de la documentation, relatifs au fonctionnement d'un ensemble de traitement de données.

Équivalent étranger : software.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

logiciel à contribution

Domaine : Informatique.

Définition : Logiciel mis à la disposition du public par son auteur, moyennant le versement d'une contribution en cas d'utilisation effective.

Équivalent étranger : shareware.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

logiciel de groupe de travail

Forme abrégée : logiciel de groupe

Domaine : Informatique.

Définition : Logiciel permettant à un groupe d'utilisateurs de travailler en collaboration sur un même projet sans être nécessairement réunis.

Équivalent étranger : groupware.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

logiciel de vérification de schéma

Abréviation : LVS.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Logiciel permettant de comparer la topologie d'un circuit par rapport au schéma d'origine et de vérifier la continuité électrique.

Équivalent étranger : layout versus schematic (LVS).

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

logiciel éducatif

Domaine : Informatique.

Voir : logiciel pédagogique.

logiciel pédagogique

Domaine : Informatique.

Synonyme : logiciel éducatif.

Définition : Logiciel didactique utilisé pour l'enseignement assisté par ordinateur.

Note : On trouve parfois « didacticiel », qui n'est pas recommandé.

Équivalent étranger : educational software, teachware, courseware.

(Source : arrêté du 27 août 1992)

lot, n.m.

Domaine : Pétrole.

Définition : Quantité d'un même produit pétrolier liquide, expédiée séparément dans une canalisation ou un pipeline.

Voir aussi : pipeline.

Équivalent étranger : batch.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

[lysogénie](#), n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : État d'une cellule bactérienne porteuse d'un génome viral sous forme de prophage.

Note : La bactérie est alors dite lysogène.

Équivalent étranger : lysogenecity.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

M

macrocellule, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Cellule regroupant tous les éléments d'une fonction complexe spécifique, tels que mémoire ou microprocesseur.

Équivalent étranger : megacell.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

macroordinateur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Ordinateur central de grande puissance possédant des mémoires de taille importante, et apte à exécuter des opérations mettant en œuvre de nombreux périphériques.

Note : Le terme « macroordinateur » recouvre notamment des notions telles que celles de grand système, gros ordinateur, grand serveur, ordinateur hôte, système central, etc.

Équivalent étranger : mainframe.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

magasin de discompte

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Magasin où l'on pratique le discompte.

Équivalent étranger : discount center, discount house, discount store, discount shop.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

magasin d'usine

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Magasin de détail à prix réduit, situé en général dans les locaux d'un fabricant, dont l'assortiment est composé uniquement par les produits de ce dernier.

Note : Le terme « usine center » ne doit pas être utilisé en français.

Équivalent étranger : factory outlet.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

maille d'échantillonnage

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Surface au sol délimitée par le quadrilatère dont les sommets sont les barycentres de quatre taches élémentaires deux à deux adjacentes.

Équivalent étranger : sampling grid.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

management, n.m.

Domaine : Économie.

Définition : Ensemble des techniques d'organisation et de gestion de l'entreprise.

Note : Ce terme ne doit pas se prononcer à l'anglaise.

Équivalent étranger : management.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

manager, v.tr.

Domaine : Économie.

Définition : Assurer le management de.

Note : Ce terme ne doit pas se prononcer à l'anglaise.

Équivalent étranger : manage (to).

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

manager, -euse, n.

Domaine : Économie.

Définition : Personne qui exerce une fonction relevant du management.

Note : Dans le domaine des affaires, le terme « dirigeant » est préférable.

Équivalent admis : manager.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

manche à balai

Forme abrégée : manche n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Dispositif de commande à plusieurs degrés de liberté servant à déplacer le curseur d'un écran de visualisation.

Note : On trouve aussi, dans une acception voisine, « poignée ».

Équivalent étranger : joystick.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

manche décisive

Domaine : Sport/Volley-ball.

Définition : Manche qui conclut une partie destinée, en cas d'égalité à deux manches partout, à départager les équipes par un décompte de points particulier.

Voir aussi : jeu décisif.

Équivalent étranger : tie-break.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

maniabilité, n.f.

Domaine : Bâtiment-Génie civil.

Définition : Degré de plasticité et de facilité de mise en œuvre du béton frais.

Note : Le terme « workabilité » ne doit pas être employé en français.

Équivalent étranger : workability.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

manomètre à écrasement

Domaine : Tous domaines.

Définition : Dispositif de mesure des pressions très élevées par écrasement d'un cylindre de cuivre pur.

Équivalent étranger : crusher.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

mappe, n.f.

Domaine : Informatique-Audiovisuel.

Définition : Représentation de la localisation d'ensembles de données dans une mémoire d'ordinateur, en vue d'en faciliter l'accès et la visualisation.

Équivalent étranger : map, mapping.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983, arrêté du 10 octobre 1985)

maquette, n.f.

1. Domaine : Audiovisuel-Communication.

Définition : Projet permettant de donner l'aperçu le plus juste de ce que sera la réalisation.

Équivalent étranger : advanced lay-out.

(Source : Arrêté du 24 janvier 1983).

2. Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Réalisation sous forme de montage expérimental d'un circuit électronique destiné à l'intégration.

Équivalent étranger : breadboard.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

marché à terme

Domaine : Économie et finances/Marchés.

Définition : Marché sur lequel des transactions donnent lieu à paiement et livraison des actifs financiers ou des marchandises à une échéance ultérieure.

Note : À la bourse des valeurs en France, le marché s'appelle règlement mensuel (RM).

Équivalent étranger : forward market.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

marché à terme d'instruments financiers

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Marché à terme sur lequel se négocient uniquement les instruments financiers représentatifs d'actifs financiers ou monétaires par multiple de contrats normalisés.

Équivalent étranger : financial futures market.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

marché au comptant

Domaine : Économie et finances/Marchés.

Définition : Marché sur lequel les transactions donnent lieu à paiement et livraison non différés d'actifs financiers ou de marchandises.

Note : S'agissant de marchandises, ces marchés portant généralement sur des quantités marginales, les opérateurs n'y interviennent que de manière ponctuelle.

Équivalent étranger : spot market.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

marché baissier

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Marché dont la tendance est foncièrement orientée à la baisse.

Équivalent étranger : bearish market.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

marché de contrats à terme

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Marché à terme où s'échangent des contrats normalisés portant sur des instruments financiers ou des marchandises, utilisés à des fins de couverture de positions au comptant, d'arbitrage ou de spéculation.

Équivalent étranger : futures market, futures.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

marché gris

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Ensemble des transactions - aussi bien entre intermédiaires financiers qu'entre les intermédiaires et leurs clients - portant sur des valeurs mobilières en cours d'émission et intervenant avant leur cotation officielle.

Note : Le marché gris peut ainsi s'analyser comme un marché secondaire limité à la période de souscription. Les souscriptions elles-mêmes constituent le marché primaire.

Équivalent étranger : grey market.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

marché haussier

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Marché dont la tendance est foncièrement orientée à la hausse.

Équivalent étranger : bullish market.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

marge de manœuvre

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Valeur maximale du facteur de charge normal qu'il est possible de maintenir en virage stabilisé, à une altitude, un nombre de Mach et une température extérieure bien définis.

Équivalent étranger : manœuvre margin.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

marge de sécurité

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Différence entre la valeur de marché d'un titre et sa valeur en tant que gage.

Note : La marge de sécurité vise à protéger un prêteur de fonds ou de titres en cas de pertes éventuelles dues à la baisse de la valeur du gage.

Équivalent étranger : haircut.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

marquage, n.m.

1. Domaine : Informatique.

Définition : Action de faire ressortir un élément graphique ou une partie de texte par modification de ses attributs visuels.

Équivalent étranger : highlighting.

(Source : Arrêté du 30 mars 1987).

2. Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Introduction de nucléotides modifiés, ou modification chimique de certains nucléotides d'un acide nucléique afin de pouvoir le repérer.

Note :

1. Le marquage peut être radioactif (32P, 35S).

2. Il peut servir à réaliser des sondes.

Équivalent étranger : labelling.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

3. Domaine : Défense-Marine.

Définition : En opérations navales, tâche qui est confiée à une unité navale et qui consiste à suivre les mouvements d'un mobile désigné.

Équivalent étranger : marking.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

marque, n.f.

Domaine : Sport.

Définition : Décompte des points, buts ou autres procédés destinés à situer les concurrents les uns par rapport aux autres au cours d'une rencontre ou à la fin de celle-ci.

Équivalent étranger : score.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

marqueur génétique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Séquence d'ADN repérable spécifiquement.

Note : La détection d'un marqueur génétique peut s'effectuer par hybridation avec une sonde complémentaire, ou par son expression phénotypique.

Équivalent étranger : genetic marker.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

marsouinage, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition :

1. Oscillations longitudinales, régulières et de basse fréquence d'un aéronef en vol.

2. Dans le cas d'un hydravion, tangage spontané provoqué par son instabilité pendant l'hydroplanage.

Équivalent étranger : porpoising.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

masque, n.m.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Plaque de verre ou de métal permettant d'imprimer un motif sur un substrat.

Note : Le masque de verre permet d'insoler un matériau photosensible avant une phase de gravure. Le masque de métal permet de déposer un métal par évaporation.

Équivalent étranger : mask.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

matériau alvéolaire

Domaine : Bâtiment-Génie civil.

Synonyme : mousse n.f.

Définition : Matériau dont la matière solide renferme un grand nombre de cavités de petites dimensions et régulièrement réparties.

Note : Ces matériaux sont en général de bons isolants thermiques.

Équivalent étranger : foam material.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

matériau fibreux

Domaine : Bâtiment-Génie civil.

Définition : Matériau dont la matière solide est constituée de fibres plus ou moins enchevêtrées les unes aux autres par un liant.

Note : Ces matériaux sont en général de bons isolants thermiques.

Équivalent étranger : fiber-like material.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

matériel, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble des éléments physiques employés pour le traitement de données.

Équivalent étranger : hardware.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

matrice, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Brin d'acide nucléique copié lors de la réplication ou de la transcription par les polymérases adéquates.

Équivalent étranger : template.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

maturase, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Enzyme intervenant dans la maturation du pré-ARNm.

Note :

1. La première maturase a été découverte dans les mitochondries de levures.

2. Elle est en partie codée par un intron.

Équivalent étranger : maturase.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

maturation moléculaire

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Ensemble des événements biochimiques qui permettent de passer d'un précurseur à une molécule active finale.

Note : Par exemple, épissage d'un ARN précurseur ou clivage du peptide signal d'une protéine.

Équivalent étranger : processing.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mécanique spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Science qui a trait à l'étude des mouvements des objets spatiaux.

Équivalent étranger : astrodynamics.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

mécénat, n.m.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Voir aussi : parrainage, patronage.

Équivalent étranger : patronage, sponsorship, sponsoring.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

mécène, n.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Personne physique ou morale qui apporte un soutien matériel, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Voir aussi : parraineur.

Équivalent étranger : patron, sponsor.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

mémoire, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Dispositif qui permet d'enregistrer, de conserver et de restituer des données.

Équivalent étranger : storage memory.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

mémoire d'accès rapide

Domaine : Informatique.

Synonyme : antémémoire n.f.

Définition : Mémoire très rapide destinée à accélérer l'accès aux données les plus fréquemment utilisées.

Note : Cette mémoire est placée devant une autre mémoire moins rapide.

Équivalent étranger : cache memory, cache storage.

(Source : arrêté du 10 mars 1987)

mémoire magnétique

Domaine : Informatique.

Définition : Support magnétique, susceptible d'être modifié ou effacé, constituant une mémoire d'information permanente.

Équivalent étranger : magnetic storage.

(Source : arrêté du 27 août 1992)

mémoire morte

Domaine : Informatique.

Définition : Mémoire dont le contenu ne peut être modifié en usage normal.

Équivalent étranger : Read-Only Memory (ROM).

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

mémoire tampon

Forme abrégée : tampon n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Mémoire ou partie de mémoire permettant le stockage temporaire de données entre deux organes ayant des caractéristiques différentes.

Équivalent étranger : buffer.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

mémoire vive

Domaine : Informatique.

Définition : Mémoire dont le contenu peut être modifié en usage normal.

Équivalent étranger : Random-Access Memory (RAM).

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

mer de portes

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Synonyme : mer de silicium.

Définition : Réseau prédiffusé dans lequel les portes élémentaires sont réparties sur toute la surface de la puce sans utilisation de canaux de routage spécifiques.

Note : On trouve également dans l'usage le terme « océan de portes ».

Voir aussi : réseau prédiffusé.

Équivalent étranger : sea of gates.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

mer de silicium

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : mer de portes.

mercaticien, -ienne, n.

Domaine : Économie/Commerce.

Définition : Spécialiste de la mercatique.

Équivalent étranger : marketer.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

mercatique

Domaine : Économie/Commerce.

1. n.f.

Définition : Ensemble des actions destinées à détecter les besoins et à adapter en conséquence et de façon continue la production et la commercialisation.

Note : De façon plus développée, la mercatique est conçue comme l'ensemble des actions qui ont pour objectif de prévoir ou de constater - et, le cas échéant, de stimuler, susciter ou renouveler - les besoins du consommateur dans une catégorie de produits ou de services et de réaliser l'adaptation continue de l'appareil productif et de l'appareil commercial d'une entreprise aux besoins ainsi déterminés.

Équivalent admis : marketing.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

2. adj.

Définition : Qui se rapporte à la mercatique.

Équivalent admis : marketing.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

mercatique après-vente

Abréviation : MAV.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Force d'après-vente spécialisée dans la collecte d'informations sur les inadaptations du produit aux besoins.

Équivalent étranger : reporting.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

mercatique associée

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Association mercatique entre producteurs et distributeurs.

Équivalent étranger : trade marketing.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

mercatique téléphonique

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Utilisation du téléphone au service de la mercatique.

Note : Le terme « marketing téléphonique » ne doit pas être utilisé.

Équivalent étranger : phone marketing, phoning.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

mésappariement, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Non-appariement d'une zone à l'intérieur d'un fragment d'acide nucléique double brin.

Équivalent étranger : mismatch.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

message publicitaire

Forme abrégée : message n.m.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Annonce publicitaire ou promotionnelle de courte durée diffusée sur un support audiovisuel.

Équivalent admis : spot.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

message publiposté

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Message publicitaire destiné au publipostage.

Voir aussi : publipostage.

Équivalent étranger : direct mail.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

messenger pré-ARN

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : ARN précurseur des ARNm.

Note : On trouve aussi dans l'usage les termes « ARN prémessenger » et « pré-ARN messenger ».

Équivalent étranger : premessenger RNA, pre-mRNA.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

messagerie interpersonnelle

Forme abrégée : messagerie n.f.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Définition : Service de télécommunication mettant en œuvre des techniques de mise en mémoire et de retransmission ou consultation ultérieure pour permettre aux usagers d'envoyer un message à un ou plusieurs destinataires ou de recevoir des messages.

Équivalent étranger : message handling service, interpersonal messaging service.

(Source : arrêté du 30 mars 1987, arrêté du 30 décembre 1988)

messagerie vocale

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Définition : Service de télécommunication interpersonnelle permettant, généralement à partir d'un poste téléphonique, l'enregistrement et le stockage de messages sonores, leur écoute, leur expédition éventuelle vers un ou plusieurs destinataires.

Note : Des exemples de messagerie vocale sont le répondeur enregistreur, la remise d'un message par appel téléphonique, l'expédition de messages d'une boîte de stockage vers d'autres, un service de petites annonces vocales.

Voir aussi : messagerie interpersonnelle.

Équivalent étranger : voice mail, voice messaging.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

métallisation, n.f.

1. Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Liaison électrique entre les éléments métalliques d'un aéronef réalisée en vue d'obtenir une répartition sûre des charges et intensités.

Équivalent étranger : electric bonding, bonding.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

2. Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération qui consiste à déposer une couche métallique sur une tranche de semi-conducteur afin de réaliser des interconnexions.

Équivalent étranger : metallization.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

méthode des pelures d'oignon

Domaine : Géophysique-Physique de l'atmosphère.

Définition : Procédure qui consiste à étudier, par voie spectrale, les propriétés physicochimiques d'une atmosphère, en l'analysant par couches successives, des régions les plus hautes aux régions les plus basses.

Voir aussi : sondage au limbe.

Équivalent étranger : onion peeling method.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

microcontrôleur, n.m.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Circuit intégré comprenant essentiellement un microprocesseur, ses mémoires, et des éléments personnalisés selon l'application.

Note : Les microcontrôleurs sont d'usage courant, par exemple dans les périphériques d'ordinateurs, les missiles, l'automobile, la conduite des processus industriels, les appareils domestiques.

Équivalent étranger : microcontroller.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

microgravité, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Se dit de la résultante de l'ensemble des forces d'origine gravitationnelle auxquelles est soumis un corps, lorsqu'elle est très faible par rapport à la pesanteur à la surface de la Terre.

Note : Une microgravité ne peut pas exister au voisinage de la Terre mais peut exister en d'autres lieux du système solaire où les forces gravitationnelles s'équilibrent, par exemple aux points de Lagrange situés entre le Soleil et la Terre.

Voir aussi : micropesanteur.

Équivalent étranger : microgravity.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

microordinateur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Ordinateur de dimension réduite dont l'unité centrale est constituée d'un ou plusieurs microprocesseurs.

Équivalent étranger : micro-computer.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

micropesanteur, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Se dit de la résultante de l'ensemble des forces d'origine gravitationnelle et inertielles auxquelles est soumis un corps, lorsqu'elle est très faible par rapport à la pesanteur à la surface de la Terre.

Note :

1. Dans un satellite en orbite stabilisé suivant les trois axes règne pratiquement une micropesanteur.

2. On utilise parfois le terme « microgravité » pour « micropesanteur ».

Voir aussi : microgravité.

Équivalent étranger : microgravity.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

microphone baladeur

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Microphone utilisé notamment lors d'enregistrements publics pour se rendre d'un point à un autre d'une salle et recueillir les remarques du public.

Équivalent étranger : wandering microphone, moving microphone, mobile microphone.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

microphone sans fil

Domaine : Télécommunications.

Définition : Microphone portatif associé à un émetteur radioélectrique de faible puissance destiné à remplacer un câble de liaison.

Note : L'expression « microphone HF » est déconseillée.

Équivalent étranger : wireless microphone.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

microplaquette, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : puce.

microsoudeuse de fils

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : ponteuse.

microsoudeuse de puces

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Machine de soudage de puces sur substrat.

Équivalent étranger : die bonder.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

microstation terrienne

Forme abrégée : microstation n.f.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Définition : Station terrienne comportant une antenne de petite dimension.

Note : Un réseau de microstations terriennes comprend généralement une station pivot, ou station maîtresse, et des stations terriennes dépendantes.

Voir aussi : station pivot, station terrienne dépendante.

Équivalent étranger : Very Small Aperture Terminal (VSAT).

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

minicellule, n.f.

Domaine : Agriculture-Génétique moléculaire.

Définition : Cellule bactérienne de taille réduite ayant perdu son ADN chromosomique.

Équivalent étranger : minicell.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

minichromosome, n.m.

Domaine : Agriculture-Génétique moléculaire.

Définition : Chromosome de petite taille qui se réplique en suivant le cycle mitotique.

Note : Un minichromosome n'est généralement présent qu'en une seule copie.

Équivalent étranger : minichromosome.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

minigène, n.m.

Domaine : Agriculture-Génétique moléculaire.

Définition : Gène reconstruit à des fins expérimentales à partir de ses séquences régulatrices et de l'ADNc double brin de l'ARNm correspondant.

Note : Un minigène code donc directement pour la forme mature de l'ARNm.

Équivalent étranger : minigene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

miniphage, n.m.

Domaine : Agriculture-Génétique moléculaire.

Définition : Phage reconstruit à des fins expérimentales, n'ayant gardé qu'une partie de ses fonctions.

Note : On peut citer comme exemple les phages minimu.

Équivalent étranger : miniphage.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

miniplasmide, n.m.

Domaine : Agriculture-Génétique moléculaire.

Définition : Plasmide reconstruit à des fins expérimentales, n'ayant gardé qu'une partie de ses fonctions.

Note : Par exemple, un miniplasmide Ti possède la région d'ADN transférable aux cellules

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

végétales, mais ce transfert nécessite l'expression des fonctions de virulence portées par un plasmide assistant.

Équivalent étranger : miniplasmid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

miroir à changement de visée

Abréviation : MCV.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Miroir situé à l'entrée d'un instrument optique d'observation et qui permet de faire varier l'angle de prise de vues, dans une certaine plage par pas discrets.

Équivalent étranger : strip selection mirror (SSM).

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

mise à niveau

Domaine : Informatique.

Définition : Actualisation d'un logiciel ou d'un matériel.

Équivalent étranger : upgrade.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

mise en boîtier

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Synonyme : encapsulation n.f.

Définition : Opération qui consiste à enfermer une ou plusieurs puces dans un boîtier.

Équivalent étranger : packaging, encapsulation.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

mise en pression

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Rétablissement de la pression de l'air à un niveau normal dans la cabine d'un aéronef volant à haute altitude.

Équivalent étranger : pressurization.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

missile aérodynamique

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Missile dont la sustentation ou la manœuvrabilité est obtenue principalement par des forces aérodynamiques et qui, de ce fait, ne peut voler qu'à l'intérieur d'une atmosphère suffisamment dense.

Équivalent étranger : aerodynamic missile.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

missile balistique

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Missile qui, en dehors des phases de vol propulsé, initiale et éventuellement terminale, décrit une trajectoire régie en première approximation par les seules forces de gravitation.

Équivalent étranger : ballistic missile.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

missile de croisière

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Missile aérodynamique, effectuant la plus grande partie de son parcours en vol de croisière tout en étant propulsé avec un guidage autonome.

Équivalent étranger : cruise missile.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

mitrillage au sol

Domaine : Défense-Aéronautique.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Tir sur objectifs de surface effectué d'un aéronef au moyen de ses armes de bord.

Équivalent étranger : strafing.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

mode dialogué

Domaine : Informatique.

Synonyme : mode interactif.

Définition : Mode de traitement de données permettant un échange entre un système informatique et un utilisateur.

Équivalent étranger : conversational mode.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

mode interactif

Domaine : Informatique.

Voir : mode dialogué.

modérateur, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Matériau destiné à ralentir les neutrons issus de la fission.

Note : On emploie souvent le terme « modérer » pour désigner l'action d'un modérateur.

Voir aussi : fissile, neutrons thermiques, ralentissement des neutrons, réacteur à neutrons thermiques.

Équivalent étranger : moderator.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

modulation d'amplitude

Domaine : Audiovisuel/Radio.

Définition : Procédé de modulation consistant à faire varier l'amplitude d'une onde porteuse selon le signal à transmettre.

Équivalent étranger : amplitude modulation (AM)

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

modulation de fréquence

Abréviation : MF.

Domaine : Audiovisuel/Radio.

Définition : Procédé de modulation consistant à faire varier la fréquence d'une onde porteuse au rythme du signal utile à transmettre.

Note : On dit aussi « fréquence modulée ».

Équivalent étranger : frequency modulation.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

modulation d'impulsions en amplitude

Abréviation : MIA.

Domaine : Télécommunications/Techniques de télécommunication.

Définition : Modulation d'une suite d'impulsions périodiques dans laquelle le signal modulant agit sur l'amplitude des impulsions.

Équivalent étranger : pulse amplitude modulation (PAM).

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

modulation d'impulsions en durée

Abréviation : MID.

Domaine : Télécommunications/Techniques de télécommunication.

Synonyme : modulation d'impulsions en largeur.

Définition : Modulation d'une suite d'impulsions périodiques dans laquelle le signal modulant agit sur la durée des impulsions.

Équivalent étranger : pulse with modulation (PWM).

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

modulation d'impulsions en largeur

Abréviation : MIL.

Domaine : Télécommunications/Techniques de télécommunication.

Voir : modulation d'impulsions en durée.

modulation d'impulsions en position

Abréviation : MIP.

Domaine : Télécommunications/Techniques de télécommunication.

Définition : Modulation d'une suite d'impulsions périodiques dans laquelle le signal modulant agit sur la position des impulsions dans le temps.

Équivalent étranger : pulse position modulation (PPM).

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

modulation par impulsions et codage

Abréviation : MIC.

Domaine : Télécommunications/Techniques de télécommunication.

Définition : Processus selon lequel un signal analogique est converti en un signal numérique par échantillonnage, quantification et codage.

Note :

1. L'échantillonnage consiste à prélever à des instants définis la valeur du signal analogique ; la quantification consiste à remplacer la valeur exacte de chaque échantillon par une valeur approchée prise dans un ensemble fini de valeurs prédéterminées ; le codage consiste à représenter chacune de ces valeurs par un signal numérique.

2. Le terme « modulation par impulsions codées » est déconseillé.

Équivalent étranger : pulse code modulation (PCM).

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

moniteur, n.m.

1. Domaine : Santé-Médecine.

Définition : Appareil électronique utilisé à des fins médicales, et réalisant certaines opérations à la place de l'homme.

Note : Certains moniteurs assurent la surveillance des fonctions d'un sujet et en corrigent éventuellement les troubles, d'autres réalisent des opérations de laboratoire, etc.

Équivalent étranger : monitor.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

2. Domaine : Audiovisuel-Informatique.

Synonyme : écran témoin, écran de contrôle.

Définition : Dispositif permettant de visionner des images vidéo notamment à des fins de contrôle.

Équivalent étranger : monitor.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

monitorage, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Technique de surveillance d'un sujet, utilisant un moniteur.

Équivalent étranger : monitoring.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

monocistronique, adj.

Domaine : Agriculture-Génétique moléculaire.

Définition : Se dit d'un ARNm ne possédant qu'un seul cistron et qui donc code pour une seule chaîne polypeptidique.

Équivalent étranger : monocistronic.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

monospace, n.m.

Domaine : Transport-Automobile.

Définition : Voiture, généralement monocorps, dont l'espace utile commun aux passagers et aux

bagages est modulable.

Note : Le terme « monospace » est la contraction de « mono-espace ».

Équivalent étranger : multi purpose vehicle (MPV), people carrier, minivan.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

montage sur copie

Domaine : Audiovisuel/Vidéo.

Définition : Montage effectué à partir d'une bande vidéo copiée notamment sur une cassette.

Note : L'expression « montage off line » ne doit pas être employée.

Équivalent étranger : off-line editing.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

montage sur original

Domaine : Audiovisuel/Vidéo.

Définition : Montage effectué à partir d'une bande vidéo originale.

Note : L'expression « montage on line » ne doit pas être employée.

Équivalent étranger : on-line editing.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

monter sec (langage professionnel)

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Faire un montage de plans sonores ou visuels coupés de manière brusque et nette.

Équivalent étranger : tight-editing.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

monter serré (langage professionnel)

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision-Son.

Définition : Obtenir un rythme vif et soutenu par une succession de plans sonores ou visuels.

Équivalent étranger : dynamic cutting.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

mosaïquage, n.m.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Action consistant à réaliser une mosaïque d'images.

Note : Le mosaïquage comprend habituellement des opérations de mise à échelle moyenne (en anglais : « scale matching »), de compensation radiométrique (en anglais : « colo(u)r balancing »), de mise en place et d'assemblage des images composantes prétraitées.

Voir aussi : assemblage d'images, mosaïque photographique, prétraitement d'image.

Équivalent étranger : mosaicking.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

mosaïque d'images

Forme abrégée : mosaïque n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Document résultant d'un montage d'images de scènes, ou de parties de scènes, contiguës, issues d'une même famille de capteurs, et prétraitées pour être raccordables.

Note : On distingue la mosaïque d'images de l'assemblage d'images, lequel n'implique pas de prétraitements.

Voir aussi : mosaïque photographique.

Équivalent étranger : mosaic.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

mosaïque photographique

Domaine : Télédétection spatiale.

Synonyme : photomosaïque n.f.

Définition : Mosaïque établie à partir de photographies amenées à une même échelle approximative par l'utilisation d'un canevas planimétrique.

Voir aussi : mosaïquage.

Équivalent étranger : semi-controlled mosaic.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

moteur à allumage par étincelles

Forme elliptique : moteur à étincelles

Domaine : Transport-Moteur thermique.

Définition : Moteur à allumage commandé fonctionnant suivant le cycle de Beau de Rochas.

Note : Il s'agit d'un terme générique pour désigner, par opposition au moteur Diesel, des moteurs fonctionnant à l'essence, à l'alcool, aux gaz de pétrole liquéfiés, etc.

Équivalent étranger : Otto-Motor, spark ignition engine.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

moteur d'inférence

Domaine : Informatique.

Définition : Partie d'un système expert qui effectue la sélection et l'application des règles en vue de la résolution d'un problème donné.

Équivalent étranger : inference engine.

(Source : arrêté du 27 juin 1989)

moteur de croisière

Domaine : Défense.

Définition : Propulseur principal d'une durée de fonctionnement relativement longue et d'une poussée telle qu'elle maintient approximativement constante la vitesse d'un missile.

Équivalent étranger : sustainer.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

motif caractéristique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Ensemble structuré de traits propres à une catégorie d'objets mis en évidence sur une image par des traitements de reconnaissance de formes, généralement des filtrages.

Équivalent étranger : feature pattern.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

motobasculeur, n.m.

Domaine : Bâtiment-Génie civil/Engins.

Définition : Benne basculante automotrice de petite capacité.

Équivalent étranger : dumper.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

mouillère, n.f.

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Zone de faible étendue affectée par un apport d'eau extérieur et de durée variable selon son origine.

Équivalent étranger : spring.

(Source : arrêté de du 7 avril 1987)

mousse, n.f.

Domaine : Bâtiment-Génie civil.

Voir : matériau alvéolaire.

multidevise, adj.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Se dit d'une opération ou d'un contrat dont les clauses financières peuvent mettre en jeu plusieurs devises.

Équivalent étranger : multicurrency.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

multiplex

Domaine : Télécommunications-Audiovisuel.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

1. n.m.

Définition : Liaison ou transmission qui fonctionne simultanément entre plusieurs points.

2. adj.

Définition : Qualifie cette liaison ou cette transmission.

Note : S'emploie aussi dans la locution adjectivale et adverbiale « en multiplex ».

Équivalent étranger : multiplex.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

multi-postage, n.m.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Regroupement des offres de produits de plusieurs entreprises dans un même publi-postage.

Voir aussi : publi-postage.

Équivalent étranger : bus-mailing.

(Source : arrêté du 11 février 1993).

multitraitement, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Mode de fonctionnement d'un ordinateur selon lequel plusieurs processeurs ayant accès à des mémoires communes peuvent opérer en parallèle sur des programmes différents.

Équivalent étranger : multiprocessing.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

munition à agents multiples

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Munition capable de disperser deux ou plusieurs agents chimiques, biologiques ou combinés.

Équivalent étranger : multi-agent munition.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

munition à fragmentation

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Munition comportant une enveloppe préfragmentée en vue d'obtenir, au moment de l'explosion de la charge, la projection d'éclats d'un calibre donné.

Équivalent étranger : fragmentation charge.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

munition chimique binaire

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Munition dans laquelle deux substances chimiques placées dans des conteneurs séparés, réagissent, une fois mélangées par le tir, le lancement ou un quelconque système d'amorçage, pour donner un agent chimique ou toxique.

Équivalent étranger : binary chemical munition.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

musoir, n.m.

Domaine : Transport/Transport routier.

Définition : Pointe extrême située à la séparation de deux voies de circulation de même sens.

Note : Le musoir ne doit pas être confondu avec sa balise de signalisation.

Équivalent étranger : bull-nose, nose-approach, nose of island.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

mutagénèse dirigée

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Introduction d'une mutation précise dans un fragment d'ADN cloné, suivie de la réinsertion de la séquence mutée dans le gène original en remplacement de l'ADN sauvage correspondant.

Note : On trouve aussi « mutagenèse dirigée ».

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Équivalent étranger : site specific mutagenesis, site directed mutagenesis.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutagenèse localisée

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Introduction de mutations au hasard dans un fragment d'ADN cloné, suivie de la réinsertion de la séquence mutée dans le gène original en remplacement de l'ADN sauvage correspondant.

Note : On trouve aussi « mutagenèse localisée ».

Équivalent étranger : localized mutagenesis.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutagenèse par insertion

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Introduction de mutations dans une séquence d'ADN clonée ou non, par insertion d'un fragment étranger d'ADN.

Note : Cette introduction est le plus souvent effectuée in vivo par insertion d'un élément transposable qui permet le repérage du gène ainsi muté.

Équivalent étranger : insertion mutagenesis.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition :

1. Modification spontanée ou provoquée, le plus souvent héréditaire, du génome d'une cellule, d'un tissu ou d'un organisme.

2. Résultat de cette modification.

Équivalent étranger : mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation à effet polaire

Forme elliptique : mutation polaire.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation non-sens localisée dans un des premiers cistrons d'un opéron et provoquant un arrêt ou une diminution de la transcription.

Note : L'effet est dit polaire car les cistrons situés en aval ne sont plus exprimés.

Équivalent étranger : polar mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation conditionnelle

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation ne s'exprimant que sous certaines conditions.

Note : Les mutations létales ne peuvent exister à l'état homozygote dans une cellule que sous forme conditionnelle, par exemple, si elles ne s'expriment qu'à certaines températures.

Équivalent étranger : conditional mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation constitutive

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation qui abolit la régulation normale d'un gène, rendant son expression indépendante des conditions environnantes.

Équivalent étranger : constitutive mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation de régulation

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation affectant l'expression d'un ou plusieurs gènes, sans en altérer la partie codante.

Équivalent étranger : regulation mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation du cadre de lecture

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : décalage du cadre de lecture.

mutation faux-sens

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation qui remplace un codon spécifiant un acide aminé par un codon qui en spécifie un autre.

Équivalent étranger : missense mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation inapparente

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation qui ne provoque aucune modification apparente du produit du gène.

Note : On trouve aussi « mutation silencieuse ».

Équivalent étranger : silent mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation inverse

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation qui restaure une fonction annulée par une première mutation.

Note : La mutation inverse peut résulter d'une réversion vraie ou d'une suppression intragénique ou extragénique.

Équivalent étranger : reverse mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation non-sens

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation qui remplace un codon spécifiant un acide aminé par un codon d'arrêt.

Voir aussi : codon d'arrêt.

Équivalent étranger : nonsense mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation ponctuelle

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation portant sur une seule base (substitution, addition ou délétion).

Note :

1. On distingue deux classes de mutations ponctuelles : celles ne modifiant qu'un seul codon et celles modifiant le cadre de lecture.

2. Ce type de mutation est réversible.

Équivalent étranger : point mutation, single site mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

mutation silencieuse

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : mutation inapparente.

mutation somatique

Domaine : Génétique.

Définition : Mutation survenant dans une cellule non germinale.

Équivalent étranger : somatic mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

[mutation suppressive](#)

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation qui, associée à une première mutation, en compense les effets

phénotypiques.

Équivalent étranger : suppressor mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

N

nappe, n.f.

Domaine : Hydrogéologie.

Définition : Ensemble des eaux comprises dans la zone saturée d'un horizon du sol ou d'un aquifère.

Note : Le terme « nappe » s'applique à des zones saturées dont la productivité, lors d'un pompage, est importante.

Équivalent étranger : ground water.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

nappe captive.

Domaine : Hydrogéologie.

Voir : nappe en charge.

nappe en charge.

Domaine : Hydrogéologie.

Synonyme : nappe captive.

Définition : Nappe ou partie d'une nappe sans surface libre.

Note : Une nappe en charge est soumise en tout point à une pression supérieure à la pression atmosphérique et sa surface piézométrique est plus haute que le toit de l'aquifère, qui se trouve alors entièrement en zone saturée.

Équivalent étranger : confined water.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

nappe libre

Domaine : Hydrogéologie.

Définition : Nappe à surface libre, comprise dans un aquifère comprenant une zone non saturée surmontant la zone saturée caractérisant la nappe.

Note : L'emploi du synonyme « nappe phréatique », terme imprécis, est à éviter.

Équivalent étranger : unconfined water.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

navire-citerne, n.m.

Domaine : Pétrole-Transport.

Définition : Navire servant au transport en vrac des liquides.

Voir aussi : pétrolier.

Équivalent étranger : tanker.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

navire collecteur

Domaine : Marine/Transport maritime.

Définition : Dans une opération associant navires gros porte-conteneurs faisant peu d'escales et navires plus petits desservant d'autres ports de la région, désigne les navires plus petits.

Voir aussi : navire principal.

Équivalent étranger : feeder ship.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

navire principal

Domaine : Marine/Transport maritime.

Définition : Dans une opération associant gros porte-conteneurs faisant peu d'escales et navires plus petits desservant d'autres ports de la région, désigne un gros porte-conteneur.

Voir aussi : navire collecteur.

Équivalent étranger : mother ship.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

navire quittant

Domaine : Défense-Marine.

Définition : Navire marchand qui se sépare d'un convoi pour faire route vers une destination différente et qui devient un navire isolé.

Équivalent étranger : leaver.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

navire ralliant

Domaine : Défense-Marine.

Définition : Navire marchand isolé, en route pour rejoindre un convoi.

Équivalent étranger : joiner.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

navire roulier

Domaine : Marine/Transport maritime.

Voir : roulier.

navire transbordeur

Domaine : Marine/Transport maritime.

Voir : transbordeur.

néocanal, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Canal spectral créé par une combinaison ou un nouveau filtrage des bandes spectrales d'un ou plusieurs radiomètres.

Voir aussi : image multicapteur.

Équivalent étranger : neochannel.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

nettoyage aérodynamique

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition :

1. Élimination des excroissances et des discontinuités de raccordement sur les parois d'un avion ou d'un missile.

2. Résultat de cette action.

Équivalent étranger : aerodynamicclean-up.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

neutronographie, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Neutronique.

Définition : Radiographie effectuée à l'aide de neutrons.

Équivalent étranger : neutron radiography.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

neutrons rapides

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Neutrons d'un réacteur nucléaire dont l'énergie cinétique est très supérieure à celle des neutrons thermiques.

Voir aussi : neutrons thermiques, réacteur à neutrons rapides.

Équivalent étranger : fast neutrons.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

neutrons thermiques

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Ensemble des neutrons dont les énergies cinétiques sont en équilibre d'agitation thermique avec celles des noyaux du milieu dans lequel ils se trouvent, ou voisines de cet

équilibre.

Voir aussi : réacteur à neutrons thermiques.

Équivalent étranger : thermal neutrons.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

niveau de nappe

Domaine : Hydrogéologie.

Voir : surface d'une nappe.

niveau de saturation

Domaine : Hydrogéologie.

Voir : surface d'une nappe.

niveau piézométrique

Domaine : Hydraulique.

Définition : En un point d'un milieu poreux, niveau supérieur de la colonne liquide statique qui équilibre la pression hydrostatique en ce point.

Équivalent étranger : piezometric level.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

nœud concentrateur

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Voir : station pivot.

nominal, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Qualifie une grandeur, un état ou un processus, conforme à une référence prédéterminée, aux erreurs de mesure près.

Équivalent étranger : nominal.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

notation, n.f.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Évaluation qualitative d'une société ou d'un titre émis par une société, notamment au regard de sa solvabilité, mais ne constituant jamais une recommandation d'achat ou de vente.

Note : La notation est opérée par des organismes spécialisés.

Équivalent étranger : rating.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

note de réservation de fret

Forme abrégée : note de réservation.

Domaine : Marine/Transport maritime.

Définition : Document destiné à réserver un emplacement sur un navire, avant l'établissement du titre de transport.

Équivalent étranger : booking note.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

nourrice, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : jerricane n.f.

Définition : Bidon à poignée utilisé pour la manutention et la distribution de liquide.

Équivalent étranger : jerrican, jerrycan.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

noyau, n.m.

Domaine : Économie et finances.

Définition :

1. Dans le vocabulaire du commerce international, liste irréductible de produits contingentés.
2. En théorie économique, espace limité d'un ensemble où s'appliquent intégralement et sûrement

certaines propriétés.

Note : Ce concept est apparu à l'occasion des négociations internationales en matière de libération des échanges.

Équivalent étranger : hardcore (déf. 1).

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

numérique, adj.

Domaine : Informatique.

Définition : Se dit, par opposition à « analogique », de la représentation discrète de données ou de grandeurs physiques au moyen de caractères (des chiffres généralement) ; se dit aussi des systèmes, dispositifs ou procédés employant ce mode de représentation.

Équivalent étranger : digital, numerical, numeric.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

numériser, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Représenter un signal (caractère, image, impulsion, etc) sous forme numérique.

Note : Termes dérivés : numériseur, numérisation.

Équivalent étranger : digitize (to).

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

numéro d'urgence

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Numéro d'appel qui permet le recours immédiat à un service d'assistance spécialisée.

Équivalent étranger : hot line, hotline.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

O

obligation à haut risque

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Obligation émise par une entreprise privée n'ayant pas demandé de notation ou n'ayant obtenu qu'une mauvaise notation de son émission.

Note :

1. Le risque de mauvais service de sa dette par l'émetteur est tel que le taux d'intérêt de ses obligations est parfois très sensiblement plus élevé que celui offert par les grands émetteurs du marché.

2. On dit, plus familièrement, « obligation pourrie ».

Équivalent étranger : junk bond.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

office, n.m.

Domaine : Architecture-Bâtiment.

Définition : Annexe à la cuisine.

Équivalent étranger : pantry.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

ombre de radar

Forme elliptique : ombre-radar.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Étendue de terrain non éclairée par l'onde radar émise, par suite de l'interception de tout ou partie du faisceau par un obstacle et de l'absence de diffusion atmosphérique.

Note : En présence d'un obstacle déterminé, la forme et la dimension de l'ombre-radar dépendent en particulier de l'angle de dépression du capteur et de la direction de vol et de plate-forme.

Voir aussi : avers de pente en radar, effet de rapprochement, revers de pente en radar.

Équivalent étranger : radar shadow.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

oncogène

Domaine : Génétique moléculaire.

1. n.m.

Définition : Gène qui provoque ou favorise l'apparition de tumeurs.

2. adj.

Définition : Se dit d'un gène qui provoque ou favorise l'apparition de tumeurs.

Note : Ces gènes peuvent être apportés par des virus cancérogènes (oncogènes viraux, ou « onc-v »), ou préexister dans des génomes cellulaires (oncogènes cellulaires ou « onc-c »).

Équivalent étranger : oncogene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

onduleur, n.m.

Domaine : Électricité.

Définition : Machine électrique destinée à transformer un courant continu en courant alternatif.

Voir aussi : convertisseur.

Équivalent étranger : converter, inverter.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

opérateur, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Site de l'ADN auquel un répresseur se lie, pour empêcher le déclenchement de la transcription au niveau du promoteur adjacent.

Équivalent étranger : operator.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

opérateur, -trice, de prises de vues, n.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma.

Voir : cadreur.

opérateur de télécommunication

Forme abrégée : opérateur, n.m.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Synonyme : exploitant

Définition : Entreprise publique ou privée, ou administration, qui exploite un réseau de télécommunication ou fournit des services de télécommunication.

Note :

1. L'emploi du terme « opérateur » ne doit pas désigner une « personne qui exécute une opération technique déterminée ou fait fonctionner un appareil ».

2. Il convient aussi de ne pas utiliser « opérer » au sens d'« exploiter » ou de « faire fonctionner », et « opération » au sens d'« exploitation » ou de « fonctionnement ».

Équivalent étranger : operating body, operator.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

opérateur, -trice, en couverture

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Opérateur intervenant sur le marché dans le but de couvrir, ou de compenser, totalement ou partiellement, un risque de variation d'un élément financier, ce risque provenant d'une fluctuation des cours des titres, des devises, des taux d'intérêt, ou des prix des matières premières.

Équivalent étranger : hedger.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

opéron, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Unité de transcription constituée par un promoteur, un opérateur et un ou plusieurs gènes de structure.

Note : Dans le cas où l'unité comporte plusieurs gènes de structure, l'ARN messager ainsi produit

est polycistronique.

Équivalent étranger : operon.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

option d'échange

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Contrat permettant à son titulaire, contre paiement immédiat d'une prime au vendeur, d'effectuer, à une date d'échéance fixée, ou à tout moment jusqu'à celle-ci, un échange d'intérêts, de monnaies ou d'instruments financiers, selon des caractéristiques et des modalités convenues dès l'origine, ou d'y renoncer moyennant abandon de la prime.

Équivalent étranger : swap option, swaption.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

option de monnaies

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Dans le cadre d'une émission d'obligations, technique permettant aux porteurs d'obligations de choisir entre deux ou plusieurs monnaies (fixées dans le contrat d'émission), aussi bien à la souscription que pour le paiement des intérêts et le remboursement du capital.

Équivalent étranger : currency option.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

option de sortie

Domaine : Économie.

Définition : Possibilité de se soustraire sous certaines conditions à une ou plusieurs clauses d'une convention.

Équivalent étranger : opting-out.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

option sur contrats à terme

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Contrat qui confère, contre paiement immédiat d'une prime, la faculté d'acheter ou de vendre, pendant une période limitée, à un prix défini à l'avance, une certaine quantité d'instruments financiers ou de marchandises cotés sur un marché de contrats normalisés à terme.

Équivalent étranger : futures option.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

optoélectronique, n.f.

Domaine : Électronique.

Définition : Technique utilisant simultanément l'optique et l'électronique.

Équivalent étranger : optoelectronics, optronics.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

orbite d'attente

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Orbite sur laquelle est placé temporairement un véhicule spatial.

Note : Le terme « orbite de parking » est à proscrire.

Voir aussi : orbite de transfert.

Équivalent étranger : parking orbit.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

orbite de satellite au rebut

Forme elliptique : orbite de rebut.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Orbite sur laquelle est transféré un satellite en fin de vie active.

Équivalent étranger : graveyard orbit, disposal orbit.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

orbite de transfert

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Orbite sur laquelle est placé temporairement un véhicule spatial entre une orbite initiale, ou la trajectoire de lancement, et une orbite visée.

Équivalent étranger : transfer orbit.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

orbiter, v.intr.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Décrire une orbite autour d'un corps principal.

Note : On utilise de préférence le terme « orbiter » pour désigner le mouvement d'un satellite artificiel autour d'un corps céleste et le terme « graviter » pour désigner le mouvement d'un corps céleste autour d'un autre corps céleste.

Équivalent étranger : orbit (to).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

orbitographie, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Détermination et représentation des caractéristiques orbitales d'un satellite artificiel.

Équivalent étranger : orbitography, orbit determination.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

ordinateur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Équipement informatique de traitement automatique de données comprenant les organes nécessaires à son fonctionnement autonome.

Équivalent étranger : computer.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

ordre lié

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Opération d'achat et de vente d'un même donneur d'ordre portant soit sur le même titre pour un montant donné sur deux échéances différentes, soit sur des titres différents pour un même montant sur la même échéance.

Équivalent étranger : straddle.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

organisateur de voyages

Domaine : Tourisme.

Synonyme : voyageur n.m.

Définition : Personne morale ou physique qui conçoit et met en œuvre des voyages.

Note : Le terme « tour-opérateur » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : tour operator.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

orientation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Direction des axes d'un engin spatial par rapport à un trièdre de référence.

Note : On trouve également dans l'usage le terme « attitude », qui n'est pas recommandé.

Équivalent étranger : attitude.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

orienteur-marqueur, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Parachutiste sautant en éclairer pour disposer sur le terrain les instruments qui guideront les avions transportant la troupe aéroportée.

Équivalent étranger : pathfinder.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

ouverture en fondu

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Voir : fondu ouvert.

P

pacage marin

Domaine : Marine/Pêches maritimes.

Définition : Méthode qui consiste à lâcher dans le milieu naturel, après élevage, des juvéniles d'espèces migratrices ou sédentaires afin de les capturer ultérieurement en des points de concentration naturels ou artificiels proches du lieu de lâcher.

Équivalent étranger : sea ranching.

(Source : arrêté du 28 novembre 1985)

paiement compensatoire

Domaine : Économie-Agriculture.

Définition : Méthode de garantie de prix selon laquelle, lorsque le prix de marché d'un produit devient inférieur au prix fixé, l'État prend la différence à sa charge et en verse le montant aux producteurs.

Équivalent étranger : deficiency payment.

(Source : arrêté du 20 septembre 1993)

paillette, n.f.

Domaine : Défense-Téledétection spatiale.

Définition : Type de réflecteur léger utilisé en grand nombre pour former des nuages destinés à leurrer les radars et les autodirecteurs de missiles.

Note : La paillette peut se présenter sous forme d'aiguille, de bandelette ou de ruban métallique ou métallisé.

Équivalent étranger : chaff, rope, window.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

palindrome, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : séquence palindromique.

panne, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : État anormal d'une unité fonctionnelle la mettant dans l'impossibilité d'accomplir une fonction requise.

Note : Le terme anglais « fault » désigne aussi une anomalie, condition anormale diminuant ou supprimant l'aptitude d'une entité fonctionnelle à accomplir une fonction requise.

Équivalent étranger : fault.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

panneau à message variable

Abréviation : PMV.

Domaine : Transport/Transport terrestre-Transport aérien.

Définition : Panneau de signalisation comportant un dispositif télécommandé permettant d'afficher des messages rapidement modifiables.

Équivalent étranger : variable message sign (VMS).

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

paquet, n.m.

Domaine : Télécommunications/Techniques de communication.

Définition : Ensemble de données numériques, constituant un message ou une partie de message, et d'éléments numériques de service, comprenant une adresse, organisés selon une disposition déterminée par le procédé de transmission et acheminés comme un tout.

Équivalent étranger : packet.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

parc de dissuasion

Domaine : Transport/Transport routier.

Voir : parc relais.

parc relais

Domaine : Transport/Transport routier.

Définition : Lieu aménagé à proximité d'un arrêt de transport public, destiné à inciter un automobiliste à garer son véhicule pour emprunter ensuite un moyen de transport en commun.

Note :

1. Le terme « parc relais » a été retenu en raison du fait qu'il correspond à l'abréviation d'usage international « P.R. », « PR » ou « P et R ».

2. On trouve également, dans l'usage, le terme « parc de dissuasion ».

Équivalent étranger : park and ride.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

parcours instrumental

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Zone du sol, ou sa représentation, explorée par un instrument d'observation au cours d'une prise de vues.

Note : Le parcours instrumental se distingue du segment géographique par le fait qu'il se compose de segments de données et d'intersegments de données.

Équivalent étranger : field walk.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

parenté spectrale

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Analogie de signatures spectrales que présentent des objets de nature différente au cours d'une même saisie de données radiométriques.

Note : La parenté spectrale d'objets est une source d'erreurs en classification.

Voir aussi : signature spectrale.

Équivalent étranger : spectral affinity.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

parité (à), loc.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Dans le cadre des options négociables, qualifie une option dont la valeur intrinsèque est nulle ou proche de zéro car son prix d'exercice est proche du cours du titre support, ou lui est égal.

Équivalent étranger : at the money.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

parité des revenus

Domaine : Agriculture/Économie agricole.

Définition : Forme d'égalité entre des revenus agricoles et non agricoles.

Équivalent étranger : income parity.

(Source : arrêté du 20 septembre 1993)

parrainage, n.m.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Soutien moral apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct.

Note : Les opérations de parrainage sont destinées à promouvoir l'image du parraineur et comportent l'indication de son nom ou de sa marque.

Voir aussi : mécénat, patronage.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Équivalent étranger : sponsoring, sponsorship.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

parrainer, v.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Apporter un soutien matériel à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct.

Voir aussi : parrainage.

Équivalent étranger : sponsor (to).

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

parraineur, n.m.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Personne physique et morale qui apporte un soutien matériel à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct.

Note : On trouve aussi « parrain », qui n'est pas recommandé dans ce sens.

Voir aussi : parrainage.

Équivalent étranger : sponsor.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

partenaire d'entraînement

Forme abrégée : partenaire n.m.

Domaine : Sport.

Définition : Personne tenant le rôle d'un adversaire ou d'un opposant, et permettant à un sportif de s'entraîner dans des conditions voisines de celles de la compétition.

Équivalent admis : sparring partner.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

partition d'image

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Opération faisant apparaître des plages dans une image en vue de délimiter des zones caractéristiques.

Voir aussi : segmentation d'image.

Équivalent étranger : image zoning.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

pas d'échantillonnage

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Distance qui sépare les barycentres de deux taches élémentaires consécutives.

Voir aussi : tache élémentaire.

Équivalent étranger : sampling interval.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

passage de lignes

Domaine : Défense.

Définition : Opération par laquelle une force se déplace vers l'avant ou vers l'arrière à travers les positions de combat d'une autre force pour engager ou rompre le contact avec l'ennemi.

Équivalent étranger : passage of lines.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

passage de satellite

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Par rapport à une station de réception, portion de la trajectoire du satellite, ou de la trace correspondante, qui se trouve dans le champ de visibilité de cette station.

Équivalent étranger : satellite track.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

passager clandestin

Domaine : Économie.

Définition : Agent économique usant d'un bien en général collectif et ne payant pas sa quote-part, qui est alors supportée par les autres usagers.

Équivalent étranger : free rider.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

pastillage, n.m.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Procédé de montage et d'interconnexion d'une puce sur un circuit imprimé.

Équivalent étranger : chip-on-board process (COB).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

patronage, n.m.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Soutien moral explicite apporté à une personne, une manifestation ou une organisation.

Voir aussi : mécénat, parrainage.

Équivalent étranger : sponsorship.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

payé-emporté

Domaine : Économie/Commerce.

Définition : Technique de vente en libre service appliquée à la vente en gros.

Note : Cette technique de vente vise à une compression des frais généraux par une stricte limitation des services rendus : les acheteurs viennent eux-mêmes enlever la marchandise à l'entrepôt du vendeur, paient comptant et se chargent de l'emballage et de l'acheminement.

Voir aussi : comptant.

Équivalent étranger : cash-and-carry.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

peptide signal

Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : séquence signal.

Définition : Segment de 15 à 30 acides aminés présent à la partie N-terminale d'une protéine, et qui indique à la machinerie cellulaire que cette protéine doit être exportée ou sécrétée.

Note : Ce peptide signal, qui permet le passage de la protéine à travers une membrane, est généralement clivé au cours du processus de sécrétion ou d'exportation par une protéase spécifique. Il n'est donc pas présent dans la protéine mature.

Équivalent étranger : signal peptide, signal sequence.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

perchiste, n.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Technicien qui manie la perche à son au-dessus de la personne qui parle.

Équivalent étranger : perchman, perchwoman.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

pergélisol, n.m.

Domaine : Pétrole-Géologie.

Voir : permagel.

périapside, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Voir : périastre.

périastre, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Synonyme : apside inférieure, périapside n.f.

Définition : Point de l'orbite d'un objet céleste gravitant autour d'un axe pour lequel la distance des deux corps est minimale.

Note :

1. L'antonyme de « périastre » est « apoastre ».

2. Dans le cas de la Terre le terme spécifique est « périgée », dans le cas du Soleil le terme spécifique est « périhélie ».

Équivalent étranger : periastron, periapsis.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

période d'un nucléide radioactif

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique nucléaire.

Définition : Temps nécessaire pour la désintégration de la moitié des atomes d'un échantillon du nucléide.

Note : Le terme « demi-vie », transcription directe de l'anglais, est impropre.

Équivalent étranger : radioactive half-life.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

période de ligne

Forme elliptique : période-ligne.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Durée au cours de laquelle une rangée de détecteurs est scrutée électroniquement dans le capteur.

Voir aussi : ligne de balayage, pas d'échantillonnage.

Équivalent étranger : scanning line period.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

péritéléphonie, n.f.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Définition : Ensemble des techniques utilisant un poste téléphonique en vue d'obtenir des services complémentaires à l'aide d'appareils associés au poste.

Équivalent étranger : peritelephony.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

péritélévision, n.f.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Définition : Ensemble des techniques utilisant un récepteur de télévision, en vue d'applications autres que la visualisation directe d'un programme de télévision à l'aide d'appareils associés au récepteur.

Note : Par exemple, des jeux vidéo, un enregistrement par magnétoscope domestique, une vidéographie.

Équivalent étranger : television environment.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

permagel, n.m.

Domaine : Pétrole-Géologie.

Synonyme : pergélisol n.m.

Définition : Hauteur de terrain gelé en permanence dans les régions arctiques.

Équivalent admis : permafrost.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

perte de signal

Domaine : Audiovisuel/Télévision-Vidéo.

Définition : Affaiblissement brusque du signal sonore ou visuel.

Équivalent étranger : drop-out.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

perturbation électromagnétique

Domaine : Télécommunications.

Définition : Phénomène électromagnétique, le plus souvent brusque et aléatoire, parfois à caractère périodique, ne correspondant à aucun signal intentionnel et susceptible de troubler le fonctionnement d'un appareil électromagnétique.

Équivalent étranger : electromagnetic disturbance.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

peson, n.m.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Appareil indiquant le poids au crochet d'un appareil de forage.

Équivalent étranger : weight indicator.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

pétrolier, n.m.

Domaine : Pétrole-Transport.

Définition : Navire-citerne affecté au transport de pétrole et des produits pétroliers.

Voir aussi : navire-citerne.

Équivalent étranger : tanker.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

pétrolier-minéralier

Domaine : Transport/Transport maritime.

Définition : Navire pouvant transporter en vrac des hydrocarbures ou du minerai.

Équivalent étranger : oil tanker, ore tanker, oil-bulk-ore carrier, OBO carrier.

(Source : arrêté du 28 novembre 1985)

phage, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : bactériophage.

phage défectif

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Phage muté qui nécessite pour sa multiplication les fonctions d'un phage assistant.

Voir aussi : bactériophage.

Équivalent étranger : defective phage.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

phage de transfert

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : phage transducteur.

phage lysogénique

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Voir : phage tempéré.

phage tempéré

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Synonyme : phage lysogénique.

Définition : Phage dont le génome peut s'intégrer dans l'ADN de la cellule hôte et en transformer les propriétés.

Note :

1. Lorsqu'il est intégré au génome de la cellule hôte, le phage prend le nom de prophage.

2. Le phage tempéré est capable de lysogéniser les bactéries qu'il infecte.

Équivalent étranger : temperate phage, lysogenic phage.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

phage transducteur

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Synonyme : phage de transfert.

Définition : Phage capable de transmettre une partie du génome d'une cellule hôte à une autre.

Équivalent étranger : transducing phage, transducing particule.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

phage virulent

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Phage produisant dans la bactérie une infection conduisant au cycle lytique.

Note : La bactérie est lysée et les particules virales nouvellement synthétisées sont libérées.

Équivalent étranger : virulent phage.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

phase finale

Domaine : Sport.

Définition : Partie terminale d'une compétition sportive destinée à désigner le vainqueur.

Voir aussi : poule finale, tournoi final.

Équivalent étranger : play-off.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

phasmide, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Plasmide vecteur qui porte l'origine de réplication d'un phage.

Note : Le phasmide peut être propagé soit sous forme d'ADN double brin phasmidique, soit sous forme d'ADN phagique encapsidé grâce à un phage assistant.

Équivalent étranger : phasmid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

photoablation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Thermique.

Définition : Ablation due à une irradiation par des photons.

Équivalent étranger : photoablation.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

photocarte, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : carte photographique.

photo d'arrivée

Domaine : Sport.

Voir : photographie d'arrivée.

photographie d'arrivée

Forme elliptique : photo d'arrivée.

Domaine : Sport.

Définition : Photographie permettant de départager les concurrents à l'arrivée .

Note : On trouve aussi « photo finish ».

(Source : arrêté du 18 février 1988)

photo-identification, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Examen visuel d'une image aérienne ou spatiale, photographique ou non, destiné à reconnaître ou à mettre en évidence des objets de l'espace géographique qui la composent.

Équivalent étranger : photoidentification.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

photo-interprétation, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Étude thématique d'une image aérienne ou spatiale, photographique ou non, qui se fait à partir de l'analyse des informations préalablement obtenues par photo-identification.

Voir aussi : photo-identification, photo-interprète.

Équivalent étranger : photointerpretation.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

photo-interprète, n.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Personne spécialisée dans la photo-interprétation.

Équivalent étranger : photointerpreter.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

photomosaïque, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale/Photogrammétrie.

Voir : mosaïque photographique.

photoplan, n.m.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Assemblage de photographies aériennes mises à une échelle moyenne commune, sur canevas de points connus par leurs positions planimétriques et leurs dénivelés.

Voir aussi : mosaïque d'images, photomosaïque, point de canevas.

Équivalent étranger : controlled mosaic.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

photoplan orthogonal

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Photoplan obtenu par assemblage d'images photographiques orthogonales, qui est corrigé des déformations dues au relief relevant de la projection conique.

Voir aussi : photoplan.

Équivalent étranger : orthophotomosaic.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

photo satellite

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition :

1. Prise de vue photographique effectuée depuis un satellite artificiel.

2. Document obtenu en appliquant cette technique.

Note : On doit distinguer la photo satellite de l'image par satellite qui est fournie par un capteur non photographique.

Équivalent étranger : satellite(-borne) photograph(y).

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

piège, n.m.

Domaine : Défense.

Définition : Dispositif dissimulé ou d'aspect inoffensif destiné à prendre par surprise un adversaire pour le blesser ou le tuer.

Équivalent étranger : booby-trap.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

pile d'attente

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Ensemble des aéronefs évoluant à diverses altitudes sur des trajectoires d'attente dans un espace spécifié par le contrôle de la circulation aérienne.

Équivalent étranger : holding stack, stack.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

pilotage d'un réacteur

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Voir : conduite d'un réacteur.

pilote de périphérique

Domaine : Informatique.

Définition : Programme de gestion des échanges avec un périphérique.

Équivalent étranger : driver.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

pipeline, n.m.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Canalisation pour le transport des fluides.

Note : Les pipelines spécialisés peuvent être appelés oléoducs, gazoducs, etc.

Équivalent étranger : pipe line.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

pipelinier, n.m.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Transporteur par pipeline ou agent opérant pour le compte d'un transporteur.

Équivalent étranger : pipe-liner.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

pisé, n.m.

Domaine : Bâtiment.

Définition : Matériau de construction fabriqué à partir de terre argileuse délayée, à laquelle sont ajoutés des cailloux, de la paille ou d'autres constituants, et mis en place dans des branches servant de coffrage.

Voir aussi : torchis, adobe.

Équivalent étranger : loam.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

piste d'asservissement

Domaine : Audiovisuel/Vidéo.

Définition : Piste sur la bande vidéo contenant des instructions destinées à un magnétoscope.

Équivalent étranger : control track.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

pivot, n.m.

1. Domaine : Transport.

Définition : Point de concentration ou de rayonnement des marchandises ou des voyageurs, regroupant des compagnies de transport importantes et des entreprises, situé au centre d'un réseau de plates-formes routières, ferroviaires, aéroportuaires ou fluviales.

Note : Les termes « plate-forme » et « moyeu » sont également utilisés dans ce sens.

Équivalent étranger : hub.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

2. Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Voir : station pivot.

pixel, n.m.

Domaine : Télédétection spatiale-Informatique.

Définition : Le plus petit élément d'une surface de détection, d'une image échantillonnée ou d'une surface de visualisation, auquel on puisse affecter individuellement des caractéristiques visuelles.

Note : Pixel est la forme abrégée de « picture element » (en angloaméricain : « picture » est souvent abrégé en « pic » ou en « pix »).

Voir aussi : maille d'échantillonnage.

Équivalent étranger : pixel, picture element (PEL).

(Source : arrêté du 25 septembre 1984, arrêté du 30 mars 1987, arrêté du 27 août 1992)

pixel mixte

Domaine : Télédétection spatiale-Informatique.

Définition : Pixel résultant de l'intégration radiométrique de plusieurs objets présents dans la

tache élémentaire correspondante.

Voir aussi : classification dirigée, classification non dirigée, pixel, tache élémentaire.

Équivalent étranger : mixed pixel, mixel.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

place extraterritoriale

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Place sur laquelle des agents économiques, notamment des banques, bénéficient de conditions d'exercice particulières, principalement sur le plan fiscal et du contrôle des changes, de sorte qu'ils domicilient certaines opérations internationales traitées ailleurs et avec des non-résidents.

Équivalent étranger : off-shore place.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

placement, n.m.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération de la phase d'étude qui consiste à définir l'emplacement de chaque élément d'un circuit.

Équivalent étranger : placement.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

plage de lyse

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Synonyme : plaque de lyse.

Définition : Trou formé dans une couche de bactéries, à la suite d'une infection lytique provoquée par un bactériophage.

Note : Les caractères des plages (vitesse de formation, dimension, aspect, etc) sont souvent utilisés pour définir un type donné de phage.

Équivalent étranger : lysis plaque, phage plaque.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

plan de masse

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Représentation de l'implantation physique des blocs fonctionnels constituant un circuit.

Équivalent étranger : floorplan.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

plan d'options sur titre

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Programme suivant lequel une entreprise offre à ses salariés des options d'achat sur ses propres actions.

Équivalent étranger : stock options plan.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

plan médias (langage professionnel)

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Recherche d'une combinaison optimale des médias et supports permettant de répondre aux impératifs d'une stratégie de communication.

Équivalent étranger : media planning.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

plan rapproché

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Plan cadrant un personnage au niveau des épaules ou de la poitrine.

Équivalent étranger : medium close-up.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

planification, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Organisation suivant un plan.

Note : Selon le contexte, on peut préférer « plan », « programm », « programmation », « calendrier », etc.

Voir aussi : planigramme.

Équivalent étranger : planning.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

planigramme, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Matérialisation graphique d'une planification.

Voir aussi : planification.

Équivalent étranger : planning.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

plaque de lyse

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Voir : plage de lyse.

plasmide, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Molécule d'ADN extrachromosomique capable de se répliquer indépendamment et portant des caractères génétiques non essentiels à la cellule hôte.

Note : Certains plasmides sont utilisés comme vecteurs de clonage.

Équivalent étranger : plasmid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

plasmide amplifiable

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Plasmide qui peut continuer à se répliquer quand la multiplication de la cellule hôte est bloquée.

Équivalent étranger : amplifiable plasmid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

plasmide autoamplifiable

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Plasmide mutant ayant perdu son mécanisme de contrôle de la réplication.

Note : Chez certains de ces plasmides, le contrôle de la réplication est thermosensible.

Équivalent étranger : runaway plasmid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

plasmide de résistance

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : facteur de résistance.

plasmide hybride

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : plasmide recombiné.

plasmide mobilisable

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Plasmide qui n'est pas autotransférable, mais qui peut être transféré d'une cellule bactérienne à une autre grâce à un plasmide assistant.

Équivalent étranger : mobilisable plasmid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

plasmide multicopie

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Plasmide présent en de nombreuses copies dans une cellule hôte.

Équivalent étranger : multicopy plasmid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

plasmide R

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : facteur de résistance.

plasmide recombiné

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : plasmide hybride.

Définition : Plasmide dans lequel a été inséré un fragment d'ADN étranger.

Note : Ce terme est le plus souvent employé pour désigner un plasmide créé par recombinaison in vitro.

Équivalent étranger : recombinant plasmid.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

pleurage, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Fluctuation de la vitesse relative entre un support d'enregistrement et la tête d'enregistrement ou de lecture, dont la fréquence est comprise entre 0,1 et 10 hertz.

Équivalent étranger : wow.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

plot de contact

Forme abrégée : plot n.m.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Contact en relief à la surface d'une puce, utilisé pour établir une liaison électrique avec des circuits extérieurs.

Équivalent étranger : bump contact.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

poignée, n.f.

Domaine : Informatique.

Voir : manche à balai.

point, n.m.

Domaine : Aéronautique-Marine.

Définition : Position géographique d'un navire ou d'un aéronef déterminée par des observations optiques, radioélectroniques, etc.

Note : Dans cette acception, on dit aussi « position ».

Équivalent étranger : fix.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

point d'accès

Domaine : Transport.

Définition : Lieu où les accords internationaux permettent aux transporteurs étrangers d'embarquer ou de débarquer des voyageurs ou des marchandises.

Équivalent étranger : gate-way, gateway.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

point d'appui

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Point de canevas utilisé pour effectuer des traitements permettant de corriger les défauts géométriques des images.

Voir aussi : sous-image repérée, prétraitement d'image.

Équivalent étranger : ground control point.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

point de canevas

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Point de repère connu dans un système de coordonnées tridimensionnelles.

Note : La traduction de « control point » par « point de contrôle » est incorrecte.

Voir aussi : point d'appui.

Équivalent étranger : (ground, picture) control point.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

point de cheminement

Domaine : Défense.

Définition : Dans un système de navigation de zone, point non balisé, prédéterminé par ordinateur, par lequel passe la route à suivre.

Équivalent étranger : way point.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

point de coupure

Domaine : Audiovisuel-Électronique.

Définition : Point de repère sur une courbe caractéristique de tube électronique ou de dispositif semi-conducteur, correspondant à l'arrêt du courant dans une électrode donnée.

Équivalent étranger : cut-off.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

point de repère

Domaine : Télédétection spatiale/Photogrammétrie.

Définition : Élément ponctuel identifiable sur une image et matérialisé au sol par un détail naturel ou artificiel.

Voir aussi : point de canevas.

Équivalent étranger : landmark.

(Source : Arrêté du 26 juillet 1988).

point zéro

Domaine : Défense.

Définition : Point obtenu par la projection verticale, sur la surface terrestre, du point d'explosion.

Équivalent étranger : ground zero.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

pointeur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Donnée permettant de retrouver l'adresse d'un groupe de données.

Équivalent étranger : pointer.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

polarisation, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Décalage de la valeur d'une grandeur par rapport à une valeur de référence, effectué en vue de fixer les conditions de fonctionnement d'un système.

Note :

1. Ce terme s'applique par exemple à la tension de polarisation d'un transistor ou un champ de polarisation d'une bande magnétique.

2. Ne pas confondre avec le terme « polarisation d'une antenne ».

Équivalent étranger : bias, biasing.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

polarisation d'une antenne

Domaine : Télécommunications.

Définition : Caractéristique d'une antenne traduisant son adaptation à l'orientation du champ électrique de l'onde reçue.

Note : En pratique, la polarisation est horizontale, verticale ou circulaire.

Équivalent étranger : polarization.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

polymorphisme de restriction

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Propriété qu'a l'ADN de différents allèles de générer des fragments de restriction de taille variable.

Note :

1. Ce polymorphisme reflète directement des variations dans la séquence primaire de l'ADN.
2. On trouve aussi les termes « polymorphisme de taille des fragments de restriction » et « polymorphisme de longueur des fragments de restriction ».

Équivalent étranger : restriction fragment length polymorphism (RFLP).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

polynucléotide kinase

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Enzyme phosphorylant l'extrémité 5' d'un polynucléotide.

Équivalent étranger : polynucleotide kinase.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

polyribosome, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : polysome.

polysome, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : polyribosome n.m.

Définition : Complexe constitué par une molécule d'ARNm et des ribosomes.

Note : La synthèse protéique a lieu sur ce complexe.

Équivalent étranger : polysome, polyribosome.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

pompage d'essai

Domaine : Hydraulique.

Synonyme : essai de pompage, essai par pompage.

Définition : Pompage avec contrôle de l'évolution du débit.

Équivalent étranger : pumping test.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

pompe auxiliaire

Domaine : Défense-Moteur thermique.

Définition : Pompe destinée à suppléer une défaillance de la pompe principale d'un circuit ou à maintenir la pression du fluide dans ce dernier.

Voir aussi : pompe de suralimentation.

Équivalent étranger : backing pump.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

pompe de suralimentation

Domaine : Défense-Moteur thermique.

Définition : Pompe auxiliaire de carburant utilisée pour empêcher le désamorçage de la pompe d'alimentation du moteur.

Voir aussi : pompe auxiliaire.

Équivalent étranger : booster pump.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

ponteuse, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Synonyme : microsoudieuse de fils.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Machine de soudage de fils d'interconnexion entre puces et substrat ou entre puces.

Équivalent étranger : wire bonder.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

porosité, n.f.

Domaine : Physique du sol.

Définition : Volume des vides du sol exprimé en pourcentage du volume total.

Équivalent étranger : porosity.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

porosité d'aération

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Voir : porosité de drainage.

porosité de drainage

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Synonyme : porosité utile, porosité d'aération.

Définition : Partie de la porosité rendue accessible à l'air par le rabattement d'une nappe.

Équivalent étranger : drainage effective porosity, drainage pore space, storage capacity.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

porosité utile

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Voir : porosité de drainage.

port d'aéroglesseurs

Domaine : Marine/Transport maritime.

Définition : Site aménagé pour la réception des aéroglesseurs.

Équivalent étranger : hoverport.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

porte, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Unité de base d'une fonction logique combinatoire.

Équivalent étranger : gate.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

portée distale

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Pour un radar à visée latérale, distance-temps au sol qui correspond à la direction de visée dont l'angle avec la verticale du capteur actif est maximal.

Note : La largeur de couloir est égale à la différence entre les portées distale et proximale.

Équivalent étranger : far range.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

portée proximale

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Pour un radar à visée latérale, distance-temps au sol qui correspond à la direction de visée dont l'angle avec la verticale du capteur actif est minimal.

Équivalent étranger : near range.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

posé-décollé, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Atterrissage d'un aéronef suivi immédiatement d'un décollage.

Équivalent étranger : touch-and-go.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

pose-tubes, n.m.

Domaine : Génie civil/Engins.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Tracteur équipé d'une flèche latérale, et servant à mettre en place les éléments d'une canalisation importante, notamment d'eau, de gaz ou d'hydrocarbures.

Équivalent étranger : pipe layer.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

position identifiée

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Position d'un avion par rapport au sol, déterminée par l'identification d'un point de la surface terrestre.

Équivalent étranger : pinpoint.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

post-combustion, n.f.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Synonyme : réchauffe.

Définition : Procédé visant à augmenter la poussée d'un réacteur par injection de carburant en aval de la turbine.

Équivalent étranger : afterburner, reheat.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

poste de pilotage

Domaine : Défense-Aéronautique.

Voir : habitacle.

poste téléphonique sans cordon

Domaine : Télécommunications.

Synonyme : téléphone sans cordon.

Définition : Terminal téléphonique employant une liaison à très courte distance par ondes radioélectriques ou optiques, et non par un cordon, entre une partie fixe et une partie mobile.

Équivalent étranger : cordless telephone.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

potentiel hydrique total

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Définition : État énergétique de l'eau du sol.

Équivalent étranger : total soil water potential.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

poule finale

Domaine : Sport.

Définition : Formule appliquée lors de la phase finale d'une compétition, débouchant sur un classement des compétiteurs établi à la suite de rencontres entre tous les participants qualifiés.

Voir aussi : phase finale, tournoi final.

Équivalent étranger : play-off.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

poulie motrice

Domaine : Marine/Pêches maritimes.

Définition : Poulie entraînée par un moteur et permettant de haler des filets.

Équivalent étranger : power-block.

(Source : arrêté du 28 novembre 1985)

pouvoir de rejet

Domaine : Télédétection spatiale.

Définition : Aptitude d'un dispositif à éliminer, dans un signal complexe, une partie considérée comme significative (bruit, fouillis, interférence..) en vue de discriminer la partie utile du signal.

Note : Cette propriété s'exprime sous forme de rapport ou de logarithme de rapport.

Voir aussi : filtrage numérique (d'image).

Équivalent étranger : rejection (of noise, clutter, interference..).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

pouvoir de résolution

Domaine : Physique-Métrieologie.

Définition : Inverse de la limite de résolution.

Voir aussi : résolution.

Équivalent étranger : resolution capacity.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

premier entré, premier sorti

Abréviation : PEPS.

Domaine : Économie et finances/Comptabilité.

Définition : Système dans lequel la comptabilisation d'un élément de stock consommé se fait sur la base du prix du premier élément identique entré en stock.

Équivalent étranger : first in, first out (FIFO).

(Source : arrêté du 18 février 1987)

première sortie

Domaine : Transport/Transport aérien-Transport ferroviaire.

Définition : Sortie d'atelier et, éventuellement, présentation publique du prototype ou de la tête de série d'un véhicule de transport.

Note : Ce genre d'évènement donne souvent lieu à une manifestation médiatique à retentissement commercial.

Équivalent étranger : roll-out.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

preneur de prix

Domaine : économie.

Définition : Agent économique (entreprise ou groupe d'entreprises) qui accepte de pratiquer le prix imposé par le fixeur de prix ou le prix qui apparaît sur le marché concurrentiel.

Voir aussi : fixeur de prix.

Équivalent étranger : price taker.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989).

pression, n.f.

1. Domaine : Sport.

Définition : Harcèlement de l'adversaire réduit à la défensive.

Équivalent étranger : forcing.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

2. Domaine : Sport/Basket-ball-Football.

Définition : Marquage serré de l'adversaire en possession du ballon.

Équivalent étranger : pressing.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

pression de combustion

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Pression des gaz dans la chambre de combustion en cours de fonctionnement.

Équivalent étranger : combustion pressure.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

pressuriseur, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Dans un réacteur nucléaire à eau sous pression, appareil destiné à établir et maintenir la pression dans le circuit primaire de refroidissement, à une valeur choisie pour empêcher l'ébullition.

Voir aussi : réacteur à eau sous pression.

Équivalent étranger : pressurizer.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

prêt-à-monter, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ensemble présenté en pièces détachées en vue d'être monté par l'utilisateur.

Note : Pluriel : « prêts-à-monter ».

Équivalent étranger : kit.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

prétraitement d'image

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement d'image.

Définition : Opération ou ensemble d'opérations consistant à rendre des données brutes aptes à une analyse thématique.

Note : Ces opérations consistent, essentiellement, à effectuer des formatages, le délignage, des corrections géométriques, radiométriques, des rééchantillonnages.

Voir aussi : rectification d'image.

Équivalent étranger : image preprocessing.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

prime de célérité

Domaine : Marine/Manutention.

Définition : Prime accordée pour le temps gagné par rapport au temps prévu par le contrat pour effectuer un chargement ou un déchargement.

Équivalent étranger : dispatch money.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

prise, n.f.

Domaine : Sport/Golf.

Définition : Position des mains sur la poignée de la canne.

Équivalent étranger : grip.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

prise d'air variable

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Prise d'air utilisée sur les avions supersoniques et possédant des parois internes ou externes mobiles de manière à adapter le fonctionnement du réacteur aux différentes vitesses de vol de l'avion.

Note : Le terme « entrée d'air à géométrie variable » est à éviter.

Voir aussi : entrée d'air variable.

Équivalent étranger : variable-geometry inlet, variable-geometry intake.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

prise, n.f.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition :

1. Fixation d'un prix en réponse à une demande sur un marché.

2. Fixation de la valeur d'un bien ou d'un instrument financier à un moment donné, pour des raisons comptables, que ce soit sur un marché organisé ou un marché de gré à gré.

Équivalent étranger : pricing.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

priser, v.tr.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Fixer un prix en réponse à une demande sur un marché ou la valeur d'un bien ou d'un instrument financier, pour des raisons comptables, que ce soit sur un marché organisé ou un marché de gré à gré.

Équivalent étranger : price (to).

(Source : arrêté du 11 février 1993)

priseur, n.m.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Personne qui fixe un prix en réponse à une demande sur un marché ou la valeur d'un bien ou d'un instrument financier pour des raisons comptables, que ce soit sur un marché organisé ou un marché de gré à gré.

Équivalent étranger : pricer.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

prix demandé

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Prix auquel un titre est demandé à l'achat.

Équivalent étranger : asking price.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

prix d'exercice

Domaine : économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Prix auquel l'acheteur d'une option exerce le droit d'acquérir, dans le cas d'une option d'achat, ou de vendre, dans le cas d'une option de vente, le support du contrat d'option.

Équivalent étranger : striking price.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

prix de discompte

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Voir : prix discompté.

prix discompté

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Synonyme : prix de discompte.

Définition : Prix auquel est pratiqué un discompte.

Voir aussi : discompte.

Équivalent étranger : discount price.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

prix offert

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Prix auquel un titre est offert à la vente.

Équivalent étranger : bid price.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

prix virtuels

Domaine : Économie.

Définition : Prix de référence utilisés dans le calcul économique et s'écartant des prix effectivement pratiqués du fait qu'ils incorporent des coûts issus de contraintes inaperçues du marché et qu'ils excluent des charges de monopole.

Note :

1. Les contraintes inaperçues du marché sont notamment macroéconomiques, par exemple les offres d'emploi ou la balance courante.

2. Des prix virtuels peuvent être également calculés pour des biens et services non marchands.

Équivalent étranger : shadow prices.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

procédures de séparation des exercices

Domaine : Économie et finances/Comptabilité.

Définition : Procédures utilisées lors de l'arrêté des comptes et permettant d'affecter de façon fiable et cohérente à chaque exercice les opérations dont l'exécution est proche de la date de

clôture.

Équivalent étranger : cut-off procedures.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

processeur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition :

1. Organe destiné, dans un ordinateur ou dans une autre machine, à interpréter et à exécuter des instructions.

2. Par analogie, ensemble de programmes permettant d'exécuter sur un ordinateur des programmes écrits dans un certain langage.

Équivalent étranger : processor.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

processeur vectoriel

Domaine : Informatique.

Définition : Processeur conçu pour appliquer simultanément le même traitement à des éléments homologues de tableaux de données.

Équivalent étranger : array processor.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

profil hydrique

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Définition : Courbe donnant les teneurs en eau du sol mesurées à un instant donné, en fonction de la profondeur.

Équivalent étranger : moisture content profile.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

progiciel, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble complet et documenté de programmes conçu pour être fourni à plusieurs utilisateurs, en vue d'une même application ou d'une même fonction.

Équivalent étranger : package.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

programmation par objets

Domaine : Informatique.

Définition : Mode de programmation dans lequel les données et les procédures qui s'appliquent sont regroupées en entités appelées objets.

Note : On entend par « objet » une entité constituée d'un ensemble d'informations et de lois de comportement.

Voir aussi : langage à objets.

Équivalent étranger : object-oriented programming.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

promoteur, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Séquence d'ADN nécessaire à l'initiation de la transcription et le plus souvent située en amont de la partie transcrite des gènes.

Équivalent étranger : promotor.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

propergol, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Produit constitué d'un ou plusieurs ergols et apte à fournir par réaction chimique l'énergie de propulsion d'un moteur-fusée.

Équivalent étranger : propellant.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

propergol hybride

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Voir : lithergol.

prophage défectif

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Prophage qui présente une mutation qui rend impossible l'accomplissement complet du cycle lytique lors de son induction.

Note : Un prophage défectif ne peut se multiplier sous forme de phage qu'en présence d'un phage assistant.

Équivalent étranger : defective prophage.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

prosome, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Petite particule ribonucléoprotéique associée à un ARN messager libre et réprimée dans le cytoplasme.

Équivalent étranger : prosome.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

protection thermique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Thermique.

Définition : Ensemble de dispositifs utilisés pour éviter qu'un corps soit soumis à des variations excessives de température.

Note : La protection peut être active ou passive.

Voir aussi : bouclier thermique, écran thermique.

Équivalent étranger : thermal protection.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

protocole, n.m.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Ensemble des conventions nécessaires pour faire coopérer des entités généralement distantes, en particulier pour établir et entretenir des échanges d'informations entre ces entités.

Note : Les entités peuvent être des éléments réels ou virtuels, matériels ou logiciels, d'un réseau de télécommunication ou d'un ensemble de traitement de l'information.

Équivalent étranger : protocol.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

proto-oncogène, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Gène existant dans le génome d'une cellule et pouvant devenir oncogène à la suite d'une activation consécutive à une mutation, une translocation ou à l'insertion d'un promoteur viral actif.

Équivalent étranger : protooncogene.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

provirus, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Séquence d'ADN double brin située dans un chromosome d'eucaryote et correspondant au génome d'un rétrovirus.

Équivalent étranger : provirus.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

pseudogène, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : gène silencieux.

publipostage, n.m.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Prospection, démarchage ou vente par voie postale.

Équivalent étranger : mailing.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

publipostage direct

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Publipostage identifiant les destinataires par leur qualification ou leur nom.

Équivalent étranger : direct mail.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

puce, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Composant électronique monolithique non encapsulé.

Note : Le terme « microplaquette » est également utilisé comme synonyme de « puce ».

Équivalent étranger : chip, die.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

[pulvérisateur-mélangeur](#), n.m.

Domaine : Génie civil/Engins.

Définition : Machine automatique servant à incorporer de manière homogène des matériaux dans le sol.

Équivalent étranger : pulvimixer.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

Q

quadricylindre à plat (langage professionnel)

Domaine : Défense-Moteur thermique.

Voir : bicylindre à plat.

quasi-mosaïque, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Document résultant d'un montage d'images, prétraitées ou non, sur un canevas de points d'appui insuffisants pour réaliser une mosaïque.

Voir aussi : mosaïque d'images.

Équivalent étranger : quasi-mosaic.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

queue polyA

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : séquence polyA.

[quille](#), n.f.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Élément profilé de faible allongement fixé à la partie inférieure du fuselage, en vue d'augmenter la stabilité latérale de l'avion ou d'éviter qu'il se mette en vrille.

Équivalent étranger : ventral fin.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

R

rabattement, n.m.

Domaine : Hydraulique.

Définition : Diminution de la charge hydraulique déterminée en un point donné sous l'effet d'un prélèvement d'eau, naturel ou artificiel.

Équivalent étranger : drawdown.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

raboutage, n.m.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Opération de récupération des masses-tiges usées qu'on remet aux dimensions normalisées par coupe des extrémités et apport d'embouts.

Équivalent étranger : stubbing.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

raccordement d'aile

Domaine : Défense.

Définition : Carénage placé à la jonction de l'aile et du fuselage pour améliorer l'écoulement de l'air.

Note : Le terme « karman » est à éviter.

Équivalent étranger : wing fillet.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

raccords, n.m.pl.

Domaine : Pétrole/Production.

Définition : Ensemble des accessoires, garnitures, raccords de tuyauteries, agencements présents dans une installation pétrolière.

Équivalent étranger : fittings.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

rachat d'entreprise par ses salariés

Abréviation : RES.

Domaine : Économie et finances.

Définition : Opération permettant à des salariés de racheter leur entreprise, une division de leur entreprise ou une de ses filiales, à l'aide d'emprunts ou d'avantages fiscaux.

Équivalent étranger : leveraged management buy-out (LMBO).

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

radar à antenne synthétique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : radar à synthèse d'ouverture.

radar à ouverture synthétique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : radar à synthèse d'ouverture.

radar à synthèse d'ouverture

Abréviation : RSO.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : radar à antenne synthétique, radar à ouverture synthétique.

Définition : Radar embarqué à balayage latéral dans lequel on utilise le déplacement du véhicule pour simuler une antenne de grandes dimensions.

Équivalent étranger : synthetic aperture radar (SAR).

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

radar à visée latérale

Abréviation : RVL.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Radar imageur embarqué qui explore en vol un couloir décalé latéralement par rapport à la trace du véhicule.

Note : Le terme angloaméricain « side-looking airborne radar » (abrév. SLAR), en français « radar aéroporté à visée latérale », désigne l'appareil en mode opératoire aérien.

Équivalent étranger : side-looking radar (SLR).

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

radar aéroporté à antenne latérale

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : radar à visée latérale.

radargrammétrie, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Techniques d'exploitation des images de radar qui permettent de déterminer les caractéristiques géométriques du terrain et d'en représenter des formes ainsi que des détails.

Voir aussi : stéréoradargrammétrie.

Équivalent étranger : radargrammetry.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

radargraphie, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale.-Sciences et techniques spatiales.

Définition :

1. Technique qui permet d'obtenir des images à partir des signaux recueillis par un radar imageur.
2. Document obtenu par cette technique.

Note : Dans la deuxième acception, les termes « image radar » et « cliché radar » sont également recommandés.

Équivalent étranger : radar image.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

radioalignement de descente

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Dans le système d'atterrissage aux instruments ILS, dispositif indiquant l'écart vertical de l'aéronef par rapport à sa trajectoire de descente optimale.

Équivalent étranger : glide path, glide slope.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

radioborne, n.f.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Émetteur de radionavigation qui rayonne un faisceau vertical en vue de fournir à un aéronef une indication de position.

Équivalent étranger : marker beacon.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

radiocanal, n.m.

Domaine : Télécommunications.

Voir : canal radioélectrique.

radiodiffusion de télévision

Domaine : Télécommunications.

Voir : radiodiffusion visuelle.

radiodiffusion visuelle

Domaine : Télécommunications.

Synonyme : radiodiffusion de télévision.

Définition : Radiodiffusion de programmes visuels avec les sons associés.

Note :

1. Le mot « télévision » seul est souvent utilisé pour désigner la radiodiffusion visuelle, qui est la principale application de la télévision.
2. Le mot « télédiffusion », qui a un sens plus général, est souvent utilisé au sens restreint de « radiodiffusion visuelle ».

Équivalent étranger : television broadcasting.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

radiogoniométrie, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Détermination de la direction d'un objet au moyen de la réception d'ondes électromagnétiques émises, réfléchies ou diffusées par cet objet.

Équivalent étranger : radio direction finding, radiogoniometry.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

radioguidage, n.m.

Domaine : Télécommunications.

Définition :

1. Conduite à distance d'un mobile.
2. Transmission d'informations pour la conduite d'un mobile, au moyen d'ondes électromagnétiques.

Équivalent étranger : radioguidance.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

radiomessagerie bilatérale

Domaine : Télécommunications.

Définition : Service de radiocommunication destiné à la transmission de messages numériques ou alphanumériques en provenance ou à destination d'un terminal mobile.

Note : On trouve aussi « radiomessagerie bidirectionnelle ».

Équivalent étranger : two-way paging, two-way messaging.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

radiomessagerie unilatérale

Domaine : Télécommunications.

Définition : Service de radiocommunication destiné à la transmission de messages vers un terminal mobile ou éventuellement un groupe de stations mobiles.

Note :

1. Chaque message comporte l'adresse de la station mobile destinataire ou du groupe de stations, suivie éventuellement de données numériques ou alphanumériques.
2. On trouve aussi « radiomessagerie unidirectionnelle ».

Équivalent étranger : display paging.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

radiomètre à balayage

Domaine : Télédétection spatiale.

Définition : Radiomètre pourvu d'un dispositif de balayage qui procède à l'exploration séquentielle d'une scène afin d'en obtenir une image.

Note : Par exemple, le radiomètre en hyperfréquence et le radiomètre multibande.

Équivalent étranger : scanner, scanning radiometer.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

radiomètre imageur

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : imageur.

radiophare, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Émetteur de radionavigation destiné à permettre à un aéronef ou à un navire de déterminer son relèvement ou sa direction par rapport à l'antenne de cet émetteur.

Voir aussi : radiophare d'alignement.

Équivalent étranger : radio beacon.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

radiophare d'alignement

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Radiophare définissant dans l'espace un ou plusieurs plans verticaux séparant des régions distinctes.

Voir aussi : radiophare.

Équivalent étranger : radio range, range.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

radoralliement, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Navigation d'un aéronef se dirigeant continuellement vers une station émettrice grâce aux signaux émis par cette station.

Note : Peut être abrégé en « ralliement » s'il n'y a pas d'ambiguïté.

Équivalent étranger : homing.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

ralentissement des neutrons

Forme abrégée : ralentissement n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique nucléaire.

Définition : Diminution de l'énergie cinétique des neutrons par collisions avec les noyaux des atomes d'un modérateur.

Voir aussi : diffusion, modérateur, neutrons thermiques.

Équivalent étranger : slowing-down.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

rame, n.f.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Assemblage de tiges de forage.

Équivalent étranger : string.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

rapport de flux thermique critique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

Synonyme : rapport d'ébullition critique (REC).

Définition : Rapport entre la valeur du flux thermique conduisant à la crise d'ébullition et la valeur du flux thermique existant.

Note : Les termes « marge de sécurité par rapport à l'ébullition critique », « marge de sécurité par rapport à la crise d'ébullition », « marge de sécurité par rapport au flux de caléfaction » sont parfois utilisés au sens de « rapport de flux thermique critique » ; leur usage est déconseillé.

Voir aussi : combustible nucléaire, densité de flux thermique critique.

Équivalent étranger : critical heat flux ratio, CHF ratio, departure from nucleate boiling ratio (DNBR), DNBR margin, DNBR limit, DNB margin.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

rapport de tournage

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Feuille qui accompagne la pellicule impressionnée au laboratoire, mentionnant le métrage, les numéros, la longueur des plans et des prises tournées, les indications de tirage, l'effet de lumière souhaité.

Équivalent étranger : camera sheet, dope-sheet.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

rapport d'ébullition critique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

Voir : rapport de flux thermique critique.

rapport d'onde stationnaire

Abréviation : ROS.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Rapport caractérisant une onde électromagnétique dans un milieu comportant une onde stationnaire.

Note :

1. Le rapport d'onde stationnaire est le rapport d'un maximum à un minimum adjacent d'une

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

composante particulière du champ électromagnétique, ou d'une grandeur telle que le courant ou la tension.

2. Le terme « taux d'onde stationnaire » est à proscrire.

Équivalent étranger : standing wave ratio (SWR), voltage standing wave ratio (VSWR).

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

rattachement, n.m.

Domaine : Économie et finances/Comptabilité.

Définition : En comptabilité, principe stipulant que les charges sont prises dans le compte de résultats sur la base d'une liaison entre les coûts encourus et l'obtention de produits spécifiques.

Note :

1. Ce processus implique la prise en compte simultanée ou combinée de produits et de charges qui résultent des mêmes transactions ou événements.

2. Le terme « rapprochement » est également utilisé au Canada.

Équivalent étranger : matching.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

ravitaillement, n.m.

Domaine : Transport/Transport aérien.

Synonyme : armement n.m.

Définition : Opération d'approvisionnement d'un aéronef couvrant la restauration et les besoins du service en vol.

Note : Il convient de distinguer « ravitaillement » et « avitaillement ».

Voir aussi : service d'escale.

Équivalent étranger : catering.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

rayonnement résiduel

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Rayonnement qui présente l'aspect d'un rayonnement réfléchi et qui provient, dans le cas de matériaux réfringents, d'un effet lié, à la fois, à un fort indice de réfraction et à un coefficient d'absorption élevé.

Note : Ce type de rayonnement permet d'obtenir par télédétection des informations sur la composition chimique des matériaux de la surface terrestre.

Équivalent étranger : Reststrahlen (All).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

réacteur à eau bouillante

Abréviation : REB.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Réacteur nucléaire modéré et refroidi par de l'eau ordinaire, portée à ébullition dans le cœur dans les conditions normales de fonctionnement.

Voir aussi : modérateur.

Équivalent étranger : boiling water reactor (BWR).

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

réacteur à eau sous pression

Abréviation : REP.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Réacteur nucléaire modéré et refroidi par de l'eau ordinaire, maintenue liquide dans le cœur grâce à une pression appropriée dans les conditions normales de fonctionnement.

Voir aussi : modérateur.

Équivalent étranger : pressurized water reactor (PWR).

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

réacteur à double flux

Domaine : Défense.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Turboréacteur fondé sur le principe de la dilution, mélange du flux primaire chaud passant par la turbine avec un flux secondaire froid provenant d'une soufflante.

Voir aussi : soufflante.

Équivalent étranger : fan engine, fan jet, turbofan, by-pass engine.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

réacteur à n boucles

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Réacteur nucléaire dans lequel le refroidissement du cœur est assuré par n boucles.

Voir aussi : boucle.

Équivalent étranger : n-loop reactor.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

réacteur à neutrons rapides

Abréviation : RNR.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Réacteur nucléaire dans lequel on limite la présence de matières pouvant ralentir les neutrons afin que les fissions soient produites principalement par des neutrons rapides.

Voir aussi : neutrons rapides, surgénérateur.

Équivalent étranger : fast neutron reactor, fast reactor.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

réacteur à neutrons thermiques

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Réacteur nucléaire dont le cœur comprend un modérateur, de sorte que les fissions sont produites principalement par des neutrons thermiques.

Note : Le terme « réacteur thermique » est déconseillé.

Voir aussi : modérateur, neutrons thermiques.

Équivalent étranger : thermal reactor, thermal neutron reactor.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

réalité de terrain

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Caractéristiques connues de la scène étudiée, obtenues à partir d'observations et de mesures (enregistrées ou non) réalisées in situ ou à faible altitude.

Voir aussi : données de terrain.

Équivalent étranger : ground truth.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

réarrangement génétique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Assemblage réunissant plusieurs morceaux d'ADN initialement non contigus.

Note : Certains réarrangements conduisent à la formation de gènes fonctionnels (gène des anticorps). D'autres au contraire se traduisent par une inactivation de gènes.

Équivalent étranger : gene rearrangement.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

récepteur à bande latérale unique

Forme abrégée : récepteur BLU.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Récepteur capable de recevoir les émissions à bande latérale unique.

Équivalent étranger : single-sidebanded receiver (SSB receiver).

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

recharge, n.f.

Domaine : Hydraulique-Hydrogéologie.

Définition : Fraction de l'eau ou de la pluviométrie qui parvient, notamment par effet de gravité,

à la zone saturée.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

réchauffe, n.f.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Voir : post-combustion.

recherche de personne

Domaine : Télécommunications.

Voir : service de recherche de personnes

recombinaison génétique

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Phénomène conduisant à l'apparition, dans une cellule ou dans un individu, de gènes ou de caractères héréditaires dans une association différente de celle observée chez les cellules ou individus parentaux.

Équivalent étranger : genetic recombination.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

recombiné

Domaine : Génétique moléculaire.

1. n.m.

Définition : Organisme ou molécule résultant d'une recombinaison génétique naturelle ou expérimentale.

2. adj.

Définition : Qualifie un organisme ou une molécule abritant un gène recombiné.

Note : On trouve dans l'usage, sous l'influence de l'anglais, le terme « recombinant ». Il est plus rigoureux d'utiliser celui de « recombiné », qui marque que l'élément en cause résulte bel et bien d'une recombinaison.

Équivalent étranger : recombinant, recombined.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

reconditionnement, n.m.

Domaine : Pétrole/Production.

Définition : Travaux d'entretien, de réparation ou de rééquipement que l'on effectue au cours de l'exploitation d'un puits.

Équivalent étranger : work-over.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

reconquête, n.f.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Reprise de position commerciale.

Équivalent étranger : winback.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

rectification d'image

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales/Traitement d'image.

Définition : Application à une image de prétraitements destinés à en réduire les aberrations géométriques, voire radiométriques.

Voir aussi : prétraitement d'image, restauration d'image.

Équivalent étranger : image rectification.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

reddition de comptes

Domaine : Économie et finances/Comptabilité.

Définition : Élaboration et communication, par une entreprise, de ses états comptables.

Équivalent étranger : reporting.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

redevance, n.f.

Domaine : Économie-Pétrole/Commerce extérieur.

Définition : Somme versée à échéances périodiques en contrepartie d'un avantage concédé contractuellement.

Équivalent admis : royalty.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

réducteur de bruit

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Dispositif électronique destiné à améliorer le rapport du signal utile sur un bruit de fond.

Équivalent étranger : noise reducer.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

réducteur de portance

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Dispositif aérodynamique provoquant une diminution de la portance d'une voilure ou de la poussée d'un réacteur ou d'un moteur-fusée.

Équivalent étranger : spoiler.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

réduction de la viscosité

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Opération de diminution de la viscosité de certains résidus paraffineux et des fiouls lourds en général par craquage à basse température.

Équivalent étranger : viscosity breaking, visbreaking.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

réémetteur, n.m.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Ensemble formé d'un récepteur et d'un émetteur et destiné à recevoir les émissions d'un émetteur de radiodiffusion sonore ou de télévision et à émettre immédiatement le même programme.

Voir aussi : répéteur.

Équivalent étranger : rebroadcast station, relay station.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

reformage, n.m.

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Procédé thermique ou catalytique de traitement de fractions légères de pétrole en vue d'obtenir une essence ayant une teneur en hydrocarbures aromatiques et un indice d'octane plus élevés que la charge.

Voir aussi : unité de reformage.

Équivalent étranger : reforming.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

refoulement, n.m.

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Action de déplacer un aéronef vers l'arrière.

Note : Le refoulement peut être effectué au tracteur ou au moteur.

Équivalent étranger : push back.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

refouler, v.

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Déplacer un aéronef vers l'arrière.

Note : Le refoulement peut s'effectuer au tracteur ou au moteur.

Équivalent étranger : push back (to).

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

réfrigérant, adj. et n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

Voir : caloporteur.

refroidissement par film fluide

Domaine : Défense.

Définition : Refroidissement d'une surface comme celle d'une aube de turbine, d'une tête de missile, etc., portée à très haute température par projection continue sur cette surface d'une couche mince de fluide réfrigérant.

Équivalent étranger : film cooling.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

refroidisseur, n.m.

Domaine : Transport-Automobile.

Voir : échangeur thermique intermédiaire.

régime de tarissement non influencé

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Régime des débits de la nappe sous l'effet du drainage après arrêt des infiltrations dues aux pluies.

Équivalent étranger : tail recession regime.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

région polyA

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : séquence polyA.

régisseur de distribution

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Responsable de la recherche des artistes et de l'attribution des rôles.

Équivalent étranger : casting director.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

régulateur, -trice, n.

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Agent d'une compagnie aérienne ou d'une société d'assistance chargé de l'affectation et du suivi des aéronefs en fonction des programmes d'exploitation.

Note : Le terme « dispatcher » ne doit pas être utilisé en français.

Voir aussi : régulation, réguler, répartiteur.

Équivalent étranger : dispatcher.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

régulation, n.f.

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Activité d'affectation et de suivi des aéronefs exercée à la direction d'une compagnie aérienne pour l'ensemble de sa flotte, en fonction des programmes d'exploitation, en matière de contrôle de la circulation aérienne et sur chaque plate-forme aéroportuaire pour les vols qui y arrivent ou en partent.

Note :

1. À l'aéroport, la régulation s'exerce en coordination avec le contrôle aérien.

2. Dans cette acception, on dit aussi « répartition », « ventilation ».

3. Le terme « dispatching » ne doit pas être utilisé en français.

Voir aussi : régulateur, réguler.

Équivalent étranger : dispatching.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

régulation autogène

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : autorégulation.

réguler, v.tr.

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Pour une compagnie aérienne ou une autorité aéroportuaire, affecter les aéronefs et assurer le suivi de leur exploitation.

Note :

1. Dans cette acception, on dit aussi « répartir », « ventiler ».

2. Le terme « dispatcher » ne doit pas être utilisé en français.

Voir aussi : régulation, régulateur.

Équivalent étranger : dispatch (to).

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

relancer, v.tr.

Domaine : Informatique.

Définition : Remettre en marche un système informatique après retour à un état de référence.

Équivalent étranger : restart (to).

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

remblayeuse, n.f.

Domaine : Bâtiment-Génie civil/Engins.

Définition : Équipement de terrassement constitué par un godet racleur supporté par une flèche, et servant à remblayer les tranchées.

Équivalent étranger : back filler.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

rembours, n.m.

Domaine : Économie/Commerce international.

Synonyme : remboursement de droits et taxes.

Définition : Régime douanier qui permet, pour des marchandises étrangères réexportées soit en l'état, soit après transformation ou incorporation dans un autre produit, d'accorder le remboursement total ou partiel des droits de douane ou taxes qu'elles ont supportés lors de leur importation.

Équivalent étranger : drawback.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

remboursement de droits et taxes

Domaine : Économie/Commerce international.

Voir aussi : rembours.

remboursement in fine

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Remboursement du principal d'un emprunt ou d'un crédit en un seul versement à son échéance.

Équivalent étranger : bullet.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

remodelage, n.m.

Domaine : Transport-Automobile.

Définition : Action de modifier un véhicule de façon plus prononcée que lors d'un restylage, mais sans apporter de transformations profondes à sa ligne générale.

Équivalent étranger : restyling, lifting.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

remodeler, v.

Domaine : Transport-Automobile.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Modifier un véhicule de façon plus prononcée que lors d'un restylage, mais sans apporter de transformations profondes à sa ligne générale.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

remontée des eaux froides

Forme abrégée : remontée d'eau.

Domaine : Marine-Océanographie.

Définition : Système de courant ascendant faisant remonter vers la surface des eaux froides inférieures.

Note : Ce phénomène peut provoquer des modifications de la faune marine.

Équivalent étranger : upwelling.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

remplissage, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Opération qui consiste à insérer des nucléotides dans une région simple brin d'un ADN pour la rendre entièrement double brin.

Note : Cette opération nécessite l'utilisation d'une ADN polymérase I.

Équivalent étranger : filling in.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

remue-méninges, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Technique de groupe destinée à stimuler l'imagination des participants en vue de leur faire produire le maximum d'idées dans le minimum de temps.

Équivalent étranger : brain-storming.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

renaturation d'acide nucléique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Réassociation, après dénaturation, de simples brins d'ADN ou d'ARN complémentaires.

Équivalent étranger : renaturation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

rencontre interprofessionnelle

Domaine : Tourisme.

Voir : bourse professionnelle.

réparation de l'ADN

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Ensemble des processus qui permettent la reconstitution d'un duplex normal à partir de structures présentant des anomalies diverses, telles que des interruptions plus ou moins importantes dans la continuité de l'un des brins, la présence de brins surnuméraires ou des défauts de complémentarité.

Équivalent étranger : DNA repair.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

répartir, v.

Domaine : Transport/Transport aérien.

Voir : réguler.

répartiteur, -trice, n.

Domaine : Pétrole-Transport.

Définition : Employé responsable du mouvement des produits.

Équivalent étranger : dispatcher.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

répartition, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Opération portant sur des marchandises ou sur du courrier et consistant à diriger chaque colis ou chaque pli vers son destinataire.

Note : On dit aussi, dans une acception voisine, « ventilation ».

Équivalent étranger : dispatching.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

repérage, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Lecture rapide d'un support enregistré destiné à localiser un passage déterminé.

Note :

1. Selon le sens de défilement, on parle de repérage avant ou de repérage arrière.

2. Il existe aussi des procédés de repérage automatique.

Équivalent étranger : search, searching.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

répertoire, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Liste d'identificateurs, classés selon des arguments appropriés, permettant l'accès aux informations qu'ils désignent.

Équivalent étranger : directory.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

répéteur, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Télécommunications.

Définition : Appareil comprenant essentiellement un ou plusieurs amplificateurs ou régénérateurs et des organes associés, destiné à être employé en un point intermédiaire d'un système de transmission de façon à corriger la dégradation de l'information véhiculée.

Note : Un répéteur peut fonctionner dans un seul sens ou dans les deux sens de transmission.

Voir aussi : réémetteur.

Équivalent étranger : repeater (sur câble), transponder (sur satellite).

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

répétition terminale longue

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Séquence directement répétée aux deux extrémités d'un ARN ou d'un ADN rétroviral.

Équivalent étranger : long terminal repeat (LTR).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

remplacement externe

Domaine : Économie/Marché du travail.

Définition : Le fait de donner au salarié d'une entreprise un nouvel emploi dans une autre entreprise.

Équivalent étranger : outplacement.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

remplacement interne

Domaine : Économie/Marché du travail.

Définition : Le fait de donner à un salarié un nouveau poste dans l'entreprise à laquelle il appartient.

Équivalent étranger : inplacement.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

réplétion, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Hétérogénéité d'un astre qui se traduit par une augmentation locale de son champ de gravitation.

Note : L'antonyme de « réplétion » est « déplétion ».

Équivalent étranger : mascon.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

réplicon, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Unité de réplication formée par une molécule d'ADN pouvant se répliquer de façon autonome dans une cellule.

Équivalent étranger : replicon.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

répondeur, n.m.

Domaine : Défense-Télécommunications.

Définition : Émetteur-récepteur qui, recevant un signal d'interrogation approprié, émet automatiquement, en réponse, un signal conventionnel.

Équivalent étranger : transponder.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984, arrêté du 30 décembre 1988)

réponse spectrale

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Résultat de l'interaction, en fonction de la longueur d'onde, d'un rayonnement incident donné et de la cible irradiée qui intervient par ses caractéristiques physiques.

Voir aussi : serpent spectral, signature spectrale.

Équivalent étranger : spectral response.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

report de puce

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : fixation de puce.

report en arrière de déficit

Domaine : Économie et finances.

Définition : Possibilité offerte, sous certaines conditions, aux entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés de reporter un déficit subi pendant un exercice sur les bénéfices non distribués d'exercices précédents en faisant apparaître un excédent d'impôt sur les sociétés et donc une créance d'égal montant sur le Trésor.

Équivalent étranger : loss carry back.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

répresseur, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Protéine qui se lie aux séquences régulatrices de l'ADN (ou de l'ARN) et qui bloque ainsi respectivement la transcription ou la traduction.

Équivalent étranger : repressor.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

reprise, interj.

Domaine : Sport.

Définition : S'emploie pour ordonner aux joueurs de reprendre la partie après une pause.

Note : Ce terme est particulièrement utilisé en tennis.

Équivalent étranger : time.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

réseau, n.m.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Circuit intégré conçu à partir de microstructures élémentaires organisées le plus souvent en matrice.

Équivalent étranger : array.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

réseau de portes

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : réseau prédifusé.

réseau de télédistribution

Domaine : Télécommunications.

Définition : Ensemble de câbles et d'installations permettant d'assurer une télédistribution vers un certain nombre d'emplacements.

Note : L'expression imprécise « réseau câblé » ne doit être utilisée pour désigner un réseau de télédistribution que si le contexte la rend sans ambiguïté. En effet, elle peut désigner tout autre réseau utilisant des câbles, par exemple le réseau téléphonique ordinaire. Il en est de même de l'expression « ville câblée » dans le sens de « ville équipée pour la distribution » ou « ville avec télédistribution ».

Équivalent étranger : cabled distribution system.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

réseau local

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble connexe, à caractère privatif, de moyens de communication établi sur un site restreint, pourvu de règles de gestion du trafic et permettant des échanges internes d'informations de toute nature, notamment sous forme de données, sons, images, etc.

Note : Le réseau local, ainsi défini en informatique, ne doit pas être confondu avec la notion de réseau local de raccordement, utilisée dans les télécommunications.

Équivalent étranger : local area network (LAN).

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

réseau local de raccordement

Forme abrégée : réseau local.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Définition : Ensemble des moyens de télécommunication destinés à relier les abonnés à un même centre de raccordement qui leur permet l'accès au réseau général.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

réseau logique programmable

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Réseau de portes aux connexions matérialisées par des points d'interconnexion pouvant être ouverts par fusion ou court-circuités par apport de métal.

Équivalent étranger : programmable logic device (PLD), programmable logic array (PLA).

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

réseau partagé

Domaine : Télécommunications.

Voir : réseau radioélectrique à ressources partagées.

réseau prédifusé

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Réseau ou matrice de portes non interconnectées dont la fabrication a été arrêtée avant métallisation pour permettre la personnalisation du circuit.

Note : Dans cette acception, on dit aussi « réseau de portes ».

Voir aussi : personnalisation, métallisation.

Équivalent étranger : gate array.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

réseau radioélectrique à ressources partagées

Forme elliptique : réseau partagé.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Réseau de radiocommunication avec les mobiles, dans lequel des moyens de transmission sont partagés entre les usagers de plusieurs entreprises ou organismes pour des

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

communications internes, avec attribution de moyens propres aux usagers seulement pendant la durée de chaque communication.

Note : Le terme « réseau trunk » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : trunked system.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

résolution d'un coïntégrat

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mécanisme par lequel un coïntégrat redonne deux réplicons indépendants.

Voir aussi : coïntégrat.

Équivalent étranger : cointegrate resolution.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

responsabilité sans faute

Domaine : Économie et finances/Assurance.

Voir : hors faute.

resserrement de crédit

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Phénomène selon lequel les banques rationnent quantitativement leur offre de crédit, quel que soit le taux auquel l'emprunteur est prêt à prendre le crédit et indépendamment de toute politique officielle d'encadrement.

Équivalent étranger : credit crunch.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

resserrer un montage.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Accélérer le rythme d'un montage en raccourcissant ou en supprimant certains plans ou séquences.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983.)

restauration d'image

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales/Traitement d'image.

Définition : Ensemble de traitements visant à rétablir des caractères fondamentaux d'une image telle que la fournirait un système d'acquisition sans défaut.

Note : Les caractères fondamentaux de l'image les plus couramment rétablis sont les propriétés géométriques et radiométriques.

Équivalent étranger : image restoration.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

restaurer, v.tr.

Domaine : Informatique.

Définition : Remettre dans un état de référence un système informatique ou une application.

Équivalent étranger : reset (to), restore (to).

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

restriction, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Mécanisme par lequel une cellule dégrade un ADN étranger.

Note : Ce phénomène fait intervenir une endonucléase spécifique (enzyme de restriction) et une enzyme de modification qui protège l'ADN de l'hôte.

Voir aussi : carte de restriction, cartographie de restriction, fragment de restriction, site de restriction.

Équivalent étranger : restriction.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

retouchage, n.m.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales/Traitement de données.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Prétraitement appliqué aux données brutes consistant à remplacer les pixels absents ou considérés comme aberrants d'une image, par des pixels obtenus par une interpolation effectuée à partir des pixels connexes.

Voir aussi : délignage.

Équivalent étranger : cosmetic correction.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

retouche, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales/Traitement de données.

Définition : Résultat d'un retouchage esthétique.

Voir aussi : retouchage.

Équivalent étranger : cosmetic correction.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

retour en arrière

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Rupture de la continuité chronologique d'une action et évocation d'une période liée à la situation présente.

Équivalent étranger : flash-back.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

retour rapide

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Défilement rapide d'un support d'enregistrement dans le sens inverse de la lecture.

Voir aussi : avance rapide.

Équivalent étranger : fast rewind.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

retraitement, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Traitement des combustibles usés pour en extraire les matières fissiles et fertiles de façon à permettre leur réutilisation, et pour conditionner les différents déchets sous forme apte au stockage.

Voir aussi : cycle du combustible, fertile, fissile.

Équivalent étranger : reprocessing.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

rétrodiffusion, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique nucléaire.

Définition : Déflexion de particules ou de rayonnements due à la diffusion par la matière suivant des angles supérieurs à 90° par rapport à leur direction d'émission.

Voir aussi : diffusion.

Équivalent étranger : backscattering, back-scattering, backscatter.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

rétrotransposon, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Classe de transposons dont la transposition nécessite la transcription inverse de leur produit de transcription.

Équivalent étranger : retrotransposon.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

retrovirus, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Classe de virus à ARN spécifique des eucaryotes et dont la propagation nécessite la conversion de l'ARN en ADN double brin qui lui, s'intègre dans le génome de la cellule hôte.

Équivalent étranger : retrovirus.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

revers de pente sous radar

Forme elliptique : revers de pente radar.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Partie du terrain au revers de celle qui fait face au front d'onde.

Voir aussi : avers de pente en radar, ombre de radar.

Équivalent étranger : radar backslope.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

révision, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Logiciel comportant des corrections par rapport à l'état précédent.

Équivalent étranger : release.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

richesse isotopique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Voir : teneur isotopique.

richesse isotopique pondérale.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Voir : teneur isotopique pondérale.

ripeur, n.m.

Domaine : Génie civil/Engins.

Définition : Équipement, que l'on monte généralement à l'arrière d'un tracteur, constitué par un cadre le plus souvent articulé, muni d'une ou plusieurs dents, et servant à défoncer profondément le sol.

Équivalent étranger : ripper.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

ristourne, n.f.

Domaine : Tourisme-Economie

Définition : Réduction accordée dans le cadre d'une transaction commerciale.

Équivalent étranger : discount.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

robotique, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble des études et des techniques de conception et de mise en œuvre des robots effectuant des tâches déterminées en s'adaptant à leur environnement.

Équivalent étranger : robotics.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

rotophaseur, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Dispositif électronique simulant l'effet d'un haut-parleur tournant.

Équivalent étranger : phasing.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

roulage, n.m.

Domaine : Marine/Transport maritime.

Définition : Technique de chargement ou de déchargement des navires par rampes d'accès qu'empruntent tous engins sur roues, automoteurs, tractés ou poussés.

Équivalent étranger : roll on-roll off (ro-ro).

(Source : arrêté du 28 novembre 1985)

roulier, n.m.

Domaine : Marine/Transport maritime.

Synonyme : navire roulier.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Navire conçu pour le chargement et le déchargement par roulage.

Équivalent étranger : roll on-roll off (ro-ro).

(Source : arrêté du 28 novembre 1985)

routage, n.m.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération qui consiste à définir les interconnexions entre les éléments d'un circuit au niveau de sa topologie.

Voir aussi : topologie.

Équivalent étranger : routing.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

routeur, n.m.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux .

Définition : Dispositif situé en un nœud d'un réseau de données qui détermine, pour chaque trame, paquet ou cellule, la route à suivre dans le réseau.

Voir aussi : paquet.

Équivalent étranger : router.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

rue piétonnière

Domaine : Urbanisme.

Définition : Voir réservée en priorité à la circulation des piétons et aménagée en conséquence.

Équivalent étranger : pedestrian thoroughfare.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

rupteur, n.m.

Domaine : Défense-électricité.

Définition : Dans une bobine d'induction, appareil servant à interrompre et rétablir successivement le courant primaire.

Voir aussi : sectionneur.

Équivalent étranger : breaker.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

S

sac gonflable

Domaine : Transport-Automobile.

Synonyme : coussin gonflable.

Définition : Dispositif de sécurité constitué par une enveloppe souple qui, en cas de choc, se gonfle instantanément en s'interposant entre l'occupant et les parties agressives de l'habitacle.

Note : On dit aussi « coussin de sécurité ».

Équivalent étranger : airbag.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

saignée de drainage

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Résultat physique dans le sol de l'action d'une machine de pose de drains à contre sous-soleur, appelée draineuse sous-soleuse.

Équivalent étranger : coulter track.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

saisie de schéma

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Opération permettant de définir la fonction d'un circuit au moyen de représentations symboliques affichées à l'écran.

Équivalent étranger : schematic capture.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

saison de drainage

Domaine : Hydraulique/Drainage agricole.

Définition : Période de l'année hydrologique sous climat tempéré caractérisée par un coefficient de restitution, pour un réseau de drainage donné.

Voir aussi : coefficient de restitution.

Équivalent étranger : drainage season.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

salle blanche

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Synonyme : salle propre.

Définition : Salle conçue pour maintenir les taux de poussières et éventuellement d'autres agents contaminants, la température et l'hygrométrie à des niveaux spécifiés de façon à pouvoir y réaliser des opérations sensibles à ces facteurs.

Équivalent étranger : clean room.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

salle des dépêches

Domaine : Audiovisuel.

Voir : bureau des dépêches.

salle propre

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : salle blanche.

salle des marchés

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Lieu regroupant les opérateurs chargés de prendre des positions sur les marchés financiers, monétaires et des devises, nationaux et internationaux, pour le compte de l'établissement ou de la clientèle.

Équivalent étranger : trading floors, trading room, front office.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

salve de neutrons

Domaine : Ingénierie nucléaire/Neutronique.

Voir : bouffée de neutrons.

sangle de sauvetage

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Partie d'un équipement de sauvetage qui, placée autour de la poitrine d'une personne, permet de l'attacher à une ligne de sauvetage ou au câble du treuil d'un hélicoptère.

Équivalent étranger : horse collar, rescue strap, rescue sling.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

sangle d'ouverture automatique

Abréviation : SOA.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Sangle dont une extrémité est accrochée avant un saut en parachute à un point fixe de l'aéronef, et qui se délove au début du saut pour provoquer automatiquement l'ouverture du parachute lorsqu'elle est tendue.

Équivalent étranger : static line.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

sans décision

Domaine : Sport/Sport de combat.

Définition : Se dit d'un combat arrêté sans décision.

Note : L'arrêt d'un tel combat est ordonné par l'arbitre soit en raison d'irrégularités commises par les deux boxeurs, soit en raison de circonstances extérieures défavorables.

Équivalent étranger : no contest.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

sans différence

Domaine : Marine/Transport maritime.

Définition : Se dit d'un navire dont le tirant d'eau avant et le tirant d'eau arrière sont égaux.

Note : On dit aussi « en assiette nulle », notamment dans les conventions internationales.

Équivalent étranger : even keel.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

sans réservation

Abréviation : SR.

Domaine : Transport/Transport aérien-Transport ferroviaire.

Définition : Pour les transports soumis à réservation, se dit d'un voyageur sans réservation, prêt à utiliser une place disponible.

Note : Le terme « go show » ne doit pas être utilisé.

Équivalent étranger : go show.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

satellisation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition :

1. Action d'imprimer à un engin spatial un mouvement périodique autour d'un astre de masse prépondérante de sorte qu'il en devient un satellite.

2. Fait de devenir le satellite d'un astre.

Voir aussi : capture.

Équivalent étranger : orbitation, satellization.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

satelliser, v.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Imprimer à un engin spatial un mouvement périodique autour d'un astre de masse prépondérante, de sorte qu'il en devient un satellite.

Note : La forme pronominale « se satelliser » signifie « devenir le satellite d'un astre ».

Équivalent étranger : satellize (to).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

satellite captif

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Synonyme : satellite en laisse.

Définition : Satellite relié par câble à un satellite-maître de masse plus importante.

Équivalent étranger : tethered satellite.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

satellite en laisse

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Voir : satellite captif.

sauterelle, n.f.

Domaine : Bâtiment-Génie civil/Engins

Définition : Bande transporteuse inclinable.

Équivalent étranger : apron conveyor.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

scène, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Surface observée correspondant à un lot de données auquel on applique le même prétraitement.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : Les dimensions de la scène dépendent des propriétés des capteurs et des caractéristiques de la prise de vues.

Équivalent étranger : scene.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

schéma, n.m.

Domaine : Informatique.

Voir : cadre.

schéma d'opérations

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Représentation graphique du déroulement d'opérations à l'aide de symboles.

Équivalent étranger : flow chart.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

scintillement, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Fluctuation de la vitesse relative entre un support d'enregistrement et la tête d'enregistrement ou de lecture, dont la fréquence est supérieure à 10 hertz.

Équivalent étranger : flutter.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

scripte, n.

Domaine : Audiovisuel-Communication.

Définition : Responsable de la continuité de la réalisation et de la tenue des documents auprès du réalisateur d'un film ou d'une émission.

Équivalent étranger : script.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

secours (de), loc. adv.

Domaine : Informatique.

Définition : Qualifie les procédures et les matériels destinés à être utilisés dans certains cas d'anomalie de fonctionnement.

Équivalent étranger : back up.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

secours informatique

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble des services permettant d'assurer la surveillance et la continuité des travaux des centres informatiques afin d'en prévenir ou d'en pallier les interruptions accidentelles.

Équivalent étranger : back-up.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

secteur spatial

Domaine : Télédétection spatiale.

Voir : composante spatiale.

secteur terrien

Domaine : Télédétection spatiale.

Voir : composante terrestre.

section, n.f.

Domaine : Architecture.

Définition : Document graphique représentant exclusivement l'intersection du plan de coupe et de la matière de l'élément.

Note : Il convient de distinguer la section de la coupe.

Équivalent étranger : section.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

section efficace

Domaine : Ingénierie nucléaire-Physique.

Définition : Aire équivalente d'interaction qui caractérise la probabilité que se produise une interaction d'un type déterminé entre une particule incidente, ou un rayonnement incident, et une particule cible, et qui permet d'évaluer le nombre d'interactions entre un flux de particules ou de rayonnement et un système de particules cibles.

Note :

1. Lorsqu'on évalue le nombre des interactions qu'un flux de neutrons provoque dans un solide ou un liquide, le produit de la section efficace des noyaux par le nombre de ceux-ci dans l'unité de volume s'introduit dans les calculs et il est souvent appelé « section efficace macroscopique » de la substance considérée. Toutefois, ce produit a les dimensions de l'inverse d'une longueur, et non d'une surface.

2. Pour éviter toute ambiguïté, certains auteurs précisent « section efficace microscopique » pour désigner la section efficace d'une particule, dont la définition est donnée ci-dessus.

Équivalent étranger : cross section.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

sectionneur, n.m.

Domaine : Défense-Électricité.

Définition : Appareil qui sert à couper le courant sur une section de ligne pour y permettre des réparations.

Voir aussi : rupteur.

Équivalent étranger : breaker.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

segment de données

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Série de données obtenues pendant chaque intervalle de temps au cours duquel les modalités de prises de vues du satellite restent les mêmes.

Voir aussi : scène.

Équivalent étranger : data strip.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

segment géographique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Zone du sol observée correspondant à un segment de données.

Équivalent étranger : field strip.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

segmentation d'image

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement d'image.

Définition :

1. Analyse d'image numérique qui consiste à déterminer statistiquement des intervalles dans cette image, sur la base de caractéristiques radiométriques ou topologiques par exemple.

2. Analyse d'image analogique qui consiste à mettre en évidence des intervalles de densité optique dans cette image.

Note : La segmentation d'image est généralement suivie d'une partition d'image, ou zonage.

Voir aussi : classification non dirigée, classification semi-dirigée, composition colorée, partition d'image, seuillage.

Équivalent étranger : image segmentation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

sélection d'hybride

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Sélection d'un acide nucléique monocaténaire après formation d'une molécule hybride avec un brin complémentaire.

Équivalent étranger : hybrid selection.
(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

sélectionné, adj.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Retenu comme candidat pour un prix ou une distinction.

Note :

1. On dit aussi « nommé ».
2. Le terme « nominé » est à proscrire.

Équivalent étranger : nominated.
(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

séquençage, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Détermination de l'ordre linéaire des composants d'une macromolécule.

Note : Par exemple, les acides aminés d'une protéine, les nucléotides d'un acide nucléique, etc.

Équivalent étranger : sequencing.
(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence amplifiée

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Séquence d'ADN intra ou extrachromosomique dont le nombre est augmenté par amplification.

Équivalent étranger : amplified sequence.
(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence chevauchante

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Séquence d'ADN portant l'information correspondant à plusieurs gènes utilisant un cadre de lecture différent.

Note : Cette situation se rencontre assez fréquemment dans les génomes viraux.

Équivalent étranger : overlapping sequence.
(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence codante

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Partie d'un gène qui définit directement la séquence en acides aminés de la protéine correspondante.

Équivalent étranger : coding sequence.
(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence consensus

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : séquence fondamentale.

séquence d'insertion

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Élément d'ADN capable de transposition d'une région du génome à une autre.

Note : Les séquences d'insertion portent uniquement les fonctions nécessaires à leur transposition.

Équivalent étranger : insertion sequence.
(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence de polyadénylation

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : signal de polyadénylation.

séquence de Shine Dalgarno

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Séquence présente sur l'ARNm des procaryotes, en amont du codon d'initiation de la

traduction et qui permet l'attachement du ribosome.

Équivalent étranger : Shine Dalgarno sequence.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence de test

Domaine : Électronique.

Définition : Ensemble des vecteurs de test permettant de stimuler un circuit afin de tester son comportement fonctionnel.

Note : Le terme « pattern de test » est à éviter en français.

Équivalent étranger : test pattern.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

séquence de tête

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Séquence qui se trouve en amont du codon d'initiation de traduction des ARN messagers.

Équivalent étranger : leader, leader sequence, leader region.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence fondamentale

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Séquence idéalisée d'une région donnée d'un acide nucléique ou d'une protéine dans laquelle chaque position représente la base ou l'acide aminé rencontré le plus fréquemment.

Note :

1. On dit aussi « séquence consensus ».

2. Elle est établie après comparaison de séquences réelles.

Équivalent étranger : consensus sequence.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence hautement répétée

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Séquence d'ADN présente en un grand nombre de copies dans le génome.

Équivalent étranger : highly repeated sequence.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence non codante

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Partie d'un gène qui ne définit pas directement la séquence en acides aminés de la protéine correspondante.

Équivalent étranger : non coding sequence.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence palindromique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : palindrome n.m.

Définition : Séquence d'ADN pouvant se lire de la même façon dans les deux sens par rapport à un point central soit sur le même brin (exemple : ATTGC.CGTTA), soit sur les deux brins (AACGTT et TTGCAA).

Note : Les séquences complémentaires reconnues par la plupart des enzymes de restriction sont palindromiques.

Équivalent étranger : palindrome, palindromic sequence.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence polyA

Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : région polyA, queue polyA.

Définition : Long segment d'adénosines monophosphates polymérisées présent à l'extrémité 3' des ANRm des eucaryotes.

Note : PolyA est l'abréviation de « polyadénylation ».

Équivalent étranger : poly A tail, polyadenylated end, polyA region.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence signal

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : peptide signal.

séquences répétées directes

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Séquences identiques ou quasi identiques, présentes en plusieurs copies dans la même molécule d'ADN et ayant la même orientation.

Équivalent étranger : direct repeat.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquences répétées en tandem

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Séquences répétées directes adjacentes.

Équivalent étranger : tandem repeat.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquences répétées inversées

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : séquences répétées inverses.

séquences répétées inverses

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Séquences identiques ou quasi identiques, présentes en plusieurs copies dans la même molécule d'ADN et ayant une orientation inverse.

Note :

1. La répétition inverse, qui implique donc la présence de deux séquences complémentaires sur un même brin d'acide nucléique, permet la formation d'une boucle en épingle à cheveux.

2. Lorsque les deux séquences sont adjacentes, elles forment un palindrome.

3. On trouve aussi « séquences répétées inversées ».

Équivalent étranger : inverted repeat.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

séquence unique

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Séquence d'ADN qui n'existe qu'en un seul exemplaire dans le génome.

Équivalent étranger : unique sequence.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

serpentage, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Oscillations assez rapides d'un aéronef autour de l'axe de lacet.

Équivalent étranger : snaking.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

serpent spectral

Domaine : Télédétection spatiale/Traitement de données.

Définition : Représentation graphique en forme de serpent des plages de variation de la réflectance spectrale d'un objet relevées pendant une période spécifique.

Note : Lorsque la variation dans le temps de la réflectance spectrale d'un objet est relativement rapide, comme c'est le cas pour un couvert végétal par exemple, un serpent spectral est établi pour chaque période spécifique (épiaison, floraison, etc).

Voir aussi : parenté spectrale, réponse spectrale, signature spectrale.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Équivalent étranger : temporal spectral reflectance.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

serveur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition :

1. Organisme exploitant un système informatique permettant à un demandeur la consultation et l'utilisation directe d'une ou de plusieurs banques de données.

2. Par extension, le système informatique lui-même.

Équivalent étranger : on-line data service.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981, arrêté du 30 mars 1987)

service bancaire pour entreprises

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Ensemble des services rendus spécifiquement par une banque à sa clientèle d'entreprises.

Note : On dit aussi « banque d'entreprise ».

Équivalent étranger : corporate banking, corporate bank.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

service de libre appel

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Définition : Service de télécommunication permettant à un abonné de faire imputer à son compte le coût total ou partiel des communications qui lui sont destinées au moyen d'un numéro spécial, au moins pour les appels provenant d'une zone géographique déterminée.

Équivalent étranger : freephone service, toll.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

service d'escale

Domaine : Transport/Transport aérien.

Synonyme : assistance en escale

Définition : Ensemble des opérations à accomplir durant l'escale d'un aéronef comprenant toutes les interventions effectuées sur l'aéronef au sol, son chargement (fret, poste, ravitaillement) et le service aux voyageurs.

Voir aussi : ravitaillement, société de service d'escale.

Équivalent étranger : ground handling.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984, arrêté du 21 septembre 1993)

service de recherche de personne

Domaine : Télécommunications.

Définition : Service donnant à chaque usager la possibilité de recevoir personnellement, quel que soit le lieu où il se trouve dans une zone déterminée, un avis qui est en général une invitation à effectuer une action convenue à l'avance telle que l'appel d'un correspondant déterminé.

Équivalent étranger : paging service.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

service des mobiles

Domaine : Télécommunications.

Définition : Service de radiocommunication destiné à assurer des liaisons avec des mobiles ou entre mobiles.

Équivalent étranger : mobile service.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

service support

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Définition : Service de télécommunication qui assure la transmission de signaux entre des interfaces usager-réseau.

Note : Le terme anglais « service support » désigne uniquement la logistique de service.

Équivalent étranger : bearer service.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

seuillage, n.m.

Domaine : Statistique-Informatique.

Définition : Mise en œuvre des traitements destinés à seuiller.

Équivalent étranger : thresholding.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

seuiller, v.

Domaine : Statistique-Informatique.

Définition : Déterminer ou situer les valeurs limites destinées à séparer des classes.

Note : Ces valeurs limites sont, le plus souvent, des valeurs radiométriques, ou des fonctions de ces dernières, telles que des ratios.

Voir aussi : seuillage.

Équivalent étranger : threshold (to).

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

seul en scène

Domaine : Audiovisuel.

Voir : spectacle solo.

signal analogique

Domaine : Télécommunications.

Définition : Signal tel que la caractéristique qui représente des informations peut à tout instant prendre toute valeur d'un intervalle continu, par exemple suivre de façon continue les valeurs d'une autre grandeur physique représentant des informations.

Équivalent étranger : analogue signal.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

signal numérique

Domaine : Télécommunications.

Définition : Signal au moyen duquel les informations sont représentées par un nombre fini de valeurs discrètes bien déterminées qu'une de ses caractéristiques peut prendre dans le temps.
Note : En français, l'adjectif « digital » signifie « relatif aux doigts » et ne doit pas être utilisé dans le sens de « numérique ».

Équivalent étranger : digital signal.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

signal de polyadénylation

Domaine : Génétique moléculaire.

Synonyme : séquence de polyadénylation.

Définition : Motif nucléotidique situé en aval de la partie codante d'un gène et qui définit la position où doit s'ajouter la séquence polyA sur l'ARNm.

Équivalent étranger : polyadenylation sequence, polyadenylation signal.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

signal second

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : écho supplémentaire reçu après un délai supérieur à la période de récurrence des impulsions du radar.

Voir aussi : trajet multiple.

Équivalent étranger : second go around.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

signature spectrale

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Ensemble des caractéristiques du rayonnement électromagnétique réémis,

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

conditionnés par les propriétés de la matière irradiées, nécessaires et suffisantes pour l'identifier.

Note :

1. Parmi les caractéristiques les plus employées figurent la réflectance, l'émittance, les effets directionnels et la polarisation.
2. Les propriétés spectrales des cibles présentes dans la scène n'ont pas l'invariance spatio-temporelle des raies spectrales des éléments chimiques simples du fait, en particulier, de l'influence de l'environnement en un lieu de la scène. De ce fait, la notion de signature spectrale appliquée à ces cibles constitue une simplification abusive.

Équivalent étranger : spectral signature.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

silence radio

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Interruption de toute émission électromagnétique en vue d'éviter de signaler sa position à l'ennemi.

Équivalent admis : black-out.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

silencieux, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Dispositif électronique qui réduit ou supprime automatiquement le signal de sortie d'un récepteur de radiodiffusion sonore ou d'un syntoniseur, en particulier pendant les réglages d'accord.

Voir aussi : sourdine.

Équivalent étranger : squelch, muting.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

simulateur analogique

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Outil logiciel servant à simuler la fonction à partir de grandeurs d'entrées ou de sorties analogiques.

Équivalent étranger : analogue simulator.

(Source : arrêté des du 29 avril 1992)

simulateur de vol

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Installation servant à l'instruction au sol du personnel navigant et capable de reproduire les différentes conditions de vol ainsi que les organes de commande et de contrôle.

Équivalent étranger : link trainer, flight simulator.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

simulateur logique

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Outil logiciel permettant de connaître la réponse d'un circuit numérique à des signaux binaires.

Équivalent étranger : logic simulator.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

sinistre maximum prévisible

Abréviation : SMP.

Domaine : Économie et finances/Assurance.

Définition : Se dit du montant maximum raisonnablement prévisible d'un sinistre.

Équivalent étranger : maximum foreseeable loss, MFL.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

sinistres inconnus

Domaine : Économie et finances/Assurance.

Définition : Sinistres survenus, mais dont l'assureur ou le réassureur n'a pas eu connaissance à une

date d'évaluation déterminée.

Équivalent étranger : incurred but not reported losses, IBNR.

(Source : arrêté du 6 janvier 1989)

site COS

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition : Site correspondant aux extrémités cohésives du génome du phage lambda.

Note : COS est l'abréviation de « cosmide ».

Voir aussi : cosmide.

Équivalent étranger : COS site.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

site d'initiation de la transcription

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Point précis où commence la transcription d'un gène.

Équivalent étranger : transcription initiation site.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

site de restriction

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Séquence d'ADN, cible d'une enzyme de restriction.

Équivalent étranger : restriction site.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

site propre

Domaine : Transport/Transport terrestre.

Définition : Emprise affectée exclusivement à l'exploitation de lignes de transport.

Équivalent étranger : exclusive lane, exclusive way.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

société d'assistance en escale

Domaine : Transport/Transport aérien.

Voir : société de service d'escale.

société de conception

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Société spécialisée dont l'activité est celle d'un centre de conception.

Voir aussi : centre de conception.

Équivalent étranger : design house.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

société de service d'escale

Domaine : Transport/Transport aérien.

Synonyme : société d'assistance en escale.

Définition : Société de services aéroportuaires ou compagnie assurant tout ou partie des opérations d'assistance en escale.

Note : Le terme « agent de service d'escale » désigne uniquement le responsable ou employé de cette société.

Voir aussi : ravitaillement, service d'escale.

Équivalent étranger : ground handling agent.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

sodar, n.m.

Domaine : Géophysique-Acoustique.

Définition : Sondeur atmosphérique à impulsions acoustiques, utilisé pour effectuer des télésondages.

Note :

1. Le terme « sodar » est l'acronyme anglo-américain de l'expression « sound detection and

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

ranging », traduisible en français par « détection et télémétrie par le son ».

2. L'utilisation d'un tel capteur nécessite une atmosphère de densité suffisante pour assurer la propagation et la rétrodiffusion d'ondes acoustiques.

Voir aussi : capteur.

Équivalent étranger : sound detection and ranging (SODAR).

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

sol hydromorphe

Domaine : Hydrogéologie-Pédologie.

Définition : Sol présentant des signes d'hydromorphie, et soumis à un excès d'eau.

Voir aussi : hydromorphie.

Équivalent étranger : hydromorphic soil.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

sondage au limbe

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Mesurage, par télédétection aérienne ou spatiale, de propriétés physico-chimiques de l'atmosphère d'un astre, en procédant à une exploration radiométrique locale dans une région déterminée de son limbe.

Voir aussi : sondeur au limbe, méthode des pelures d'oignon.

Équivalent étranger : limb sounding.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

sondage par télédétection

Domaine : Physique-Météorologie.

Définition : Exploration d'un milieu physique par télédétection aérienne ou spatiale afin de mettre en évidence la répartition spatiale de composants ou d'hétérogénéités de ce milieu.

Équivalent étranger : remote sounding.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

sonde nucléaire

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Séquence d'ADN ou d'ARN marquée (par un composé fluorescent, un radioisotope, ou une enzyme) que l'on utilise pour détecter des séquences homologues (complémentaires) par hybridation in situ ou in vitro.

Équivalent étranger : nucleic probe.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

sondeur au limbe

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Capteur passif approprié au sondage au limbe.

Note : On citera par exemple le sondeur au limbe en hyperfréquence (en angloaméricain : « Microwave Limb Sounder », MLS) qui est un type de capteur passif approprié au sondage au limbe.

Équivalent étranger : limb sonder.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

sondeur de filet

Domaine : Marine/Pêches maritimes.

Définition : Appareil fixé sur la partie supérieure d'un chalut, permettant d'évaluer, par ultrasons, l'ouverture verticale du chalut, sa profondeur d'immersion, et de détecter la présence de bancs de poissons dans l'ouverture du filet ou à proximité de celle-ci.

Équivalent étranger : Netzsonde.

(Source : arrêté du 28 novembre 1985)

sonné, -ée, adj.

Domaine : Sport.

Définition : Se dit d'un sportif, en particulier d'un boxeur, qui est étourdi par un coup, un choc.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Équivalent admis : groggy.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

sonorisation, n.f.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Ensemble des moyens permettant d'assurer la diffusion de la parole et de la musique dans un espace important.

Note : L'abréviation « PA » de l'anglais « publicaddress » ne doit pas être employée.

Équivalent étranger : public address.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

sortie d'angle

Domaine : Sport.

Synonyme : sortie de coin.

Définition : Sortie de la balle derrière la ligne de but au profit de l'équipe attaquante.

Note : On dit aussi « sortie en corner ».

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

sortie de coin

Domaine : Sport.

Voir : sortie d'angle.

soufflante, n.f. (langage professionnel)

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Roue de compresseur à basse pression d'un réacteur à double flux, généralement utilisée comme premier étage de compression et entraînée par une turbine indépendante.

Voir aussi : réacteur à double flux.

Équivalent étranger : fan.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

soufflante canalisée (langage professionnel)

Domaine : Défense-Aéronautique.

Synonyme : soufflante carénée (langage professionnel).

Définition : Soufflante placée à l'intérieur d'un carénage annulaire destiné à en améliorer le rendement.

Équivalent étranger : ducted fan.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

soufflante carénée (langage professionnel)

Domaine : Défense-Aéronautique.

Voir : soufflante canalisée.

sourçage, n.m.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Activité de mise en relation des centrales d'achat, des grossistes, des importateurs avec des fabricants étrangers afin de trouver dans tout pays du monde des produits au meilleur rapport qualité-prix.

Équivalent étranger : sourcing.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

sourceur, -euse, n.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Spécialiste qui met en relation des centrales d'achat, des grossistes, des importateurs avec des fabricants étrangers afin de trouver dans tout pays du monde des produits au meilleur rapport qualité-prix.

Équivalent étranger : sourcing expert.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

sourdine, n.f.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Commande d'un appareil audiovisuel qui permet de réduire ou supprimer le signal sonore, puis de le rétablir.

Voir aussi : silencieux.

Équivalent étranger : muting.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

souris, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Dispositif de commande tenu à la main, connecté à un ordinateur, et dont le déplacement sur une surface entraîne le déplacement d'un repère sur l'écran.

Note : Ce dispositif comporte un ou plusieurs boutons-poussoirs qui permettent de déclencher des opérations en fonction de la position du repère.

Équivalent étranger : mouse.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

sous-équipage (en), loc.

Domaine : Marine/Transport maritime.

Définition : Se dit d'un navire dont l'équipage est insuffisant en nombre ou en qualification.

Note : Ce terme ne doit pas être confondu avec l'expression « sous-normes ».

Équivalent étranger : undermanned.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

sous-image repérée

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Partie d'image au voisinage d'un point d'appui ou d'un élément de repérage facilitant le choix des méthodes de traitement à appliquer à l'image.

Équivalent étranger : subimage.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

soutien logistique à la mer

Domaine : Défense-Marine.

Définition : Soutien apporté en dehors des limites d'un port et au cours duquel l'approvisionnement des forces navales est assuré en route ou au mouillage.

Équivalent étranger : afloat support.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

soutien logistique mutuel

Domaine : Défense.

Voir : aide mutuelle.

spatiologie, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Ensemble des sciences et techniques spatiales.

Équivalent étranger : space science and technology.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

spationaute, n.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Voir : astronaute.

spationautique, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Voir : astronautique.

spationef, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Voir : astronef.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

spécialiste en valeurs du Trésor

Abréviation : SVT.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : établissement ayant obtenu un statut particulier relatif à l'émission, au placement et au marché secondaire des valeurs du Trésor et ayant l'obligation d'assurer en permanence la liquidité du marché secondaire.

Note :

1. Les spécialistes en valeurs du Trésor sont sélectionnés par l'état pour l'importance de leurs souscriptions aux émissions des titres de la dette publique, pour leur capacité à les placer en France et à l'étranger et à effectuer la tenue du marché de ces titres.
2. Les spécialistes en valeurs du Trésor sont consultés systématiquement par le Trésor sur les conditions d'émission des titres de la dette publique. Ils ont accès à toutes les adjudications et peuvent, en outre, acquérir des quantités supplémentaires au prix moyen de cette adjudication (offres dites non compétitives).

Équivalent étranger : primary dealer.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

spectacle solo

Forme abrégée : solo n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Synonyme : seul en scène.

Définition : Spectacle de variétés assuré par un artiste seul en scène.

Équivalent étranger : one-man show.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

station centrale

Domaine : Télécommunications.

Voir : station pivot.

station de base

Domaine : Télécommunications.

Définition : Station terrestre qui assure des liaisons avec des stations mobiles susceptibles de se déplacer en surface à l'intérieur des limites géographiques d'un pays ou d'un continent.

Équivalent étranger : base station.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

station maîtresse

Domaine : Télécommunications.

Voir : station pivot.

station mobile

Domaine : Télécommunications.

Définition : Appareil ou ensemble d'appareils permettant d'accéder à un service mobile et destiné à fonctionner en mouvement ou pendant des haltes en des points non spécifiés à l'avance.

Note : Des exemples de stations mobiles pour la téléphonie sont les téléphones mobiles et les téléphones portatifs.

Équivalent étranger : mobile station.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

station pivot

Forme abrégée : pivot n.m.

Domaine : Télécommunications.

Synonyme : station maîtresse.

Définition : Dans un réseau de télécommunication, station qui assure la coordination d'un groupe de stations ou de sous-réseaux, ainsi que leur accès éventuel à d'autres réseaux.

Note :

1. La station pivot d'un réseau de microstations terriennes est une station terrienne.

2. Dans un réseau de communication de données, la station pivot est aussi appelée « nœud concentrateur ».

Équivalent étranger : hub, hub station.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

station terrestre

Domaine : Télécommunications/Communication avec le smobiles.

Définition : Appareil ou ensemble d'appareils qui assure des liaisons avec des stations et qui n'est pas destiné à fonctionner en mouvement.

Équivalent étranger : land station.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

station terrienne dépendante

Domaine : Télécommunications.

Définition : Station terrienne, généralement une microstation terrienne, destinée à communiquer avec des stations analogues par l'intermédiaire d'un satellite sous la coordination d'une station maîtresse.

Voir aussi : microstation terrienne, station pivot.

Équivalent étranger : land station.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

station orbitale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Installation spatiale en orbite autour de la Terre ou autour d'un astre, ne disposant pas de moyens de propulsion autonomes ou ne disposant que de moyens de propulsion réduits, et destinée à assurer une ou plusieurs missions déterminées avec une certaine permanence.

Voir aussi : station spatiale.

Équivalent étranger : orbital station.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

station spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Installation spatiale en orbite ou déposée sur un astre, ne disposant pas de moyens de propulsion autonomes ou ne disposant que de moyens de propulsion réduits, et destinée à assurer une ou plusieurs missions déterminées avec une certaine permanence.

Voir aussi : station orbitale.

Équivalent étranger : space station.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

stéréoradargrammétrie, n.f. (langage professionnel)

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Techniques d'exploitation d'un couple d'images radar impliquant la corrélation visuelle ou instrumentale des points homologues de ce couple.

Voir aussi : radargrammétrie.

Équivalent étranger : stereoradargrammetry.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

stéréoradiométrie, n.f. (langage professionnel)

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Technique qui combine le traitement de données radiométriques provenant d'un enregistrement stéréoscopique de la scène avec la corrélation visuelle ou instrumentale des points homologues de ce couple stéréoscopique.

Voir aussi : stéréoradargrammétrie.

Équivalent étranger : stereoradiometry.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

stimulateur, n.m.

Domiane : Santé-Médecine.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Appareil électrique implanté dans l'organisme, destiné à suppléer une commande nerveuse déficiente pour le fonctionnement d'un appareil musculaire (le cœur, un sphincter, etc).

Équivalent étranger : pacemaker.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

stockage thermique

Domaine : Bâtiment.

Définition : Ensemble de dispositions permettant d'accumuler de la chaleur et d'en contrôler la restitution ultérieure.

Équivalent étranger : thermal storage, heat storage.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

stratégie de marque

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Stratégie commerciale axée principalement sur la marque.

Équivalent étranger : brand strategy.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

structure en épingle à cheveux

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : boucle en épingle à cheveux.

structure gonflable

Domaine : Architecture-Bâtiment.

Définition : Local clos dont les parois souples sont maintenues en place par surpression, et auquel on accède par un sas.

Équivalent étranger : inflated structure, air-supported structure.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

stylisme, n.m.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Travail sur l'aspect extérieur d'un produit industriel en vue d'un résultat esthétique s'accordant à des impératifs fonctionnels et commerciaux.

Note : On trouve aussi « conception ».

Équivalent étranger : design.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

styliste, n.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Professionnel chargé du stylisme.

Équivalent étranger : designer.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

substrat, n.m.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Matériau sur lequel ou dans lequel sont fabriqués les éléments d'un dispositif ou d'un circuit électronique.

Note : Un substrat peut être métallique, isolant ou semiconducteur.

Équivalent étranger : substrate.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

suivi de marché

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Service situé entre la salle des marchés et le post-marché, dont le rôle, variable selon les établissements, consiste notamment à normer les opérations réalisées pour les rendre gérables par le post-marché, et à vérifier qu'elles sont conformes à la réglementation.

Équivalent étranger : middle office.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

suivi du terrain

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Méthode de navigation à basse altitude, permettant le maintien d'une hauteur constante au-dessus du sol, grâce à la mise en œuvre d'équipements ou d'une technique de pilotage appropriée.

Équivalent étranger : ground following.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

supercarburant, n.m.

Domaine : Pétrole.

Définition : Carburant de qualité.

Note : On dit aussi, familièrement, « super ».

Équivalent étranger : premium grade, premium.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

superdécrochage, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Régime de vol critique dans lequel l'aéronef se stabilise à une incidence supérieure à l'incidence normale de décrochage de sa voilure.

Équivalent étranger : deep stall.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

supérette, n.f.

Domaine : Économie/Commerce.

Définition : Magasin en libre service de 120 m² à 400 m², consacré surtout à l'alimentation.

Note : Son rayonnement est limité au quartier et sa clientèle le fréquente en général de manière quotidienne.

Équivalent étranger : small supermarket.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

superposition d'images

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Procédé qui consiste à faire coïncider géométriquement plusieurs images représentant la partie commune d'une scène, obtenues soit à des dates distinctes, soit au même instant mais dans des bandes spectrales différentes.

Équivalent étranger : images registration.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

support élastique

Domaine : Tous domaines.

Définition : Articulation ou fixation en matériau souple destinée à amortir les vibrations et, accessoirement, le bruit de l'élément supporté.

Équivalent étranger : Silent-Block (marque déposée).

(Source : arrêté du 12 août 1976)

supporteur, -trice, n.

Domaine : Sport.

Définition : Personne qui soutient un concurrent ou une équipe.

Note : Le verbe « supporter » ne doit pas être utilisé dans le sens de « soutenir un concurrent ou une équipe ».

Équivalent admis : supporter.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

suppresseur, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Gène dont la mutation est capable de supprimer les effets de mutations d'autres gènes.

Note : Un supprimeur extragénique est le plus souvent un gène codant pour un ARNt muté qui

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

apporte un acide aminé compatible avec la fonction de la protéine.

Équivalent étranger : suppressor.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

suppression extragénique

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Récupération d'une fonction perdue grâce à une seconde mutation localisée sur un autre gène que la mutation initiale.

Note : Dans cette acception, on dit aussi « suppression intergénique ».

Équivalent étranger : intergenic suppression, intergenic mutation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

suppression intergénique

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : suppression extragénique.

suppression intragénique

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Effet d'une mutation de compensation à l'intérieur du gène muté, qui restaure son activité.

Note : La seconde mutation touche le même gène que la première, mais en un site différent.

Équivalent étranger : intragenic suppression.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

suraccélération, n.f.

Domaine : Défense.

Définition : Dérivée troisième de l'espace par rapport au temps.

Équivalent étranger : jerk.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

suramplificateur, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Amplificateur de puissance supplémentaire, notamment pour un véhicule automobile.

Équivalent étranger : booster.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

surbrillance, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Marquage par une luminosité plus grande.

Équivalent étranger : brightening.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

suremballage, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Transport de matières radioactives.

Définition : Dispositif, rigide ou non, n'ayant pas à satisfaire aux prescriptions concernant un conteneur de transport, permettant l'expédition, en une seule unité de manutention, de deux colis ou plus afin de faciliter la manutention, l'arrimage et l'acheminement.

Note : Le suremballage n'est pas un des éléments d'une enveloppe, comme peut l'être un emballage extérieur, assurant à un colis une protection suffisante contre certains risques tels que chocs, incendie.

Voir aussi : emballage (de matières radioactives), emballage extérieur (de matières radioactives).

Équivalent étranger : overpack.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

surface d'une nappe

Domaine : Hydrogéologie.

Synonyme : surface de saturation, niveau de nappe, niveau de saturation.

Définition : Surface de la zone saturée d'un aquifère libre ou toit d'un aquifère captif.

Équivalent étranger : water-table, phreatic surface.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

surface de charge

Domaine : Hydrogéologie.

Voir : surface piézométrique.

surface de saturation

Domaine : Hydrogéologie.

Voir : surface d'une nappe.

surface libre

Domaine : Hydrogéologie.

Définition : Lieu des points d'une nappe où la pression de l'eau est égale à la pression atmosphérique.

Équivalent étranger : free surface.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

surface piézométrique

Domaine : Hydrogéologie.

Synonyme : surface de charge.

Définition : Surface idéale qui représente la distribution des charges hydrauliques d'une nappe à écoulement bidimensionnel, ou des charges rapportées à une surface ou une strate déterminée de l'aquifère en cas d'écoulement tridimensionnel.

Équivalent étranger : piezometric surface.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

surgénérateur

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

1. adj.

Définition : Se dit d'un réacteur nucléaire produisant plus de matière fissile qu'il n'en consomme.

2. n.m.

Définition : Réacteur nucléaire produisant plus de matière fissile qu'il n'en consomme.

Note : Le terme « surrégénérateur » est tombé en désuétude.

Voir aussi : fertile, fissile, réacteur à neutrons rapides.

Équivalent étranger : 1. breeder. 2. breeder reactor.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

surgyration, n.f. (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Accroissement de la vitesse de rotation d'un corps.

Voir aussi : dégyration.

Équivalent étranger : spin-up.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

surgyrer, v. (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Accroître la vitesse de rotation d'un corps.

Voir aussi : contregyrer, dégyrer, gyrer.

Équivalent étranger : spin up (to).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

surréservation, n.f.

Domaine : Transport.

Définition : Action de réserver des places en nombre plus important que celui des places offertes.

Note : Le terme « surbooking » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : overbooking.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

survaleur, n.f.

Domaine : Économie et finances/Comptabilité.

Définition : Dans les comptes consolidés se dit d'un écart d'acquisition positif.

Voir aussi : fonds commercial.

Équivalent étranger : goodwill.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

survol, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Exploration rapide sur écran, sans possibilité de modification, du contenu d'une mémoire.

Équivalent étranger : browsing.

(Source : arrêté du 30 mars 1987)

survolteur, n.m.

Domaine : Défense-Électricité

Voir : bobine de démarrage.

symétrique, adj.

Domaine : Défense-électronique.

Définition : Se dit d'un montage électronique souvent utilisé dans les amplificateurs et dont les deux éléments fonctionnent constamment en opposition de phase.

Équivalent étranger : push-pull.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

syndicat d'enchères

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Réunion d'apporteurs de capitaux répondant à l'appel d'un émetteur de titres, principalement pour les facilités d'émission garantie et selon différentes modalités d'adjudication.

Équivalent étranger : tender panel.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

syndicat de prise ferme

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Ensemble de banques ou de sociétés financières réunies pour participer à une émission obligataire (emprunt syndiqué), quels que soient l'émetteur, la monnaie et la place, en s'engageant à souscrire une part déterminée de l'emprunt, ce qui garantit l'émetteur de recevoir le produit de son émission, même en cas de placement difficile dans le public.

Note : Un tel syndicat peut être aussi constitué à l'occasion d'une augmentation de capital, notamment préplacée. Le terme employé est plutôt « syndicat de garantie ».

Voir aussi : tour de table.

Équivalent étranger : pool, underwriting group.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

synthétiseur d'ADN

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Appareil permettant la synthèse de polydésoxynucléotides par additions successives de désoxynucléotides sur une chaîne en croissance.

Équivalent étranger : DNA synthesizer.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

syntoniseur, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Appareil électronique capable de convertir un signal radiofréquence reçu par une antenne en un signal audiofréquence de faible puissance.

Note : Le terme « syntonisateur » est employé au Canada.

Équivalent étranger : tuner.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

système antipatinage

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Dispositif permettant, en cours de freinage à l'atterrissage, d'éviter tout blocage des roues d'un avion, et d'assurer ainsi une meilleure efficacité de ses freins.

Équivalent étranger : anti-skid.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

système cellulaire

Domaine : Télécommunications.

Définition : Système de radiocommunication destiné à assurer un service mobile dans lequel la zone à desservir est divisée en zones élémentaires, appelées cellules, la couverture de chaque cellule étant assurée par une ou plusieurs stations de base.

Note : La division d'une zone en cellules permet d'utiliser les mêmes ressources radioélectriques dans des cellules différentes en vue d'augmenter la capacité du système.

Équivalent étranger : cellular system.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

système d'aide à l'exploitation

Abréviation : SAE.

Domaine : Transport/Transport terrestre.

Définition : Système automatisé permettant le suivi permanent des véhicules d'une flotte de transport.

Équivalent étranger : vehicle scheduling control system, VSCS.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

système d'armes

Domaine : Défense.

Définition : Ensemble comportant une ou plusieurs armes, ainsi que l'équipement, le matériel, les services, le personnel, les moyens de déplacement et de lancement nécessaires à son autonomie.

Équivalent étranger : weapons system.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

système de commande d'orientation et d'orbite

Abréviation : SCOO.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Ensemble d'équipements et de logiciels de bord qui assure la fonction de pilotage d'un engin spatial en vue de lui imposer l'attitude voulue et d'ajuster son orbite aux exigences de la mission.

Voir aussi : chaîne de pilotage.

Équivalent étranger : attitude and orbit control system (AOCS).

(Source : arrêté du 20 février 1995)

système d'exploitation

Domaine : Informatique.

Définition : Logiciel gérant un ordinateur, indépendant des programmes d'application mais indispensable à leur mise en œuvre.

Équivalent étranger : operating system.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

système de gestion de base de données

Abréviation : SGBD.

Domaine : Informatique

Définition : Pour une base de données, logiciel permettant d'introduire les données, de les mettre à jour et d'y accéder.

Équivalent étranger : Data Base Management System (DBMS)

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

système de rentrée

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Sur un missile balistique ou un astronef, ensemble constitué par le ou les corps de rentrée et leur support.

Équivalent étranger : reentry system.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

système d'information comptable

Domaine : Économie et finances/Comptabilité.

Définition : Ensemble finalisé d'états, délais et procédures auquel une entité doit se conformer pour rendre compte aux organes chargés du contrôle ou du suivi des réalisations.

Équivalent étranger : reporting system.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

système DORIS

Forme abrégée : DORIS.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Système de radiolocalisation par effet Doppler permettant de déterminer la position du satellite sur son orbite par référence à la position de balises terrestres fixes ou, réciproquement, de déterminer la position de balises mobiles par référence à celles desdits satellites.

Note :

1. Le système DORIS est utilisé également pour localiser avec une grande précision des phénomènes de surface, notamment tectoniques.

2. DORIS signifie en français : Détermination Doppler d'orbite et radiolocalisation intégrées par satellite, en angloaméricain : « Doppler Orbitography and Radiopositioning Integrated by Satellite ».

Équivalent étranger : DORIS system.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

système exclusif

Domaine : Informatique.

Définition : Système d'exploitation ou architecture conçu pour un matériel ou un ensemble de matériels d'un constructeur donné.

Note :

1. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « système exclusif constructeur ».

2. Le terme « système propriétaire » est déconseillé.

Équivalent étranger : proprietary system.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

système expert

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble de logiciels exploitant dans un domaine particulier des connaissances explicites et organisées, pouvant se substituer à un expert humain.

Équivalent étranger : expert system.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

système inter-agent de marché

Abréviation : SIAM.

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Système de négociation mis en œuvre par un intermédiaire permettant aux teneurs de marché ou courtiers d'afficher entre eux leurs prix à l'achat et à la vente sur certains titres sans les obliger à révéler leur identité, ce qui améliore la liquidité et la sécurité du marché.

Équivalent étranger : interdealer-broker system (IDBS).

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

systemier, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Firme industrielle chargée de l'intégration d'un engin spatial ou de la fourniture d'un système spatial complet.

Équivalent étranger : main system manufacturer.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

T

tableur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Logiciel de création et de manipulation interactives de tableaux numériques.

Voir aussi : grapheur.

Équivalent étranger : spreadsheet, spreadsheet software, spreadsheet programme.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

tache élémentaire

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Élément de surface de la scène se trouvant dans le champ de visée instantané ou élémentaire du capteur.

Équivalent étranger : groundel (ground element), ground patch area.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

tacle, n.m.

Domaine : Sport/Football.

Définition : Action de reprendre avec le pied le ballon en possession de l'adversaire.

Note : Sur « tacle » sont construits : tacler, tacleur, tacleuse.

Équivalent étranger : tackling.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

tarification en temps réel

Abréviation : TTR.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Adaptation tarifaire en temps réel rendue possible par la connaissance instantanée du marché.

Équivalent étranger : yield management.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

tête-ferraille, n.m.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Palpeur utilisé à la base d'un train de tiges pour constater la profondeur et la forme du sommet d'un amoncellement de ferraille dans un forage en vue de son repêchage.

Équivalent étranger : junk feeler.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

taupe, n.f.

Domaine : Génie civil/Engins.

Voir : tunnelier.

taux de charge

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Rapport de l'énergie effectivement fournie, durant un intervalle de temps déterminé, au produit de la puissance nominale en régime continu, par cet intervalle de temps.

Note :

1. Ce taux peut se calculer pour une unité de production thermique ou un ensemble d'unités. On peut calculer un taux net ou un taux brut se rapportant à l'énergie nette ou brute produite.
2. Ce terme n'est pas spécifique à l'industrie nucléaire. Toutefois, il est utilisé dans les comparaisons nationales et internationales des performances des centrales des divers types.

3. L'équivalent anglais « load factor » est quelquefois utilisé par les Américains dans un sens différent.

4. Dans cette acception, on dit aussi « facteur de charge », « coefficient de production ».

Équivalent étranger : load factor (GB), capacity factor (EU).

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

taux de combustion

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.

Définition : Rapport, habituellement exprimé en pourcentage, du nombre de noyaux atomiques d'un élément ou d'un ensemble d'éléments donnés qui disparaissent par combustion nucléaire au nombre de noyaux initiaux.

Note :

1. Ce rapport, également nommé « taux de combustion de fission », est sensiblement proportionnel à l'épuisement spécifique.

2. Le terme « taux d'épuisement », moins précis, est aussi employé.

Voir aussi : combustion nucléaire, épuisement spécifique.

Équivalent étranger : burn-up fraction.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

taux de dilution

Domaine : Défense/Nucléaire.

Définition : Dans un réacteur à double flux, rapport du débit du flux secondaire à celui du flux primaire.

Équivalent étranger : by-pass ratio.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

taux de disponibilité en énergie

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Rapport de l'énergie disponible, durant un intervalle de temps déterminé, au produit de la puissance nominale en régime continu, par cet intervalle de temps.

Note :

1. Ce taux peut se calculer pour une unité de production thermique ou un ensemble d'unités. On peut calculer un taux net ou un taux brut se rapportant à l'énergie nette ou brute produite.

2. Le terme « taux de disponibilité en énergie » ne doit pas être confondu avec le terme « taux de disponibilité en temps » (en anglais : « availability factor ») dont l'usage est déconseillé.

3. Ce terme n'est pas spécifique à l'industrie nucléaire. Toutefois, il est utilisé dans les comparaisons nationales et internationales des performances des centrales des divers types.

4. Le terme « coefficient de disponibilité en énergie » est à éviter.

Équivalent étranger : energy availability factor.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

taux d'épuisement

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.

Voir : taux de combustion.

taux de flambage

Domaine : Économie et finances/Assurance.

Définition : Dans un traité de réassurance en excédent de sinistres, rapport observé entre le coût des sinistres pris en charge par le réassureur et le montant total des primes encaissées par le cédant dans la catégorie d'affaires faisant l'objet du traité.

Note : L'usage est d'exprimer cette grandeur sous forme d'un taux, à proportion des primes de l'assureur qui servent d'assiette à la rémunération du réassureur.

Équivalent étranger : burning cost.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

taux interbancaire offert

Abréviation : TIO.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Taux d'intérêt que les banques offrent pour leurs prêts à des banques de premier rang, sur une place donnée, dans une monnaie et pour une échéance définies.

Note :

1. Il peut y avoir autant de taux interbancaires offerts que de banques.
2. En anglais, la lettre placée en préfixe de l'acronyme anglais permet de connaître la place d'origine, par exemple LIBOR pour Londres, PIBOR pour Paris.

Équivalent étranger : interbank offered rate, IBOR.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

taux plafond

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Contrat par lequel une entité s'assure, moyennant le paiement d'une prime, un taux d'intérêt maximal fixé pour une période donnée.

Note :

1. La formule développée de taux plafond, équivalent de l'anglais « cap », est « garantie de taux plafond ».
2. Une garantie de taux plafond peut être contractée notamment en cas d'endettement.

Équivalent étranger : cap interest rate, cap.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

taux plancher

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Contrat par lequel une entité s'assure, moyennant le paiement d'une prime, un taux d'intérêt minimal fixé pour une période donnée.

Note :

1. La formule développée de « taux plancher », équivalent de l'anglais « floor », est « garantie de taux plancher ».
2. Une garantie de taux plancher peut être contractée notamment pour un placement.

Équivalent étranger : floor interest rate, floor.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

tavelure, n.f.

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Voir : chatolement.

technique de Northern

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : transfert d'ARN.

technique de Southern

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : transfert d'ADN.

téléachat, n.m.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Achat à distance utilisant les techniques de télécommunication ou de radiodiffusion.

Équivalent étranger : teleshopping.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

téléborne

Domaine : Télécommunications.

Définition : Station de base d'un service télépoint.

Voir aussi : station de base.

Équivalent étranger : telepoint base station.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

téléconférence, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Synonyme : conférence à distance.

Définition : Conférence dans laquelle les interlocuteurs sont répartis dans deux lieux, ou plus, reliés entre eux par des moyens de télécommunication.

Équivalent étranger : teleconferencing.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

télécopie, n.f.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Synonyme : fax n.m.

Définition : Télécommunication ayant pour objet la reproduction à distance d'un document graphique sous la forme d'un autre document graphique géométriquement semblable à l'original.

Note : Un document graphique est par exemple un écrit, un imprimé, une image fixe, ou sa représentation dans la mémoire d'un ordinateur.

Équivalent étranger : facsimile, fax, telecopy.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

télécopie contrastée

Domaine : Télécommunications.

Définition : Télécopie dans laquelle la reproduction fournit seulement deux niveaux de densité optique.

Équivalent étranger : document facsimile telegraphy.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

télécopie nuancée

Domaine : Télécommunications.

Définition : Télécopie dans laquelle la reproduction peut être assurée avec des demi-teintes.

Équivalent étranger : picture facsimile telegraphy.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

télécopier

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Définition : Transmettre un document par télécopie.

Note : On trouve aussi « faxer », qui n'est pas recommandé.

Équivalent étranger : fax (to).

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

télécopieur, n.m.

Domaine : Télécommunications/Services et réseaux.

Synonyme : fax n.m.

Définition : Appareil émetteur et récepteur de télécopie.

Équivalent étranger : facsimile equipment, fax machine, fax, telecopier.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

télé démarchage, n.m.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Utilisation de moyens de télécommunication au service de la prospection, de la vente et d'enquêtes commerciales.

Équivalent étranger : tele-canvassing.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

télé-détection, n.f.

Domaine : Physique-Métrologie.

Définition : Ensemble des connaissances et techniques utilisées pour déterminer des caractéristiques physiques et biologiques d'objets par des mesures effectuées à distance, sans contact matériel avec ceux-ci.

Note : La télé-détection utilise généralement l'interaction du rayonnement électromagnétique

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

avec la matière. Exemple : la télédétection en hyperfréquences.

Équivalent étranger : remote sensing.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

télédétection aérienne

Domaine : Télédétection spatiale.

Définition : Télédétection dans laquelle la saisie des données est faite à partir d'instruments embarqués sur des aéronefs.

Voir aussi : télédétection spatiale.

Équivalent étranger : airborne remotesensing.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

télédétection en hyperfréquence

Domaine : Télédétection spatiale/Technologie des hyperfréquences.

Définition : Télédétection active ou passive qui s'opère dans la partie du spectre électromagnétique située au-delà des ondes submillimétriques.

Note : Parmi les instruments utilisés, on citera les radiomètres en hyperfréquences, imageurs (les radars, par exemple) ou non imageurs (les diffusio-diffractomètres, par exemple).

Voir aussi : capteur, imageur, télédétection.

Équivalent étranger : microwave remote sensing.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

télédétection spatiale

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Télédétection dans laquelle la saisie des données est faite à partir d'instruments embarqués sur des véhicules spatiaux.

Équivalent étranger : spaceborne remote sensing.

(Source : arrêté du 25 septembre 1984)

téléécriture, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Télécommunication ayant pour objet la transmission d'informations graphiques au fur et à mesure de leur tracé manuscrit et la reproduction de ce tracé sur un écran ou un autre support.

Équivalent étranger : telewriting.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

téléimprimeur, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Appareil émetteur et récepteur de télégraphie comportant un clavier alphanumérique pour l'émission et assurant à la réception l'impression de caractères.

Note :

1. Le terme « Teletype » est une marque de fabrique à proscrire dans le sens général de « téléimprimeur ».

2. Le mot « téléscripteur », qui a un sens plus général, est parfois utilisé au sens restreint de « téléimprimeur ».

Équivalent étranger : teleprinter, teletypewriter.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

téléinformatique, n.f.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Exploitation automatisée de systèmes informatiques utilisant des réseaux de télécommunication.

Équivalent étranger : telecomputing, remote data processing ; teleinformatics.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

télémaintenance, n.f.

Domaine : Informatique.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Maintenance d'une unité fonctionnelle, assurée par télécommunication directe entre cette unité et un centre spécialisé.

Équivalent étranger : remote maintenance.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

télémarketing, n.m.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Méthode de distribution permettant au client de choisir dans une liste de références et de commander à distance en utilisant les techniques de télécommunication.

Équivalent étranger : telemarket.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

télématique, n.f.

1. Domaine : Télécommunications.

Définition : Ensemble des services, autres que les services télégraphique et téléphonique usuels, qui peuvent être obtenus par les usagers d'un réseau de télécommunication.

Note : Les services qui mettent généralement en œuvre des techniques de téléinformatique permettent d'envoyer ou de recevoir des informations publiques ou privées, ou d'effectuer certaines opérations telles que consultation de fichier, réservation, opérations commerciales ou bancaires.

Équivalent étranger : telematics.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

2. Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble des services de nature ou d'origine informatique pouvant être fournis à travers un réseau de télécommunication.

Équivalent étranger : telematics.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

télémercatique, n.f.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Utilisation des techniques et des moyens de télécommunication au service de la mercatique.

Équivalent étranger : telemarketing.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

télémesure, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Élaboration et transmission à distance d'un signal représentant un résultat de mesure.

Note : Le mot « télémétrie » (mesure de distance) ne doit pas être utilisé dans le sens de « télémesure » (mesure à distance).

Équivalent étranger : telemetering, telemetry, telemeasuring.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

télépéage, n.m.

Domaine : Transport/Transport routier.

Définition : Acquiescement ou enregistrement du péage par un dispositif automatique, sans arrêt du véhicule.

Équivalent étranger : electronic pricing.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

téléphone sans cordon

Domaine : Télécommunications.

Voir : poste téléphonique sans cordon.

téléprompteur, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Appareil permettant de lire un texte face à la caméra.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Équivalent étranger : teleprompter.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

téléservice, n.m.

Domaine : Télécommunication/Services et réseaux.

Définition : Service de télécommunication qui assure tous les aspects de la communication entre usagers, conformément à des protocoles établis par l'entité exploitante ou par accord avec les entités exploitantes.

Équivalent étranger : teleservice.

(Source : arrêté du 30 décembre 1988)

télétraitement, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Mode de traitement selon lequel les données sont émises ou reçues par des terminaux éloignés de l'ordinateur.

Équivalent étranger : teleprocessing.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

télétraitement par lots

Domaine : Informatique.

Définition : Télétraitement qui comporte un groupement par lots des programmes à exécuter ou des données à traiter.

Équivalent étranger : remote batch teleprocessing.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

télévendeur, -euse, n.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Personne qui effectue la télévente.

Voir aussi : télévente.

Équivalent étranger : telephone sales man, telephone sales woman.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

télévente, n.f.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Vente à distance utilisant les techniques de télécommunication ou de radiodiffusion.

Équivalent étranger : distance selling, telephone selling.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

télévision à accès conditionnel

Domaine : Télécommunications-Audiovisuel.

Définition : Télévision dont les programmes sont destinés à certains publics spécialisés (par exemple programmes spéciaux pour le corps médical) et ne peuvent être reçus qu'en utilisant une clé d'accès appropriée.

Équivalent étranger : conditional access television.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984, arrêté du 24 janvier 1983)

télévision à péage

Domaine : Télécommunications-Audiovisuel.

Synonyme : télévision payante.

Définition : Télévision pour laquelle un paiement est nécessaire pour recevoir certains programmes.

Note : Le paiement est indépendant des redevances perçues sur les récepteurs de télévision.

Équivalent étranger : pay television, toll television, subscription television.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984, arrêté du 24 janvier 1983)

télévision payante

Domaine : Télécommunications-Audiovisuel.

Voir : télévision à péage.

témoignage publicitaire

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Technique publicitaire utilisant le témoignage.

Équivalent étranger : testimonial.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

température de fusion

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Température moyenne à laquelle 50 % de l'ADN double brin est dissocié.

Note : Cette température dépend du pourcentage de GC (guanine, cytosine) et de la composition du milieu.

Voir aussi : dénaturation d'acide nucléique.

Équivalent étranger : melting temperature.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

temps de vol cale à cale

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Temps de vol compris entre le moment où les cales sont retirées avant le départ et le moment où elles sont remises après immobilisation de l'aéronef au sol.

Note :

1. Le temps de vol cale à cale comprend également le temps de roulage.

2. Les termes « temps bloc » et « block-block » sont à éviter.

Voir aussi : temps de vol réel.

Équivalent étranger : airborne time.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

temps de vol réel

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Temps de vol compris entre le moment où l'aéronef quitte le sol et le moment où il reprend contact avec le sol au point d'atterrissage suivant.

Note : Le terme « temps airborne » ne doit pas être utilisé en français.

Voir aussi : temps de vol cale à cale.

Équivalent étranger : block time.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

temps réel

Domaine : Informatique.

Définition : Mode de traitement qui permet l'admission des données à un instant quelconque et l'obtention immédiate des résultats.

Équivalent étranger : real time.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

teneur de marché

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Opérateur ou établissement qui intervient sur les marchés financiers pour son propre compte de manière continue en indiquant en permanence les prix d'achat et de vente qu'il propose pour des quantités données, contribuant ainsi à la liquidité du marché.

Note :

1. Cet affichage des cours résulte d'un engagement contracté par ces opérateurs pour effectuer la tenue de marché.

2. Le teneur de marché ne se rémunère pas par un courtage mais par la différence entre ses prix d'achat et de vente.

Équivalent étranger : market maker.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

teneur isotopique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Synonyme : richesse isotopique.

Définition : Rapport du nombre des atomes d'un isotope donné d'un élément au nombre total des atomes de cet élément contenus dans une matière.

Note : La teneur isotopique est exprimée en pourcentage.

Équivalent étranger : isotopic abundance.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

teneur isotopique pondérale

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Synonyme : richesse isotopique pondérale.

Définition : Rapport de la masse d'un isotope donné d'un élément à la masse totale de cet élément contenu dans une matière.

Note : La teneur isotopique pondérale est exprimée en pourcentage.

Équivalent étranger : isotopic weight abundance, isotopic abundance by weight, weight percent abundance.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

tenue de marché

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Intervention d'un opérateur ou d'un établissement sur les marchés financiers pour son propre compte de manière continue en indiquant en permanence les prix d'achat et de vente qu'il propose pour des quantités données de valeurs, contribuant ainsi à la liquidité du marché.

Équivalent étranger : market making.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

termaillage, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Économie et finances.

Définition : Changement dans le rythme des règlements internationaux, caractérisé par un jeu de va-et-vient entre les dates de paiement des créances et de recouvrement des dettes.

Équivalent étranger : leads and lags.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

terme source, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sûreté.

Définition : Dans un modèle mathématique, expression de la nature, de la quantité et la cinétique de rejet des produits radioactifs d'une installation nucléaire soit en conditions normales de fonctionnement, soit au cours d'un accident réel ou supposé.

Note : Le « terme source » sert à évaluer les conséquences d'un rejet radioactif dans l'environnement.

Équivalent étranger : source term.

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

terminal, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Appareil permettant l'accès à distance à un système informatique.

Équivalent étranger : terminal.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

test en aveugle

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Test de comparaison entre deux ou plusieurs produits anonymement présentés.

Note : On trouve aussi « test aveugle ».

Équivalent étranger : blind test.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

test de mémorisation assistée

Abréviation : TMA.

Domaine : Communication/Publicité.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Mesure de l'impact d'un message publicitaire à l'aide d'éléments de rappel.

Équivalent étranger : aided recall test.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

test de performance

Domaine : Informatique.

Définition : Évaluation des performances d'un système par simulation des conditions réelles d'utilisation, à l'aide de programmes-échantillons.

Équivalent étranger : benchmark.

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

test du lendemain

Abréviation : TDL.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Mesure de l'impact d'un message publicitaire vingt-quatre heures après sa diffusion.

Équivalent étranger : day after recall (DAR).

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

test dynamique

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Test d'un circuit par lequel les vecteurs de test sont appliqués à un rythme suffisamment rapide pour tenir compte des temps de propagation des signaux à l'intérieur du circuit.

Voir aussi : test statique.

Équivalent étranger : dynamic test.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

test fonctionnel

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Test destiné à vérifier, pour une spécification donnée, le comportement fonctionnel d'un circuit.

Équivalent étranger : functional test.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

test intégré

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Test réalisé au moyen de cellules introduites dans un circuit, permettant l'analyse des nœuds d'interconnexion.

Équivalent étranger : built-in self test.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

test statique

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Test d'un circuit par lequel les vecteurs de test sont appliqués à un rythme suffisamment lent pour assurer que le circuit a bien atteint un état stable avant l'application du prochain vecteur de test.

Voir aussi : test dynamique.

Équivalent étranger : static test.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

test structurel

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Test conçu pour vérifier chaque étape du procédé de fabrication d'une tranche de semi-conducteur.

Équivalent étranger : structural test.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

testeur, n.m.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Équipement qui permet d'appliquer une séquence de tests sur les entrées d'un circuit et qui mesure les états de sorties afin de vérifier leur conformité aux spécifications.

Équivalent étranger : tester.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

testeur de prototype

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Voir : vérificateur de prototype.

tête, n.f.

Domaine : Sport/Golf.

Définition : Partie de la canne qui touche la balle.

Équivalent étranger : head.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

thérapie génique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Opération conduisant à l'addition d'un gène dans des cellules non germinales d'un organisme.

Équivalent étranger : gene therapy.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

tige, n.f.

Domaine : Sport/Golf.

Définition : Manche d'une canne.

Équivalent étranger : shaft.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

tir, n.m.

Domaine : Sport/Ballon.

Définition : Action de frapper le ballon pour l'expédier en direction du but adverse.

Note : Sur le terme « tir » sont construits : tirer, tireur, tireuse.

Équivalent étranger : kick, shot.

(Source : arrêté du 18 février 1988)

tirage équifractionné

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Tirage d'une revue ou d'un journal en deux fractions égales, chacune contenant une annonce différente pour un même produit, de façon à en comparer l'efficacité.

Équivalent étranger : split run.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

tirant d'eau, n.m.

Domaine : Hydraulique.

Définition : Profondeur d'un écoulement à surface libre.

Équivalent étranger : flow depth.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

tirant d'eau critique

Domaine : Hydraulique.

Définition : Pour un écoulement à surface libre, tirant d'eau pour lequel l'énergie spécifique à débit donné est minimale.

Équivalent étranger : critical flow depth.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

tir de réparation

Domaine : Sport.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Pénalité sanctionnant une faute commise par l'équipe défendante dans la surface de réparation.

Note : En football, le tir de réparation est également nommé « coup de pied de réparation » ou « onze mètres ».

Voir aussi : tirs au but.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

tirefort, n.m.

Domaine : Défense/Matériels.

Définition : Appareil de traction par câble conçu pour des emplois mobiles et semi-fixes.

Équivalent étranger : tackle.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

tirs au but

Domaine : Sport/Football-Handball.

Définition : Épreuve complémentaire appliquée lors de certaines rencontres pour départager deux équipes restées à égalité à l'issue du temps de jeu imparti.

Note : Le terme « épreuve de penalties » pour « épreuve de tirs au but » est impropre.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

titre en vapeur

Domaine : Ingénierie nucléaire/Thermohydraulique.

Définition : Dans un écoulement diphasique, liquide et vapeur, rapport entre le débit massique de la phase vapeur et le débit massique total.

Note :

1. Le terme « qualité de la vapeur » est déconseillé.

2. L'équivalent en anglais est « steam quality » dans le cas de l'eau et, dans le cas d'autres fluides, « vapour quality » (GB) ou « vapor quality » (EU).

Équivalent étranger : steam quality, vapour quality (GB), vapor quality (EU).

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

titrisable, adj. (langage professionnel)

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Se dit d'une formule de crédit bancaire susceptible d'être titrisée.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

titrisation, n.f. (langage professionnel)

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Technique substituant à des formules de crédit bancaire des formules de titres négociables ou de contrats portant sur ces titres, émis dans le public soit par création d'instruments financiers (par exemple billets de trésorerie), soit par transformation d'un crédit en emprunt obligataire (par exemple crédit hypothécaire transformé en obligations hypothécaires), soit par transformation en parts d'organismes de placement en valeurs mobilières (OPCVM) créés spécialement à cet effet (fonds commun de créances, FCC).

Équivalent étranger : securitisation, securitization (EU).

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

titriser, v. (langage professionnel)

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Substituer à des formules de crédit bancaire des formules de titres négociables ou de contrats portant sur ces titres, émis dans le public.

Équivalent étranger : securitize (to).

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

toiture à redans

Domaine : Bâtiment.

Définition : Série de toitures à deux versants, dont l'un, en général exposé au nord dans l'hémisphère boréal, comporte un vitrage et présente une pente plus forte que l'autre versant.

Note :

1. Le terme « toiture à sheds » ne doit pas être utilisé.

2. L'orthographe « toiture à redents » est admise.

Équivalent étranger : sawteeth roof.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

tolérance aux pannes

Domaine : Informatique.

Définition : Aptitude d'un système informatique à demeurer fonctionnel malgré certaines pannes de ses constituants.

Équivalent étranger : fault tolerance.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

tolérant aux pannes

Domaine : Informatique.

Définition : Se dit d'un système informatique apte à demeurer fonctionnel malgré certaines pannes de ses constituants.

Équivalent étranger : fault tolerant.

(Source : arrêté du 19 février 1993)

topologie, n.f.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Représentation de l'implantation physique d'un circuit obtenue à l'issue des phases de placement et de routage, par opposition à sa fonction électrique définie par un schéma.

Équivalent étranger : layout.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

torchis, n.m.

Domaine : Bâtiment.

Définition : Matériau constitué par un mélange de terre grasse argileuse, de chaux et de fibres végétales et éventuellement animales, notamment poils de vache, qui est utilisé pour lier les pierres d'un mur ou pour former le hourdis d'une construction en colombage.

Voir aussi : pisé.

Équivalent étranger : cob.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

tour de forage

Forme abrégée : tour n.f.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Charpente dressée à l'endroit où l'on veut effectuer un forage, pour l'exécution des manœuvres de levage et descente des outils.

Équivalent étranger : derrick.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

tour de table

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Réunion de différents apporteurs de capitaux, sans appel public à l'épargne, ayant pour objet la répartition des capitaux apportés.

Note :

1. En matière de crédit (en monnaie nationale ou en devises), le tour de table est constitué exclusivement par des banques ou des sociétés financières.

2. Pour le capital social (constitution, augmentation) d'un organisme, quel qu'il soit, le tour de table peut comprendre des personnes physiques et morales. Lorsque le capital social d'un organisme est détenu intégralement par un même actionnaire, il n'y a pas lieu d'employer l'expression « tour de table ».

Voir aussi : syndicat de prise ferme.

Équivalent étranger : pool.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

tour final

Domaine : Sport/Golf.

Synonyme : départage n.m.

Définition : Prolongation d'une épreuve de golf destinée à départager les ex aequo.

Équivalent étranger : play-off.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

tournoi final

Domaine : Sport.

Définition : Formule appliquée lors de la phase finale d'une compétition, débouchant sur la désignation du vainqueur à la suite d'éliminations successives des participants qualifiés.

Voir aussi : phase finale, poule finale.

Équivalent étranger : play-off.

(Source : arrêté du 21 décembre 1990)

trace génétique

Domaine : Génétique moléculaire.

Voir : empreinte génétique.

traducteur de test

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Logiciel qui convertit automatiquement les vecteurs de test définis lors de la conception du circuit en commandes utilisables par le testeur.

Note : On trouve parfois « post-processeur de test ».

Équivalent étranger : test postprocessor.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

traduction ininterrompue

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Traduction d'un ARNm au-delà du codon normal de terminaison.

Équivalent étranger : translational readthrough, readthrough translation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

traité facultatif obligatoire (langage professionnel)

Domaine : Économie/Commerce international.

Définition : Traité de réassurance par lequel le réassureur s'engage à accepter les risques que l'assureur peut, à sa discrétion, lui céder dans le cadre dudit traité.

Note :

1. L'opération est donc facultative pour l'assureur et obligatoire pour le réassureur.

2. On dit aussi, par abréviation et familièrement, « facultatif obligatoire », « facob ».

Équivalent étranger : open-cover.

(Source : arrêté du 29 novembre 1973)

traitement automatique de données

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble des opérations réalisées par des moyens automatiques, relatif à la collecte, l'enregistrement, l'élaboration, la modification, la conservation, la destruction, l'édition de données et, d'une façon générale, leur exploitation.

Note : Dans l'usage courant, l'expression « traitement automatique de l'information » est également employée.

Équivalent étranger : automatic data processing (ADP).

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

traitement d'image numérique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Mise en œuvre d'algorithmes de traitement destinés à extraire des informations significatives d'une image numérique prétraitée.

Note : Le traitement numérique de telles images comporte plusieurs niveaux de traitement.

Voir aussi : analyse d'image numérique, filtrage numérique (d'image), prétraitement d'image, restauration d'image.

Équivalent étranger : digital image processing.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

traitement par lots

Domaine : Informatique.

Définition : Mode de traitement des données suivant lequel les programmes à exécuter ou les données à traiter sont groupés en lots.

Équivalent étranger : batch processing.

(Source : arrêté du 22 décembre 1981)

trajet de sondage au limbe

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Trajet optique pris en considération dans un sondage au limbe.

Équivalent étranger : limb path.

(Source : arrêté du 26 septembre 1990)

trajet multiple

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Ensemble des divers chemins empruntés par un même signal entre l'émetteur et le récepteur.

Note : La multiplicité de ces chemins résulte principalement de l'hétérogénéité de l'atmosphère et des conditions de réflexion sur les obstacles, provoquant une multiplication des échos.

Voir aussi : écho mirage, signal second.

Équivalent étranger : multiple path.

(Source : arrêté du 31 mars 1987)

trancheuse, n.f.

Domaine : Bâtiment-Génie civil/Engins.

Définition : Engin de terrassement servant à creuser les tranchées.

Équivalent étranger : ditcher.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

transbordeur, n.m.

Domaine : Transport/Transport maritime.

Synonyme : navire transbordeur.

Définition : Navire ayant pour fonction principale de transporter des véhicules routiers ou ferroviaires avec leur chargement et leurs passagers dans les traversées maritimes.

Note : On dit aussi « ferry ».

Équivalent étranger : car ferry, ferry-boat, train ferry.

(Source : arrêté du 18 juillet 1989)

transcription ininterrompue

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Transcription d'un ADN au-delà d'un facteur de terminaison de transcription.

Voir aussi : facteur d'antiterminaison.

Équivalent étranger : transcriptional readthrough, readthrough transcription.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transfection, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Définition :

1. Introduction de matériel génétique viral dans une cellule.
2. Par extension, introduction de tout matériel génétique étranger dans la cellule rendue

compétente.

Équivalent étranger : transfection.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transférase terminale

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Enzyme capable d'ajouter un désoxynucléotide dans la partie 3'OH d'un brin d'ADN.

Note : Le terme « terminale transférase » ne doit pas être utilisé en français.

Équivalent étranger : terminal transferase.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transfert, n.m.

1. Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Opération par laquelle une des parties sort d'un échange financier en transférant ses droits et obligations à une tierce partie.

Équivalent étranger : assignment.

(Source : arrêté du 11 février 1993)

2. Domaine : Télécommunications.

Définition : Dans un système cellulaire de radiocommunication avec les mobiles, commutation des moyens de transmission utilisés par une communication sans interruption de cette dernière.

Voir aussi : système cellulaire.

Équivalent étranger : handover, hand-off.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

transfert d'ADN

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : transfert de Southern, technique de Southern (Southern).

Définition : Transfert d'ADN dénaturé, depuis un gel (agarose par exemple) sur une membrane (nitrocellulose par exemple), où il peut être hybridé avec un acide nucléique complémentaire.

Note : Southern est le nom du chercheur qui a mis au point cette technique.

Équivalent étranger : Southern blotting.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transfert d'ARN

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : transfert de Northern, technique de Northern (Northern).

Définition : Transfert d'ARN, depuis un gel (agarose par exemple) sur une membrane (nitrocellulose par exemple), où il peut être hybridé avec un acide nucléique complémentaire.

Note : Le terme « Northern » a été créé par jeu de mot analogique avec le terme « transfert de Southern ».

Équivalent étranger : Northern blotting.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transfert de gènes

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Introduction d'ADN étranger dans une cellule.

Voir aussi : transfection, transgénèse.

Équivalent étranger : gene transfer.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transfert de Northern

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : transfert d'ARN.

transfert de plages

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Transfert de phages présents dans des plages de lyse d'une boîte de Petri sur un filtre avant de procéder à une hybridation moléculaire de leur matériel génétique.

Équivalent étranger : plaque lift.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transfert de Southern

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : transfert d'ADN.

transfert intercellulaire

Domaine : Télécommunications.

Définition : Dans un système cellulaire de radiocommunication avec les mobiles, transfert par commutation d'une station de base à une autre lorsqu'une station mobile change de cellule.

Voir aussi : station de base, station mobile, système cellulaire.

Équivalent étranger : intercell hand-off, intercell handover.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

transfert interorbital

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Opération qui consiste à faire passer un engin spatial d'une orbite de départ à une orbite d'arrivée.

Voir aussi : orbite de transfert.

Équivalent étranger : interorbital transfer.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

transfert intracellulaire

Domaine : Télécommunications.

Définition : Dans un système cellulaire de radiocommunication avec les mobiles, transfert par commutation, à l'intérieur d'une même cellule, d'un canal radioélectrique à un autre ou d'un créneau temporel à un autre sur un même canal, ou encore d'une station de base à une autre.

Voir aussi : canal radioélectrique, créneau temporel, station de base, système cellulaire, transfert.

Équivalent étranger : intracell hand-off, intracell handover.

(Source : arrêté du 2 mars 1994)

transformation génétique

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Modification du patrimoine génétique d'une cellule par introduction d'une information génétique étrangère.

Équivalent étranger : genetic transformation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transformation tumorale

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Acquisition spontanée ou induite de nouvelles caractéristiques de croissance d'une cellule d'eucaryote, lui permettant une prolifération anarchique généralement due à l'expression d'oncogènes.

Équivalent étranger : tumoral transformation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transformé, adj.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Qualifie un organisme issu d'une transformation génétique.

Équivalent étranger : transformed.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transgénèse, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Ensemble des opérations qui consistent à obtenir des organismes transgéniques.

Équivalent étranger : transgenesis.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transgénique, adj.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Qualifie un être vivant issu d'une cellule dans laquelle a été introduit un ADN étranger.

Note : L'organisme transgénique possède dans la majorité ou dans toutes ses cellules l'ADN étranger introduit. Le gène étranger peut donc se transmettre à la descendance.

Équivalent étranger : transgenic.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

translation de brèche

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : translation de coupure.

translation de cassure

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : translation de coupure.

translation de césure

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : translation de coupure.

translation de coupure

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Synonyme : translation de brèche, translation de cassure, translation de césure.

Définition : Opération consistant à utiliser une coupure comme point de départ pour le remplacement d'un brin d'ADN par un brin néosynthétisé.

Note :

1. Cette technique est utilisée pour introduire in vitro des nucléotides marqués dans l'ADN.

2. Le terme « nick translation » ne doit pas être utilisé en français.

Équivalent étranger : nick translation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

translocation, n.f.

1. Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Clivage d'un segment de génome suivi de son intégration en un autre site.

Équivalent étranger : translocation.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

2. Domaine : Santé-Médecine.

Définition :

1. Opération chirurgicale consistant à modifier le trajet d'un tendon pour en changer la fonction.

2. Aberration chromosomique consistant en la cassure d'un segment de chromosome qui se fixe sur un chromosome non homologue.

(Source : arrêté du 2 janvier 1975)

transmission analogique

Domaine : Télécommunications.

Définition : Transmission assurée à l'aide de signaux analogiques.

Équivalent étranger : analog transmission.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

transmission numérique

Domaine : Télécommunications.

Définition : Transmission assurée à l'aide de signaux numériques.

Équivalent étranger : digital transmission.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

transport à l'élingue

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Technique de transport permettant de déplacer une charge accrochée sous un hélicoptère par une ou plusieurs élingues.

Équivalent étranger : sling transport.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

transport maritime à la demande

Domaine : Transport/Transport maritime.

Définition :

1. Mode d'exploitation d'un navire consistant à l'utiliser sans itinéraire fixe.

2. Par extension, activité d'un armateur qui place systématiquement son navire sur le marché de l'affrètement.

Équivalent étranger : tramping.

(Source : arrêté du 18 février 1987)

transporteur de palettes

Domaine : Transport.

Définition : Chariot, en général sans moteur, servant au déplacement au sol de charges sur de courtes distances.

Note : Le terme « transpalette » est l'abréviation usuelle de « transporteur de palettes ».

Équivalent étranger : pallet truck, transpallet.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

transporteur intégral

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Entreprise ou groupe assurant tout ou partie d'activités.

Note :

1. Le transporteur intégral couvre la totalité de la chaîne de transport.

2. On trouve aussi « intégrateur », qui n'est pas recommandé.

3. Le terme « transporteur intégré » ne doit pas être utilisé.

Équivalent étranger : integrator.

(Source : arrêté du 21 septembre 1993)

transposase, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Enzyme codée par un gène porté par un élément transposable et qui permet la transposition.

Équivalent étranger : transposase.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transposition, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Changement de la localisation d'un fragment d'ADN sur le génome.

Équivalent étranger : transposition.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

transposon, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Voir : élément instable.

transversion, n.f.

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Mutation au cours de laquelle une base purique est remplacée par une base pyrimidique, ou vice versa.

Équivalent étranger : transversion.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

trappage, n.m.

Domaine : Santé-Médecine.

Définition : Phénomène par lequel des gaz inspirés sont retenus lors de l'expiration dans un territoire broncho-pulmonaire pathologique.

Équivalent étranger : trapping.

(Source : arrêté du 7 décembre 1978)

travailleur en marge

Domaine : Économie/Marché du travail.

Définition : Travailleur ayant une faible probabilité de rejoindre un jour le groupe privilégié des travailleurs en place, même en proposant une embauche à un salaire inférieur à celui perçu par ces derniers.

Note : L'antonyme est « travailleur en place » (anglais : insider).

Équivalent étranger : outsider.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

travailleur en place

Domaine : Économie/Marché du travail.

Synonyme : travailleur installé.

Définition : Salarié appartenant à un groupe qui détient par lui-même un pouvoir de nature à lui assurer un niveau de salaire élevé, un risque de chômage restreint, de bonnes conditions de travail, et dont la présence est de nature à faire obstacle à l'embauche des travailleurs en marge.

Note :

1. En anglais, le terme « insider » signifie également « initié », en langage boursier.

2. L'antonyme est « travailleur en marge ».

Équivalent étranger : insider.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

travailleur installé

Domaine : Économie/Marché du travail.

Voir : travailleur en place.

tremblement, n.m.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Vibrations aéroélastiques, irrégulières et de basse fréquence, affectant la cellule d'un avion.

Équivalent étranger : buffeting.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

trémie, n.f.

Domaine : Bâtiment.

Définition :

1. Ouverture pratiquée dans un plancher pour permettre le passage d'un escalier, d'un ascenseur ou de certains équipements.

2. Dispositif en forme de pyramide renversée destiné au stockage ou au passage de matières solides en vrac.

Équivalent étranger : 1. floor opening. 2. pit.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

trépan-benne, n.m.

Domaine : Génie civil/Engins.

Définition : Outil de forage constitué par une benne tubulaire lourde équipée de coquilles ouvrantes.

Note : Il permet à la fois de creuser le sol par percussion et d'extraire les déblais.

Équivalent étranger : hammer-grab.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

très gros plan

Abréviation : TGP.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Cadrage d'un détail du visage. Par extension, désigne toute prise de vue très rapprochée d'un objet.

Équivalent étranger : big close-up.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

trichite, n.f.

Domaine : Défense-Métallurgie.

Voir : barbe.

trieur de cellules

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Appareil permettant de trier différents types de cellules ou par extension des particules subcellulaires.

Équivalent étranger : cell sorter.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

troc, n.m.

Domaine : économie d'entreprise/Techniques commerciales

Définition : échange direct de biens ou services non retranscrit par une opération monétaire.

Note : Dans le domaine publicitaire, le procédé du troc consiste, pour l'annonceur, à proposer à une chaîne de télévision un programme auquel il appose sa signature en échange de la cession d'espaces publicitaires entourant ou coupant le programme proposé. Dans ce cas, on peut également utiliser le terme « troc publicitaire ».

Équivalent étranger : barter, bartering.

(Source : arrêté du 7 juillet 1994)

trou en un

Domaine : Sport/Golf.

Synonyme : as n.m.

Définition : Coup réussi qui permet de mettre la balle dans le trou en une fois.

Note : Le terme utilisé au Canada est « trou d'un coup ».

Équivalent étranger : hole-in-one, ace.

(Source : arrêté du 11 décembre 1992)

tunnelier, n.m.

Domaine : Génie civil/Engins.

Synonyme : taupe n.f.

Définition : Engin de génie civil servant à creuser des tunnels, travaillant de manière continue et à pleine section.

Équivalent étranger : mole.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

turbocombustible, n.m.

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Combustible pour turbomachine.

Équivalent étranger : turbine fuel.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

turbulence par temps clair

Domaine : Défense.

Définition : Dans l'atmosphère libre, turbulence non associée à des nuages.

Équivalent étranger : clear air turbulence.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

[tuyère orientable](#)

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Tuyère articulée autour d'un axe ou deux axes et permettant d'orienter l'axe de poussée.

Voir aussi : braquage de tuyère.

Équivalent étranger : swivelling nozzle.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

U

unité arithmétique logique

Abréviation : UAL.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Ensemble de circuits électroniques connectés logiquement de façon à réaliser, sous l'action de commandes élémentaires, les opérations arithmétiques ou logiques pour lesquelles cet ensemble a été conçu.

Équivalent étranger : arithmetic logic unit (ALU).

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

unité de fabrication finale

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Synonyme : unité finale.

Définition : Ensemble d'opérations de fabrication faisant suite à celles de l'unité de fabrication initiale et se terminant, suivant les fabricants, à la découpe des puces ou au test final après montage.

Équivalent étranger : back-end, back-end line.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

unité de fabrication initiale

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Synonyme : unité initiale.

Définition : Ensemble d'opérations de fabrication débutant avec la première étape du traitement de la plaquette de semiconducteurs et se terminant, suivant les fabricants, avant ou après les étapes de métallisation.

Note : Le terme « centre de diffusion » est également utilisé dans la profession.

Équivalent étranger : front-end, front-end line.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

unité de répétition

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Séquence d'ADN constituant le motif de base dans une région répétée.

Équivalent étranger : repeat unit.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

unité de transcription

Domaine : Génétique moléculaire.

Définition : Région du génome située entre un site d'initiation et un site de terminaison de la transcription par l'ARN polymérase.

Note : L'unité de transcription peut inclure plus d'un cistron.

Équivalent étranger : transcription unit.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

unité de travail de séparation

Abréviation : UTS.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Unité servant à mesurer le travail nécessaire à la séparation d'uranium en deux fractions de teneurs isotopiques différentes.

Note :

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

1. Cette unité a la dimension d'une masse et s'exprime en kilogrammes.
2. Le nombre d'UTS produites par an sert à caractériser la capacité d'une installation d'enrichissement de l'uranium.

Voir aussi : teneur isotopique.

Équivalent étranger : separative work unit (SWU).

(Source : arrêté du 30 novembre 1989)

unité de craquage à vapeur

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Installation dans laquelle se réalise le vapocraquage.

Équivalent étranger : steam cracker.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

unité de réduction de viscosité

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Installation dans laquelle se réalise la viscoréduction.

Équivalent étranger : visbreaker.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

unité de reformage

Domaine : Pétrole/Raffinage.

Définition : Installation dans laquelle on procède à l'opération de reformage.

Voir aussi : reformage.

Équivalent étranger : reformer.

(Source : arrêté du 12 janvier 1973)

usage multiple (à)

Voir : utilitaire adj.

utilitaire, adj.

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : usage multiple (à).

Définition : Se dit d'un véhicule capable d'assurer des fonctions très différentes : transport de matériel et de personnes, évacuation sanitaire, missions de combat, etc.

Équivalent étranger : utility.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

V

valeur de croissance

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Voir : valeur vedette.

valeur de père de famille

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Voir : valeur de premier ordre.

valeur de premier ordre

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Définition : Titre coté d'une société à forte capitalisation boursière, réputée pour sa sécurité et assurant généralement un dividende régulier à ses actions.

Note : Dans cette acception, on dit aussi « valeur de père de famille ».

Équivalent étranger : blue chip.

(Source : arrêté du 11 janvier 1990)

valeur efficace

Domaine : Tous domaines.

Définition : Valeur d'une grandeur constante produisant les mêmes effets énergétiques qu'une grandeur variable de même nature.

Note : La valeur efficace de t_1 à t_2 d'une fonction y du temps est la racine carrée de la moyenne

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

de t_1 à t_2 de la fonction y^2 , carré de la fonction y .

Équivalent étranger : root-mean-square value (RMS value).

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

valeur vedette

Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.

Synonyme : valeur de croissance.

Définition : Titre coté d'une société censée disposer d'un important potentiel de plus-value et exerçant en conséquence un fort attrait sur les investisseurs.

Équivalent étranger : glamour stock.

(Source : arrêté du 30 septembre 1991)

vecteur, n.m.

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Molécule d'acide nucléique dans laquelle il est possible d'insérer des fragments d'acide nucléique étranger, pour ensuite les introduire et les maintenir dans une cellule hôte.

Note : Par exemple, le bactériophage lambda et les plasmides sont des vecteurs utilisés pour cloner des fragments d'ADN.

Équivalent étranger : vector.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

vecteur d'expression

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Vecteur possédant une région permettant l'insertion d'une séquence codante d'un gène entre les signaux indispensables à son expression.

Équivalent étranger : expression vector.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

vecteur navette

Domaine : Génétique moléculaire/Génie génétique.

Définition : Vecteur capable de se répliquer dans au moins deux organismes différents grâce à des origines de réplication appropriées.

Équivalent étranger : shuttle vector.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

vecteur de test

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Ensemble de signaux appliqués aux entrées d'un circuit en vue de provoquer une réponse.

Voir aussi : séquence de test.

Équivalent étranger : test vector.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

véhicule à deux volumes

Domaine : Transport-Automobile.

Synonyme : véhicule bicorps.

Définition : Véhicule dont le volume de carrosserie est constitué de deux corps : un pour l'habitacle et l'espace pour les bagages et un autre pour le compartiment moteur.

Note : La séparation entre ces corps est constituée par un décrochement à l'avant, à la base du pare-brise.

Équivalent étranger : hatchback vehicle.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

véhicule à trois volumes

Domaine : Transport-Automobile.

Synonyme : véhicule tricorps.

Définition : Véhicule dont le compartiment moteur, l'habitacle et l'espace pour les bagages constituent trois corps distincts dans un même volume.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Note : La séparation entre ces corps est constituée par un décrochement, à l'avant et à l'arrière, à la base de la lunette.

Équivalent étranger : notchback vehicle.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

véhicule à un volume

Domaine : Transport-Automobile.

Synonyme : véhicule monocorps.

Définition : Véhicule qui réunit dans un même volume le compartiment moteur, l'habitacle et l'espace pour les bagages et dont le profil longitudinal de carrosserie forme une ligne en tous points convexe de l'avant à l'arrière.

Équivalent étranger : one-box vehicle.

(Source : arrêté du 27 mai 1992)

véhicule bicorps

Domaine : Transport-Automobile.

Voir : véhicule à deux volumes.

véhicule monocorps

Domaine : Transport-Automobile.

Voir : véhicule à un volume.

véhicule transatmosphérique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Véhicule aérospatial doté de moyens de propulsion, notamment aérobie, qui pourrait atteindre l'espace extra-atmosphérique et en revenir par ses propres moyens dans les conditions d'un aérodyne.

Équivalent étranger : transatmospheric vehicle.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

véhicule tricorps

Domaine : Transport-Automobile.

Voir : véhicule à trois volumes.

vente en réseau par cooptation

Abréviation : VRC.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Formule de vente reposant sur la constitution d'un réseau par cooptations successives de ses membres.

Équivalent étranger : multilevel marketing (MLM).

(Source : arrêté du 11 février 1993)

ventilation, n.f.

1. Domaine : Tous domaines.

Voir : répartition.

2. Domaine : Transport/Transport aérien.

Voir : régulation.

vérificateur de prototype

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Synonyme : testeur de prototype.

Définition : Équipement de test manuel utilisé pour vérifier la fonctionnalité d'un prototype.

Note : Ce type d'équipement permet également l'analyse de défaillances, l'évaluation et la caractérisation des circuits intégrés.

Équivalent étranger : bench tester.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

vérification de la conformité aux règles d'interconnexion

Forme elliptique : vérification des règles d'interconnexion.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Vérification effectuée par logiciel de la conformité des interconnexions électriques aux règles imposées par la technologie de fabrication.

Équivalent étranger : electrical rule checking (ERC).

(Source : arrêté du 12 août 1976)

vérification des règles de conception

Abréviation : VRC.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Vérification effectuée par logiciel des règles de dessin et des règles d'interconnexion.

Équivalent étranger : DRC/ERC.

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

vérification des règles de dessin

Abréviation : VRD.

Domaine : Électronique/Composants électroniques.

Définition : Vérification effectuée par logiciel des dimensions géométriques d'un circuit imposées par sa technologie de fabrication.

Équivalent étranger : design rule checking (DRC).

(Source : arrêté du 29 avril 1992)

vérification des règles d'interconnexion

Domaine : Électronique/Composants électroniques

Voir : vérification de la conformité aux règles d'interconnexion.

verrière, n.f.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Partie vitrée du poste de pilotage d'un aéronef.

Équivalent étranger : canopy.

(Source : arrêté du 12 août 1976)

verrouillage sur le fouillis (langage professionnel)

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Calage avec asservissement de la fréquence intermédiaire du radar sur la fréquence médiane du spectre du fouillis d'échos.

Voir aussi : fouillis d'échos.

Équivalent étranger : clutterlock.

(Source : arrêté du 26 juillet 1988)

verrouilleur de synchronisation

Forme abrégée : verrouilleur n.m.

Domaine : Audiovisuel/Vidéo.

Définition : Dispositif permettant d'asservir le générateur de synchronisation sur un signal extérieur.

Équivalent étranger : gen-lock.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

vêtire isolante

Domaine : Bâtiment.

Définition : Revêtement extérieur préfabriqué qui comprend un isolant et une peau, destiné à être collé ou fixé mécaniquement sur la face extérieure d'une paroi.

Équivalent étranger : insulating wall panel.

(Source : arrêté du 17 février 1986)

vibreux de manche

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Dispositif permettant d'avertir le pilote de la proximité de l'incidence limite, grâce à une agitation artificielle du manche.

Équivalent étranger : stick shaker.
(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

vibreur de palonnier

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Dispositif permettant d'avertir le pilote de la proximité de la perte de contrôle latéral à grande incidence, grâce à une agitation artificielle du palonnier.

Équivalent étranger : pedal shaker.
(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

vidéo, élément de composition ou adj. invariable

Domaine : Télécommunications.

Définition : Qualifie ou désigne des applications ou des appareils relatifs à la formation, l'enregistrement, le traitement ou la transmission d'images de télévision ou d'images analogues, ou de signaux occupant une largeur de bande comparable.

Équivalent étranger : video.
(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

vidéo-achat, n.m.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Achat effectué après visualisation sur un écran d'un assortiment de produits présentés en situation d'utilisation individualisée ou non.

Équivalent étranger : videoshopping.
(Source : arrêté du 11 février 1993)

vidéoconférence, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Voir : visioconférence.

vidéofréquence, n.f.

Abréviation : VF.

Domaine : Télécommunications.

Synonyme : fréquence vidéo.

Définition : Fréquence appartenant à la bande des fréquences qui contient les composantes spectrales d'un signal d'image en télévision.

Note :

1. La bande des vidéofréquences s'étend par exemple de zéro à quelques mégahertz.
2. Le terme « vidéofréquence » ou « vidéo » qualifie également un dispositif électrique dont la bande passante est la bande des vidéofréquences.

Équivalent étranger : videofrequency.
(Source : arrêté du 27 avril 1982)

vidéographie, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Procédé de télécommunication permettant de présenter à un usager des messages alphanumériques ou graphiques sur un écran de visualisation.

Équivalent étranger : videography.
(Source : arrêté du 27 avril 1982)

vidéovente, n.f.

Domaine : Économie d'entreprise/Techniques commerciales.

Définition : Vente après visualisation sur un écran de produits présentés en situation d'utilisation individualisée ou non.

Équivalent étranger : videosale.
(Source : arrêté du 11 février 1993)

virus assistant

Domaine : Génétique moléculaire/Virologie.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Définition : Virus qui assure les fonctions manquantes d'un virus défectif, pour lui permettre de terminer son cycle infectieux au cours d'une infection mixte.

Équivalent étranger : helper virus.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)

visée oblique

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Visée latérale dans un plan sensiblement perpendiculaire à celui de l'orbite.

Voir aussi : radar à visée latérale.

Équivalent étranger : oblique sight, oblique view.

(Source : arrêté du 10 janvier 1986)

visioconférence, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Synonyme : vidéoconférence n.f.

Définition : Téléconférence permettant, en plus de la transmission de la parole et de documents graphiques, la transmission d'images animées des participants éloignés.

Note : On dit aussi « conférence vidéo ».

Équivalent étranger : videoconference, videophone conference.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

visiophone, n.m.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Appareil permettant la visiophonie composé d'une caméra et d'un écran de visualisation associés à un poste téléphonique.

Note : Le terme « vidéophone » est déconseillé.

Équivalent étranger : videophone, visual telephone.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

visiophonie, n.f.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Association de la téléphonie et de la télévision permettant à deux correspondants de se voir l'un l'autre pendant leur conversation téléphonique.

Note : Le terme « vidéophonie » est déconseillé.

Équivalent étranger : videophony.

(Source : arrêté du 27 avril 1982)

visualiser, v.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Inscrire les résultats d'un traitement sur un écran de visualisation.

Voir aussi : afficher.

Équivalent étranger : display (to).

(Source : arrêté du 30 décembre 1983)

vitesse critique

Domaine : Hydraulique.

Définition : Vitesse pour laquelle à débit donné, l'écoulement, dans un écoulement à surface libre, passe de l'écoulement fluvial à l'écoulement torrentiel.

Voir aussi : tirant d'eau critique.

Équivalent étranger : critical velocity.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

vitesse décisive

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Vitesse maximale d'un aéronef en deçà de laquelle le pilote peut décider d'interrompre le décollage.

Équivalent étranger : decision speed.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

vitesse de Darcy

Domaine : Hydrogéologie.

Voir : vitesse de filtration.

vitesse de décrochage

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Vitesse d'un avion dans une configuration déterminée, à laquelle se produit la perte de contrôle de l'appareil autour de l'un quelconque de ses trois axes de référence.

Équivalent étranger : stalling speed.

(Source : arrêté du 5 octobre 1984)

vitesse de filtration

Domaine : Hydrogéologie-Hydraulique

Synonyme : vitesse de Darcy.

Définition : Vitesse macroscopique fictive d'un fluide en mouvement à travers un milieu poreux saturé.

Voir aussi : conductivité hydraulique.

Équivalent étranger : Darcy's velocity, macroscopic velocity.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

vitesse de libération

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Vitesse minimale que doit atteindre théoriquement un corps pour s'éloigner indéfiniment d'un astre, sous certaines conditions, malgré l'attraction gravitationnelle de ce dernier.

Note :

1. La vitesse de libération d'un corps quittant la surface de la Terre, dite aussi deuxième vitesse cosmique (en anglais : « second space velocity »), est de l'ordre de 11,2 km/s par rapport à un repère inertiel géocentrique.

2. La vitesse de libération d'un corps quittant le système solaire, dite aussi troisième vitesse cosmique (en anglais : third cosmic velocity), est de l'ordre de 16,6 km/s par rapport à un repère inertiel géocentrique.

Équivalent étranger : escape velocity.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

voie de transmission

Forme abrégée : voie n.f.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Ensemble des moyens nécessaires pour assurer une transmission de signaux dans un seul sens entre deux points.

Note :

1. Plusieurs voies de transmission peuvent partager un support commun ; par exemple, dans les multiplex à répartition en fréquence ou les multiplex temporels, chaque voie dispose d'une bande de fréquences particulière ou d'un intervalle de temps particulier répété périodiquement.

2. Une voie de transmission peut être qualifiée par la nature des signaux qu'elle transmet, par sa largeur de bande ou par son débit binaire. Exemples : voie téléphonique, voie télégraphique, voie de données, voie de 10 MHz, voie à 34 Mbit/s.

3. Le terme « voie » peut être employé seul quand le contexte est tel qu'aucune confusion ne peut en résulter.

Équivalent étranger : channel, transmission channel.

(Source : arrêté du 3 octobre 1984)

vitesse d'infiltration

Domaine : Hydraulique.

Définition : Vitesse macroscopique de pénétration d'une eau dans un sol généralement non saturé.

Équivalent étranger : infiltration rate.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

voix dans le champ

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Voix d'une personne présente à l'écran.

Note : L'expression « voix in » ne doit pas être employée.

Équivalent étranger : voice-in.

(Source : arrêté du 24 janvier 1983)

voix hors champ

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Voix d'une personne absente à l'écran.

Note : L'expression « voix off » ne doit pas être employée.

Équivalent étranger : voice-off, voice-over.

(Source : arrêté du 10 octobre 1985)

vol de réception

Domaine : Transport/Transport aérien.

Définition : Vol non commercial par lequel l'exploitant s'assure de la conformité d'un aéronef aux spécifications contractuelles et en prend livraison.

Équivalent étranger : acceptance flight.

(Source : arrêté du 18 décembre 1990)

volet fluide

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Système hypersustentateur dans lequel une nappe d'air soufflé éjectée vers le bas du bord de fuite de l'aile remplace les volets classiques.

Équivalent étranger : jet flap.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

vol tactique

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Vol près du sol au cours duquel la vitesse, la hauteur ou l'altitude sont adaptées au relief et aux obstacles dans le but d'éviter la détection et le feu de l'ennemi.

Équivalent étranger : terrain flight.

(Source : arrêté du 17 avril 1989)

volume élémentaire

Domaine : Télédétection spatiale-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Élément de volume de la scène se trouvant dans le champ de visée et d'où provient le rayonnement recueilli par le capteur.

Voir aussi : capteur, pixel, scène, tache élémentaire.

Équivalent étranger : ground volume.

(Source : arrêté du 27 décembre 1994)

volume sous coiffe

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Volume disponible sur un lanceur pour y placer la charge utile.

Voir aussi : capacité d'emport.

Équivalent étranger : effective volume.

(Source : arrêté du 20 février 1995)

voyage à forfait

Forme abrégée : forfait n.m.

Domaine : Tourisme.

Définition : Ensemble de prestations de services (transport, hébergement, restauration, visites, excursions, distractions, etc) proposé à prix fixe par un organisateur de voyages ou de séjours.

Équivalent étranger : inclusive tour, package.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

voyage à la carte

Domaine : Tourisme.

Définition : Voyage à forfait composé d'éléments choisis par le client parmi les possibilités proposées par un organisateur de voyages.

Note : Le terme « voyage en kit » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : package travel.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

voyage de motivation

Domaine : Tourisme.

Définition : Voyage de récompense offert par une entreprise ou un organisme pour stimuler un salarié ou un distributeur.

Équivalent étranger : incentive-tour, incentive-travel, incentive.

(Source : arrêté du 30 juin 1992)

voyagiste, n.m.

Domaine : Tourisme.

Voir : organisateur de voyages.

vraquier, n.m.

Domaine : Marine/Transport maritime.

Définition : Nom générique des navires transportant des produits secs en vrac.

Note : Suivant le produit transporté, on parle de céréalier, de charbonnier, de minéralier, de phosphatier, etc.

Équivalent étranger : bulk carrier.

(Source : arrêté du 23 septembre 1987)

vulnérabilité électromagnétique

Domaine : Défense/Matériels.

Définition : Caractéristiques d'un système susceptible d'être perturbé ou rendu inopérant par des interférences électromagnétiques.

Équivalent étranger : electromagnetic vulnerability.

(Source : arrêté du 15 juin 1991)

Z

zone aérée

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Voir : zone non saturée.

zone d'accumulation

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Voir : zone saturée.

zone d'ascension capillaire

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Voir : frange capillaire.

zone de rétention

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Voir : zone non saturée.

zone de saturation

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Voir : zone saturée.

zone non saturée

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Le Répertoire terminologique 2000 publié au journal officiel du 22 septembre 2000

Synonyme : zone aérée.

Définition : Zone du sol dans laquelle l'eau n'occupe pas complètement la porosité totale des roches et du sol.

Note : Le terme « zone de rétention » est parfois utilisé comme synonyme de « zone non saturée ».

Équivalent étranger : unsaturated zone.

(Source : arrêté du 7 avril 1987)

zone noyée

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Voir : zone saturée.

zone saturée

Domaine : Hydraulique-Physique du sol.

Synonyme : zone de saturation, zone noyée, zone d'accumulation.

Définition : Zone du sol dans laquelle l'eau occupe complètement la porosité totale des roches ou du sol.

Voir aussi : nappe.

Équivalent étranger : saturated zone.

(Source : arrêté du 14 septembre 1990)